This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06180516 8

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT.

IMPRIMERIE DE E. DUVERGER,
rue de Verneuil, n. 9.

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT

.173

SUR

LES CAUSES SECRÈTES QUI ONT DÉTERMINÉ LA POLITIQUE DES CABINETS DANS LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

TOME HUITIÈME.

A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE,

RUE DE RICHELIEU, N° 67.

1834

LPH

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ETAT.

1801

Influence des grands hommes. Bonaparte. Pitt. — Leur rivalité. — Le cabinet prussien. — Son système d'État. — Le prince Henri. — Ses vues politiques. — Leur effet. Lien des trois puissances du nord. — Neutralité. — Ses avantages. — Le roi y tient. — Pourquoi? — Espérance des princes allemands. Mission de Duroc. — Traités secrets. Irritation de la presse. — Ouvertures de Duroc. — Elles sont repoussées. — Caractère de Haugwitz. Sa réponse à Duroc. — Ses tergiversations. Objet de sa négociation. — Méfiance du roi. Inquiétude de l'Europe. — Mécontentement de Bonaparte. — La reine de Prusse. — Ses vertus, son caractère. — Ses préventions contre Haugwitz. — Beyme et Lombard arbitres de l'administration. — Agens secrets. Instances de Bonaparte. — Refus du roi. — Menaces du premier consul. — Rapprochement des deux cabinets. — Pertes de la France et de ses alliés. — Pitt agite l'Amérique espagnole. — Il redouble d'activité. Caractère de Pitt. — Ses prévisions. Caractère de Bonaparte. — Ses divers traités avec l'Autriche. Leur triple but. — Destruction des forteresses allemandes sur le Rhin, et autrichiennes sur l'Adige. — Mécontentement des souverains ecclésiastiques. — Ratification du traité de Lunéville. — Réserves de la Prusse. — De

l'Autriche. Sa population, ses armées, ses revenus. — Caractère de son souverain. Colloredo. — Obstacles au règlement des indemnités. Honorable scrupule. Malveillance de Bonaparte pour la Prusse. — Craintes du roi. Expédition contre l'Inde. — Lettres de Paris et de Londres à ce sujet. — Russie. — Le prétendant chassé de Mitau. — Conspiration contre Paul. Rostopchin exilé. Pahlen. Zoubow. — Assassinat de Paul. Détails sur ce prince. — Lettre. — Biographie du baron d'Hardenberg. Duroc échoue à Saint Pétersbourg. Il juge mal le prince, ses ministres et le peuple russe.

Quelques élémens de grandeur qu'une nation puisse renfermer en son sein, elle ne devient dans son développement politique, moral et militaire, que ce que la font celui ou ceux qui la gouvernent. Quelquefois même, le génie d'un seul homme a suffi pour suppléer à sa faiblesse, pour révéler sa force, ou réparer ses erreurs; témoin la Suède sous Gustave-Adolphe, la Russie sous Pierre le Grand, la Prusse sous le grand Frédéric. Il n'est pas même jusqu'au gouvernement sarde qui, placé entre deux puissances ennemies et formidables, parvint long-temps à assurer son salut toujours menacé; et cela, grace uniquement à la profonde sagesse de ses souverains. L'âge actuel offre à nos regards un tableau non moins curieux, et l'on peut considérer avec fruit, quoique sans surprise, ce que la

France fût devenue sans Bonaparte, et ce qu'elle devint subitement, sous l'influence réparatrice de son génie régulateur.

L'Angleterre est loin d'avoir subi de nos jours les étonnantes vicissitudes entre lesquelles fut balancé le sort de sa puissante rivale; mais qui pourra jamais oublier ce que l'empire britannique doit à ce William Pitt qui, doué d'une maturité précoce, chargé dès son adolescence et dans les circonstances les plus critiques des destinées d'un grand peuple, et dénué de toute autre ambition que celle de servir utilement sa patrie, sut la soustraire à l'épidémie des idées perturbatrices, consolida son système financier, accrut son commerce, étendit sa domination, et, chose neuve encore en matière administrative, fit faire à sa production des progrès plus rapides qu'à ceux de sa population croissante, affranchit d'impôt l'agriculture *, ce qui ouvrit de plus larges voies à l'industrie et détruisit cette inégalité, plus réelle qu'on ne pense, qui surcharge les provinces centrales au profit de celles des frontières; ce Wil-

* L'impôt sur les terres (Land-tax) ne montait pour l'Angleterre et l'Ecosse qu'à 2,000,000 liv. sterl. (48,000,000 fr.). Il fut rendu rachetable au denier vingt contre du 5 p. 100, par un bill rendu en 1798, et ne s'élève guère aujourd'hui qu'à 500,000 liv. sterl. (12,000,000 fr.)

liam Pitt qui, de plus, en réunissant par un lien commun les trois principales fractions du royaume en dépit des dissemblances d'esprit, de culte et de mœurs qui les divisaient, et en donnant au tout un élan régulier, à l'administration une activité sage et constante, parvint, dans une lutte non interrompue des idées conservatrices contre une ambition armée et menaçante, à relever sans cesse l'Europe sans cesse abattue et découragée ; car, presque seul, il avait sainement jugé la révolution française, ses effets, son issue et les moyens de lui imposer un frein, comme les incalculables avantages qu'elle devait, en définitif, procurer à son propre pays : ce que le vulgaire a nommé sa haine n'était réellement qu'une profonde et prévoyante sagacité, et Napoléon ne s'était pas trompé.

Le laps de temps que nous allons parcourir, et qui embrasse l'espace de tout un lustre, n'est rempli que par l'hostile rivalité du plus grand des ministres modernes ou de ses adhérens, et de l'homme qui réunit en lui seul et les talens de Philippe de Macédoine, et ceux de son fils Alexandre, avec cette différence pourtant, qu'aussi brillant par ses succès, mais moins généreux que celui-ci par son caractère, il fut plus astucieux encore que celui-là.

Dans ce tableau digne des regards de tout homme d'Etat, et qui, pour le tracer comme il mériterait de l'être, exigerait le burin de Tacite, nous verrons, en suivant la marche politique de la France à l'égard des divers Etats européens, naître, croître et se développer les semences d'une opposition générale et populaire aux vues ambitieuses de Bonaparte; nous verrons le ministre anglais prévoir cette inévitable révolution morale, opérée par le temps dans les cabinets abusés d'abord, et chez des peuples d'abord séduits, en féconder les germes, à l'époque même où politiquement il quitta le ministère; nous le verrons être prêt à en recueillir les fruits, dans un premier accord de tous les intérêts sociaux, par une coalition nouvelle et redoutable que, lors d'un échec imprévu, sa mort précoce empêcha momentanément le gouvernement anglais de relever entièrement, mais dont son génie investigateur présageait la renaissance et les futurs succès.

Avant, néanmoins, de retracer ici les faits contenus dans cette curieuse période, et de mettre en scène les hommes qui y jouèrent un rôle important, il sera nécessaire de se former une idée saine du caractère de ceux qui influèrent, plus ou moins alors, sur les intérêts politiques, militaires, ou sociaux de l'Europe continentale; car, bien

que la nature des choses finisse toujours par tout entraîner vers un but positif et inévitable, trop souvent inaperçu de ceux-là même qui croient diriger tout à leur gré, il n'en est pas moins vrai que l'homme devient parfois la cause passagèrement productrice d'événements qui, sans lui, auraient plus hâtivement suivi un autre cours.

Mais préalablement à la peinture, tracée par les faits et les antécédents, de certains personnages placés alors au pouvoir ou dirigeant le pouvoir, remontons ici dans la voie politique où la Prusse était entrée depuis six ans, leurrée chaque jour par des espérances qui chaque jour s'évanouissaient; voie où sa constance la maintint pourtant, après même que le but vers lequel elle tendait eut totalement été déplacé, mais qui lui avait procuré du moins une tranquillité réparatrice de ses premiers désastres et une importance qui la mettait à même de récompérer toutes les pertes qu'elle avait faites.

En effet, le cabinet prussien, malgré l'étendue sans épaisseur des États qu'il régissait, et bien que flanqué à l'est et à l'ouest par deux puissances ambitieuses et formidables qui voulaient toutes deux l'entraîner dans leur orbite; menacé au midi par sa redoutable rivale, long-temps aigrie, en raison de la perte de la Silésie, et qui

ne lui pardonnait pas l'ascendant qu'il avait acquis sur une partie du corps germanique ; en butte au nord à des intrigues habilement ourdies par un gouvernement que son invincible marine rendait maître de tous les débouchés du commerce, le cabinet prussien, dis-je, devait une imperturbable sécurité à sa situation territoriale et aux vues constantes et connues de son système d'état. C'était, à l'égard de l'Angleterre, la prompte et facile occupation de l'électorat de Hanovre, auquel Sa Majesté Britannique tenait comme à son propre héritage ; c'était, relativement à l'Autriche et à la Russie, outre un intérêt mutuel de conservation des provinces, fruits des trois partages de la Pologne, la crainte fondée qu'en cas de rupture entre elles et la Prusse, celle-ci ne mît à profit la sourde fermentation qui ne cessa de se faire apercevoir de la part des Polonais, en poussant ceux-ci à l'insurrection, dans la vue de créer en ces belliqueuses contrées, au profit d'un prince de sa maison, une monarchie héréditaire et forte qui, sous ses auspices, fût devenue une impénétrable barrière entre le Tzar et la maison d'Habsbourg ; projet éventuel depuis long-temps conçu par le cabinet prussien *, et auquel il ne se serait pourtant livré

* Le gouverneur Morris, par une lettre écrite de Ber-

que dans une absolue nécessité, mais que ses rivaux avaient pénétré. Voilà ce qui les empêcha de presser trop vivement, par des menaces ou des démonstrations guerrières, la Prusse à prendre part à une alliance offensive contre la France. Quant à cette France, democratique, pentarchique ou consulaire, la neutralité prussienne lui était déjà d'un assez grand avantage pour ne pas hasarder par trop d'exigences de la forcer à s'unir à ses ennemis; aussi flattait-on la Prusse par des promesses qui agissaient sur l'esprit de quelques membres du cabinet, mais que d'autres plus clairvoyans commençaient à réduire à leur juste valeur.

Cette situation politique, si favorable à l'état dans lequel la paix de Bâle avait placé la Prusse, était due en partie à un accroissement de territoire qui fut peut-être pour elle une nécessité; il est donc à propos d'en parler ici.

Le prince Henri, dont le grand Frédéric disait après la guerre de Sept-Ans: « *Mon frère* « *est le seul des généraux prussiens qui n'ait* « *point commis de fautes*, » ne se dissimulait pas, malgré de brillans succès militaires, la fai-

lin à lord Grenville, le 5 août 1796, avertissait le ministre anglais de ce système d'état du cabinet prussien. (*Note des éditeurs.*)

blesse comparative de sa patrie à l'égard des deux grandes puissances limitrophes. Il savait que l'Autriche couvait l'espoir de rentrer dans toutes ses antiques possessions, et que la Russie était disposée à lui en faciliter les moyens. Dans cette position éminemment critique il sentit que son pays, déjà trop abandonné par la France, ne pouvait demeurer au rang élevé que ses armes lui avaient acquis, si l'on ne parvenait à lier la Prusse par un intérêt intime et durable avec les deux redoutables cours impériales qui la menaçaient. Il conçut, en conséquence, comme seule planche de salut, le projet d'un partage de la Pologne, dont le gouvernement anarchique se trouvait alors sous la dépendance absolue du cabinet de Saint-Pétersbourg; et cette opération dans laquelle le vulgaire ne vit qu'une ambition usurpatrice, que l'Europe voulut flétrir sans en juger la cause et la portée, n'en était pas moins, de la part de la Prusse, l'œuvre d'une lumineuse prévoyance; car elle lui donnait plus de consistance territoriale, plus de puissance défensive, et elle intéressait à sa conservation ceux qui, sans cela, eussent été intéressés à sa perte. C'est ce que des événemens subséquens ont plus que suffisamment prouvé.

Le prince Henri n'en regardait pas moins la

France comme l'alliée naturelle de la Prusse ; aussi chercha-t-il, dans le premier de ses deux voyages à Paris, les moyens de resserrer avec elle des nœuds successivement faits et rompus par le grand Frédéric, suivant les révolutions de sa fortune encore incertaine ; et il y serait peut-être parvenu lors de son second voyage, si la reine Marie-Antoinette, par l'effet d'une haine toute autrichienne, n'y eût mis obstacle. A peine eut-il échoué à cet égard, que la révolution française vint faire de la politique européenne un informe chaos où, en l'absence de toute sagesse, les passions les plus effrénées s'agitèrent. L'Angleterre espéra la monarchie maritime universelle et l'obtint ; l'Autriche rêva le morcellement de la France et fut trompée ; la Prusse voulait seule le rétablissement de l'ancienne monarchie française et se ruina dans cette lutte infructueuse, imprudente, mais noblement désintéressée. Quant au prince Henri, déjà blessé de la nullité dans laquelle son neveu le laissait, il blâma vivement la guerre entreprise en 1792 ; car l'union de la Prusse et de la France lui semblait devenir plus facile, depuis que le gouvernement français avait cessé d'être guidé par la séduisante erreur d'une politique toute sentimentale ; il la croyait même alors plus

utile à son propre pays, vu l'intérêt majeur que la révolution avait de ménager une puissance ennemie de l'Autriche. Il ne cachait point de tels sentimens; les meneurs révolutionnaires le savaient; aussi recourut-on à lui après les désastres qu'il avait prédits, et qu'il attribuait à une guerre impolitiquement entamée conjointement avec un allié dont il se méfiait, et qu'il haïssait de toutes les puissances de son ame. Ce prince, qui passait généralement pour révolutionnaire parce qu'il était mécontent, et peut-être un peu trop frondeur, fut donc autorisé à entamer des négociations secrètes avec les agens de la convention nationale; celles publiques déjà conseillées, dès l'année 1794, par le vieux maréchal Mœllendorf, furent bientôt commencées à Bâle sous son influence par le comte de Goltz, et y furent, comme nous l'avons déjà dit, terminées par le baron d'Hardenberg, noté dès lors à Vienne et à Londres comme un partisan de la révolution française, tandis qu'il ne l'était que de la France malgré sa révolution; et c'est ainsi que, plus tard, il sera regardé en France comme un agent de l'Angleterre, parce qu'il ne voudra pas plus voir la France dominer despotiquement l'Europe, que l'Europe écraser la puissance française. Au reste, ce fut à la paix de Bâle que finit le rôle

politique du prince Henri qui, dès lors, alla s'ensevelir dans sa délicieuse retraite de Rheinsberg *, jouissant là du double bonheur d'avoir, en resserrant les liens mutuels des trois grandes puissances du nord, raffermi le trône dont son héroïsme avait défendu l'indépendance, et de voir, par sa longue neutralité, la Prusse devenir le centre de la politique continentale, la protectrice du corps germanique, le modèle d'une administration paternelle, que l'état de paix seul pouvait créer, depuis surtout qu'au règne prodigue de Frédéric-Guillaume II, succéda ** celui mieux réglé et plus économique du monarque son successeur.

Frédéric-Guillaume II fut sans doute un noble et généreux prince; mais les faveurs dont il combla les émigrés français, qui trop souvent les reconnurent assez mal, tendirent à lui aliéner les cœurs de ses sujets, en raison de cette jalousie que les nationaux ont naturellement pour des étrangers honorablement traités; en raison encore des dissentimens d'opinion politique qui séparaient les Prussiens des royalistes français; enfin en raison de la haine héréditaire que por-

* Il y est mort le 3 août 1802.

** Le 17 novembre 1797.

tait à des catholiques exilés cette colonie française, issue des réformés, qu'avait fait fuir la révocation de l'édit de Nantes. Puis on voyait avec peine l'élévation et le crédit de Wilhelmine Henk, fille d'un pauvre musicien et devenue successivement la prétendue madame de Ritz et la comtesse de Lichtenau. On ambitionnait la haute importance acquise par Bischoffwerder qui, sous le titre modeste d'aide-de-camp du roi, fut onze ans un véritable premier ministre et l'unique arbitre des affaires de l'Etat; homme entiché d'illuminisme, et qui entraîna son maître dans cette secte plus niaise peut-être que dangereuse; personnage dont on semblait mépriser l'intelligence, bien que cet ami d'enfance du monarque possédât plus d'esprit qu'on ne lui en soupçonnait, et qu'il cachât des connaissances réelles et très étendues sous une apparente ignorance.

Frédéric-Guillaume III, à qui la Prusse doit la prospérité dont elle jouit et des améliorations de tout genre qui ne laissent aucun prétexte plausible aux déclamations de l'esprit novateur, suivit avec constance les vues qui dictèrent la paix de Bâle. Ni les insinuations de Siéyes, ni les bouderies de Panin, ni les sollicitations du prince Repnin, n'avaient pu le faire dévier de cette voie

politique dans laquelle, en qualité d'honnête homme et de monarque loyal, il se croyait pour jamais engagé par la foi des traités; mais il n'en conservait pas moins avec les puissances belligérantes, avec la Russie surtout, des relations amicales que la neutralité armée, conçue par l'empereur Paul, rendirent bientôt plus intimes. Sa franche et loyale neutralité avait produit des fruits dont il jouissait en bon père de son peuple; c'était une prospérité journellement croissante et encore inconnue, dont la guerre eût troublé le cours. Enfin, Frédéric-Guillaume III ne considérait comme légitime qu'une guerre entreprise pour le salut de l'État; il savait combien sont variables les chances de succès, la persistance des cabinets alliés, les calculs politiques des divers membres d'une coalition, même quand leur union apparente la présenterait comme redoutable. Il eût craint la rivalité des peuples, des généraux, des gouvernements, le croisement des prétentions plus ou moins cupides, et surtout le manque d'obéissance aveugle dans des troupes salariées et recrutées de toutes parts; ordre de choses sans harmonie avec la révolution qui s'était opérée dans les esprits, et mode qu'il était à la fois impossible de changer promptement* et

* Il le fut plus tard, et avec succès.

dangereux de conserver, dans cette lutte nouvelle contre des armées purement nationales. Le roi demeura donc fidèle aux traités, par honneur, par raison, par une judicieuse prévoyance; puis il était déterminé à ne jamais sacrifier la morale à la politique; mais il croyait peut-être trop facilement à ce que la politique lui présentait sous le masque de la morale. Telles étaient l'opinion et la conduite du cabinet prussien quand Bonaparte, miraculeusement échappé d'Égypte, vint inopinément se placer à la tête du gouvernement français.

Nous n'avons fait qu'indiquer, dans le précédent volume, la première des nombreuses missions à Berlin de l'aide-de-camp Duroc, et la manière gracieuse dont il fut accueilli par un monarque avide de connaître les détails de l'expédition d'Égypte, et par des ministres intéressés à pénétrer, dans des conversations avec un jeune militaire encore sans expérience, quelles allaient être les intentions et la marche d'un pouvoir nouveau. Remplissons ici cette lacune, à l'aide des détails qu'un portefeuille ministériel nous offre à cet égard. Ce que nous y trouvons nous servira à faire connaître les vues astucieuses de Bonaparte, la direction politique suivie par la Prusse à cette époque, et l'origine d'une

méfiance dont plus tard, et peut-être trop tard, les effets se manifestèrent.

Le retour inattendu de Bonaparte, cette puissance prévoyante dans ses vues, régulière dans sa marche, active dans son développement, et si nouvelle pour la France depuis ses désordres révolutionnaires; la protection que cet homme extraordinaire avait précédemment accordée au roi de Sardaigne; enfin ses concessions à l'Autriche vaincue, quand il n'était encore qu'un général républicain, donnaient aux princes allemands l'espoir flatteur que leur sort pourrait s'améliorer de toute l'influence que paraissait devoir exercer sur les intérêts du corps germanique celui qui tendait évidemment à une autorité immense, solide et durable. Ils ne doutaient point que, parvenu au faîte de la puissance, il ne protégeât les intérêts des souverains, au rang desquels il se serait élevé. Quant à la Prusse, elle avait seule à se plaindre des stipulations secrètes du traité de Campo-Formio; mais elle conservait encore la croyance, malheureusement erronée, que l'intention du premier consul était réellement de pacifier l'Europe, comme de la préserver de tout bouleversement intérieur.

Le cabinet de Berlin avait été trompé par les vaines promesses du Directoire, qui, tout en le

leurrant d'un trône qu'il n'avait ni le pouvoir ni le vouloir de relever, promettait ce même trône à l'Espagne pour l'un des infans, mettant ce prix à sa coopération active contre l'Angleterre*, tandis qu'une autre faction intriguait en faveur du duc d'Orléans et y entraînait plus tard l'Espagne déçue enfin de son premier espoir. Ce cabinet ne devait éprouver aucun regret en voyant tomber un gouvernement perfide, anarchique et tracassier ; mais, après avoir résisté aux vœux des parties belligérantes, il ne s'attendait point à se sentir vivement pressé de prendre une part active dans cette lutte ruineuse qui se préparait encore, quand on vit arriver l'aide-de-camp chef de bataillon Duroc.

Ce jeune officier, fils d'un simple notaire dans une petite ville de Lorraine, élevé à l'école d'artillerie de Châlons, avait montré des talens qui le firent remarquer par Bonaparte, manifesté un zèle qui le lui rendit cher, et développé un caractère assez estimable, quoique dur et froid. Pénétré d'admiration pour son chef, celui-ci se l'était attaché, lui témoignait une entière confiance et l'avait chargé de ramener le

* Cette négociation fut dévoilée aux cabinets européens par le gouverneur Morris.

monarque prussien de ses justes préventions par des flatteries artificieuses, des insinuations perfides qui devaient prendre un caractère de vérité dans la bouche candide du négociateur, dont le choix était d'autant plus heureux, que Duroc possédait réellement un ton poli et des formes aimables, choses très rares alors chez ceux qui étaient chargés des relations diplomatiques de la France.

La chose cependant n'était pas facile ; car le cabinet de Berlin avait eu connaissance, vers la fin du congrès de Rastadt, des articles secrets du traité de Campo-Formio, que jusqu'à cette époque il s'était vainement efforcé de se procurer. Voici comment et à quelle occasion cette communication importante lui fut donnée.

Quand, le 17 avril 1799, un décret de commission du comte de Metternich annonça à la députation qu'il était rappelé et que Sa Majesté Impériale était dans l'intention d'annuler tout ce qui avait été convenu, comme fait sans la ratification de l'empereur et de l'Empire, ce qui remettait les choses sur le pied où elles avaient été avant les négociations, les ministres français, furieux de cette déclaration et voulant irriter la Prusse contre l'Autriche, dévoilèrent aux ministres prussiens et la convention du 1er décembre

1797 et les articles secrets du traité de Campo-Formio. Par ces articles que la convention confirmait et étendait encore, mais que la cour de Vienne n'a jamais avouée, dont elle était intéressée à faire disparaître les traces, et qu'elle ne sut pas avoir été déjà dévoilée avant l'assassinat des plénipotentiaires français, l'Autriche s'engageait formellement à faire céder par l'Empire, à la République Française, tous les pays renfermés entre Rhin et Moselle, y compris Mayence; ceux situés entre la Moselle, la Nèthe, la Roër et la Meuse, y compris Juliers, d'après une ligne de démarcation qui rendrait au roi de Prusse une partie de ses domaines détachés de lui, c'est-à-dire de Gueldres et Clèves, parties bien moins considérables que les indemnités qui lui avaient été promises. De plus, il était stipulé dans l'article neuvième qu'il ne serait plus question pour le roi de Prusse d'acquisitions nouvelles, et que les parties contractantes se le garantissaient mutuellement; enfin, selon l'article dix, Sa Majesté Prussienne serait tenue de céder à la République Batave les enclaves qu'elle possédait dans son territoire. Ainsi, violant les droits les plus sacrés et sans consulter même le cabinet de Berlin, on se livrait à des stipulations ruineuses pour ses intérêts et sa considération; et cela au moment où

l'Autriche, déjà plus que dédommagée de ses pertes et obtenant l'aveu de la France pour l'envahissement dès long-temps conçu de la Bavière, ne mettait plus de frein à ses ambitieux désirs. A cette communication inattendue, la plus juste indignation agita le ministère prussien, et l'irritation contre la France existait encore quand Duroc arriva à Berlin.

Présenté au roi, le négociateur exposa le but de sa mission avec une franchise militaire qui plut infiniment au monarque ; parlant de son général avec enthousiasme, il intéressa par le récit animé de ses exploits, vanta son cœur autant que son génie, et dit que le premier consul avait voulu honorer le commencement de ses nouvelles fonctions en témoignant à Sa Majesté Prussienne l'estime qu'il professait pour ses hautes vertus; qu'il s'adressait préférablement à elle dans une affaire qui intéressait au plus haut degré tous les potentats européens; que la révolution ayant répandu de toutes parts les funestes germes de discorde dont la France était encore agitée, il était de l'intérêt et du devoir des chefs de tous les peuples de se tenir en garde contre une épidémie aussi contagieuse ; que si le général Bonaparte avait consenti à prendre les rênes de la République Française, c'était princi-

palement pour étouffer toute semence de troubles par des mesures fortes et salutaires, pour enlever à la turbulence des factions tout espoir de retour vers un gouvernement trop long-temps en proie à de vaines et monstrueuses institutions.

« Mais le gouvernement consulaire, ajoutait-il, « dans la ferme intention qui l'anime de ramener « en France l'ordre et la tranquillité intérieure, ne « saurait y parvenir et les rendre durables qu'en « obtenant et s'assurant la paix au dehors, chose « qui ne peut avoir lieu que par les armes ou par « des négociations. C'est à la sagesse et à la puis- « sance du roi qu'il est donné d'atteindre ce but « par l'un ou l'autre de ces deux moyens; aussi « le premier consul remettra-t-il avec confiance « entre les mains de Sa Majesté le soin glorieux « de pacifier l'Europe, et il souhaite vivement qu'il « lui plaise d'entrer dans une négociation qui « conduise à la conclusion d'un traité honorable « et juste, entre la République Française et ses « ennemis. » Jusqu'ici rien que de très convenable; mais Duroc insinua d'abord, puis déclara comme le vœu et même l'espoir fondé du premier consul, que, dans le cas où les ennemis de la France se montreraient intraitables, le moyen le plus sûr et le plus honorable pour le salut et l'intérêt même de l'Allemagne, étant la puissance

des armes, le premier consul *comptait* qu'une intime alliance entre la France et la Prusse deviendrait indispensable pour arriver au but proposé. « Le roi, disait-il, étant déjà forcé à « un développement militaire aussi pesant pour « le peuple que coûteux pour le fisc, dans le « but seul de protéger la neutralité de l'Allema- « gne septentrionale, et supportant tout le poids « de la guerre sans en recueillir les fruits, « Sa Majesté ne doit pas avoir de répugnance à « entrer dans une voie utile, non-seulement à la « France, mais à elle-même et au corps politique « de l'Europe. »

Le roi, très surpris d'une proposition de cette nature, n'y répondit que d'une manière vague et évasive, par de vaines protestations d'estime pour les talens du grand capitaine, et des expressions de gratitude pour un message amical; traita le négociateur à merveille; mais des rapports officiels plus étendus et plus intimes n'eurent lieu qu'entre Duroc et Haugwitz.

Ce ministre, homme de naissance et d'esprit, était alors le principal conseiller du roi en matière politique, et devait cette confiance du monarque à l'apparence d'un aveugle attachement à un système de neutralité, dont cependant il n'avait pas conçu le véritable motif ni su prévoir le

terme présumable, en raison de telle ou telle circonstance possible ; système dans lequel sa politique, timidement ambitieuse et facile à effaroucher, n'avait eu qu'un moment de distraction très court et qu'une velléité de son maître lui inspira ; du reste peu instruit, d'un caractère faible, incertain dans ses idées, le jeu et les désordres de sa conduite avaient dès long-temps ruiné sa fortune et sa santé et considérablement affaibli ce que la nature lui avait donné d'esprit et d'intelligence. Tour à tour dévot et sceptique, mais incapable de se fixer à rien, un illuminisme vrai ou supposé l'accrédita près de Bischoffwerder, et l'introduisit dans la carrière diplomatique où il ne fit rien d'utile à son maître, qui ne l'en récompensa pas moins avec magnificence ; il entra presque aussitôt dans la direction des affaires publiques, sous le comte de Schulembourg, qu'il remplaça définitivement en 1793, brillant emploi qu'il dut au crédit de la comtesse de Lichtenau, comme ce fut par celui de Lombard, alors secrétaire du cabinet, qu'il se maintint si long-temps en faveur sous le nouveau règne, après avoir protégé lui-même ce vil personnage.

Le comte d'Haugwitz, en 1799, avait voulu profiter du désastre du duc d'Yorck, pour demander au Directoire la restitution des provinces

prussiennes situées sur la rive gauche du Rhin ; c'était battre en ruine les bases sur lesquelles la neutralité reposait ; car le traité de 1795 et la convention de 1796, que lui-même avait conclus avec l'ambassadeur français Caillard, et qui la consacraient, stipulaient dans des articles secrets des indemnités sur la rive droite du Rhin, ce qui ne supposait qu'une cession conditionnelle de ces provinces, mais aussi ne promettait des dédommagemens que lors d'une pacification générale, et il en était de même pour ceux promis alors à la maison de Nassau et à celle de Hesse-Cassel. Or, cette intempestive et semi-hostile demande pouvait irriter un allié redevenu puissant. Haugwitz avait même ajouté aux griefs de la France contre la Prusse en paraissant pencher, au début de l'année 1800, vers une alliance avec l'Autriche encore triomphante, contre-sens politique auquel Lombard s'opposa vivement, et il se fût subitement laissé entraîner, lors de la première mission de Duroc, dans une voie toute contraire, si Frédéric-Guillaume III n'avait été fortement attaché à une neutralité dans laquelle ce prince voyait, non-seulement la prospérité de ses États, mais l'unique moyen de payer les dettes laissées par son prédécesseur. Le roi considérait cette libération comme un de-

voir sacré pour lui et savait d'ailleurs que la probité était la base de tout crédit : or, ces dettes ne devaient être définitivement acquittées que dans les années 1803 et 1804, époque où les revenus publics, indépendamment de ce qu'y ajouteraient les indemnités, monteraient à la somme de 129,326,000 fr. * ; ainsi, toute autre considération à part, la Prusse était obligée au maintien de la paix, du moins jusqu'au terme de cet entier acquittement, qui serait celui où commencerait sa parfaite indépendance.

Dans ces circonstances, que les tergiversations d'Haugwitz avaient rendues critiques et que de fausses démarches pouvaient rendre plus hasardeuses encore, la ferme détermination du monarque servit de règle à un esprit qui naturellement n'en avait aucune. Le comte d'Haugwitz, quelles que fussent alors ses opinions ou ses vues, répondit à l'envoyé du premier consul que le Roi n'avait entendu qu'avec surprise ce qui lui était transmis au nom du général Bonaparte, relativement à une confédération nouvelle entre la France et la Prusse, comme moyen d'obtenir le plus promptement une sûre et stable pacification ; qu'il était à craindre, au contraire,

* Ils furent accrus de 8,550,000 fr. par les indemnités.

qu'en donnant à la guerre de nouveaux alimens on étendit et accrût ses ravages au lieu d'y mettre un terme ; que, d'ailleurs, Sa Majesté était irrévocablement résolue à ne point se départir de la neutralité obtenue et conservée depuis 1795 par tant et de si constans sacrifices ; qu'elle avait à cœur de garantir soit à ses propres sujets, soit aux souverains attachés à la Prusse par des liens de parenté, de voisinage et d'alliance, les fruits avantageux qu'ils avaient déjà recueillis de ce système, au sein des troubles et des calamités générales et particulières auxquels les autres États Germaniques s'étaient vus livrés. « Aucun « des potentats ennemis de la France ne s'est « déterminé, disait le ministre, ni par le chan- « gement de fortune, ni par aucun motif d'utilité « réelle à se départir envers la Prusse et ses alliés « de la scrupuleuse observation de cette neutra- « lité ; l'équité, la raison d'État ne permettent « donc pas au Roi de la rompre dans le seul but « de les réduire à la nécessité de recevoir la loi « du plus fort. Pour effectuer le dessein auquel « le premier consul voudrait faire participer « le roi de Prusse, il n'est point à propos de « joindre des menaces de guerre à des conseils « de paix ; Sa Majesté ne connaît pas de moyens « plus conciliateurs, dans les querelles entre les

« grands et puissans États, que la modération et « l'équité ; c'est en suivant ces maximes que le roi « se fera honneur de contribuer aux vues paci- « fiques du nouveau gouvernement de la Répu- « blique ; il ne croit pas se flatter plus que de « raison en espérant quelques succès de la cha- « leur de son intervention. »

Cette intervention amicale et purement diplomatique fut alors l'objet de fréquentes conférences ; à Berlin, entre Duroc et Haugwitz ; à Paris, entre Lucchesini et Talleyrand. Mais les deux diplomates français, en Prusse et en France, se renfermant obstinément dans des propos vagues qui équivalaient à un silence absolu, le cabinet prussien ne put, sur aucune base, entamer des négociations suivies et fructueuses avec les puissances ennemies de la République. Il ne vit donc dans cette menée politique que l'intention de paraître intimement lié à la Prusse, d'effrayer le ministère autrichien, et d'en obtenir ainsi des avantages plus considérables.

Il en résulta, dans l'esprit du roi et de ses ministres, une juste méfiance relativement à la loyauté du cabinet des Tuileries, ce qui ajouta au peu de foi qu'inspirait déjà Bonaparte, depuis ses actes durant la guerre d'Italie et les négociations qui la terminèrent. On crut enfin voir dans

sa conduite politique, bien moins les fruits de conseils sagement élaborés dans le silence du cabinet, que les brusques et impérieuses résolutions prises au sein du tumulte des camps.

Néanmoins la venue et le séjour de l'envoyé français avaient attiré les regards des puissances alliées, et l'alarme jetée dans les esprits s'en était accrue; la diplomatie anglaise s'agitait pour pénétrer ce dont il pouvait s'agir dans des conférences si fréquentes et pourtant si vides. Elle chercha à effrayer le cabinet prussien, en lui révélant l'irritation que produisaient dans l'esprit du premier consul les torts réels ou prétendus qu'il reprochait à la Prusse et dont, tôt ou tard, il se vengerait. Cependant, et ces insinuations intéressées, et cette fallacieuse négociation n'eussent laissé que de légères traces dans les souvenirs du roi, si le premier consul n'avait faussement et perfidement attribué la prolongation de la guerre au sage refus exprimé par le monarque d'y prendre part en accédant à sa demande d'une intervention armée et menaçante. Bonaparte ne cessa de renouveler cette injuste accusation chaque fois qu'il se crut assez fort pour se passer de la Prusse, et par conséquent en mesure de l'injurier impunément. Il était clair qu'il prétendait ainsi se ménager des prétextes

pour ne point observer les conventions précédemment arrêtées entre elle et la République Française.

Il est des hommes publics qui, malheureusement pour leur patrie, vivent tout au présent ; d'autres pénètrent dans l'avenir; l'inquiétude gagna donc bientôt les gens les plus éclairés du cabinet de Berlin; cette inquiétude fut vivement partagée par cette reine aussi adorable qu'idolâtrée, si parfaite comme épouse, comme mère, comme souveraine, on pourrait dire comme amie; car le respect et la grandeur ne nuisaient point en elle et près d'elle à ce sentiment éprouvé et accueilli par une princesse, aussi bonne qu'elle était belle, si vivement illuminée de l'instinct du vrai, et dont l'esprit fut aussi juste que le caractère élevé. Elle ne profitait cependant pas de son ascendant sur son époux de manière à influer sur les affaires de l'administration ; mais elle n'en voyait pas moins avec une courageuse douleur les dangers de sa patrie, et conservait, contre le comte d'Haugwitz, des préventions déshonorantes qui se manifestaient parmi les sujets prussiens, principalement chez le prince Ferdinand Louis, cousin du roi, et devant les nombreux amis dont il s'entourait. Les soupçons trop généralement répandus sur le compte de ce ministre sont trop

odieux pour qu'on se prête facilement à les accueillir; il y aurait autant de stupidité que de honte à se vouer aux intérêts de l'étranger contre ceux de son propre pays; mais il faut avouer que, tout en repoussant l'idée de la corruption, dont le vulgaire poursuit trop souvent ceux qui, placés au-dessus de lui, influent sur la destinée des États, une marche incertaine, incohérente, toujours faible, souvent impolitique et définitivement ruineuse, ne pouvait manquer de prêter des armes contre un ministre coupable peut-être bien plus d'erreur que de crime. Puis Haugwitz avait sérieusement à craindre d'être défavorablement jugé sur ses deux principaux entours, Beyme et surtout Lombard.

Le premier de ces deux hommes fut, à l'avénement de Frédéric-Guillaume III, et lors de la réforme du cabinet, tiré de la chambre de justice, où il s'était fait une assez bonne réputation, et devint le collègue de Mencken *, le seul des

* Anastase-Louis de Mencken, descendant de l'illustre famille de ce nom, dut le commencement de sa fortune au comte de Hertzberg; c'était un diplomate habile et d'une franchise rare. Cette franchise lui nuisit sous Frédéric-Guillaume II; mais cet homme si intègre et si versé dans les affaires vit son crédit se relever sous le règne actuel.

conseillers que le monarque eût conservé. Mais bon jurisconsulte il se montra mauvais politique; haï de la noblesse qu'il haïssait, il penchait évidemment vers tout ce qui militait en faveur des idées révolutionnaires ou de ce qui en était le résultat. Bientôt seul conseiller du cabinet, et sentant qu'il ne pouvait suffire à tout, il s'étaya de Lombard, déjà secrétaire, qu'il fit nommer second conseiller, ce qui mit entre leurs mains toutes les affaires intérieures et extérieures de l'État, dont ils devinrent les arbitres; car, chargés, selon les formes établies dans l'administration prussienne supérieure, de présenter seuls au roi les rapports émanés des différens ministères, ils les supprimaient, les tronquaient et les falsifiaient à leur gré; et si par ignorance, paresse ou corruption ils négligeaient les intérêts de l'État, tout atteste qu'ils étaient loin de néglige les leurs. Beyme, du moins, vivait retiré et affectait ce genre de brusquerie qui feint la franchise et l'austérité. Lombard au contraire était dissipé et d'un facile accueil.

Né dans la colonie française de Berlin et fils d'un perruquier, Lombard fut élevé avec soin, et, se mêlant de littérature, il avait été donné au grand Frédéric pour écrire sous sa dictée et copier ses derniers ouvrages; il n'était donc encore qu'un simple scribe; mais sous Frédéric-Guil-

laume II il devint secrétaire du cabinet ; il serait retombé, sous le règne actuel, dans l'obscurité et peut-être dans une situation pire encore, comme protégé de la comtesse de Lichtenau, s'il ne s'était empressé de l'abandonner dans la disgrace, et si un autre infidèle ami de cette favorite, celui-là même qu'elle se plaisait à nommer *son sûr et véritable ami**, ne l'eût disculpé et protégé. Aussi c'était de lui qu'Haugwitz s'étayait après l'avoir étayé lui-même ; et ce furent ces trois hommes réunis qui, en dépit de tous les autres membres du cabinet, gouvernèrent long-temps la Prusse et dirigèrent les ambassadeurs de cette puissance, ce qui obligea certains ministres à entretenir à leurs frais des agens secrets à l'étranger, afin d'être au fait de ce que leur cachait le triumvirat dont ils se défiaient. Rien cependant de plus difficile que de s'éclairer par cette voie occulte. Vos agens vous savent-ils inquiets? on les voit, par intérêt, multiplier, pour paraître utiles et accrédités, des rapports souvent suspects et parfois totalement faux. En avez-vous de véritablement zélés? ce zèle même est exagérateur et vous abuse encore. Cependant un homme rompu aux affaires, qui connaît les vrais intérêts des États, et le carac-

* Haugwitz.

tère de ceux qui les régissent, la moralité, l'intelligence, les opinions de ceux qu'il emploie, parvient, pour peu qu'il ait de l'aplomb, du calme, de la sagacité, et qu'il n'y ait dans son esprit, ni prévention, ni niaiserie, à discerner ce qu'il y a de vrai, ou au-delà du vrai, dans tout ce qu'il reçoit par une telle voie. C'est ainsi que le ministre Hardenberg, outre ses correspondances habituelles avec les amis judicieux et sûrs qu'il avait acquis dans tous les pays qu'il visita, fut sans cesse au courant de ce qui intéressait sa patrie adoptive ; méthode d'instruction d'autant plus nécessaire en Prusse que, dans ce pays, chaque branche d'administration étant dirigée par un ministre, ceux-ci y sont plus nombreux que partout ailleurs; ce qui nuit a l'importance personnelle de chacun d'eux, les renferme dans le cercle assez étroit de leurs attributions et les empêche d'étendre leurs vues jusqu'à l'ensemble des grands intérêts politiques de l'État.

Bonaparte, cependant, qui ne put entraîner la Prusse dans ses vues hostiles et qui échoua dans ses fallacieuses négociations avec l'Angleterre et l'Autriche, avait déjà brillamment triomphé à Marengo, mais, tout puissant qu'il parût alors, il n'en chercha pas moins à déterminer le cabinet prussien à s'unir à lui contre l'Autriche, en lui

faisant envisager comme un précieux avantage l'espoir d'abaisser cette grande puissance germanique sa rivale. Un tel calcul répugnait à la généreuse loyauté du roi; aussi le lui fit-il vainement présenter, à chaque succès que les armes françaises obtinrent, soit en Italie, soit en Allemagne. Ce monarque ne voulait pas contribuer à la ruine totale de l'Empire dont il était un des membres, et la sage politique de son cabinet, en redoutant la trop grande extension de la domination autrichienne, sentait néanmoins le besoin qu'il aurait peut-être de s'en appuyer dans de futures et présumables circonstances.

A ses premières demandes, Bonaparte fit donc succéder d'indirectes, puis de hautes et arrogantes menaces; il notifia au ministre Lucchesini que le roi de Prusse pourrait payer cher sa persistance dans le refus de signer avec la France un traité offensif, et qu'il risquait de se voir privé, ainsi que ses alliés, des dédommagemens promis par des conventions antérieures. Bonaparte renonçait ainsi envers la Prusse à une dissimulation que Hardenberg avait déjà pénétrée, et cessait de voiler ses secrètes et perfides intentions aux yeux de ce Lucchesini qui, malgré tout son esprit, était aussi complètement sa dupe que les Polonais l'avaient été, lors de la fameuse mission du

diplomate prussien à Varsovie. Enfin, tout prouvait, en dépit des correspondances du marquis, combien peu l'on avait droit de compter sur les dispositions, amicales en apparence, d'un gouvernement qui ne laissait à ceux qui recherchaient son alliance d'autre alternative que de devenir les serviles instrumens de son ambition ou d'en être les victimes.

La brillante victoire d'Hohenlinden, ajoutant bientôt à la puissance et à la présomption du premier consul, rendit sa politique plus acerbe envers des alliés dont il croyait n'avoir plus besoin, et le traité de Lunéville qu'il dicta en vainqueur, et dont les stipulations furent acceptées au mépris des droits du corps germanique, ouvrit à son ambition un vaste champ dans lequel il espérait arbitrairement moissonner. Ces choses cependant, loin d'être aussi nuisibles à la Prusse qu'on l'eût pu craindre, rapprochèrent momentanément le cabinet des Tuileries de celui de Berlin, non-seulement en raison de la neutralité armée à laquelle ce dernier avait accédé, quoiqu'il n'eût que des navires marchands sans vaisseaux de guerre pour les convoyer, à l'instigation de la Russie qui ne possédait que des vaisseaux de guerre et pas un navire de commerce à soustraire au droit de visite, mais encore en raison du besoin qu'avait

la France de l'influence de la Prusse et de ses alliés dans la diète germanique, pour la ratification d'un traité où tous les droits de la Confédération avaient été violés.

Mais tandis que Bonaparte poursuivait, tant au dedans qu'au dehors, sa marche ambitieuse et dominatrice, Pitt, son clairvoyant rival, pénétrant ses vues beaucoup mieux que la plupart des ministres européens, ne lui donnait aucun relâche et attaquait jusqu'à ceux qui s'étaient unis à lui. Long-temps il avait tenté d'affaiblir la France, et y était parvenu en grande partie par la ruine de sa marine, de son commerce et de ses colonies. Saint-Domingue était livrée aux nègres, la Martinique conquise, ses comptoirs de l'Inde envahis; l'on osait à peine hasarder au loin des expéditions commerciales; la France, qui en 1789 avait possédé quatre-vingts vaisseaux de ligne, n'en comptait plus que trente-neuf, tandis que l'Angleterre, qui à la première époque en avait cent trente-cinq, pouvait, en 1801, faire prendre la mer à deux cent deux, sans compter nombre d'autres bâtimens armés. La marine britannique avait de plus enlevé aux Hollandais, forcément alliés de la France, le cap de Bonne-Espérance et Ceylan, la Trinité aux Espagnols, et elle occupait Minorque, l'île d'Elbe et Malte.

Le ministère anglais avait porté ses vues plus loin encore. Depuis long-temps il convoitait le commerce de l'Amérique méridionale, qu'un système de monopole colonial lui interdisait; une insurrection pouvait seule le lui procurer, et Pitt, qui en Europe semblait combattre l'esprit révolutionnaire, le favorisait sourdement dans l'Amérique espagnole, pour y assurer de nouveaux débouchés aux produits industriels de l'Angleterre. Le révolté Nariño avait cherché à porter le trouble dans ces contrées; pris et envoyé en Espagne, il s'était échappé de sa prison. Il crut que le gouvernement français seconderait ses projets; il n'en fut point écouté et se rendit à Londres, où il eut avec Pitt plusieurs conférences, dans lesquelles on arrêta le plan déjà conçu de donner l'indépendance à la terre ferme. A cet effet, le gouvernement anglais mit en usage tout ce qui pouvait le faire réussir, et, s'il échoua d'abord, c'est que la fidélité des sujets espagnols trompa long-temps l'espoir des brouillons à qui sir Thomas Picton, gouverneur de la Trinité, communiquait une dépêche du très honorable Henri Dundas, où se trouvaient ces paroles: « Quant à l'espoir que vous avez de relever « les esprits des personnes avec lesquelles vous « correspondez et qui portent les habitans à la

« résistance contre leur gouvernement, je n'ai « plus rien à vous dire, si ce n'est qu'ils peuvent « être certains (tant qu'ils seront dans cette dis- « position) de recevoir toute espèce de secours « de Sa Majesté Britannique en argent, armes « et munitions. »

Depuis la révolution du 18 brumaire, William Pitt redoublait d'activité dans ses combinaisons tant militaires que politiques ; il sentait qu'un nouveau développement de forces devenait indispensable depuis qu'il avait en tête un grand capitaine d'une activité dévorante, et qui, en raison de ses échecs maritimes, concentrerait tous les élémens de sa puissance militaire sur le continent ; qu'il fallait donc sauver le continent pour y conserver du crédit et une foule d'utiles consommateurs des produits manufacturés de l'Angleterre. Aussi, la diplomatie anglaise s'agita-t-elle de toutes parts par des négociations, soit patentes, soit secrètes, merveilleusement secondée dans ses vues, d'un côté par son envoyé Wickam, de l'autre par ses ministres accrédités près des grandes puissances ; et la marine britannique prit un immense et nouvel essor, tandis que le ministère s'efforçait d'agiter l'intérieur de la France, que Bonaparte cherchait à calmer ou à comprimer.

Pitt avait commencé, dès 1800, à embrasser

l'idée d'une restauration du trône des Bourbons, chose qui jusque là n'était nullement entrée dans ses vues. Le cabinet, dont il était l'ame, put, avec toutes les probabilités, être accusé d'avoir favorisé l'attentat de la machine infernale*, qui en France indigna tous les gens de bien, à quelque parti qu'ils appartinssent; et quoique l'histoire ne puisse offrir à cet égard des preuves matérielles, quoique le caractère connu des ministres anglais repoussât une telle inculpation, contre laquelle Fox lui-même se révolta, du moins est-il certain que Pitt ne cessait de faire jeter sur les côtes de la France les instigateurs des troubles qui l'agitaient, entretenait des relations avec eux, et ne dut point être totalement étranger aux diverses conjurations dont furent menacés alors le pouvoir ou la personne du premier consul, qui naturellement dut en être vivement irrité; aussi haïssait-il le ministre britannique de toute sa propre ambition, de toute sa vanité, de toute l'impuissance qu'il ressentait de l'abattre. Cette haine si vive, si constante, si injurieuse dans les propos, suffirait seule pour proclamer la supériorité de William Pitt, qui, le premier dans le ministère anglais, osa lutter contre un échec ministériel et

* 3 nivôse an VIII.

en triompha. Plus instruit dans les matières de commerce que les négocians les plus habiles, financier du premier ordre, orateur élégant, adroit, subtil et sévèrement logicien, doué de sang-froid et d'un imperturbable aplomb, il raillait avec noblesse et se montrait arrogant avec mesure, quoiqu'il fût loin de posséder la véhémence entraînante de Fox, dont les attaques néanmoins ne produisaient pas plus d'effet sur son impassibilité que l'éclat de la foudre dirigée contre un roc immobile. Connaissant la puérile irritation que causaient à Bonaparte ces traits piquans et personnels auxquels, pour son propre compte, il était fort indifférent, il ne les lui épargnait point tandis qu'il couvrait ceux du consul d'un froid mépris. Mais si dans son pays il fomentait contre la France une haine qui n'était pas dans son caractère d'homme, au-dessus des petitesses de l'esprit et du cœur, c'est qu'elle pouvait seule y combattre l'action de principes toujours séduisans pour les classes inférieures de la société. Il l'attisa donc sans cesse et de tout son pouvoir, pensant que ce qu'il n'eût pu demander à la raison populaire, sa politique l'obtiendrait des passions de la multitude.

Pitt voyait Bonaparte vainqueur de l'Autriche et dominateur de presque toute l'Allemagne; il

le voyait s'apprêter, conjointement avec la Russie, à diriger une formidable armée contre les établissemens anglais de l'Inde ; mais il comptait sur les troubles qui pourraient naître des prétentions particulières entre les deux alliés, et redoutait peu une expédition gigantesque que le moindre caprice de l'empereur Paul pouvait faire manquer. Il armait déjà contre la neutralité maritime du Nord et ne cessait de négocier avec les divers cabinets européens pour leur faire enfin comprendre la révolution française, ses vues, ses suites probables, ainsi que dès long-temps le célèbre Burke l'avait jugée, et qu'il la considérait lui-même. Ces suites de la révolution devenaient d'autant plus inquiétantes que, sans que son esprit fût changé, ce n'était plus contre une démocratie anarchique qu'il fallait combattre, mais contre un homme fort de son propre génie, de ses succès, de son audace, et dont l'ambition, armée de toutes les forces créées par cette révolution, les concentrait toutes dans l'unité de pensée et d'action ; puissance qui allait de proche en proche attaquer tous les trônes, tandis qu'elle jetterait les fondemens de celui que le premier consul voulait élever sur les débris de tous.

Mais les cabinets, plus effrayés des désastres qu'ils avaient essuyés que de ceux plus grands en-

core qui les menaçaient, entraînés par des peuples qui désiraient une paix que leur erreur leur faisait croire solide, devaient long-temps demeurer sourds à des prévisions qu'ils prenaient pour des prétextes propres à satisfaire les intérêts seuls de l'Angleterre. Il fallait sa constance, ses succès, du temps surtout, pour que de vaines terreurs fussent amorties; il fallait que l'expérience vînt prouver le peu de solidité d'une paix alors généralement louée, le peu d'avantages qu'on en retirerait, et que l'avenir se présentât enfin sans voile et dans toute son horreur, ce qui ne pouvait tarder. A cet égard l'allié le plus sûr de William Pitt, qui quittait alors le ministère pour livrer son pays à une paix expérimentale, c'était, sans aucun doute Bonaparte lui-même.

En effet, cet homme si extraordinaire, si brillant, mais si perfide dans ses actes, si faux dans sa politique, qui, né sur le trône, eût été peut-être le plus grand des monarques, portait dans ses relations avec l'étranger toutes les petites ruses utiles au succès de son ambition personnelle. Eminemment élevé par son génie, inconcevablement rabaissé par ses passions, superstitieusement adorateur de ses propres idées, insatiable dans ses vœux, inflexible dans ses volontés, sa conduite devait finir par repousser ceux que

ses promesses avaient séduits. L'Autriche, à la vérité, avait constamment trouvé en lui un vainqueur généreux, car elle n'en éprouvait pas tout le mal qu'elle eût dû en attendre ; mais ne servait-il point alors ses propres intérêts autant que son orgueil ? Cherchons à découvrir ses vues secrètes, en récapitulant ici les différens traités qu'il conclut avec la maison de Habsbourg.

Les articles secrets du traité de Campo-Formio eussent, aux dépens de la Bavière, indemnisé l'Autriche des pertes qu'elle avait éprouvées en Italie, comme elle l'était déjà, par la ville et le territoire italien de Venise, de celles faites sur la rive gauche du Rhin.

Par le traité que le comte de Saint-Julien signa le 27 juillet 1800, les indemnités (art. VI) qui lui avaient été promises en Allemagne devaient lui être données en Italie ; et comme les troupes autrichiennes (art. II) se seraient, en raison de ce traité, concentrées à Ancône, c'est probablement une partie des États pontificaux qui lui eût été cédée. Mais elle s'engageait (art. V) à ce qu'il ne pût être élevé de forteresse sur la rive droite du Rhin qu'à la distance de trois lieues, stipulation qui ouvrait l'Allemagne aux armées françaises, et plaçait l'Autriche elle-même dans la dépendance du premier consul.

Aussi, quoique par l'armistice signé du comte de Lehrbach le 20 septembre 1800 les forteresses de Philisbourg, Ulm et Ingolstadt n'eussent été remises à l'armée française qu'à titre de dépôt et pour garantie de la paix, ce qui supposait l'obligation de les restituer dans l'état où on les avait reçues, Moreau n'en fit pas moins raser leurs fortifications et vendre les matériaux qui en provenaient*, quoique Ingolstadt appartînt non à l'Autriche, mais à la Bavière; ce que le gouvernement français chercha à justifier dans le *Moniteur* du 11 novembre, en soutenant que la remise (en gage) constituait possession, et, par conséquent, droit d'en faire ce que l'on jugerait à propos.

On voit, par les deux traités ci-dessus rapportés, que la France avait, en les signant, trois objets en vue, également utiles à sa prépondérance politique. C'était 1° de détacher l'Autriche du corps germanique, en lui faisant violer les lois de l'Empire, et sacrifier à ses propres intérêts et à son salut les droits et la sécurité de ceux qu'elle eût dû protéger; 2° d'affaiblir la frontière occidentale de l'Allemagne, par la démolition des forteresses qui la défendent, et d'en agir de

* Voyez la pièce justificative A.

même en Italie pour placer l'Autriche dans son entière dépendance ; 3° de laisser cependant à la maison d'Habsbourg assez de force pour en imposer à la Prusse, tandis qu'elle en perdait comparativement à la France, ce qui permettrait à celle-ci de la lancer au besoin contre une puissance que pourtant elle nommait encore son alliée. Mais ce qui ajoutait aux inquiétudes du cabinet de Berlin et dévoilait entièrement les vues du premier consul, c'était le traité de Lunéville, qu'il est indispensable d'examiner ici pour être parfaitement au fait des choses que nous aurons plus tard à rapporter.

Par ce traité, *Sa Majesté l'Empereur stipulant tant en son nom* (art. I) *qu'en celui de l'Empire Germanique*, s'engageait *à faire donner par ledit Empire ratification en bonne et due forme de ce traité. L'Empereur et roi* (art. VI), *tant en son nom qu'en celui de l'Empire Germanique*, consentait *à ce que la République Française* possédât *en toute souveraineté et propriété les pays et domaines situés sur la rive gauche du Rhin*. C'était abandonner à l'ennemi ce que l'Autriche était obligée de défendre et n'avait aucun droit de lui livrer. Quant aux indemnités stipulées par l'art. VII du traité, il y était dit que *plusieurs princes se trouvant dépossédés*

en tout ou partie, c'était *à l'Empire à supporter les pertes résultant des stipulations du traité*, et qu'il était *convenu entre Sa Majesté et la République Française que l'empereur serait tenu de donner* à ces princes *un dédommagement pris dans le sein* de l'Empire, *d'après des bases qui seraient ultérieurement déterminées*, clauses qui devaient naturellement jeter dans le corps germanique des semences de divisions dont la France saurait bien se faire l'unique arbitre.

Enfin ce traité, qui rendait à l'Autriche presque tout ce qu'elle avait perdu, en la forçant à renoncer pour elle et les siens (art. V) à la Toscane et à la partie de l'Ile d'Elbe qui en dépendait, sauf indemnités en Allemagne en faveur du grand-duc, restituait bien à l'empereur et à l'Empire toutes les places occupées par la France sur la rive droite du Rhin, et qui selon la teneur du traité devaient leur être remises et demeurer *dans l'état où elles se trouveraient* (art. VI) *lors de l'évacuation;* ce qui supposait leur intacte conservation ; mais Moreau eut ordre d'en agir à cet égard comme il l'avait fait induement pour les places livrées en garantie d'une paix qui venait d'être signée, et il fit aussitôt démanteler toutes les forteresses, tous les châteaux, tous les points fortifiés, situés sur la rive droite du fleuve,

ce qui laissait la frontière allemande sans défense. Il en fut de même en Italie où l'on fit sauter toutes les fortifications qui couvraient les provinces rendues à l'Autriche, tandis qu'on ajoutait aux défenses artificielles de la France sur le Rhin, de la Cisalpine sur l'Adige, et qu'on démolissait aussi les places piémontaises opposées à la frontière de France. Quant aux *contributions et prestations de guerre*, d'autant plus considérables et rigoureusement perçues que le premier consul en accordait une part proportionnelle à ses généraux pour rachat du butin que personnellement ils eussent pu faire*, elles devaient (art. XVIII) cesser du *jour de l'échange des ratifications*, et l'évacuation (art. XIX) être effectuée *dix jours* après cet échange; cependant la Souabe et le Tyrol, déjà ruinés par la guerre, furent vivement pressurés encore, et Moreau ne se retira que lentement pour faire rentrer les sommes arbitrairement imposées, menaçant même les habitans, quoique la paix fût proclamée, de les livrer à des exécutions militaires.

* Moreau, dans une lettre au ministre de la guerre, avoue qu'il a frappé en 1800 pour 45,000,000 fr. de contributions, dont il a retenu 7,000,000, fr. pour des gratifications et secours aux états-majors, promettant de donner un état de ces sommes et de leur emploi.

Ce qu'il ne faut pas omettre ici c'est que l'article XI, qui laissait aux républiques batave, helvétique *, cisalpine et ligurienne, la *faculté d'adopter telle forme de gouvernement* qu'elles *jugeraient convenable*, portait que les deux parties contractantes garantissaient *mutuellement leur indépendance*; clause totalement illusoire, car la France pouvait supposer libre par ses formes, le gouvernement que dans la réalité elle leur imposerait par crainte ou séduction. La suite de ces mémoires prouvera que ces détails ne sont nullement oiseux, et que la Prusse ne devait considérer qu'avec inquiétude la tendance évidente de la politique consulaire.

Un décret de cour de l'empereur, du 21 février, porta le traité de paix de Lunéville à la connaissance de la diète germanique assemblée à Ratisbonne, selon les vœux exprimés par le cabinet de Berlin. Dans ce décret l'empereur s'excuse sur les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé, et sur les impérieuses exigences de la France, de s'être engagé à la paix au nom de l'Empire sans que celui-ci y eût consenti et rappelle à cette occasion l'exemple des anciennes conférences de Rastadt et de Baden, où l'em-

* Le nom de celle-ci est retranché dans quelques publications françaises.

pereur Charles VI stipula ainsi sauf la ratification de la diète; enfin, il fait vivement sentir l'urgence d'une prompte et pacifique délibération, dont dépend le salut de l'Allemagne, par la retraite des armées françaises.

Dans tous les pays et dans tous les âges, la masse du peuple ne vit jamais qu'au présent, et trop souvent il en est ainsi de ceux-là même qui les gouvernent. Les grands désastres d'ailleurs affaissent l'esprit, et font taire toute prévoyance devant le besoin de faire cesser un malaise actuel; aussi l'annonce de la paix de Lunéville produisit-elle une allégresse vive et générale. Dans les transports quelle fit éprouver on croyait voir succéder la plus brillante prospérité à l'oppression dont on avait souffert, et les espérances à cet égard n'avaient pas plus de bornes que les désirs toujours exagérés du vulgaire. Mais les princes allemands souffraient de l'obligation dans laquelle l'empereur romain germanique avait été de signer un traité qui compromettait le sort de l'Empire, sans délibération préalable de l'assemblée de Ratisbonne; ceux qui se trouvaient lésés dans leurs intérêts lui reprochaient amèrement d'avoir, en méconnaissant les lois de l'Empire et les droits de la diète, traité avec la France de l'abandon des possessions et des popula-

tions allemandes sur la rive gauche du Rhin, ce qui rendait cette transaction un véritable encan des peuples. Une chose plus pénible encore, c'était de sentir que les souverains dépossédés et autres se trouvaient entièrement sous la tutelle de l'empereur, et celui-ci sous la dépendance absolue de la France; que le premier consul, en forçant l'empereur à outrepasser ses pouvoirs légaux, avait réellement l'intention de le rendre suspect à son propre parti, et plus encore au parti contraire; de régner par la division qui en serait le résultat, et, en annulant de fait la puissance impériale, de décider seul à sa place dans la diète de Ratisbonne, ou même sans elle.

Bientôt la direction donnée à l'accomplissement de quelques articles du traité de Lunéville découvrit aux yeux les moins clairvoyans la fragilité des bases sur lesquelles reposait la Confédération Germanique, l'omnipotence que la France allait acquérir, et la nécessité où l'on serait de s'en rapporter définitivement à elle.

L'on avait dès long-temps prévu les déplacemens qu'exigeraient les indemnités promises sur la rive droite du Rhin aux princes séculiers dont le territoire était définitivement cédé à la France par l'article VII du traité de Lunéville; les travaux du congrès de Rastadt avaient familiarisé avec cette

idée ; mais le démembrement d'une portion considérable de l'Empire, pour compenser la cession du grand-duché de Toscane, dont l'article V dépouillait arbitrairement le légitime souverain, était une indemnité nouvelle et effrayante pour d'autres intérêts qui se voyaient menacés ou compromis. Il était évident que le but proposé ne pourrait être atteint qu'en s'emparant des principautés ecclésiastiques; aussi le traité de Lunéville fut-il principalement blâmé par les prélats qui les occupaient. Cependant le nombre de ceux-ci étant inférieur à celui des princes à qui la paix faisait envisager l'espoir de grands avantages, la délibération soumise à la diète de Ratisbonne amena pour résultat un décret solennel qui ratifiait les engagemens pris par l'empereur.

En effet le *conclusum* du collége des princes de l'Empire, du 6 mars 1801, portait: 1° *remerciemens* pour l'*achèvement de la pacification*; 2° vœu *de ratification absolue*; 3° demande que la conclusion fût le *plus tôt possible*, envoyée au *Gouvernement Français*; et au nom des trois colléges il fut arrêté par le *conclusum* de la diète générale de l'empire du 7 mars, que, vu l'*urgence des circonstances et la triste situation de l'Allemagne, la paix conclue par Sa Majesté Impériale serait ratifiée de la part de l'empereur et de l'Empire.* Mais

dans son propre vote, le roi de Prusse, tout en accédant à la ratification, y mettait ces deux réserves : 1° *Que des circonstances impérieuses ayant déterminé Sa Majesté Impériale à conclure la paix sans pleins pouvoirs, et à stipuler la ratification dans un terme insuffisant pour la délibération, il n'en résulterait pour l'avenir aucun préjudice pour les droits de l'Empire*; 2° *Que Sa Majesté, en consentant à la ratification pure et simple, se réservait, en qualité de membre de l'Empire, ses droits à la participation et coopération dans les résultats de cette paix, relatifs à la constitution de l'Empire, ainsi que dans les arrangemens ultérieurs*; précautions que les antécédens rendaient indispensables, qui contrarièrent la France et l'Autriche, et sur lesquelles Haugwitz eût passé condamnation, sans les vives réclamations de ses collègues.

Ce qui avait puissamment contribué à la promulgation de ce décret approbateur de la pacification de Lunéville, c'était l'accession de la Prusse. Le premier consul, aussitôt le traité conclu, s'était adressé au roi pour l'engager à user de son influence sur les Etats qui participaient aux mêmes délibérations que lui dans la diète de Ratisbonne, afin d'en obtenir cette ratification, et Frédéric-Guillaume III consentit d'autant plus volontiers à sa demande, que l'accord se-

cret qui venait d'avoir lieu entre l'empereur de Russie et le chef de la République Française rendait la paix plus nécessaire que jamais à la prospérité de la monarchie prussienne. En s'employant avec zèle et promptitude à la ratification du traité, on se délivrait du soin coûteux de maintenir la neutralité d'une grande partie de l'Allemagne et l'on pouvait raisonnablement se flatter d'obtenir plus facilement les indemnités promises pour la partie des provinces provisoirement cédées et situées au-delà du Rhin. Les autres princes réduits au sacrifice involontaire de leurs États se déterminèrent par de semblables espérances; ceux enfin qui avaient si long-temps contribué à alimenter la guerre désiraient également la paix, qui les affranchissait des contributions, exécutions et logemens militaires, ainsi que de la licence des troupes étrangères; tous s'empressèrent donc de concourir à la ratification du traité.

De toutes les puissances, celle qui semblait avoir le plus d'intérêt à sa conclusion, c'était l'Autriche, monarchie solide et puissante, à qui il ne fallait que quelques années de repos pour raviver ses forces momentanément abattues : vingt-six millions six cent mille habitans ; un revenu de cent quinze millions de florins, dont vingt-huit millions

seulement suffisaient à l'entretien d'une armée de trois cent mille hommes, y compris une cavalerie de cinquante mille ; cet ensemble présentait un l'tat très formidable encore. Dans ce gouvernement tout est immobilité, persévérance, soumission aux formes prescrites, de là le manque de grands succès militaires, sous l'influence du conseil aulique de guerre; mais de là, aussi, l'absence du découragement qui, d'ailleurs, n'est point dans le caractère autrichien. De plus, le prince régnant est adoré et le mérite par la bonté de son cœur, la noble simplicité de sa vie, sa loyauté, sa modération, sa douce humanité, son amour réel et connu pour son peuple. Toute sa confiance était acquise au comte de Colloredo, son ancien gouverneur, qu'il chérissait autant qu'il en était aimé, homme d'un noble caractère, mais que la faiblesse d'un âge avancé obligea de se faire aider par Thugut, dont l'adresse et l'activité prirent sur lui un ascendant funeste que celui-ci conserva même après être sorti du ministère ; car du fond de son exil, plus politique que réel, il parvint encore à faire chasser le fougueux comte de Lehrbach par qui il avait été remplacé et auquel il fit succéder le comte Louis de Cobentzl, personnage adroit, spirituel, aimable et séduisant, quoiqu'avec la plus effroyable figure. Élevé jadis avec M. de Tal-

leyrand, aussi fin que lui, moins paresseux, plus instruit que le diplomate français, plus rompu que lui aux affaires, connaissant mieux et les intérêts de l'Europe et ceux qui dirigent les cabinets, mais n'ayant pas devant lui et comme lui un glaive triomphateur chargé d'ouvrir de larges voies à ses négociations, Cobentzl, en dépit des talens qu'il possédait, ne pouvait rien sans l'avis de Collorédo, ce qui ralentissait la décision comme l'exécution des affaires, et ce ne fut que plus tard * qu'il parvint à donner plus d'ensemble et même d'activité au cabinet autrichien, en faisant créer un conseil de conférence composé de l'archiduc Charles, des comtes de Collorédo, Trautmansdorf, Kollowrath, et dont il faisait lui-même partie.

Pour en revenir à la diète de Ratisbonne et aux importantes affaires qui s'y traitèrent alors, ainsi qu'à l'empressement que l'Autriche mit à en obtenir la ratification du traité de Lunéville, nous dirons que l'empereur, auquel la journée d'Hohenlinden avait enlevé tout espoir d'agrandissement dans le cercle de Bavière, pressé par la nécessité de pourvoir le grand-duc son frère de nouveaux Etats, et désirant qu'ils fussent con-

* En 1802.

tigus à ses propres domaines, pour lier autant que possible le Tyrol à l'Autriche, s'était vu contraint à ne point insister, dans les conférences de Lunéville, sur le maintien des principautés ecclésiastiques de l'Allemagne. Le regret de perdre ces nombreux auxiliaires de l'autorité impériale était moins puissant sur le cabinet autrichien que la crainte de laisser plus long-temps exposées aux caprices de la fortune les provinces vénitiennes acquises par le traité de Campo-Formio. Ce qui autorisait une telle crainte, c'est que la république cisalpine avait formé le dessein de les insulter, dans le cas où la paix n'y aurait pas mis obstacle. Cette double considération fit donc hâter par l'Autriche la conclusion et la ratification du traité de Lunéville.

Le consentement unanime des trois ordres de la Confédération Germanique aux articles signés entre la France et l'Autriche semblait, par le décret solennel qui légalisait le traité de Lunéville, ne plus laisser à personne de prétexte pour se plaindre d'aucunes des conditions qui venaient d'être acceptées par tous; mais l'effet fut loin de répondre aux espérances qu'on en avait conçues. Ce traité, que la force des choses et non l'assentiment général fit subir et ratifier, renfermait des germes funestes d'animosité, de division, de

mésintelligence, qui ne tardèrent point à se développer, et la réalisation des clauses contenues dans le VII^me^ article, ci-dessus rapportées, devint pour l'Allemagne une véritable pomme de discorde. Il portait, comme nous l'avons dit, qu'en raison du sacrifice de tant de souverainetés comprises dans les provinces cédées à la France, il était conforme à l'équité que les princes, leurs légitimes possesseurs, en fussent tous pleinement dédommagés dans le sein même de l'Empire. Or, selon l'opinion généralement répandue, et en conformité des délibérations du congrès de Rastadt, il ne pouvait y avoir d'autre moyen de satisfaire à cet engagement que par la transmutation des souverainetés électives et temporaires en souverainetés héréditaires et permanentes, en faveur des princes séculiers à indemniser. Mais outre l'opposition indirecte et sourde de l'Autriche à une sécularisation qui lui enlevait des suffrages utiles à sa puissance; outre celle plus hautement manifestée qu'il était naturel de rencontrer chez les souverains ecclésiastiques ainsi menacés, l'on en vit naître une totalement inattendue, très honorable au caractère allemand, et qui fut sur le point d'apporter d'invincibles obstacles à ce qu'il y eût, parmi les membres de la diète, unanimité de suffrages pour

l'exécution de l'article le plus important du traité ; car se considérant, dans cette occasion, comme représentant la volonté du corps germanique, la délicate équité de quelques-uns répugnait à se constituer à la fois juges et parties dans leur propre cause. Puis, de la dissemblance et de l'inégalité des intérêts, parmi ceux auxquels toutes les décisions relatives aux indemnités étaient remises, il pouvait résulter qu'en rendant pleine justice aux uns on risquerait peut-être de devenir injuste envers les autres.

Il y a plus ; l'empereur alors, ou du moins son cabinet, était devenu l'objet d'une extrême défiance. Les vues secrètes qu'on lui supposait n'avaient peut-être d'autre fondement qu'une inquiétude vague, autorisée néanmoins par l'abandon des intérêts du corps germanique ; mais, posât-elle sur de solides bases, ces vues secrètes eussent été, sinon justifiées, du moins explicables par la situation critique dans laquelle des événemens désastreux l'avaient placé. Ce qui accrut encore cette défiance, ce fut l'offre qu'il fit, ou qui fut faite en son nom à plusieurs des princes dépossédés, de s'adresser isolément au premier consul et de leur donner à cet effet tous les pouvoirs nécessaires. Aussi, dans la crainte que le chef de l'Empire ne cherchât à les

égarer, ou ne fût mal disposé en faveur de leurs droits, quelques-uns des prétendans aux dédommagemens promis crurent avoir plus d'avantages à espérer en recourant à l'intervention du roi de Prusse. Dans ce conflit, les princes les plus menacés par l'abolition des souverainetés ecclésiastiques ne tentaient de leur côté qu'à gagner du temps, se flattant qu'il surviendrait des circonstances propres à rendre leur condition plus favorable, et il fut curieux de voir un prince protestant paraître s'intéresser bien plus à la non-sécularisation qu'un monarque catholique.

Pitt, qui avait jugé les conséquences d'un traité aussi hostile que ruineux, source de méfiances réciproques dans l'Allemagne entière, restée non moins malheureuse par des dissensions intestines qu'elle l'avait été par les fléaux d'une guerre étrangère, considérait de sa retraite ministérielle cet état de choses, avec cet esprit judicieusement observateur qui prévoit, attend et s'apprête à profiter; et, tout en applaudissant à une double attaque de pamphlets et d'intrigues contre le caractère irascible de Bonaparte, qu'il espérait entraîner dans de fausses démarches, il poussait par ses adhérens à des expéditions maritimes contre le commerce et les colonies de la France et celles de ses alliés, car ses projets étaient exé-

cutés par ses successeurs. Il appréciait avec sagacité la situation morale du continent, voyait dans les futurs contingens l'humiliation européenne s'accroître des déceptions de l'espérance, et de nobles sentimens germer dans le sein d'une prospérité prochaine, qui rendrait de la puissance au droit, et de l'énergie à la puissance.

Cependant le roi de Prusse, à qui il importait d'assurer à lui-même, ainsi qu'à ses alliés la prompte et paisible jouissance des avantages de la paix, avait prévu tous les obstacles qui retarderaient l'entière exécution des clauses du traité; mais ce monarque craignait qu'on rendît Bonaparte l'unique ou principal arbitre dans l'affaire des indemnités. Outre le souvenir de sa conduite haineuse à Campo-Formio, Frédéric-Guillaume avait eu, vers la fin du congrès de Lunéville, de nouveaux motifs de suspecter ses équitables dispositions envers la Prusse; car l'orgueil de la victoire donnant alors au premier consul l'assurance d'une paix glorieuse et prompte, non-seulement il avait rejeté avec dédain l'offre tardive du consentement et de la garantie du roi pour la cession à la France de ses portions de l'Allemagne situées sur la rive gauche du Rhin, mais il avait exprimé avec une outrageante fierté son refus d'entrer en arrangemens particuliers avec les

ministres prussiens, à l'effet de fixer les conditions relatives à l'indemnité promise pour la cession, réellement conditionnelle encore selon la teneur des traités, des provinces transrhénanes appartenant à cette puissance.

Dans ces circonstances, Frédéric-Guillaume crut pouvoir faire servir à ses desseins conservateurs les rapports intimes qui n'avaient cessé d'exister entre lui et l'empereur de Russie; il chercha à flatter l'orgueil de Paul en l'engageant à intervenir dans la fixation et le partage des indemnités comme protecteur de l'Empire. Mais il ne savait pas encore que cette affaire était déjà secrètement convenue entre le tzar et Bonaparte. Haugwitz, qui redoutait et ne voulait pas croire les plus éclairés de ses collègues, en fut déconcerté. La neutralité armée à laquelle la Prusse s'était prêtée, à la demande de la Russie et de la France, aurait dû cependant lui assurer l'appui de l'une et la faveur de l'autre; mais, comme la fermeture des bouches de l'Ems et du Weser nuisait peu au commerce anglais, aucune des deux puissances ne sut gré au cabinet prussien de s'être ainsi compromis; on le croyait, mais secrètement, d'accord avec le gouvernement britannique, et des avis secrets reçus de Paris et de Saint-Pétersbourg, très menaçans, quoique va-

gues encore, faisaient craindre que l'union de Paul avec le premier consul ne couvât contre la Prusse des intentions ruineuses, présages d'une rupture qui, quoique à regret, eût forcé le cabinet de Berlin à recourir, pour paralyser les efforts des Russes, à l'arme terrible, mais nécessaire, d'une insurrection polonaise.

Le roi avait eu beaucoup de peine à se livrer à de telles craintes; car Bonaparte, aidé de son astucieux ministre, faisait alternativement succéder l'aménité à l'insolence; et Duroc, dans son second voyage à Berlin, était parvenu à endormir toute prévoyance par les paroles les plus flatteuses. Il y fut cependant accueilli avec moins de confiance que lors de sa première mission. Au reste celle-ci ne paraissait qu'accidentelle; c'était à Saint-Pétersbourg qu'il se rendait; car à peine la paix de Lunéville eut-elle donné au premier consul la liberté de se livrer à son projet le plus cher, qu'il s'était empressé d'envoyer ce jeune officier en Russie pour y régler les derniers arrangemens relatifs à cette gigantesque expédition qui devait, dans son opinion, faire crouler la puissance anglaise; et Paul I^er^, qui ne devait fournir que dix mille Cosaques, en avait déjà désigné cinquante mille. Il y a plus : outre l'armée destinée à seconder les troupes françaises et qui

se rassemblait au midi de la Russie, une autre devait marcher sur Constantinople pour forcer les Turcs à retirer les leurs de l'Égypte et faire ainsi manquer l'expédition anglaise contre ces contrées; idées communiquées à Paul par Bonaparte, et dans lesquelles Duroc devait l'entretenir.

Cet agent politico-militaire était donc arrivé à Berlin dans le courant de mars 1801. Ce n'était pas sans motif qu'il avait été choisi; l'accueil qu'il reçut lors de sa première mission faisait espérer quelques succès de celle dont il était subsidiairement chargé. Aussi avait-il cherché, par de nouvelles promesses, à atténuer ce qu'eurent et de pénible ses précédentes négociations et de trop acerbe les notes diplomatiques qui les suivirent. Il fit et prodigua de séduisantes flagorneries pour engager le roi à user de son influence sur le corps germanique, afin d'obtenir de la diète de Ratisbonne la ratification du traité de Lunéville; car Bonaparte avait redouté l'opposition de la Prusse, que ses menaces tendaient à alarmer dans un moment où son appui lui devenait plus que jamais nécessaire. Duroc crut sans doute avoir puissamment influé sur les déterminations du roi de Prusse; mais une saine politique les eût nécessairement prévues, et nous avons ci-dessus exposé leurs véritables motifs.

Cependant un grand événement, totalement inattendu, allait tromper l'espoir auquel le premier consul se livrait alors et changer la direction de ses vues politiques et militaires. Ses vues cependant avaient-elles été aussi saines qu'il le croyait? Devait-on considérer le succès de l'expédition projetée comme certain? Et dans le cas même où rien n'eût mis obstacle aux triomphes de l'armée franco-russe, en fût-il résulté les avantages dont Bonaparte se flattait? Rapportons, à cet égard, ce que mandaient au ministre Hardenberg et son fidèle agent à Paris, et l'un des amis qu'il avait conservés en Angleterre où il résida long-temps. Commençons par la lettre française que voici : « J'ai, par le dernier courrier, « eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence la « rapide esquisse d'un plan de guerre contre les « Indes. Voici maintenant ce que, depuis lors, « j'ai recueilli sur un projet dont on fait mystère « et qui n'a pu être élaboré que dans un cerveau « malade. Le but en est le même que celui qui fit « entreprendre l'expédition d'Égypte. Mais là on « avait une solide base d'opérations et des moyens « plus faciles pour transporter une armée dans « les établissemens anglais; puis c'était une ar- « mée toute française ; ici c'est une armée com- « binée, ce qui enfanterait des divisions. D'ail-

« leurs les princes asiatiques consentiront-ils à « laisser traverser leurs États par des étrangers « de religion et de mœurs pour lesquels ils ont « une haine violente et héréditaire? L'on n'y a « seulement pas songé ! Comment encore trans- « porter avec l'armée l'immense et indispensable « bagage nécessaire à l'équipement, à l'arme- « ment, aux munitions, aux vivres, aux mar- « chandises de Paris qu'on veut offrir en présens « à ces souverains dont il faudrait emprunter le « territoire? Car en ce romantique projet on veut « même que l'expédition soit accompagnée d'ar- « tistes, de savans et d'ingénieurs chargés d'exa- « miner, de décrire et de lever les plans de tous « les lieux où l'on passerait, ce qui, certes, effa- « roucherait l'esprit inquiet des gouvernemens « orientaux. Enfin, si le Grand-Seigneur mettait « obstacle à l'exécution de ce projet, serait-il « prompt et facile à la Russie de l'y faire consen- « tir? Si l'Angleterre, unie alors aux Turcs, les « secondait, ne pourrait-elle pas enlever l'armée « française dans la Mer-Noire? Rien, en vérité, « de plus extravagant! Voilà cependant ce que la « haine a inspiré au génie, et le principal objet de « la mission de Duroc. »

Quant à l'autre lettre adressée de Londres au ministre, en voici la traduction d'après l'original

écrit en anglais : « . . . , Grace à l'activité de la di-
« plomatie anglaise, nous venons d'apprendre
« l'existence d'un accord secret entre l'empereur
« de Russie et Bonaparte. Le but de ces deux
« grands personnages est la conquête de nos ri-
« ches établissemens de l'Inde. Cette nouvelle,
« qui a promptement percé dans le commerce,
« y jette un trouble difficile à peindre. Comment
« pourrait-il n'en pas être ainsi? En effet, depuis
« la chute de l'empire de Mysore*, préparée par
« lord Cornwallis et victorieusement opérée par
« le comte de Mornington**, la vieille Angleterre
« est sans rivaux dans les Indes, surtout depuis
« la prise de Ceylan, et ses ennemis n'y ont plus
« un seul allié. D'où il résulte que si, avant cet
« heureux événement, la prospérité de ces belles
« contrées croissait chaque jour, elle doit pren-
« dre aujourd'hui un nouvel et rapide essor, aux
« fruits duquel il serait pénible d'avoir à renon-
« cer.

« Vous connaissez assez ce qu'est la Compagnie
« anglaise des Indes pour savoir combien d'inté-
« rêts se rattachent à la domination qu'elle exerce.
« Outre plus de deux cent mille personnes em-

* Le 4 mai 1799.

** Arthur Wellesley, depuis lord Wellington.

« ployées à son service, tant dans le civil que « dans le militaire, et dans les relations commer- « ciales, que de gens, dans nos colonies ou en « Angleterre, y tiennent encore par les émolu- « mens qu'ils en reçoivent, par les biens ou les « intérêts qui les lient à son existence, par les « spéculations qui, dans la métropole même, « résultent de sa prospérité*! Les établissemens « de l'Inde procurent encore à la mère-patrie « une féconde pépinière de marins habiles et in- « trépides, et communiquent ainsi à la nation « entière cette activité, cette vie qui accroît sa « puissance politique. L'alarme est donc presque « générale, surtout depuis qu'on a appris l'ordre « donné par l'empereur Paul, à trois frégates « russes, de prendre la mer au Kamtchatka et de « courir sus à notre commerce de la Chine. Mais,

* Les plus minces employés civils de la Compagnie n'ont pas moins de 200 livres sterling d'appointemens; un grand nombre touche deux, trois, quatre ou cinq mille livres. Le gouverneur général, ceux de Madras, Bombay, reçoivent jusqu'à 16 et 12,000 livres sterling; un capitaine 500 livres sterling; un colonel près de 2,000; outre les bénéfices immenses que ces agens civils et militaires font encore dans les diverses stations qu'ils régissent ou défendent et qu'ils viennent manger dans leur patrie, où leur richesse consommatrice devient l'aliment de l'industrie, et par le travail, la ressource du pauvre.

« en dépit de ces craintes devenues populaires, « le gouvernement semble calme, soit qu'il doute « que ce projet menaçant s'effectue, soit qu'il « compte sur sa non-réussite. Il vient même de « dégarnir nos possessions indiennes, en ordon- « nant l'envoi, contre l'armée française d'Egypte, « d'une partie des troupes qui les défendent. Au « reste, quelles que soient ou les vues du mi- « nistère britannique, ou les motifs de sa sécu- « rité, passons ici à l'examen du projet actuel de « Bonaparte.

« Le premier consul ne se ferait-il pas illusion « sur les avantages à recueillir d'une expédition « contre notre vaste empire de l'Inde? La terreur « de l'Angleterre, à cet égard, n'est-elle pas exa- « gérée? Ce que celle-ci ne sent peut-être point « assez et ce que celui-là semble ignorer entiè- « rement, c'est que la possession, même paisible « de l'Inde, sans le commerce que notre supé- « riorité industrielle, nos immenses capitaux, « notre invincible armée navale donnent à nous « seuls les moyens de faire fructifier, deviendrait « nulle pour qui ne posséderait pas de tels avan- « tages; c'est qu'avant de la reconquérir, notre « commerce, sans rival possible, nous rendrait « déjà, en quelque sorte, ce que nous aurions « momentanément perdu, grace à l'inexpugnable

« Ceylan, seul lieu où des vaisseaux de guerre « puissent hiverner, et propre tant à favoriser « un commerce interlope qu'à ruiner celui que « nos ennemis voudraient établir. Les espérances « des uns, les craintes des autres sont donc éga- « lement illusoires ou erronées.

« Nos ennemis, d'ailleurs, ont-ils bien appré- « cié la richesse de l'Angleterre, ses bases, ses « résultats, ce qu'elle lui permet d'exécuter? Sa- « vent-ils que quelques millions d'hommes, pro- « duisant plus qu'ils ne consomment, l'emporte- « ront toujours sur un nombre décuple qui con- « somment plus qu'ils ne produisent? Voilà ce qui « fait que la guerre, durant laquelle nous versons « presque seuls en Europe les denrées des deux « Indes, et qui est une cause de ruine pour les « autres peuples, nous est plus utile que l'état « de paix. Voilà ce qui fait que les subsides payés « par nous aux ennemis de nos ennemis rentrent « chez nous par les bénéfices de ces exportations « qui donnent un surcroît d'activité à notre in- « dustrie, et cette industrie des encouragemens « à notre agriculture. En effet, que livrons-nous « en subsides à nos alliés? Notre crédit, c'est-à- « dire des lettres de change; et leur abondance « sur le continent, mais non pas leur discrédit, « en faisant baisser la valeur, les porteurs de ces

« papiers ont un puissant intérêt à les réaliser « chez nous au pair par l'enlèvement de nos mar- « chandises, dont l'exportation constante et ra- « pide tue l'industrie étrangère et favorise la nô- « tre. Aussi voit-on chez nous, d'années en an- « nées, les villes se peupler, les manufactures se « multiplier, les capitaux s'accroître ; aussi le « gouvernement, qui n'empruntait en 1798 qu'à « six pour cent, trouva-t-il en 1799 une foule de « prêteurs au taux de cinq pour cent, et en 1800 à « quatre et demi ; effet combiné de la prospérité « commerciale britannique toujours croissante « et de celle rétrograde du continent européen. « Puis le négociant anglais sait mieux que tous « les autres que la probité est un inépuisable « fonds dans un commerce qu'il fait avec d'autant « plus de sécurité que son gouvernement a su « très habilement profiter des circonstances ac- « tuelles pour s'assurer de tous les débouchés « lointains et de toutes les stations prochaines « qui l'alimentent et le protégent.

« Retournons maintenant aux Indes. Là, par « l'effet du laps de temps et en raison des révo- « lutions successives opérées dans le commerce, « les habitudes et les besoins de ces contrées, « où le goût des marchandises anglaises a pris fa- « veur, et les intérêts qui s'y rattachent ont con-

« sidérablement changé de nature. Ce n'est pas « comme sujets, mais comme producteurs et « consommateurs que les peuples de l'Inde con- « tribuent à la richesse de l'Angleterre. Les re- « venus que la Compagnie en retire ne montent « guère qu'à dix-huit millions sterlings, et les « frais d'administration et de défense à dix-sept, « auxquels il faut en ajouter deux encore pour « l'intérêt de la dette et l'entretien des comptoirs, « ce qui offre un déficit d'un million dans la ba- « lance des recettes et dépenses. A la vérité, la « plus grande partie de ces dépenses tourne au « profit de sujets britanniques, mais ce déficit « porte sur les bénéfices du commerce dont, « sans lui, la réalisation doublerait. Rappelons- « nous, à cette occasion, qu'on avait cru l'An- « gleterre ruinée, lors de l'émancipation de ses « colonies continentales américaines, et qu'un « commerce libre avec elles lui est plus avanta- « geux aujourd'hui que ne le fut celui qu'elle « faisait sous l'empire d'un monopole oppressif, « et cela sans être chargée comme alors du soin « coûteux de les défendre.

« Considérons enfin les Indes britanniques « sous des rapports militaires et politiques. Nous « demanderons d'abord si la conquête en serait « aussi facile qu'on semble le croire. L'armée

« franco-russe n'y arriverait, supposé même « qu'elle y parvint, que très considérablement « affaiblie par une longue et pénible marche, « par les maladies qui en résulteraient, par la « nécessité de former des dépôts et de laisser des « troupes pour les garder ainsi que pour protéger « ses convois. Ses bagages devraient être immen- « ses ou seraient insuffisans; ses munitions de « tous genres seraient bientôt épuisées sans qu'on « puisse concevoir les moyens qu'elle aurait de « les renouveler, soit dans les pays qu'elle traver- « serait, soit dans celui qu'elle prétendrait attein- « dre. Que trouverait-elle au terme de sa course? « Trente mille hommes de troupes anglaises bien « armés, bien vêtus, bien nourris et déjà accli- « matés, cent quatre-vingt mille Indiens enrégi- « mentés, en grande partie disciplinés à l'euro- « péenne et commandés par des officiers anglais, « des villes fortifiées et bien approvisionnées en « tous genres. Tant d'obstacles sont-ils faciles à « surmonter?

« Supposons cependant que, contre toute vrai- « semblance, l'empire indien britannique pour- « rait tomber sous le joug des Franco-Russes; « que deviendrait-il? Libre? Mais notre activité « commerciale nous le rendrait alors! Colonie « russe? Vu l'indigence industrielle du Mosco-

« vite, les bénéfices en seraient encore pour nous « et non pour la France! Propriété française? « Elle serait précaire, sans avantages, bloquée à « l'instant, probablement bientôt perdue! Puis « le tzar, aussi irascible que son nouvel ami est « ambitieux, le permettrait-il? Ceci est plus sé- « rieux encore que Malte et Ancône! Enfin, ne « pourrait-il pas advenir qu'un troisième voleur « trompât l'espoir des deux premiers? car le ré- « publicanisme à la française couve un violent « amour de domination, et un général, indépen- « dant par la nature de sa position, jeté à six « mille lieues de son maître, ne concevrait-il pas « la très flatteuse idée de s'assurer, dans l'Inde, « la haute fortune vers laquelle Bonaparte mar- « che évidemment dans sa patrie? Ne se place- « rait-il pas naturellement alors sous la protec- « tion de l'Angleterre dont il favoriserait le com- « merce?

« Mais tout ceci ne repose que sur des hypo- « thèses absurdes. L'expédition dont on nous « menace ne pouvait être enfantée que par l'ima- « gination la plus déréglée, par l'imprévoyance « la plus inconcevable; la réussite est impossible « et son succès même deviendrait désastreux « pour ses auteurs. Aussi, toutes réflexions faites, « si je conçois à merveille les vives terreurs de

« l'intérêt privé concentré dans le cercle étroit « de ses vues prochaines, et dont la cupidité « alarmée rêve des pertes actuelles ou imaginai- « res, je conçois aussi pourtant la sécurité pré- « sente du ministère anglais, que rien ne distrait « de ses vues hostiles au moment où il s'apprête « à frapper vigoureusement ses deux principaux « ennemis dans la Baltique et la Méditerranée. « Puissiez-vous échapper vous-même à la ven- « geance du lion britannique ! »

Tout en se leurrant de cette gigantesque et fallacieuse idée, Bonaparte ne négligeait aucun des moyens de marcher vers le pouvoir suprême qu'il exerçait déjà de fait, mais sous un titre modeste encore, et qui ne satisfaisait point son orgueil ; il se livrait, pour y parvenir, à une continuelle alternative de ruse et d'audace. Persuadé avec raison que pour devenir maître chez les autres on doit commencer par l'être chez soi, il portait alors ses regards sur la Russie où se préparait déjà une grande et importante catastrophe, dont nous allons exposer les détails d'après une foule de lettres plus ou moins officielles.

Rostopchine, dupe d'une intrigante aussi fausse que lui et qu'il croyait sa dupe, l'avait secondée près de l'empereur en la présentant à ce prince

comme un espion de Bonaparte qui, à la légèreté naturelle à son sexe, pourra, sans le vouloir, dévoiler les secrètes pensées de cet homme devenu si prodigieusement important; ne la regardant, disait-il, que comme une vile créature dont il avait besoin et dit il saurait facilement se défaire; propos qui acquit son double jeu. Par elle il avait insinué dans l'esprit de son maître, déjà séduit par la comédienne Chevalier, autre espion des Tuileries, que le premier consul professait pour lui la plus vive admiration; qu'il le plaignait sincèrement de s'être laissé outrageusement tromper par le machiavélisme anglais, et brûlait du désir de le venger; que d'intimes relations entre la France et la Russie accroîtraient la prospérité de cet empire, sans que Paul eût à craindre aucune menée révolutionnaire de la part d'un homme dont l'intérêt et la volonté étaient d'écraser la révolution, ce à quoi l'on voyait clairement qu'il travaillait sans relâche. Une correspondance active et mutuelle s'était établie entre Bonaparte et l'empereur à qui l'on faisait passer tous les pamphlets ou articles injurieux de journaux publiés en Angleterre contre l'irascible monarque, et même des pièces secrètes, vraies ou supposées, où il était insulté par ceux-là même qui le com-

blaient éloges, avant qu'il eût imprimé à sa politiquune direction nouvelle.

Aidé ces deux intrigantes, et appuyé du crédit dKoutaizoff, Rostopchine était parvenu à se défre du comte Panin, dont les vues droites etlutaires contrariaient les siennes ; de quelques inistres étrangers, dont la politique était anti-hçaise ; du vicomte de Caraman que Paul, d'abrd, avait bien accueilli en qualité d'ambassadur de celui qu'il reconnaissait comme roi de Frace ; enfin le tzar, pour plaire à son nouvel ami poussa la barbarie jusqu'à chasser brutalemendde ses États celui qu'il nommait son *ami malheuux*, ordre qui, par un raffinement de méchancté ministérielle, fut signifié au pa tendant le 2 janvier, au huitième anniversaire du supplice e Louis XVI.

Ce fut alor que, sur une lettre adressée à la reine de Prusse par madame la duchesse d'Angoulême, et crite sous le nom de comtesse de la Meilleraie, es nobles exilés obtinrent un asile à Varsovie, cloix sur lequel influa le conseiller de cabinet Beyme, dont le beau-frère Meyer gouvernait alors au nom du roi l'ancienne capitale de la Pologne.

Mais le principal auteur de tant de viles actions devait bientôt lui-même devenir la victime de

ces sales intrigantes qui devinaient ses intentions à leur égard; et, d'accord avec le général Phonder-Pahlen, qui désirait écarter le comte, profitant d'un de ces caprices auxquels Paul était sujet, elles parvinrent à faire exiler Rostopchine, au moment même où une conjuration, que ces femmes ignoraient, était déjà secrètement ourdie contre le tzar. Rostopchine n'en était pas plus instruit qu'elles, car les conjurés d'un ordre élevé sont discrets; tous savaient combien le comte entretenait d'espions, et que, s'il avait pénétré leur projet, soit par dévouement, soit par intérêt, cet homme eût défendu son maître. La place de directeur général des postes lui eût donné le moyen de le soustraire au poignard, en l'enlevant et le conduisant à Moscou, où il eût été favorablement accueilli par le peuple. Tel est du moins le projet dont il se vanta après l'événement.

Le baron de Krudner, ministre de Russie à Berlin, venait de recevoir de l'empereur Paul, en date du 11 (23) mars, une dépêche d'un style impérieux et violent, où ce prince lui ordonnait de presser vivement le gouvernement prussien de se hâter d'occuper l'électorat de Hanovre. Tandis que des mouvemens de troupes russes rendaient inquiétante la position où l'on se

trouvait, et que Duroc s'apprêtait à partir pour Saint-Pétersbourg, l'on apprit inopinément la mort du tzar, frappé subitement, disait-on, dans la nuit du 11 au 12 mars, d'une attaque d'*apoplexie**, et la promesse que le nouvel empereur faisait *de gouverner selon le cœur de Catherine-la-Grande*. Mais Zoubow, arrivé bientôt comme ministre du jeune empereur, fut loin de cacher le crime auquel lui-même avait pris part, et quoiqu'on eût peu à se louer du prince récemment assassiné, dont les caprices fatiguaient les puissances du Nord avec autant d'activité dans un sens que précédemment il l'avait fait dans un sens tout opposé**, cette horrible nouvelle ne fut reçue à Berlin qu'avec une indignation profonde, qui s'accrut encore de la légèreté approbative avec laquelle Zoubow en parla.

L'événement en lui-même était d'une si haute importance pour la totalité des États européens, pour ceux surtout engagés dans la neutralité armée, et principalement pour la Prusse, qui échappait aux effets de l'accord secret conclu pour sa ruine entre Paul et Bonaparte, que le cabinet de Berlin devait, par tous les moyens

* Proclamation du 12 (24) mars.

** Voyez la pièce justificative B.

possibles, se faire exactement instruire des détails et des résultats probables d'un attentat qui allait changer toutes les directions de sa politique nationale et étrangère, sans s'arrêter aux vaines clameurs qui, en France, faisaient attribuer ce crime au cabinet anglais, parce qu'il semblait lui être éminemment utile; méthode assez générale, mais très fausse, de juger les gouvernemens et les hommes. Résumons donc à cet égard une foule de rapports officiels publics et secrets.

Paul Pétrowitch, spirituel, loyal, généreux, instruit sans être éclairé, parce que les passions ne peuvent jamais l'être, avait, dans les premiers jours de son règne, effacé les craintes que son avénement inspirait. C'était avec une joie délirante qu'il avait appris par une lettre conservée du comte Orloff que sa mère n'avait point trempé dans le meurtre de son époux. Indulgent même pour les assassins de son père, qu'il eût jetés au bourreau dans le premier moment, il suffit que mademoiselle Nelidoff lui fît observer que, maîtres alors de sa vie, ils l'avaient respectée; ce seul mot calma sa fureur. Enfin la liberté rendue aux Polonais indignement traînés en Sibérie, son empressement à aller lui-même ouvrir la prison du brave Kosciusko, mille autres traits

d'une noble et franche bienfaisance, rassurèrent d'abord les esprits inquiets. Mais ces douces impressions durèrent peu; car voulant le bien, et ne sachant pas le faire, dès que le prince trompé dans ses vues rencontrait des obstacles à ses brusques volontés, la violence de son caractère le portait à injurier, outrager, frapper même quelquefois ceux qu'il venait de favoriser sans mesure. Ses soupçons irréfléchis lui semblaient des révélations de crimes, et tout, jusqu'au rôle de ministre étranger, était devenu dans sa cour un véritable enfer.

Ce qui donnait surtout à Paul I^er^ de ces mouvements vifs et instantanés qu'on eût facilement pris pour des accès de folie, c'était sa haine pour les principes et les effets de la révolution française, dont il croyait se garantir en exigeant ces respects de commande qui fatiguaient le public sans servir l'autorité. Il poussait ses exigences tracassières jusqu'à la puérilité; la forme des vêtements, l'heure du repos, étaient prescrites sous peine d'emprisonnement ou d'exil. Outre les investigations de la chancellerie secrète, œuvre inquisitorial d'Alexis Mikhaïlovitz, des espions se répandaient partout, dans les salons même, et y interprétaient jusqu'au silence; l'on ne pouvait plus paraître aimer celui que le tsar

semblait haïr, et le prince le plus sensible, le plus noble, le plus aimable de tous, devint le plus abhorré, et, par cela même, le plus infortuné des souverains.

On fuyait sa présence, on fuyait Pétersbourg quand on en avait le pouvoir ou le loisir; les maisons y baissèrent de prix, car l'on frémissait d'habiter à la portée de celui qui offrait aux imaginations offensées tout le jacobinisme concentré dans le pouvoir autocratique. Redouté de tous, ce monarque redoutait tout, femme, enfans, ministres, courtisans, et le souvenir de sa mère lui rendait suspecte jusqu'à son adorable épouse. Aussi, à peine logé au palais Saint-Michel, qu'il venait de faire bâtir et d'entourer d'un simulacre de fortifications, s'empressa-t-il de murer toute communication entre son appartement et celui de l'impératrice, ce qui rendit plus facile l'assassinat qu'on méditait.

L'homme qui le premier conçut et conseilla ce projet fut ce Ribas, aventurier italien, qui, avec une si perfide adresse, avait livré au comte Orloff la princesse Tarakanoff, fille de l'impératrice Elisabeth Petrowna et du comte Rasomowski, infortunée renfermée dans les casemates de la citadelle de Saint-Pétersbourg, où elle périt noyée, lors de la terrible inondation de 1777, année de

la naissance d'Alexandre Ier; mais celui qui devait faire exécuter ce terrible forfait, déjà prédit avant que Paul montât sur le trône par les auteurs du Voyage de deux Français au Nord *, était un gentilhomme courlandais nommé Phon-der-Pahlen, qui, né sans fortune, s'était attaché au favori Zoubow, et dut à son crédit le gouvernement des provinces allemandes, où son esprit le fit plaire et sa justice estimer. Paul, qui l'avait connu et apprécié lors de son passage à Riga, l'appela près de lui dès qu'il fut monté sur le trône et le fit gouverneur de Saint-Pétersbourg; place de confiance dont les immenses attributions fatiguèrent Pahlen, car au poids accablant des détails militaires dont l'empereur exigeait que le gouverneur s'occupât, se joignait la nécessité de lui transmettre journellement les notions les plus minutieuses sur les opinions, les actes, les propos, les pensées même des habitans de la capitale.

Pahlen avait été comblé de biens et de faveurs par le tzar, mais il savait qu'un rien pouvait le faire passer d'une existence brillante dans un rigoureux exil; que la moindre négligence, vraie ou supposée, le plus léger caprice du maître, lui

* Le comte Fortia de Piles et le chevalier de Bolgelia.

raviraient peut-être rang, fortune et liberté! Il voyait l'État, malgré ses incalculables richesses naturelles, dépérir avec rapidité dans sa prospérité territoriale, industrielle et commerciale, tant par les prodigalités inconsidérées du souverain que par sa querelle avec la Grande-Bretagne, et il songeait avec effroi qu'une guerre lointaine, dont le secret n'avait pas été soigneusement gardé, allait tarir les dernières ressources de l'empire. Il craignait aussi une lutte sanglante contre la Prusse et les effets qui pourraient en résulter, soit du côté de la Pologne, soit de celui de la Courlande, où il avait obtenu des propriétés considérables; tout lui démontrait d'ailleurs que la crainte et la haine fermentaient dans les cœurs de la plupart des gens qui en Russie sont tout et possèdent tout.

A l'exception de Bonaparte, ceux qui gouvernaient les différens États européens regardaient alors la Russie comme momentanément ruinée et bientôt impuissante; voilà ce qui rassurait le cabinet de Saint-James sur les menaces et les projets du tzar, dont il voyait la chute prochaine, sans concevoir cependant comment serait abattu un souverain que le peuple et les soldats regardaient comme un être sacré.

Pahlen commença par aviser aux moyens de

rappeler l'exilé Zoubow, comptant sur son crédit dans les gardes doublement mécontentes et des fatigues dont on les accablait et de l'introduction dans leurs rangs de cette foule d'aventuriers que Paul, grand-duc, avait recueillis à sa résidence de Gatchina. A cet effet, il conseilla au prince Platon * de solliciter la main de l'une des filles du valet de chambre Koutaitzoff qui, fier de cette demande, obtint le retour de celui dont l'influence sur les mécontens devait être si fatale à son maître. Pahlen conduisait tout, mais secrètement, car il ne pouvait hautement agir, et les Zoubow se chargèrent de recruter les conjurés. Bientôt les Ouvaroff, Argamakoff, Scaretine, Mouravieff, Ivacheff, Poltaraski, Tatarinoff et vingt autres plus ou moins connus, devinrent leurs complices; l'impunité des assassins de Pierre III les rassurait; la haute fortune de ceux-ci stimulait leur ambition; des idées prétendues patriotiques les absolvaient dans leur for intérieur, mais il fallait un chef homme de tête et d'exécution. On jeta donc les yeux sur Benigsen, haï de Paul par la raison même qui le lui avait d'abord fait aimer, c'est-à-dire parce qu'il était né sujet du roi d'Angleterre; bon officier d'ailleurs, mais homme mé-

* L'aîné des Zoubow.

content, et prêt à quitter la Russie. Il n'aurait point été entraîné à ce crime par les Zoubow qu'il n'estimait pas plus qu'il n'en était aimé; il céda cependant aux vœux de Pahlen et à ceux des autres conjurés.

Il fallait s'assurer du tzarevitch Alexandre, mais en lui cachant les moyens et les résultats du complot. La chose n'était pas facile, tant il était religieusement pénétré des devoirs imposés par la soumission filiale. Ses intérêts ne purent l'ébranler, et l'on n'y parvint enfin qu'avec peine, en lui exagérant les malheurs de son pays et les dangers personnels que courait sa vertueuse mère. Il céda donc, mais à condition que la vie de son père serait respectée. Cependant la conspiration devenait si publique que Paul conçut quelques soupçons, en parla à Pahlen qui avoua en faire partie pour connaître les coupables et assurer le salut de son maître, à qui il demanda en conséquence le droit d'entrer chez lui à toute heure du jour ou de la nuit. Un avis du procureur général Abalianinoff inspira bientôt au prince de nouveaux soupçons qui le décidèrent à appeler près de lui le général Aratcheieff, alors dans ses terres, homme sur la fidélité duquel il croyait pouvoir compter; mais ce message intercepté hâta la catastrophe; un faux frère néanmoins est près

de faire manquer le complot ; le prince Mechcherski, personnage vil et solennement taré, soit remords, peur ou cupidité, écrit à Paul pour lui dénoncer la conjuration et ceux qui en font partie, remet sa lettre à Kontaitzoff qui, appelé à la table de l'empereur, l'oublie dans l'habit qu'il vient de quitter, veut rentrer chez lui pour la prendre ; mais, appelé de nouveau, craint l'irritation d'un maître arbitre de sa fortune, néglige donc l'importante épître dont il ignore le contenu et le sort du monarque est décidé !

La nuit arrive, Paul est seul ; ses assassins pénètrent dans ses appartements par un escalier dérobé, tandis que Pahlen, à la tête d'un fort détachement des gardes, demeure dans le jardin pour massacrer ses complices, si leur coup est manqué, et paraître ainsi le sauveur du tsar ; mais les deux hussards placés à la porte de celui-ci sont tués à leurs postes ; Paul effrayé veut fuir chez l'impératrice ; le mur que son injuste défiance a fait construire l'arrête et il se cache sous des draperies. *Il est sauvé*, s'écrient les assassins. Non, le voilà, dit Bennigsen ; *point de faiblesse ou je vous fais massacrer tous !* Ne détaillons point ici cette scène d'horreur, où, à la vue d'Ouvaroff, que son uniforme lui fait prendre pour celui de sa fille qu'il chérit le plus, ce

tendre et malheureux père laisse échapper ces dernières et douloureuses paroles : *Il vous aussi, monseigneur Constantin!* puis tombe sans connaissance. Un chirurgien anglais, qui avait empêché l'impératrice de voler au secours de son époux, est appelé, et il porte le dernier coup à l'empereur en lui coupant les artères.

Alexandre Paulowitch attendait dans la cour du palais Saint-Michel l'acte signé d'abdication qu'il croyait avoir été présenté à l'empereur; mais dès que le meurtre fut consommé, les quatre personnes qui l'entouraient, et que leur noble existence actuelle nous empêche de nommer ici, le proclamèrent. *Laissez-moi*, dit-il, *je veux voir mon père.* On lui apprend le sort de ce prince; il pleure alors, il s'arrache les cheveux; on l'entraîne cependant au palais d'hiver, où, dans la nuit même, il reçoit le serment de fidélité de la cour, des ministres et du sénat.

Sa mère, dans le premier élan de sa vertueuse douleur, veut se précipiter aux pieds de son fils et lui demander vengeance contre les coupables; mademoiselle Nélidoff, qui avait déjà sauvé les assassins de Pierre III, la retient en lui montrant les conjurés maîtres de tout, capables de tout, et se vantant de leurs crimes aux applaudissements de tous. Elle se contente donc de verser en secret

de généreuses larmes sur le sort de celui qui pourtant ne l'avait pas rendue heureuse.

Ces détails authentiques sont puisés dans une correspondance ministérielle, dont l'énorme volume prouve à quel point la cour de Prusse tenait à être parfaitement instruite des événemens auxquels, sous tous les rapports, se rattachaient pour elle de si puissans intérêts présens et à venir. Aussi, allons-nous extraire de cette même correspondance quelques fragmens de la lettre suivante, écrite de Saint-Pétersbourg. « ..... Le « crime qui, dans la nuit du 23 au 24 a frappé « un prince âgé seulement de quarante-six ans, « et d'une constitution, d'une tempérance qui « semblaient lui présager de longs jours, vous a « promptement été annoncé par des courriers qui « ont dû vous faire connaître la joie que cet évé- « nement produisait ici dans une grande partie de « la haute société. Quant à moi qui, à la vérité, « soupçonnais quelque chose, mais ne savais rien « avec précision, tant les conspirateurs d'un cer- « tain ordre sont discrets et réservés, et portent « dans leurs forfaits mêmes toute la loyauté exigée « par un délicat honneur, je soupai le 23 chez « le prince Beloselski et ne fus pas peu étonné « d'entendre le chambellan Zagraski dire, en « tirant sa montre : *Le grand empereur n'est*

« *pas dans ce moment fort à son aise.* J'allais le « questionner, mais le silence général et lugu- « bre qui succéda à ce singulier propos me retint. « On se sépara spontanément ; je rentrai chez moi, « et n'appris qu'au jour les crimes de la nuit. « Quel subit et prestigieux changement dans cette « superbe cité ! Toutes les figures s'épanouissent ; « la plus vive exaltation accueille le jeune souve- « rain ; personne n'est puni : Pahlen seul est éloi- « gné, mais uniquement pour avoir insulté à la « douleur, à la personne de l'impératrice-mère. « Quant à Benigsen, il rentre au service ; Ouva- « roff, si bête, mais si franc, et qui croit n'a- « voir rien fait que de bien, demeure l'aide- « de-camp de son nouveau souverain ; Mouravioff, « ancien cavalier du grand-duc Constantin, de- « vient le secrétaire intime d'Alexandre, et l'on « envoie à Berlin l'un des Zoubow ; car le tzar, « affligé, abattu, et craintif encore, ne croit pas « pouvoir éloigner de lui ceux dont le crime lui « fait horreur, d'autant que nombre de jeunes « gens rêvent déjà une révolution qu'ils croiraient « facilement douce et prospère, entre autres le « jeune comte Strogonoff, élève d'un jacobin « français nommé *Romme*, et admirateur de *Mi- « rabeau.* Il se vante d'avoir écrit à N..... retiré « en Angleterre: *Arrivez mon ami, le tyran est*

« *mort, nous allons avoir une constitution.* En vé-
« rité, il semble que tout le monde était dans cette
« conjuration, ceux même qui n'en avaient pas
« la moindre idée, et ce sont les seuls qui réus-
« sissent. Mais ces gens-là extravaguent, ils ont
« tué le prince et non l'autorité : les troupes sont
« aveuglément soumises au tzar, les vieux Russes
« ne veulent point de changement dans l'État, et
« le peuple, étranger à tout ce qui s'est fait,
« pleure sincèrement celui qui aimait sincère-
« ment la justice et cherchait à l'en faire jouir ; qui
« détestait les fripons dont il est opprimé ; qui
« forçait les grands à payer leurs dettes, et qui
« persécutait ceux qui sont au-dessus de lui, ce
« qui est et sera toujours pour lui un motif de
« consolation dans son infériorité sociale.

« On parlera long-temps des disparates de
« l'empereur Paul dans sa conduite habituelle, de
« son instantanéité dans ses relations politiques,
« de son irréflexion dans les actes administratifs,
« de l'égal embarras que ses caprices causaient à
« ses amis et à ses ennemis. Quant à moi, j'aime-
« rais à noter le bien qu'il tenta de faire et celui
« même qu'il fit. Par exemple, son ukase sur l'hé-
« rédité de la couronne, rédigé comme tzarevitch*

* Le 4 janvier 1788.

« et confirmé à son couronnement *, est un acte « d'autant plus utile que la stabilité du trône « impérial devient plus favorable à la tranquillité « de l'Europe qu'une suite d'usurpations qu'il « faut parer et absoudre par de la gloire et des « conquêtes. C'est encore l'empereur Paul qui a « créé en quelque sorte la discipline, l'organisa- « tion régulière, l'instruction militaire des ar- « mées russes, si négligées sous Catherine II. Ses « prodigalités même, en faisant passer des biens « mal administrés entre des mains intéressées à « les mieux régir, accroîtront la population par « le progrès de la culture, et profiteront au fisc « qui semble y perdre, en élargissant les bases « de la capitation, et en ajoutant, par de nou- « velles richesses, aux produits des impôts indi- « rects ; et la Russie, déjà formidable par sa masse, « sa fertilité trop peu appréciée, son heureuse « situation offensive et défensive, renaîtra avec « rapidité. Enfin si un souverain sage, ferme et « constant dans ses vues restauratrices, parvient à « la purger de cette vénalité honteuse et géné- « rale qui en ronge toutes les parties vitales, elle « deviendra promptement la maîtresse ou l'ar- « bitre du reste de l'Europe ; c'est ce qu'une

* Le 5 avril 1797.

« longue et attentive appréciation de ses forces « natives m'a démontré jusqu'à l'évidence. Ce qui « contribuerait à sa prospérité, et la Prusse au- « jourd'hui doit y songer sérieusement, ce serait « le prompt rétablissement du commerce britan- « nique qui ne se faisait ici qu'avec des capitaux « anglais ; car le négociant russe, payé comptant « à la livraison de ses marchandises, recevait celles « anglaises à dix-huit mois de crédit, et il est à « croire que le nouveau souverain ne sacrifiera « pas, comme son père, les vrais intérêts de son « peuple à des susceptibilités vaniteuses, quand « il voit surtout que le taux du papier-monnaie a « considérablement baissé à la chute de ce riche « commerce, et que sa renaissance peut seule le « faire remonter. Aussi les préparatifs d'une expé- « dition contre les Indes sont-ils déjà suspendus, « ce qui ne mettra pas Alexandre dans les bonnes « graces de votre puissant ami. Enfin, parmi les « faits qui absolveraient l'empereur Paul d'un « grand nombre d'erreurs, comment ne pas no- « ter sa conduite envers Kosciusko ? S'empresser « à le délivrer, lui remettre une somme considé- « rable, en exiger la promesse de ne jamais com- « battre la Russie, était à la fois généreux et sage. « Le héros polonais en renvoyant le trésor, renou- « vela son serment, et, homme d'honneur, il le tien-

«dra. La Prusse, dans le cas où ses intérêts lui com-
«manderaient d'agiter la Pologne, ne doit donc pas
«compter sur la coopération de Kosciusko. Mais
«vous n'aurez pas besoin de recourir à ce dange-
«reux moyen de salut sous le règne de l'empe-
«reur actuel ; je dois seulement vous avertir, et
«je le tiens de bonne source, que dans toute la
«naïveté de son âge et soufflé par son instituteur La
«Harpe, il promit au prince Adam Czartoryski,
«son ami d'enfance et actuellement son ministre,
«l'émancipation de la Pologne ; ce qui romprait
«le lien d'intérêt mutuel et conservateur des trois
«puissances co-partageantes ; mais tant d'intérêts
«privés et publics se rattachent ici à la conserva-
«tion de ces provinces, que le tzar pourra bien
«oublier les promesses du tzarevitch... »

Cette lettre était adressée au ministre Hardenberg, souvent mis en scène dans ces mémoires, et dont, en conséquence, il est peut-être à propos d'esquisser rapidement ici la biographie.

Né à Hanovre le 31 mai 1750, d'un père dont la vie militaire avait été honorable, et élevé à l'Université de Gœttingue, Hardenberg voyagea en Hollande, en France, en Allemagne, puis résida quatre ans en Angleterre *, y étudiant les lois,

* De 1778 à 1782.

les mœurs et les hommes de ce pays considéré comme modèle. Il fut ensuite employé dans l'administration hanovrienne, que des querelles vives et sérieuses avec un prince anglais le forcèrent de quitter. Le duc de Brunswick l'attira alors à son service et l'envoya à Berlin pour y porter le testament du grand Frédéric, déposé dans ses archives. Favorablement accueilli à la cour de Prusse, il s'y attacha, fut nommé le suprême administrateur des principautés d'Anspach et de Bareuth, et eut, en cette qualité, à leur faire prêter foi et hommage à Sa Majesté Prussienne, lorsque ces provinces passèrent sous sa domination, par la cession que le prince régnant en fit à Frédéric-Guillaume II pour la somme de 600,000 écus de rente. Il s'occupa, autant qu'il était en lui, à rendre ces contrées heureuses et prospères en y introduisant d'utiles réformes qui, plus tard, devaient être portées sur un plus vaste théâtre. Il eut successivement à pourvoir aux besoins des armées prussiennes, à examiner les propositions présentées par lord Malmesbury, et à clore les négociations entamées par le comte de Goltz. Il indemnisa l'ordre équestre teutonique de ses propriétés; traita d'échanges utiles avec les princes voisins; régla, en vertu d'une convention *ad hoc*, le passage accordé aux armées

étrangères; réunit, sous le même règne, à l'administration qu'il dirigeait, celles des principautés de Magdebourg, d'Halberstadt, de Westphalie et de Neuchâtel, quoiqu'il résidât à Berlin. Nous ne nous étendrons point ici sur son caractère, ses opinions, l'influence qu'il exerça sur les destinées d'un pays qu'il servit de tout son zèle et sans arrière-pensée, par devoir comme par reconnaissance; pénétré de ce sentiment bien plus que de vanité, à chacune des faveurs dont il fut journellement comblé, après avoir été contraint à quitter sa propre patrie en raison de circonstances aussi impérieuses qu'imprévues, nous nous contenterons de dire que, dans ses principes, la seule base solide d'un traité entre deux puissances étant la communauté d'intérêts et la sécurité assurée de chacune d'elles, la neutralité prussienne lui parut utile tant que le gouvernement français ne menaça pas l'indépendance du Corps germanique, mais funeste du jour où cette indépendance devint illusoire; et que, quelque favorablement qu'il fût traité par la reine, princesse de Mecklenbourg, élevée à Hanovre, longtemps il ne put rien contre le triumvirat de Haugwitz, Lombard et Beyme. Au reste, on verra plus tard ce qu'il tenta pour le salut de la Prusse et combien d'obstacles il eut alors à surmonter.

Duroc, ayant appris à Berlin la mort de Paul Ier, fut forcé de demeurer dans cette résidence plus long-temps qu'il ne se le proposait, pour y attendre de nouvelles lettres de créance. Elles arrivèrent, et le jeune négociateur, qui ne savait pas se renfermer encore dans des réserves diplomatiques, ne dissimula point le pénible désappointement de son maître, ses doutes à l'égard de la quadruple alliance, ses vues secrètes relativement à la Russie et à la Prusse, sa rage contre l'Angleterre. Bonaparte avait déjà manifesté hautement celle-ci par ses injures au cabinet de Londres qu'il accusait de l'assassinat des ministres français à Rastadt *; et par un article du *Moniteur* ainsi conçu : « Paul Ier « est mort dans la nuit du 23 au 24 mars; l'es- « cadre anglaise a passé le Sund le 30; l'his-

* Bonaparte, dans les Mémoires dictés à Sainte-Hélène, (t. VI, page 40, écrits par le comte de Montholon), s'exprime ainsi : « On essaya à Paris de jeter l'odieux « de cet assassinat sur le cabinet de Saint-James, mais « l'opinion publique l'en justifia. La moindre réflexion « prouvait qu'il était inutile aux intérêts de l'Angle- « terre. » Il l'accuse ici comme il semblait en accuser le Directoire, car ses injurieuses réflexions errent toujours au gré de ses implacables haines, témoin ce qu'il dit ailleurs sur Moreau, Bernadotte, Soult et Masséna.

« toire nous apprend les rapports qui peuvent « exister entre ces deux événemens! »

Nous ne parlerons de cette flotte et de ses opérations qu'en traçant dans leur ensemble et la lutte, et les négociations, et la rupture qui eurent lieu à cette époque entre les deux cabinets de Saint-James et des Tuileries, et nous allons suivre à Saint-Pétersbourg le jeune et novice négociateur qui, jusqu'à son départ, continua à être bien traité par le roi et ses ministres, mais vu avec inquiétude par ceux-ci, et qui commençait à être reçu plus froidement dans la société, indignée de la profonde insensibilité qu'elle remarquait en un si jeune homme, de ses relations suspectes avec les trois directeurs des affaires de l'État, de ses flagorneries à l'assassin Zoubow, et de quelques mots haineux et durs qui lui échappaient et faisaient douter de la franchise dont on l'avait cru doué.

Duroc, arrivé trop tard dans la grande métropole du Nord *, quoiqu'il y eût précédé lord Saint-Hélène **, ambassadeur d'Angleterre, prodigua en vain de la part de son maître ces protestations prétendues amicales dont il avait

* Dans la nuit du 24 au 25 juin.

** Arrivé à Saint-Pétersbourg le 29 juin.

cherché précédemment à leurrer le cabinet prussien. Ni ses instances, ni ses intrigues pour renouer le fil des projets belliqueux de Paul contre l'Angleterre ne purent avoir de succès près d'Alexandre ; il eut la douleur de voir signer, lui présent, la convention qui détruisait jusque dans les principales bases la neutralité armée; et à la réception des dépêches de son envoyé, Bonaparte s'écria: « Sans la mort du tzar, l'Angle- « terre était perdue! » Le négociateur lui-même était outré contre le pays et son souverain, contre les ministres dont il s'entourait, et les hommes les plus recommandables de cette cour qu'il lui eût été utile de connaître ; mais sa présomptueuse ignorance jugeait tout avec une légèreté véritablement curieuse ; l'aspect d'une révolution de palais lui faisait rêver une révolution nationale, chez un peuple le moins porté de tous à une telle commotion politique ; tous les mécontens lui semblaient des factieux et il traitait la réserve de stupidité.

Quant à l'empereur, Duroc ne soupçonnait pas sa finesse, son esprit, sa perspicacité sous l'aménité et la loyauté du caractère ; c'était, dans son opinion, un philosophe prêt à enfanter, par la direction imprimée à son esprit, des troubles publics qui faciliteraient la renaissance de la Polo-

gne ; événement qui amènerait, au profit de la France, la chute de la Russie, la dépendance de la Prusse, l'affaiblissement de l'Autriche, et seconderait puissamment les vues de son maître.

Parmi les lettres qu'il écrivit et qui furent lues et copiées, nous n'en citerons qu'une qui choqua vivement le ministère russe, enleva tout crédit à Duroc, et démontra l'inconsistance de son esprit. Elle était adressée à Fouché, et en voici quelques fragmens dont nous ne retranchons que certains traits honteusement calomnieux ou obscènes. . . . « Je vais maintenant, citoyen ministre, vous présenter ici mes observations et les « portraits des individus avec lesquels je suis « obligé de vivre et de traiter. Je vous les pré- « sente plutôt comme objet de récréation que de « méditation et de travail.

« La cour, le cabinet et les ministres de Pé- « tersbourg sont tous connus, tous prisés facile- « ment, et malheur à qui ne les a pas mis à leur « juste valeur au bout de quinze jours d'exis- « tence parmi eux.

« Rien de plus singulier, aux yeux d'un obser- « vateur actif par devoir, attaché au bien public « par sa place, désirant avec passion jouer un « honorable rôle, que de rencontrer partout et « dans chaque personne marquante des lenteurs

« sans fin et des phrases sans idées comme sans « résultats. Je pris d'abord pour mesure de pru- « dence ce qui n'était qu'imprudence et incapa- « cité. Je croyais que je n'hésitais que par bévue « à pénétrer les plans les mieux conçus et les « projets les plus sages. Cela n'était pourtant que « stupide égoïsme d'une part, et, pour le reste, « que profonde apathie.... Les ministres se dé- « testent, se mesurent et se méprisent; trop bor- « nés, trop insignifians.... trop peu maîtres de « l'esprit du souverain qui s'en méfie, ils ne peu- « vent se culbuter, mais ils se haïssent.... Les « voilà en masse; voyons-les en détail.

« Woronzoff... est celui qu'on fait semblant de « consulter et qu'on écoute le moins*; il répond « parfaitement aux notions que vous m'avez don- « nées.... Le cabinet de Pétersbourg sera au plus « offrant tant qu'il en aura la direction. Kot- « choubey a du mérite, précisément autant qu'il « en faut pour figurer dans une cour de Madrid, « de Lisbonne ou de Dresde.... Il n'a aucune no- « tion sur sa place et ses devoirs... se confie à « des commis... et tout est livré au pillage.... « Derjawin, ministre de la justice... ne sera ja- « mais un Sully ni un Chaptal. *Svadowski*, mi-

* La suite de ces mémoires démontrera son importance.

« nistre des lumières, est lui-même plongé dans « les ténèbres.... Aussi n'est-il chargé que de la « partie qu'on croit la moins essentielle. Ro- « manzoff, ministre du commerce... n'a jamais « eu l'idée de ce que c'est que le commerce; « souvent en relation avec lui, je ne saurais nom- « brer les preuves de son inimaginable ineptie. « *Vassilieff*, ministre des finances, fait bien mieux « ses affaires que celles de l'empire. Viasmitinoff, « ministre de la guerre, est nul par la constitu- « tion même... Il n'y a pas un vieil officier qui ne « craigne la guerre; il n'y a pas un jeune favori « qui ne la désire. Les premiers observent avec « chagrin les changemens survenus; les seconds « en sont enchantés. *L'on verra peut-être bientôt* « s'ils sont à l'avantage du pays ou de l'ennemi.

« Le ministre de la marine, l'honnête *Mordvi-* « *noff**, a été renvoyé parce que sa place était

* L'amiral Nicolas-Scomonovitch Mordvinoff est sans contredit l'un des hommes les plus distingués de la Russie, et le serait dans tout autre pays. Profondément instruit, très attaché à sa patrie, *soumis, mais fidèle* à son souverain, l'obéissance qu'il lui doit ne nuit en rien à la loyauté de sa conduite, à la franchise de son caractère comme ministre et comme homme; adoré de ses nombreux amis, estimé de tout ce qui est honnête, sa noble carrière n'offre qu'une longue suite de services et d'actes de vertu.

« nécessaire à un jeune contre-amiral nommé « *Tchitchagoff*, anglais dans l'ame, anglais d'al- « liance et dévoué aux Anglais. Souple et intri- « gant (c'était bien peu le connaître), il a de « l'esprit, est méprisé, ou peut-être simplement « haï... de ses camarades aujourd'hui ses subor- « donnés.

« Les compagnons ministres que Sa Majesté « désire voir remplacer les vieux... et qu'elle es- « time parce qu'elle ne les connaît pas bien, sont : « *Strogonoff*, qui dirige l'intérieur. C'est peut- « être ce qu'il y a de mieux. Il adore le premier « consul... et a dit cent fois qu'il aimerait mieux « être son aide-de-camp que le premier ministre « d'Alexandre. *Czartorynski*, Polonais ; sa nais- « sance aurait porté sa famille au trône de Polo- « gne sans l'impératrice Catherine. Il ne l'a pas ou- « blié... il a voué une haine éternelle aux Russes « qu'il exècre, à l'empereur qu'il trompe, à ses « ministres qu'il méprise ; mais, renfermé en lui- « même, lui seul sait ce qu'il sera et ce qu'il fera. « Le reste se compose d'intrigans, de valets, de « fripons, gens sans idées, sans esprit, sans ame, « sans talens, qui ne font que ramper pour con- « server leurs places.... »

Voilà comme, au bout de quelques jours seulement, Duroc jugeait des hommes la plupart

recommandables, et sur lesquels il n'avait recueilli de si fausses notions que parmi les intrigans dont il fut sans cesse entouré. Cependant, en dépit de son opinion sur la vénalité et la stupidité du cabinet russe, il n'y put tromper ni séduire personne, s'épuisa, pendant plus de deux mois, en intrigues de tous genres également infructueuses, s'abusa dans toutes ses espérances et trompa son gouvernement sur le compte du prince, de ses ministres et du peuple. Une habileté, voilée de formes polies, fit échouer ses négociations et parvint à l'éconduire, quoiqu'il eût désiré accompagner l'empereur lors de son couronnement à Moscou. Il lâcha à la suite de ce prince les intrigans et intrigantes qui avaient servi Bonaparte près du défunt empereur. Mais leur crédit avait cessé, et madame de *Boneuil* fut bientôt chassée de Russie, après l'interception d'une de ses lettres confidentielles à Fouché, où se trouvaient ces mots : « J'ai assisté au cou« ronnement de l'empereur*... Je l'ai vu partir « du Kremlin... Devant lui marchaient les assas« sins de son aïeul, à côté de lui ceux de son « père, et derrière lui les siens ! ! ! »

Occupons-nous maintenant de la lutte mili-

* 5 septembre 1801.

taire et politique qui continuait alors, avec un surcroît d'activité, entre la France et l'Angleterre.

Isolement de l'Angleterre. — Elle veut la paix. — Pitt se retire. — Nouvelle administration. — Addington. — Hawkesbury. — Lettre sur Talleyrand. — Affaire des neutres. — Apologie de l'Angleterre. — Nouvelle opposition. — Attaque de Copenhague. — Paix du Nord. — Affaire d'Hanovre. — Occupation combinée. — Espagne. — Urquijo. — Projet contre le Portugal. — Il est reproduit. — Procédés mutuels. — Déclaration de guerre. — Réponse. — Paix de Badajoz. — Refus de ratification. — Traité du Portugal. — Traité de Saint-Ildefonse. — Attaque de la flottille. — Mémoire anglais sur l'invasion. — L'Égypte. — Fanfaronnades de Menou. — Expédition anglaise. — Abercromby. — Hutchinson. — État de l'armée française. — Débarquement. — Lenteurs. — Bataille de Canope. — Marche timide d'Hutchinson. — Belliard capitule. — Menou ne tente rien. — Mécontente tout le monde. — Capitule. — Massacre des Mamelucks. — Protégés par les Anglais. — Négociations de paix. — Secrètes. — Publiques. — Préliminaires. — Le prince d'Orange. — Paix de la Russie. — Paix de la Turquie. — Expédition de Saint-Domingue. — Importance de cette colonie. — Ses désastres. — Traité d'Amiens. — Lettre. — Principaux articles. — Non reddition de Malte. — Griefs de l'Angleterre. — Lettre de Talleyrand. — Agens perturbateurs. — Guerre de journaux. — Notes et contre-notes. — Réclamations en faveur de la Suisse. — Demande de répression des pamphlétaires. — Réponse d'Addington. — Maximes sur les traités. — Armemens en Hollande. — Premier message de S. M. B. — Rapport de Sébastiani. — Querelles de Bonaparte et de Withworth. — Second message du roi d'Angleterre. — Notes et contre-notes. — Médiation énigmatique de la Russie. — Départ de l'ambassadeur anglais. — Dernière note de Talleyrand. — Garantie de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. — Hardenberg

remplace Haugwitz. — Nouvelle mission de Duroc. — Le corps germanique. — Saint-Domingue. — Toussaint-Louverture. — Le Clerc. — Rochambeau. — Évacuation.

L'Angleterre n'avait plus, à la vérité, que trois alliés également impuissans à la seconder dans une lutte prolongée contre la France : Naples, qui déjà implorait la clémence de Bonaparte ; le Portugal, simultanément menacé par l'hostile réunion de celui-ci et de l'Espagne ; la Porte Ottomane, plus embarrassante peut-être pour ses amis que pour ses ennemis. Pitt, cependant, n'aurait pas été effrayé de l'isolement dans lequel son pays était tombé, s'il avait encore eu personnellement pour soutien cet admirable esprit public qui, de tout temps, fut la principale force du gouvernement britannique, et qui est le seul vrai et raisonnable patriotisme des Etats modernes. Mais nous allons voir que cet appui menaçait de lui échapper, et d'un autre côté il considérait que les troubles enfantés dans le sein du corps germanique, par les stipulations du traité de Lunéville, par la crainte d'une guerre ruineuse et par l'appât des indemnités promises, lui enlevaient tout espoir prochain de pouvoir former une coalition nouvelle.

Ce qui surtout s'opposait le plus à ses vœux,

c'était la terreur panique qui avait saisi tous les esprits. En effet, l'Angleterre tout entière demandait alors la paix à grands cris ; l'opposition, pour contrecarrer et remplacer le ministère ; les contribuables, en vue de la diminution des impôts ; le commerce, croyant que les relations s'étendraient et acquerraient plus de sécurité ; le bas peuple, dans l'idée que tout changement lui est utile ; les radicaux, pour tout bouleverser afin d'ouvrir de nouvelles voies à leur ambition et à leur fortune. Aussi, dès le 5 février 1801, Pitt avait-il abandonné la direction des affaires publiques dont il fut si long-temps l'ame et l'arbitre, et toute son administration, c'est-à-dire Grenville, Dundas, Windham, Spencer, Cornwallis, Castlereagh, se retirèrent avec lui ; le ministère principal fut confié à Addington ; et lord Hawkesbury remplaça Grenville aux affaires étrangères. Le reste de cette nouvelle administration se composait d'hommes aussi loyaux, aussi modérés que ces deux personnages, et c'est là le seul éloge que peut-être il soit possible de leur donner.

Henry Addington, plus tard vicomte de Sidmouth, était fils d'un célèbre médecin particulièrement protégé par lord Chatam, père de William Pitt. Lié avec celui-ci, tant à l'université

d'Oxford que dans la société de Lincoln'in, son noble ami lui procura sa nomination au parlement britannique; il devint orateur de la Chambre, et la présida avec la plus constante impartialité. Il y vota néanmoins toujours en faveur des plans du ministère; mais, dès qu'il fut parvenu à la tête de l'administration, il suivit une marche toute opposée à celle de son prédécesseur, sans pourtant que ses liaisons personnelles et antécédentes en souffrissent; car, en Angleterre, les opinions de l'homme public ne nuisent en rien aux affections et aux habitudes de l'homme privé.

Banka-Jenkinson, lord Hawkesbury, fils du comte de Liverpool, fut l'un des hommes qui jugea le plus sévèrement la révolution française, sa nature, sa marche, ses effets. Il l'étudia sur les lieux, dès son origine; chercha, par ses correspondances, à armer contre elle l'Angleterre, qui, selon lui, ne devait jamais faire la paix avec la France que dans Paris même. Sa vie fut remplie par des travaux aussi honorables qu'utiles, et la Prusse ne doit pas oublier qu'il appela la sollicitude du gouvernement anglais sur les intérêts et les dangers du cabinet de Berlin. Cet homme cependant, qui possédait plus d'esprit que de caractère, plus de loyauté que de prévoyance, sembla changer de religion politique

au moment où il remplaça lord Grenville. Aussi, le premier acte de l'administration dont il faisait partie fut-il la révocation de l'ordre, précédemment donné, de courir sus aux bateaux pêcheurs français et l'intention avouée d'un rapprochement avec le Gouvernement consulaire.

Mais, en esquissant ici quelques-uns des traits politiques de ces deux ministres, nous ne devons pas omettre ceux du diplomate français qui leur était opposé, dont la réputation, reflet de l'éclat du glaive de son maître, éblouissait alors ceux qui ne le connaissaient que par des succès plus militaires, pour ainsi dire, que diplomatiques. Quelle que fût alors l'opinion personnelle du ministre prussien, nous allons nous contenter de rapporter les fragmens d'une lettre de son agent à Paris, qui lui en parlait comme ayant intimement connu l'homme et ses entours. « . . . . Ce « qui, à l'égard de M. de Talleyrand, intéresse « peut-être beaucoup moins Votre Excellence, « c'est ce qui a trait à sa vie privée, à ses actes « purement personnels. Mais ce serait là cependant qu'on pourrait puiser des idées saines sur « le mérite, les talens, la moralité du personnage ; et cette connaissance n'est point inutile, « sans doute, à celui qui doit suivre sa marche « politique dans les négociations dont ce diplo-

« mate est ou sera chargé. Est-il indifférent en-
« core de savoir comment la tortuosité de ses
« principes et de sa conduite fit et maintint son
« crédit que probablement elle prolongera?

« Votre Excellence, lors de ses voyages en
« France, l'a connu comme un homme spirituel,
« livré à des plaisirs qui contrastaient un peu trop
« avec l'habit dont il était revêtu; elle sait peut-
« être que, quoique fils d'un des seigneurs de sa
« cour que Louis XVI ait le plus aimé et res-
« pecté, il ne fût jamais parvenu à l'épiscopat si
« le roi n'eût cru devoir céder aux derniers vœux
« d'un père mourant. Du reste, malgré les char-
« mes d'un esprit, bon seulement dans un salon
« de la haute société, dans des orgies ou de pe-
« tites et fines intrigues, il avait montré une telle
« incapacité dans ses fonctions d'agent du clergé
« que tout le poids de cette administration re-
« tomba sur l'abbé de Montesquiou, son collè-
« gue, qui le regardait comme inhabile à écrire
« de suite deux pages sérieuses et véritablement
« raisonnées. Votre Excellence sait sa conduite
« aux Etats-Généraux et en Angleterre; elle a
« peut-être lu ses discours ou mémoires avant et
« depuis son exil, dont il ne dut la fin qu'aux
« sollicitations de madame de Staël* près le ré-

* Elle disait de lui: *Il sourit par-devant quand on le frappe par-derrière.*

« gicide Chénier. Mais ses écrits sont uniquement « l'œuvre de son ancien grand-vicaire Desrenau- « des*, que je l'ai entendu nommer très cava- « lièrement son aide-de-camp. Desrenaudes est « un écrivain plein d'esprit, de connaissances, « de talens ; il lui prépare jusqu'à ses petits bil- « lets du matin qui charment ses amis, hommes « et femmes, mais que pourtant l'indolent per- « sonnage ne fait que copier en chétif écolier. « Introduit chez Barras par madame de Villars- « Brancas, leur parente commune, ce fut là qu'il « conçut, proposa et prépara le coup d'état du « 18 fructidor qui l'éleva au ministère, où il se « maintint par sa flexibilité et un impassible cou- « rage à souffrir les brutalités de Rewbel, comme « en jouant l'homme affairé, tandis que dans son « cabinet, où l'on entrait par une porte de der- « rière dite des *amis*, il se livrait, avec ses affi- « dés, aux oiseuses saillies d'une constante et in- « souciante paresse. Il lui fallait une souillure « patente pour assurer sa complicité avec ses « maîtres ; il voulut donc se marier, ce qui pas- « sait alors, chez un prêtre, pour un scandale, « et rechercha madame de Buffon. C'était l'effet

* On aurait pu ajouter ici Panchaud, Chamfort et Sieyes.

« d'un double calcul ; car cette union le déprê-
« tisait et le liait aux intérêts de la maison d'Or-
« léans, qui, tôt ou tard, pouvait triompher.
« Cette femme, qui valait cent fois mieux que
« sa réputation, le refusa, et il ne lui a jamais
« pardonné. Mais un trésor de honte vint luire à
« ses yeux, et madame Grant, femme répudiée,
« devint la citoyenne Talleyrand. Admirateur in-
« téressé de Bonaparte, valet soumis du Direc-
« toire, j'ai dit à Votre Excellence l'intrigue po-
« litique qui le fit chasser, les prévoyantes bas-
« sesses qui le firent rappeler par celui dont il
« devina les hautes destinées, et à l'épée victo-
« rieuse duquel il doit les succès diplomatiques
« dont il jouit, et qu'il a su parer des talens, re-
« légués dans l'ombre, des d'Hauterive et des
« Durand. Quant à lui, de quelle haute vue poli-
« tique, de quel système d'état, de quelle épi-
« neuse négociation peut-il se glorifier? Bona-
« parte conclut sans lui le traité de Campo-For-
« mio ; celui très illusoire du comte de Saint-Ju-
« lien, dont il fut la dupe, n'eût été que la
« réalisation de la convention d'Alexandrie ; la
« pacification de Lunéville avait d'avance été im-
« posée à Hohenlinden. Il ne lui reste donc que
« des intrigues peu honorables avec Araüjo et les
« ministres américains, ainsi que les ergotages

« longs et sans fruits de ce congrès de Rastadt, à « l'abri desquels se reformait une coalition qu'il « ne sut ni prévoir ni prévenir. S'il se main- « tient, c'est qu'il flatte l'orgueil et l'ambition « de son maître dont il devine et approuve d'a- « vance les secrètes pensées; c'est qu'il lui est « utile en sachant parer de formes aimables et « conciliatrices son despotisme politique quel- « quefois un peu trop brutal. Mais s'il cessait d'ê- « tre l'agent servile d'un triomphateur, l'homme « se montrerait dans toute sa médiocrité. Voilà « sur quoi il est important de ne point s'abuser « en traitant avec un ministre, le plus grand de « tous pour les roueries politiques et les bons « mots. »

Tel était réellement l'homme placé alors en présence du ministère, le plus honnête sans doute, mais aussi le plus médiocre qui ait jamais dirigé les affaires publiques en Angleterre. Ce ministère qui, dans la vérité, n'était qu'une administration transitoire, une expérience politique à laquelle le judicieux fils du célèbre Chatam avait cru devoir soumettre son pays, pour lui démontrer tout ce qu'il y avait de sage, de lumineux, de conservateur dans le système que lui et les siens avaient long-temps suivi, ce ministère, dis-je, possédait tout ce qui devait ren-

dre possible un rapprochement avec la France; car, à la modération et à la loyauté, il joignait la faiblesse et l'imprévoyance. Nous verrons comment le Gouvernement consulaire sut mettre à profit ces vices essentiels d'une administration si différente de celle qui la précéda; mais nous avons d'abord à considérer et les principes et la conduite réciproque des deux cabinets opposés de Saint-James et des Tuileries.

Quelque conciliateur que fût le caractère de la nouvelle administration britannique, quelque modérée qu'elle se montrât dans ses intentions et dans son langage, ce torrent d'injures, qui n'avait jamais cessé d'être déversé sur l'Angleterre, sous tous les régimes révolutionnaires et depuis le consulat surtout, ne tarissait cependant pas, et, quoiqu'on fût déjà sur le point de se rapprocher par des négociations plus ou moins secrètes que plus tard nous aurons à présenter dans tout leur ensemble, le cabinet de Saint-James n'en déployait pas moins les moyens les plus redoutables contre la France et ses alliés, réalisant, à cet effet, les conceptions militaires des ministres ses prédécesseurs, et appuyant, comme eux, les hostilités de pamphlets politiques approbateurs de ses prétentions maritimes, tandis que Bonaparte inondait lui-même

le continent de ses agens secrets et perturbateurs.

La grande question agitée alors était la libre navigation des neutres, et l'Angleterre, qui armait contre elle, faisait défendre ainsi sa cause : « Les individus sont soumis à des lois que le besoin fait naître, que l'intérêt, la morale, l'habitude consacrent, que d'équitables magistrats « appliquent et que protégent la force. Cela les « affranchit d'un état de nature qui n'est que « l'état de guerre civile, ruine de la société. Il « n'en est pas ainsi des différentes nations, liées « uniquement entre elles par des stipulations ré- « ciproques fondées sur des intérêts opposés et « qui n'ont pour règles que la juste apprécia- « tion de ces mêmes intérêts, pour garantie que « leur force, pour juge que l'histoire. Or, il est « des temps de crise politique où les gouverne- « mens les plus stricts observateurs de ces stipu- « lations réciproques, qui constituent le droit des « gens, ne sauraient plus s'y conformer dans leurs « relations politiques habituelles sans compro- « mettre leur existence. Telle fut la conduite du « grand Frédéric à l'égard de la Saxe, au début « de la guerre de Sept-Ans ; telle a été celle des « trois puissances co-partageantes de la Pologne, « qui, toute ambition à part, tremblaient, dans

« ces derniers temps, de laisser couver entre
« un foyer d'insurrection; car, quelque ma
« chique que parût la réformation du 3 ma
« n'était qu'une étincelle dont le résultat fût
« venu un vaste incendie.

« Certes, la prérogative que s'arroge le cab
« britannique de visiter en mer les bâtir
« neutres n'aurait peut-être pas été soutenue
« les armes dans un ordre de choses régulie
« stable; alors, peut-être aussi il eût été loi
« d'en contester le principe, ce qui eut lieu
« de la guerre d'Amérique; mais la nature
« choses, mais les nécessités de la politique
« totalement changé, et quand une nation
« sante s'apprête à combattre autant pour l
« lut du continent que pour sa prépondér
« politique également utile à tous, chose
« l'Europe, qui puise chez elle ses princi
« ressources, ne voit et ne sent pas assez; qu
« cette nation soutient par des subsides et
« conde par ses armes celles qu'un ennemi a
« cieux tente d'asservir, menace en paix cor
« en guerre, insulte publiquement, agite en
« cret, cherche à brouiller avec un allié généi
« et protecteur, celui-ci pourrait-il voir,
« chercher à s'y opposer, une cupidité mer
« tile, politiquement imprévoyante, favori

« sous le voile d'un droit prétendu sacré, celui « qui devient ou deviendrait le tyran de tous? « N'était-ce point ici le cas ou jamais, d'une part, « de persévérer dans une prétention maritime « consacrée par nombre d'antécédens; de l'au- « tre, de forcer ses alliés à se soumettre à un « mal, réel peut-être, mais passager, qui ne peut « nuire qu'à de coupables spéculations, sauf à « réclamer plus tard contre un principe qui ce- « pendant alors serait sans application? »

Tels étaient les raisonnemens bons ou mauvais de quelques écrivains allemands, moins effrayés de la supériorité maritime anglaise que de celle territoriale de la France; tels étaient les propos de la diplomatie britannique, moins fière alors dans ses communications qu'elle ne le fut quand cette forte tête de Pitt, que l'Europe ne comprit pas, n'opposa souvent que sa volonté ferme et invariable à des réclamations partielles auxquelles la raison n'eût eu rien de satisfaisant à répondre. Il n'avait plus de poids alors que comme chef d'une nouvelle et puissante opposition; mais il léguait un double projet d'hostilité contre l'Égypte et la neutralité armée à ses successeurs qui s'y livrèrent avec activité, comme au moyen de hâter la pacification qu'ils désiraient; et le patriotisme anglais, s'élevant au ni-

venu des besoins de l'État, il n'y eut aucun marin qui ne sollicitât vivement l'honneur de prendre part aux dangers qu'allait courir la flotte destinée pour la Baltique. Il en fut même qui se dévouèrent d'avance à périr corps et bien pour assurer le passage du Sund, en dépit des batteries croisées d'Helsinborg et d'Elseneur; et cette expédition fut hasardée, quoique Bonaparte se flattât qu'une armée navale n'oserait point s'aventurer dans le Cattegat durant l'équinoxe du printemps. Mais le gouvernement britannique était résolu de tout braver pour prévenir le moment où la fonte des glaces débloquerait les ports russes, et dans l'espoir qu'une haine héréditaire imprimerait quelque lenteur aux armemens suédois. Aussi, tandis que le cabinet prussien, pour se montrer fidèle à sa double alliance avec le consulat et les trois puissances du Nord, s'empressait à faire occuper l'électorat de Hanovre et que le gouvernement danois prenait momentanément possession de Lubeck et de Hambourg* pour fermer leurs ports au commerce britannique, une armée navale anglaise, commandée par les amiraux Hyde-Parker et Nelson, traversait le Cattegat, demandait passage au commandant de la forteresse de

* Les 29 et 30 mars 1801.

Cronembourg, et, sur son refus, affrontait le feu très nourri des batteries danoises* qui endommagèrent cinq vaisseaux et mirent hors de combat plus de trois cents hommes. Cette armée parut enfin le 30 devant Copenhague avec cinquante-sept vaisseaux de haut bord formant deux divisions, et fut encore renforcée par dix-sept autres bâtimens de guerre.

Cependant, quoique les Anglais eussent été assez heureux pour se présenter devant la capitale du Danemarck avant qu'elle pût espérer du secours de la part de ses deux alliés, avant même que tous les préparatifs de défense fussent exécutés, l'ennemi devait s'attendre à de grands obstacles et à une héroïque résistance. L'opération en elle-même était des plus hasardeuses, et elle n'eût peut-être pas amené le triomphe de l'armée navale anglaise, si Nelson eût montré moins d'audace et les Danois autant de constance que de valeur.

Il faut savoir que Copenhague est en grande partie couvert par un banc de sable (le Middelo-Ground); que des batteries flottantes ancrées et liées entre elles étaient placées entre le banc et la ville dans une longueur de six cents toises,

* Le 29 mars.

et portaient soixante-dix pièces d'artillerie; que cette formidable batterie se trouvait flanquée par des vaisseaux de guerre, des frégates, des bâtimens rasés faisant office de nouvelles et nombreuses batteries flottantes; ligne d'embossage difficile à tourner, dangereuse à attaquer de front, et qui fût devenue inexpugnable si les flottes russes et suédoises l'eussent complétée. La droite cependant n'était pas suffisamment couverte : Nelson, plus entreprenant que Parker, osa tenter de l'insulter, de doubler les bancs et ses défenses. Risquant le sort de sa division, il parvint à s'emparer de la grande batterie flottante, et, quoique plusieurs vaisseaux fussent désemparés, que d'autres eussent échoué sur le Middle-Ground, et que l'amiral Parker donnât l'ordre de cesser le combat, l'intrépide vainqueur d'Aboukir, obligé d'obéir, n'en envoya pas moins au gouvernement danois une audacieuse invitation d'éteindre ses feux, menaçant, en cas de refus, de faire sauter sa prise avec tout son équipage, annonçant d'ailleurs qu'il était disposé à ménager la ville. D'après cette double notification un armistice est signé pour trois mois, aux clauses et conditions que sa rupture devra être annoncée quinze jours d'avance; bien entendu que le reste du royaume demeurerait attaquable par les

forces anglaises. Cette convention, conclue le 4 avril 1801 et qui préservait Copenhague des craintes du bombardement dont il s'était cru menacé, tirait aussi les Anglais d'une situation extrêmement critique, et donnait aux Danois le temps et les moyens de renforcer et de compléter leur système de défense, ce dont ils s'occupèrent avec activité; mais les Anglais n'en parvinrent pas moins à priver les Danois de toute espérance de secours de la part de leurs alliés; les immenses forces qu'ils avaient dans la Baltique leur en donnaient le pouvoir. Un événement plus favorable alors à leurs intérêts seconda leurs vœux; c'était la mort de Paul Ier et l'annonce d'une direction nouvelle dans la politique russe; car, dès le 5 avril, et avant qu'on pût savoir à Saint-Pétersbourg les événemens de Copenhague, les matelots anglais prisonniers en vertu de l'embargo étaient déjà délivrés par ordre de l'empereur, et la commission de séquestre relative au commerce anglais en Russie dissoute. Parker s'était avancé jusqu'à la vue de Cronstadt; à la vérité, il n'aurait pu ni osé en insulter la formidable défense, ni chercher, sans se perdre, à pénétrer dans le canal long, étroit, semé d'écueils et défendu par sept cents bouches à feu, qui conduit à ce port de commerce et de guerre; mais il

n'eut pas la périlleuse nécessité de le tenter, ni Alexandre la honte de céder à des menaces; car, à l'abri de toute crainte, il put librement traiter selon les vœux et les intérêts de son peuple; aussi le déclara-t-il le 20 avril. L'ambassadeur anglais, lord Saint-Hélène, arriva le 29 mai et signa le 17 juin une convention portant: *Art. II.* Prohibition de contrebande de guerre, avec l'une ou l'autre des deux puissances belligérantes, mais libre commerce avec chacune d'elles. *Art. III.* Droit de visite, réservé, *art. IV*, aux vaisseaux de guerre seuls pour les bâtimens même sous escorte. La Suède, le Danemarck, doivent recouvrer, *art. IX*, leurs navires saisis et les colonies qu'ils auraient perdues. Cette convention, qui assurait les intérêts de la Russie et de ses alliés, fut de nouveau confirmée le 20 octobre par des articles additionnels dont les stipulations étaient que: 1° dans le cas de détention mal fondée des dédommagemens seraient alloués aux navires détenus; 2° que dans celui de plaintes sur les jugemens rendus à cet effet double évocation aurait lieu, en Russie au sénat, et en Angleterre au conseil du roi; 3° que les jugemens définitifs seraient réglés entre les deux cours; 4° que rien ne pourrait être décidé à cet égard avant un accord mutuel. Ces actes démontrent la bonne intelligence

qui s'établissait entre l'Angleterre et la Russie, détruisait tout prétexte à une nouvelle levée de boucliers dans le Nord et présageait à Bonaparte qu'il avait un redoutable rival dans celui dont le prédécesseur eût été l'instrument et peut-être la victime de son ambition.

Quant aux Suédois, ils avaient été contraints à signer la paix et à reconnaître comme droit acquis, ce dont la convention de Copenhague les eût sauvés en principe, c'est-à-dire ce droit oppressif de visite contre lequel l'imprudente irascibilité de l'empereur Paul, poussé alors par la France, les avait forcés de s'armer. Le comte de Bernsdorf, quoique ministre des affaires étrangères, jouant alors le rôle de négociateur à Londres où il était arrivé le 15 mai, y signait un traité au nom du gouvernement danois, qui, dès le 17, leva l'embargo mis sur les navires anglais et retira, le 20, des villes de Lubeck et d'Hambourg, à la demande de la Prusse, les corps de troupes par lesquels il les avait fait occuper. En vertu de tous ces traités, et de celui signé avec la Russie, les Anglais rendirent aux Danois et aux Suédois les îles de Sainte-Croix, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Thomas, dont, en cinq jours, ils s'étaient emparés dans l'Archipel américain.

A l'égard du roi de Prusse, malheureusement engagé dans cette querelle qui ne le regardait en rien et placé par la faiblesse d'Haugwitz sous la double influence de la France et de la Russie, il avait, dès le 30 mars, adressé au conseil royal de l'électorat d'Hanovre une déclaration annonçant qu'en vertu de la convention du 16 octobre 1800, à laquelle il avait accédé, et après de fréquentes réclamations adressées au gouvernement anglais et constamment repoussées par lui, « Il se voyait forcé, conformément à ses obligations contractées, non-seulement à fermer « les embouchures de l'Elbe, du Weser et de « l'Ems, mais aussi à prendre possession des États « appartenant à Sa Majesté Britannique comme « électeur de Brunswick-Lunébourg; qu'il exigeait que l'armée hanovrienne fût congédiée et « que les officiers de cette armée promissent par « écrit de ne point servir contre Sa Majesté Prussienne, que les troupes fussent à la charge du « pays, promettant que rien ne serait changé dans « l'administration ni dans les relations des administrateurs avec le roi d'Angleterre. » Une convention à cet effet avait été signée le 3 avril, l'occupation s'était opérée sur-le-champ; mais elle ne cessa pourtant pas aussitôt que l'évacuation de Lubeck et de Hambourg, ce dont plus tard nous dévoilerons la cause.

Ainsi en moins de trois mois l'Angleterre avait non-seulement dissous la quadruple alliance, mais consacré par des traités ces prétentions tyranniques qui jusqu'alors ne cessèrent de lui être disputées.

Hardenberg n'avait que trop prévu la malheureuse issue de cette neutralité armée, sans unité, formée de parties incohérentes, sous un chef d'un esprit irascible, inconstant, désordonné, et conçue dans des circonstances très différentes de celles de 1780, que l'empereur romain germanique avait lui-même signée, et à laquelle accéda jusqu'au Portugal*, cet allié si fidèle de l'Angleterre. La France alors était puissante sur mer, depuis elle avait cessé de l'être; elle était alors en paix avec le continent et maintenant elle s'y montrait menaçante. Que d'énormes dissemblances de situation réciproque aux yeux des véritables politiques! Mais Hardenberg, parce qu'il s'intéressait au sort du Hanovre et surtout parce qu'il devait s'y intéresser, se trouvait dans une position délicate et n'avait pas d'ailleurs alors assez de crédit pour influer hautement et puissamment sur les déterminations prises ou à prendre à cet égard. Aussi fut-il contraint de dévier un moment

* 1783.

de la ligne dans laquelle son caractère le fit constamment marcher, et de chercher un appui contre le système ruineux qui tendait à accroître les dangers de la Prusse et la domination immodérée de la puissance française. La mission du prince Adolphe d'Angleterre, qui arriva à Berlin le 4 mars, n'eut donc pas lieu sans qu'il en résultât d'utiles effets; car, quoiqu'il se rembarquât à Cux-Haven le 13 août, et que le comte de Schulembourg fût entré dès le 30 mars en Hanovre à la tête de vingt-quatre mille hommes, il fut clair, par la manière dont la Prusse se conduisit durant cette occupation à laquelle la poussaient la France et la Russie qu'il lui fallait également ménager, comme par la conduite à son égard de l'Angleterre qui n'insulta point son pavillon; par le concert amical qui ne cessa de régner entre le roi de Prusse et le prince anglais; par les relations non interrompues des deux cabinets de Londres et de Berlin; par la demande enfin que la Prusse fit au Danemarck d'évacuer Hambourg et Lubeck, qu'une convention secrète entre les deux gouvernements avait eu pour objet d'empêcher la France d'occuper elle même l'électorat ainsi qu'Oldenbourg et Brémen. Aussi, dès que les préliminaires de paix eurent été signés par la France et l'Angleterre, cette occupation mili-

taire cessa-t-elle; le cabinet de Berlin la notifia le 11 octobre et elle fut effectuée le 25; conduite que le premier consul pénétra facilement, ce qui l'irrita de nouveau contre la Prusse et principalement contre le ministre Hardenberg qu'il soupçonnait d'avoir conseillé ou facilité cette négociation.

Quant Bonaparte, vivement irrité de l'échec éprouvé par les Etats du Nord, dont il voyait les ports ouverts au commerce anglais, et de sentir toutes les craintes du gouvernement britannique relativement à l'Inde totalement dissipées par la mort de l'empereur Paul et le non-succès de la mission de Duroc, il ne songea plus qu'à assouvir sa vengeance sur une des plus faibles puissances du Midi qui n'avait aucun moyen de s'y soustraire.

Du Texel au golfe Adriatique il n'y avait plus que le Portugal où le commerce britannique pût verser ses marchandises, que la contrebande faisait écouler ensuite dans toute la péninsule. Antérieurement au consulat le gouvernement français avait bien eu le projet d'envahir ce pays qu'il nommait un comptoir anglais et avait tenté d'armer contre lui l'Espagne, en promettant secrètement à don Carlos le trône de France, qu'un autre parti faisait briller aux yeux de la maison d'Orléans;

mais il avait éprouvé une résistance que jusqu'alors on n'avait pu vaincre, de la part d'Urquijo, membre très influent du cabinet espagnol. Entrons préalablement ici dans quelques détails sur ce personnage remarquable et sur les moyens que Bonaparte mit en œuvre pour s'en débarrasser.

Mariano Louis Urquijo, ministre des affaires étrangères, s'était constamment refusé à la guerre; aussi le directoire l'avait-il regardé comme un agent de l'Angleterre, car on n'a jamais voulu croire en France qu'un ministre étranger pût être guidé par une opinion indépendante et pure de toute vénalité. Bien différent du chevalier d'Azzara, dont l'esprit orné, mais versatile et inquiet, n'avait jamais pu être fixé par la culture des sciences, des lettres et des beaux-arts, et qui, voulant faire effet et se mêler de tout, seconda si puissamment à Rome les intérêts de la France, puis, affamé d'intrigues, se fit l'agent d'une nouvelle faction, Urquijo s'était montré le digne élève du comte d'Aranda qui jadis l'avait sauvé des rigueurs de l'inquisition; il avait rappelé Olavidès, condamné par elle, et tenu en respect le clergé qui ne le lui pardonnait pas; il avait ouvert l'Amérique méridionale aux savantes explorations du célèbre Humboldt, et cherché à raviver le commerce et l'industrie, les sciences et les arts.

Urquijo redoutait l'esprit dominateur du premier consul dont il avait promptement deviné l'ambition, et cependant, en septembre 1800, il signa avec Berthier le traité qui créa le royaume d'Etrurie et céda à la France cette île d'Elbe, depuis si fameuse, où s'étaient jetés quinze cents Anglais et Toscans qui s'y défendirent héroïquement jusqu'à la paix.

Urquijo, homme très habile, très adroit, et sincèrement attaché à son pays, était revêtu des formes les plus aimables, mais prodigieusement ambitieux et beaucoup trop caustique. Il s'était permis sur le compte de Godoi et de sa protectrice des sarcasmes que ni l'un ni l'autre ne lui pardonnaient. Lors donc que le premier consul voulut écarter ce ministre qu'il regardait comme son ennemi, son ambassadeur Alquier eut peu de peine à entraîner le favori dans une intrigue dont le résultat fut l'exil d'Urquijo à Bilbao. Dès lors la cour et le ministère espagnol furent entièrement sous le joug de Bonaparte qui eut champ libre pour entraîner cette puissance dans une guerre à son profit contre un État encore soustrait à sa ruineuse et despotique alliance.

Ainsi que nous venons de le dire, le directoire avait bien projeté une invasion en Portugal; aussi rompit-il la paix déjà signée avec le chevalier d'A-

raïjo en 1797 et repoussa-t-il, en 1798, les tentatives de rapprochement faites sous les auspices de la cour d'Espagne ; il renvoya même don Diégo de Noronha, ambassadeur portugais à Madrid, déjà arrivé à Paris pour traiter avec le gouvernement français ; mais d'abord l'invasion de la Suisse, du Piémont et de Naples, puis les désastres de la campagne de 1799, l'anarchie enfin qui dévora la France, détournèrent de cette expédition un gouvernement devenu totalement impuissant à réaliser aux ennemis qu'il avait déjà sur les bras.

Quant à Bonaparte, heureux triomphateur à Marengo et plus formidable encore depuis la victoire d'Hohenlinden, il reprit à cet égard les projets du directoire, dont il blâmait et suivait la perfide et ambitieuse politique. Le genre de séduction employé avec l'Espagne par les Pentarques ne pouvait plus avoir lieu de la part de celui qui ne voulait relever le trône de France que pour y monter. Aussi leurra-t-il le cabinet de Madrid d'un riche accroissement de territoire ; et c'est ainsi qu'il parvint à le jeter dans une guerre vraiment sacrilège ; car le roi d'Espagne était petit-fils de Philippe V, et le régent de Portugal, arrière-petit-fils de ce même prince, était de plus gendre de Charles IV, et avait en outre droit à

la reconnaissance de ce monarque en raison des services qu'il lui avait rendus si généreusement au début de la guerre de 1793. Cette guerre, où le Portugal n'était qu'un auxiliaire désintéressé, avait livré son commerce aux corsaires français, qui lui firent éprouver une perte de plus de deux cents millions, et il eût risqué de se voir enlever ses riches colonies, s'il ne l'eût continuée à l'impérieuse demande de l'Angleterre, au moment où il fut si lâchement abandonné par l'Espagne, qui, le 22 juillet 1795, fit sa paix avec la république sans y stipuler les intérêts de son allié. Nous avons vu celui-ci tenter de faire cesser, en 1797 et 1798, cet état de choses où il avait tout à perdre et rien à gagner; mais les deux cabinets du Luxembourg et de Saint-James s'y opposèrent également, et tandis que la France menaçait le commerce portugais autant que le pouvait sa faible marine, les Anglais mirent garnison dans Lisbonne, s'emparèrent des forts, et procurèrent du moins au Portuga trois années de tranquillité que le commerce britannique rendit prospères. Aussi, toutes les déclamations de Bonaparte sur la honte, pour ce royaume, de n'être en quelque sorte qu'une colonie anglaise, demeurèrent elles sans effet contre le sentiment du bien-être et de la sécurité qu'éprouvait le cabinet de Lis-

bonne, couvert, surtout, ainsi qu'il l'était encore par l'Espagne en paix avec lui comme avec la France.

Le premier consul, ayant donc réussi par les moyens que nous venons de développer à armer le beau-père contre le gendre, rassemble lui-même une armée de vingt mille hommes à Bordeaux tandis que l'Espagne met la sienne en campagne sous le commandement de Godoi, duc d'Alcudia et prince de la paix, homme dépourvu de tous talens militaires.

Le gouvernement portugais est sommé de fermer ses ports aux Anglais; il s'y refuse, et le commandant de la puissante armée britannique réunie alors à Gibraltar propose du secours au prince régent, à condition que ses troupes seront sous les ordres d'officiers anglais; la fierté portugaise s'en offense et prive ainsi son pays du seul moyen qu'il eût eu pour résister aux forces réunies de l'Espagne et de la France, au moment même où la cour de Madrid publiait sa déclaration de guerre. Ce manifeste, daté du 27 février 1801, est curieux par la basse cupidité qui le dicta et les grossiers mensonges qu'il renferme. C'étaient de prétendues injures; des lésions d'intérêts; la nécessité de protéger ses sujets (qui n'étaient nullement attaqués par ceux qu'on venait

combattre); enfin l'intention d'assurer la tranquillité de l'Europe, l'espoir de contraindre le Portugal à une paix avec la France qui, au fait, s'était refusée deux fois à cette pacification. Voilà ce qui forçait Sa Majesté Catholique à renvoyer l'ambassadeur portugais, à rappeler le sien et à unir ses forces à celles de la République française; déclaration la plus infâme qui fût émanée du cabinet de Madrid, depuis celle où il qualifia *bandits royalistes* les insurgés du midi réfugiés sur le territoire espagnol, en les livrant aux républicains qui les fusillèrent.

Le régent de Portugal répondit à ce manifeste, le 26 avril, par une proclamation dans laquelle il rappelait à ses peuples le bonheur et la tranquillité dont ils avaient joui depuis 1792, grace à la vigilance et à l'équité de son gouvernement, tandis que le reste de l'Europe était subjugué et dévasté. « L'Espagne, y était-il dit, veut envahir le royaume, en exigeant l'occupation par « ses troupes de tous les ports du Portugal; mais « une nation qui résista aux Romains, conquit « l'Asie, ouvrit la route des mers lointaines, « s'affranchit du joug étranger, ne cessa de main- « tenir son indépendance contre un voisin puis- « sant, saura, par son indomptable courage, « fidèle à l'honneur que ses aïeux lui transmi-

« rent, résister à cette injuste attaque. » Phrases pompeuses qui eussent exigé un solide appui dans de formidables préparatifs militaires, et on les négligea. Sept mille hommes, et quelques faibles bataillons anglais ne suffisaient point au salut d'un Etat dont l'armée indisciplinée et manquant de tout était commandée par des généraux sans talens et des officiers de la dernière médiocrité ; aussi l'armée espagnole, dont la composition ne valait guère mieux, étant rapidement entrée en Portugal, avant même que l'armée française eût pénétré en Espagne, dissipa-t-elle facilement les troupes portugaises. Elle occupa successivement Arroucha, Elvas, Campo-Major, se fit ouvrir les portes d'Olivença et de Jurumenka, et se trouva en cinq jours à la vue d'Abrantès, ayant conquis tout l'Alentejo, sans avoir éprouvé la plus légère résistance. Le prince régent se vit ainsi forcé à demander un armistice pour traiter de la paix ; il fut signé à Badajoz le 6 juin, à condition que la place d'Olivença et son territoire demeureraient à l'Espagne ; que les ports du Portugal seraient fermés aux Anglais ; que l'ancienne alliance des deux Etats serait renouvelée, mais modifiée conformément à celle existante entre la France et l'Espagne.

Ce traité si hâtivement conclu excita de vives

réclamations de la part des deux grandes puissances alors en guerre l'une contre l'autre ; l'envoyé anglais se plaignit amèrement de n'avoir pas été consulté ; Bonaparte aussi trouva mauvais qu'on eût agi sans son aveu et refusa de ratifier ce traité, quoiqu'il eût été approuvé par Lucien, son frère et son ambassadeur : il donna pour prétexte que l'Espagne n'avait point exigé, selon l'accord préalable entre les deux gouvernemens, l'occupation des places portugaises par les troupes françaises, et la cession d'une grande partie du Portugal jusqu'à la paix générale ; colorant encore ces refus de considérations politiques relatives aux intérêts mutuels de la France et de l'Espagne. Son beau-frère Leclerc eut donc ordre de marcher sur Lisbonne. Le prince régent chercha sérieusement alors à défendre son pays et sa capitale ; il porta à Abrantès son armée, forte de vingt-cinq mille hommes, sous le commandement du comte de Gorta ; mais l'Espagne ayant offert et fait accueillir sa médiation, Lucien Bonaparte signa, le 29 septembre, à Madrid un traité qui fit sa fortune et celle de Leclerc ; ce traité stipulait : 1° paix perpétuelle et bonne intelligence entre les parties contractantes; 2° fermeture aux Anglais des ports portugais ; 3° engagement de ne fournir aux ennemis

de la France ni vaisseaux, ni argent, ni vivres ou munitions; 4° nouvelle et plus favorable ligne de démarcation sur les frontières de la Guiane française, et, par explication de cet article, cession de soixante milles de territoire dans cette partie de l'Amérique du Sud; 5° en attendant la signature du traité de commerce, rétablissement des agences commerciales et jouissance en faveur des négocians français du tarif des douanes comme nation des plus favorisées. Ce traité, tenu secret, renfermait des stipulations plus secrètes encore; car le Portugal s'obligeait de payer à la France vingt-cinq millions, et le négociateur avait, de plus, obtenu pour son propre compte des sommes considérables qui, réalisées en diamans, faute de monnaie, montèrent de cinq à six millions. De leur côté les Anglais, qui s'étaient empressés de retirer leur escadre et leurs troupes, venaient, par représailles, de s'emparer le 23 juillet de l'île de Madère, que le commandant portugais remit sans difficulté au colonel Clinton.

Tandis que ces choses se passaient au midi de l'Europe et que, par le traité de Madrid du 21 mars précédent, le royaume d'Etrurie avait déjà été érigé, le cabinet espagnol cédait la Louisiane à la France, par un autre traité signé à Saint-

Ildephonse le lendemain de la paix du Portugal*, traité qu'on eut soin de tenir secret, à condition que cette colonie retournerait à l'Espagne dans le cas où le gouvernement français ne la conserverait point (ce qui n'empêcha pas Bonaparte de la revendre quatre-vingts millions aux Etats-Unis **); à condition encore (clause verbale qui fut niée depuis) que, pour prix des cessions faites par le cabinet de Madrid, les duchés de Parme et de Plaisance seraient incorporés au royaume d'Etrurie.

De ce moment le premier consul parut presque exclusivement occupé d'un projet d'invasion en Angleterre à l'aide de la flottille de Boulogne. Nelson, après avoir triomphé dans la Baltique, était venu échouer dans ses attaques contre ces légères embarcations les 4, 15 et 16 août; mais il n'en soutenait pas moins l'impossibilité où le premier consul serait de traverser la Manche sans se perdre, ou de débarquer ses troupes sans les sacrifier. Un travail relatif aux moyens de défense fut alors présenté au conseil du roi, et voici l'extrait de ce mémoire écrit avec une remarquable impartialité. « Quelque immenses que soient le

* Le 1er octobre 1801.

** 30 avril 1803.

« développement militaire de la marine anglaise, « la multiplicité de ses stations, l'activité et l'habileté de ses marins, pour lesquels on peut « dire qu'il n'y a plus d'hiver, il est totalement « impossible de bloquer hermétiquement les « ports de France et d'empêcher deux flottes « sorties de Brest et du Texel de prendre la mer, « chargées de troupes, et d'opérer des descentes « en Irlande et en Écosse. Sans doute, si l'on « pouvait les atteindre et les combattre au large, « on leur ferait quelque mal ; mais l'Angleterre « y sacrifierait des hommes sans produire de di- « version utile au grand projet du premier consul.

« Quant à l'attaque qu'il médite par l'emploi « d'un nombre considérable de petits bateaux « partis de tant de points divers situés de l'Ex- « singue à Cherbourg, pour devenir menaçante « il faudrait que toutes les sorties se fissent si- « multanément, premier obstacle ; puis par un « vent favorable et sans rencontrer les stations « anglaises à qui il suffirait de les aborder pour « les faire sombrer ; or, le vent du sud-est ou « de terre permettrait à nos stations de les sur- « veiller et de les détruire, et si le vent bat en « côte, les flottilles ennemies ne pourraient ap- « pareiller. Ainsi perte certaine ou blocus com- « plet, dans l'un ou l'autre cas. Ce n'est pas sé-

« rieusement qu'on pourrait parler ici de l'idée « de traverser la Manche à l'aide de rameurs du- « rant un temps de calme ; de tels contes sont « bons pour des matelots d'eau douce, mais de « véritables marins s'en riraient.

« Considérons cependant la flottille réunie em- « bossée, inattaquable dans son embossage. Eh « bien ! qu'elle y reste et qu'elle y pourrisse ; mais « la supposer partie, c'est toute autre chose ; et « si, par un bonheur imprésumable, elle n'était « pas rencontrée et détruite en tout ou en par- « tie par nos vaisseaux, ne trouverait-elle pas « sur nos bords nos gardes-côtes (*sea-fenci- « bles*), plus faibles peut-être, mais point encom- « brés de troupes, plus manœuvrables, montés « de marins habiles, exercés, intrépides, qui « opposeraient assez de résistance pour jeter au « moins du désordre dans la flottille ennemie et « donner à nos stations le temps d'arriver et d'en « compléter la ruine. Supposons encore un « brouillard favorable à l'expédition, il aurait « l'inconvénient de ne pas durer assez long- « temps peut-être pour cacher la marche de l'en- « nemi, de n'être pas assez étendu pour la cou- « vrir entièrement ; et, s'il la couvrait, de rendre « sa marche incertaine, désordonnée ; de forcer « les bateaux à s'écarter les uns des autres, ou de

« leur faire courir le risque de s'aborder et de se « détruire mutuellement. Enfin, s'ils opéraient « leur débarquement en échappant à tous ces in- « évitables périls, quelle vigueur conserveraient « des soldats entassés durant au moins vingt- « quatre heures, accablés en partie par le mal de « mer, tout transis, obligés de se mettre à l'eau « et d'y faire encore un long trajet, et, dans cet « état, attaqués en détail, avant de pouvoir se « former et d'avoir mis à terre leur artillerie, « par des troupes fraîches d'infanterie et de ca- « valerie, sur un sol où les moissons auraient été « incendiées, les bestiaux chassés dans l'inté- « rieur des terres, les puits comblés, les routes « rompues, les maisons ruinées, la population « tout en armes, ainsi que l'ordre en a déjà été « donné au patriotisme anglais qui s'y confor- « mera, tandis que nos flottes enlèveraient à « l'ennemi tout espoir de secours ou de retraite, « en bloquant la côte et détruisant la flottille?

« Loin donc de craindre une invasion projetée « avec de tels moyens, il est à désirer qu'un « ennemi acharné et redoutable soit assez aveu- « gle pour tenter cette opération qui flétrirait « ses armes, mettrait peut-être fin à une vie « héroïque, affranchirait l'Europe et serait à ja- « mais la gloire du nom britannique. »

Tandis que Bonaparte, parodiant sur ses côtes le rôle de Guillaume-le-Conquérant, tenait toute l'Angleterre en alarme et avait fini par fermer les ports de l'Ouest et du Sud au commerce anglais, sauf la contrebande que le besoin de marchandises coloniales rend nécessaire et la cupidité moderne inévitable, il continuait à être essentiellement occupé de l'Égypte, en parlait sans cesse et en entretenait le public par de fréquens articles du *Moniteur*, injuriant ceux qui démentaient les romans débités à cet égard par lui et les siens, croyant ou feignant de croire que cette conquête si chère était une colonie française solidement établie, et ne cachant plus sur cet objet ses vues ultérieures; car il applaudit imprudemment à des discours qui n'étaient pas perdus pour des oreilles anglaises, à celui-ci, par exemple, du tribun Emile Gaudin* « C'est « sur leurs conquêtes dans les Indes que les « Anglais appuient le trident qu'ils ont usurpé. « Pour l'arracher de leurs mains, pour pénétrer « dans ces contrées, la route la plus sûre et la « moins prévue était celle de l'Égypte; Bona« parte le conçut. » Et il semblait lui-même répondre à cette idée quand il disait au corps législa-

* Le 10 nivôse an IX (31 décembre 1800).

« tif* : Sous Menou, et par son impulsion, se déve-« loppent de nouveaux moyens de défense et de « prospérité ; » se fiant ainsi à celui qu'il avait regardé comme le militaire le plus médiocre, avant qu'il flagornât sa personne et caressât sa chimère. Sur la parole aventureuse de ce général, il se flattait que Mourad-Bey appuierait de tout son pouvoir la domination française en Égypte, tandis que lord Elgin écrivait à lord Hawkesbury, en date du 9 mai 1801, que ce même Mourad-Bey avait annoncé au général Hutchinson qu'il s'empresserait de se joindre à lui dès qu'il serait dans son voisinage. En effet, Menou s'était déjà aliéné ce puissant chef des Maméloucks, et il est difficile de ne pas croire aux rapports des généraux anglais, car aucun d'eux ne pourrait impunément en faire qui ne fussent pas exacts, d'autant plus que la liberté de la presse les surveille et les démasquerait.

Tout était donc faux dans ce que le premier consul débitait par rapport à l'Égypte ; mais comme il était accoutumé à croire possible tout ce qu'il voulait, il considérait ce qui contrariait ses vœux comme des erreurs ou des torts ; aussi avait-il vivement blâmé la convention d'El-A'rych

* Le 19 nivôse an IX (9 janvier 1801).

et si nous remontons ici vers l'époque où elle eut lieu, c'est que les détails dans lesquels nous allons entrer démontrent à la fois les intentions de Kléber en la signant, et la fausseté des publications sur ce sujet; puis c'est une introduction nécessaire à l'esquisse de la dernière campagne d'Égypte, campagne d'autant plus indispensable à tracer qu'elle était l'objet d'une universelle attention.

Il n'était indifférent pour aucun des Etats européens de contempler une lutte dans laquelle le triomphe des Anglais assurerait la paix continentale, tandis qu'un éclatant échec prolongerait pour eux un état de guerre dont toutes les autres puissances se ressentiraient. D'ailleurs le cabinet britannique ne pouvait raisonnablement laisser consolider une colonie française sur la seule route qui pût faire pénétrer dans ses établissemens asiatiques.

C'était le général Kléber qui lui-même avait entamé les négoçiations pour l'évacuation de l'Égypte, «afin de rassurer les Anglais sur leurs «possessions de l'Inde et la Porte-Ottomane sur «les intentions de la France;» et dans les nombreuses pièces relatives à la convention d'El-A'rych une du 30 nivôse an IX (20 janvier 1801) démontre qu'en évacuant l'Égypte le conseil de

guerre, assemblé à cet effet, n'avait pour but que de faire *transporter les troupes en France, afin de porter aux armées de puissans renforts*, ce que les Anglais ne pouvaient raisonnablement permettre. Dans une autre du 1er pluviôse, (21 janvier), le conseil, d'un avis unanime, déclare impossible de garder quatre-vingts lieues de côte et dix mille lieues carrées avec des soldats *avides de revoir leur patrie*. Après la convention signée, Sidney-Smith recommande surtout à Kleber «d'être sur «ses gardes dans tous les cas possibles, le désor«dre et l'indiscipline des Turcs lui inspirant des «inquiétudes; mais il se voue à tous les soins «nécessaires pour assurer l'exécution du traité.» Déjà la Haute-Égypte était évacuée et Kléber demandait des transports anglais, quand le commodore déclara que, malgré les ordres qu'il venait de recevoir et qu'il espérait voir révoquer, *il exécuterait la convention et fournirait des passeports aux partans isolés*; mais qu'il les invitait à retarder leur départ, ne voulant pas tendre un piége à ses *braves antagonistes*. Puis il ajoutait: «Je «dois à l'armée française et à moi-même, de ne «pas lui laisser ignorer l'état actuel des choses, «que je travaille cependant à changer.» C'était

* Lettre du 30 janvier 1801.

le refus de ratification du gouvernement anglais. Mais l'ambassadeur russe Tamara avait envoyé des passeports au nom de son gouvernement, et l'amiral Keith en accordait en réponse à la demande de Poussielgue, à condition que le départ n'aurait pas lieu *en un seul corps*, et qu'on ne commettrait *aucune hostilité envers les puissances coalisées*. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit sur la rupture de la convention d'El-A'rych, les justes craintes et les intentions de l'Angleterre à cet égard, la noble conduite de Sidney-Smith, la victoire d'Héliopolis, l'assassinat de Kléber et son remplacement par Menou. Celui-ci avait déjà injurié le loyal Sidney-Smith en écrivant * à Bonaparte qu'il était de moitié avec son gouvernement dans le refus d'exécuter la convention conclue et s'en applaudissait, regardant l'Égypte comme une colonie solidement acquise. Il en parlait encore au premier consul ** avec une exaltation romanesque, et, à travers les plus abjectes flagorneries, il annonçait ses *utiles relations avec tous les princes environnans*, ses vastes projets de culture et de commerce, et peignait au ministre de la guerre

* Lettre du 28 ventôse an VIII (19 mars 1800).

** Lettres du 2 vendémiaire an IX (24 septembre 1800), et du 10 brumaire (1er novembre 1800).

sa position brillante, ainsi que l'état prospère de l'armée *.

Lucien avait tenté, durant sa mission d'Espagne, d'établir des relations avec l'armée d'Egypte à qui il annonçait de prompts et puissans secours, dans une lettre que sa légèreté et ses fanfaronnades rendaient curieuse **. En effet le premier consul cherchait à lui en faire parvenir, quoique la France eût, depuis le début de la guerre, perdu soixante vaisseaux de ligne, cent trente-sept frégates, cent quarante-un autres bâtimens armés, et environ quatre-vingt mille matelots. Une escadre de sept vaisseaux de haut-bord, deux frégates et un aviso, portant cinq mille hommes et des munitions, appareille cependant de Brest le 7 janvier 1801 sous les ordres de l'amiral Gantheaume, échappe à la flotte anglaise de la Manche, et passe le détroit de Gibraltar sans que l'amiral Waren puisse s'y opposer; mais ayant capturé deux frégates et un cutter, Gantheaume apprend que l'Égypte est étroitement bloquée et se réfugie à Toulon. Il en sort le 20 mars; mais poursuivi par l'amiral Waren il y rentre, en ressort, et, après avoir été infructueusement em-

* Lettre du 24 septembre.

** Voyez pièce justificative C.

ployé au siége de Porto-Ferrajo, cherche à atteindre Alexandrie, ce qu'il reconnaît être impraticable. Il tente alors de débarquer à l'ouest, sur la plage de Bengazi; mais un armement hostile et général des habitans arabes et l'approche de lord Keith le forcent de remettre à la voile, et il rentre à Toulon en juillet. Cependant la frégate *l'Héliopolis* parvient à pénétrer dans le port, et *l'Égyptienne*, *la Régénérée*, *le Lodi*, ainsi que quelques petits bâtimens, y entrent successivement, apportant hommes, armes et munitions; mais c'était Menou qui avait succédé à Kléber.

Menou n'était pas sans esprit, mais le genre de son esprit ne fut jamais bon à rien; entêté comme tout théoricien sans pratique, il savait beaucoup mais mal, (c'était le véritable Margite d'Homère), il faisait ce qu'il croyait bien, le défaisait pour mieux faire, puis changeait, de peur de ne pas avoir fait assez bien. Il embrassa l'islamisme croyant se rendre cher aux Musulmans, qui méprisèrent comme renégat celui qu'ils n'eussent que haï en qualité de chrétien, tandis qu'il devint ridicule aux yeux du soldat, près duquel aucune gloire militaire ne le réhabilitait. Voilà le général qu'avaient à combattre les Anglais, qui le prisaient à sa juste valeur.

Menou n'avait répondu qu'énigmatiquement

aux notes de lord Elgin; il repoussa les ouvertures de négociations faites par le grand-visir, empêcha tout rapprochement de la France avec l'Angleterre, en ne parlant de l'Égypte que comme d'une propriété française, fatigua ses troupes par des mouvemens sans objet, ferma l'oreille aux avis de Mourad-Bey, qu'il s'aliéna, mécontenta ceux dont il avait le plus besoin, et choqua même les coutumes de ceux dont il avait adopté le culte. Il accroissait journellement ainsi le nombre de ses ennemis, quand il fut surpris, au sein de la plus stupide sécurité, par l'invasion simultanée des Anglais et des Ottomans.

Cette expédition, plus anglaise que turque, et qui, pour la première fois, allait réellement montrer à l'Europe ce qu'était ou pouvait devenir une armée de terre britannique, avait été conçue et ordonnée par l'ancienne administration dont Pitt fut le chef. Aussitôt la prise de Malte et l'annonce d'une inévitable rupture avec les puissances du Nord, le plan en avait été agité dans le cabinet de Saint-James. Deux personnages de la plus haute importance, le roi Georges et Pitt, semblèrent d'abord s'y opposer; mais Dundas, depuis lord Melville, lutta si vivement en faveur de cette belliqueuse idée, qu'il finit par l'emporter sur les répugnances et les craintes du conseil;

et des ordres furent aussitôt adressés à cet effet à Abercromby, commandant le corps de troupes rassemblées alors à Gibraltar. Ce général s'était distingué en 1793 à l'attaque du camp de Famars, devant Dunkerque, au Catteau-Cambresis et à Valenciennes; il avait pris en deux jours le fort Saint-André dans l'île de Bommel-Waare, et s'était brillamment conduit dans la honteuse campagne du Helder. Hutchinson, qui devait commander sous lui, avait fait ses études militaires à Strasbourg, suivi le duc de Brunswick dans sa campagne de 1792, et servi en Hollande près d'Abercromby qui l'honorait de son estime.

D'après les ordres reçus le 24 octobre 1800, sir Ralph Abercromby détache sir James Pulteney avec un corps de nouvelles levées pour voler au secours du Portugal; et, laissant à Gibraltar une garnison suffisante, il part le 2 novembre avec une armée de treize mille hommes, relâche à Mahon, à Malte, à Rhodes, envoie, le 1er janvier 1801, reconnaître Alexandrie, et cherche vainement à monter sa cavalerie dont les hommes seuls avaient été embarqués; il trouve l'armée turque sans organisation régulière, sans discipline, sans artillerie, munitions ni approvisionnemens, sous les ordres du grand-visir qui ne savait pas même le nombre de ses soldats, et

ceux-ci livrés tous à l'insubordination, au pillage et à la peste. Abercromby appareille cependant le 22 février, et jette l'ancre le 2 mars devant Aboukir. Un retard, causé par la violence des vents, rendait facile aux Français de réunir leurs troupes pour s'opposer à la descente; mais le général Menou, noyé dans les détails administratifs d'une colonie qu'il allait perdre, n'en avait point été tiré par la connaissance du long séjour de l'armée anglaise à Rhodes. Le courrier du général Friant, qui, le 4, lui annonçait l'arrivée de la flotte ennemie, ne l'émeut pas davantage; au lieu de marcher en hâte avec toutes ses troupes, il les disperse sur différens points pour les opposer au grand-visir, n'en envoie que fort peu vers Alexandrie, et croit avoir pourvu à tout quand il a tout compromis. Le gros temps contrariait toujours les Anglais, lorsque Sidney-Smith ayant enlevé une canonnière française, apprit et fit savoir à Abercromby qu'on n'avait encore à lui opposer que deux à trois mille hommes. Le débarquement eut donc lieu le 8, avec cinq mille hommes, sur des chaloupes dont plusieurs furent coulées bas par l'artillerie du fort d'Aboukir; et les troupes anglaises, après avoir essuyé des pertes considérables, escaladèrent la hauteur du puits, mamelon de sable mouvant et à escarpement

rapide, ce qui appuya leur droite, tandis que leur gauche, ayant repoussé à la baïonnette la cavalerie qui la chargea, s'empara des hauteurs; et les Français, forts de deux mille cinq cents hommes infanterie, cavalerie et artillerie, furent contraints à se retirer, abandonnant six pièces de canon, après une perte de quatre cents hommes; celle des Anglais s'élevait à six cent cinquante-deux.

L'armée anglaise, entièrement débarquée, était de quatorze mille neuf cent cinquante-quatre hommes d'infanterie, de onze cent soixante-trois cavaliers, dont quatre cent quarante-sept montés, et très mal montés, et de cinq cent quatre-vingt-six canonniers, en tout seize mille sept cent trois hommes de toutes armes; obligée encore, faute d'attelage, de traîner à bras l'artillerie. Heureusement pour elle que le général Menou ne se réveillait pas de sa funeste apathie, ce qui lui permit de repousser les Français qui l'attaquèrent héroïquement avec quatre mille trois cents hommes dont ils perdirent cinq à six cents, de fortifier ses positions, et de s'emparer du fort d'Aboukir. Si Menou avait possédé l'activité de Bonaparte ou de Kléber, l'expédition anglaise eût manqué; mais il s'était contenté de parodier son prédécesseur en écrivant au com-

mandant d'Alexandrie : *Si les Anglais débarquent, rejetez-les dans la mer.* Il ne partit enfin du Caire que le 12, sans rallier à lui toutes ses troupes, n'arriva que le 18 au soir, après une marche lente et un séjour de vingt-quatre heures à Damanhour, n'attaqua que le 21, d'après un plan qui n'était pas de lui et qu'il fit échouer par l'ordre qu'il donna à la cavalerie de charger ; ce qui jeta du désordre dans son infanterie qu'il fallait traverser. Cette cavalerie, qui eût achevé la victoire ou couvert la retraite, culbutée par les cordes des tentes et par des trous de trois à quatre pieds que le 42e régiment anglais avait creusés pour faire de l'eau *, périt presque tout entière sous le feu de la mousqueterie, dans deux charges intrépidement exécutées. Les Français, repoussés sur tous les points, se retirèrent : ils étaient au nombre de neuf mille sept cent quarante hommes, dont treize cent trente de bonne cavalerie ; et l'armée anglaise, forte de onze mille sept cent trente-neuf, n'ayant que quelques cavaliers mal montés et qui n'étaient employés qu'en vedettes. Les premiers laissèrent sur le champ de bataille douze cent soixante tués,

* Les Français, dans leurs relations, disent que ces trous étaient des chausse-trappes qui couvraient la ligne anglaise.

et les Anglais perdirent en tués ou blessés quatorze cents hommes ; mais Abercromby, frappé à mort, survécut peu à sa blessure *.

Cette victoire de Canope remplit de joie les Arabes, qui, sans aimer les chrétiens anglais plus que les chrétiens français, préféraient ceux qui ne devaient point rester possesseurs du pays à ceux qui prétendaient s'y établir.

Nous ne suivrons pas ici les opérations timides et lentes du général Hutchinson, nouveau commandant de l'armée anglaise, que les Ottomans rejoignirent le 25 avec six mille Turcs ou Albanais, et qui furent renforcés plus tard par le général Baird, amenant de l'Inde six mille hommes, en grande partie mahométans, disciplinés à l'européenne. Hutchinson, mal secondé par les Ottomans, n'arriva à Gizeh que le 21 juin, trois mois après la victoire de Canope, et le commandant du Caire, Belliard, capitula le 28. Cependant Menou, qui croyait tenir toute l'armée anglaise en échec devant Alexandrie bloquée seulement alors par le corps du général Coote, fort de cinq mille hommes, dont quinze cents étaient affligés d'ophtalmie et le reste menacé de la peste, ne pourvoyait à la défense d'aucune de

* Il mourut le 29.

ses places, ne dirigeait aucune attaque contre un ennemi faible, maltraitait ses généraux, ses administrateurs, les savans qui avaient suivi l'armée, et, dans sa lâche inertie, criait à la trahison pour chaque échec éprouvé par ceux qu'il avait compromis. Il fit arrêter et embarquer les généraux Reynier et Damas, au grand désespoir de l'armée, voua à l'exécration publique le chef de brigade Cavalier, qu'il avait aventuré dans le désert avec trois cent trente hommes, en agit de même à l'égard du brave général Belliard, qu'il dénonça à Bonaparte et à l'armée comme un traître, et cela dans un ordre du jour terminé ainsi : « Bra- « ves soldats, nous nous défendrons jusqu'à la « mort. » Mais il fallut enfin capituler. Il entra donc en négociation, employa ruses sur ruses pour gagner du temps, ce qui ne faisait qu'empirer sa situation, fut sur le point de livrer aux Anglais les travaux scientifiques de la commission d'Egypte, signa une capitulation le 31 août et remit Alexandrie le 2 septembre, mais n'en écrivit pas moins à son frère une lettre qui fut interceptée en mer, et où il parlait de ses hauts faits en vrai capitan de comédie*.

Pourrions-nous quitter ici l'Egypte sans rap-

* Voyez pièce justificative D.

porter un trait atroce et trop caractéristique du gouvernement turc? La Porte depuis long-temps redoutait la puissance des beys. En 1748, le pacha, voulant les détruire, en ordonna le massacre au moment où ils se rendaient au divan. Dix-sept périrent, les autres s'échappèrent. Ibrahim Caya chercha à rétablir leur autorité ; on s'en défit par le poison. Mais Aly-Bey, non moins ambitieux et plus habile, se déclara indépendant. Il fut trahi par Ismaël-Bey et Mourad-Bey, qui le chassèrent vers la Syrie, où il se réfugia près de Daher, rebelle à la Porte. Aly-Bey, secouru par les Russes qui cherchaient à se ménager des alliés contre le Sultan, reparut sur la scène. Cet homme, surnommé le Grand, pénétra donc de nouveau en Egypte, y fut blessé, pris et mourut au Caire. Mourad-Bey lui succéda comme chef de sa faction, chassa ses ennemis du Caire et s'empara du gouvernement qu'il partagea avec Ibrahim-Bey. Ces deux chefs se défendirent vigoureusement contre les Français, n'y acquirent que de la gloire, perdirent beaucoup de monde et furent réduits, Mourad-Bey à se réfugier dans la Haute-Egypte, Ibrahim à se retirer vers la Syrie, d'où il accompagna le grand-visir lors de sa première invasion, et ce fut lui qui, durant la bataille d'Héliopolis, parvint à

pénétrer dans le Caire avec trois mille hommes, et s'y défendit long-temps contre Kléber victorieux. Quoique vieux, il n'en suivit pas moins les Turcs dans leur seconde invasion et leur rendit d'utiles services. Il courtisait la faveur du visir, dont pourtant il se défiait, mais qui lui faisait espérer de le nommer scheick-el-belled. Quant à Mourad-Bey, homme d'un grand et noble caractère, qui eût aimé la domination française dans la Basse-Egypte, pourvu que la Haute demeurât sous la sienne; qui, après la victoire de Kléber, s'était allié à ce général et redoutait par conséquent le gouverneur turc, il était tellement mécontent de Menou, qu'il méprisait, que quand il mourut il allait se joindre aux Anglais et s'appuyer de leur protection. Pour Osman-Bey, qui se regardait comme le successeur de Mourad, il éprouvait à l'égard des Ottomans une vive méfiance qui ne fut que trop justifiée par l'événement; car, au moment où, avec nombre d'autres beys, il naviguait pour se rendre à bord du vaisseau de sir Richard Bickerton, sur la barque du capitan-pacha, en octobre 1801, celui-ci la quitta sous prétexte d'aller recevoir d'importantes dépêches arrivées de Constantinople, et à peine ces malheureux furent-ils seuls que des chaloupes canonnières char-

gées de soldats les assaillirent. Ils se défendirent vigoureusement; mais accablés par le nombre, ils furent tous massacrés ou traînés en prison. Osman, ainsi que deux des siens, survivait à cette lâche trahison. Dès que le général Hutchinson fut instruit de leur sort, il envoya le brigadier général Stuart avec son régiment vers le camp turc, pour exiger que les Mamelouckslui fussent remis. On hésita; mais il fallut céder. Les prisonniers furent donc sauvés et les morts enterrés avec tous les honneurs militaires. Le visir avait sans doute l'ordre de son gouvernement de se défaire des redoutables Mamelouckset d'abolir totalement leur puissance; car, voulant profiter à cet effet du triomphe des troupes anglaises, en même temps qu'il commettait à Alexandrie cet horrible attentat, le grand-visir trompait, par des démonstrations amicales, ceux qui se trouvaient alors au Caire; il les attira près de lui le 20 octobre et les fit massacrer ou emprisonner. Sélim-Bey, s'étant cependant échappé avec quelques-uns des siens, parvint avec peine à Gizeh, où le colonel Ramsay le recueillit; et Hutchinson chargea le même brigadier Stuart d'aller exiger la remise des Mamelouckspriso-niers. Rendus le 16 novembre, ils demeurèrent sous la protection de l'Angleterre, qui les eût

sacrifiés en évacuant trop promptement l'Egypte.

C'était le 27 juin que le Caire avait capitulé; la remise d'Alexandrie eut lieu le 2 septembre; tout un mois s'était passé sans qu'on en fût instruit. Bonaparte cependant le soupçonnait, puis il en acquit la certitude; et jamais événement ne produisit sur lui une aussi douloureuse impression: il cacha d'abord cette nouvelle si accablante pour ses intérêts et son orgueil; mais voulant, avant de la publier, se parer d'une apparence de triomphe qui détournât l'opinion publique, il se hâta de conclure avec l'Angleterre une paix si généralement désirée.

Avant néanmoins d'entrer dans les détails des négociations qui l'amenèrent, remontons ici à ceux des diverses tentatives faites à cet égard depuis le début du consulat; car on y verra exposer des principes qui seront confirmés plus tard par des faits patens.

Nous avons déjà indiqué les notes et contre-notes de décembre 1799 et de janvier 1800, et parlé sommairement des discussions qui s'ensuivirent au parlement britannique. Exposons ici les principes sur lesquels les ministres anglais fondèrent alors leur refus de traiter.

Dans son discours sur l'adresse à Sa Majesté*,

* Le 28 janvier 1800.

lord Grenville, à la Chambre haute, disait : « Aussi long-temps que l'on verra continuer en « France le système auquel nous devons le com- « mencement de la guerre, système d'oppression « et d'agrandissement, la seule défense que nous « pourrons adopter sera une résistance déclarée, « vigoureuse et soutenue avec persévérance..... « Sa Majesté fournissait au nouveau gouverne- « ment une heureuse occasion de déclarer fran- « chement l'abandon des principes jacobins et de « les désavouer. Au contraire, il semble les adop- « ter, en assurant que la révolution a sans cesse « proclamé : 1° son amour pour la paix; 2° sa re- « nonciation à toute conquête; 3° son respect « pour l'indépendance des autres nations. L'his- « toire répond à cette triple assertion. Que dire « encore de cette phrase si entortillée de M. de « Talleyrand : *La France a porté partout ses armes « défensives?* » Puis il récapitula comme moyen de défiance, à l'égard de Bonaparte, la violation des traités faits avec la Sardaigne, la Toscane, Modène, Venise, Rome, Gênes et la Suisse; la prise de Malte et de l'Égypte en pleine paix; et finit par démontrer les inconvéniens de négocia- tions à l'ombre desquelles Bonaparte ravitaille- rait Malte et l'Égypte au détriment de l'Angle- terre et de ses alliés.

Dans la séance de la Chambre basse sur le même objet, le 3 février, Dundas reproduit les griefs ci-dessus exposés, mais avec moins de modération que lord Grenville; il dit que l'homme qui cherche à coloniser l'Égypte, tout en prétendant ne pas vouloir la conserver, ne doit inspirer aucune confiance, et ajoute que « durant la paix « il faudrait avoir perpétuellement les yeux non-« seulement sur les actes, mais sur les vues se-« crètes de son gouvernement..... Si nous avions « fait la paix à Lille, poursuit-il, la correspon-« dance avec les rebelles d'Irlande n'en eût été « que plus active, et l'expédition d'Égypte n'en « aurait pas moins eu lieu..... La Prusse, quoi-« qu'en paix, est forcée aux frais d'un armement « formidable pour garder la neutralité..... et en « traitant, nous le serions nous-mêmes à un dé-« veloppement militaire immense, pour assurer « notre tranquillité domestique et l'intégrité de « nos possessions lointaines. » Canning s'étonne qu'on ait pu songer à négocier avec Bonaparte en abandonnant ses alliés; Pitt rappelle en détail les actes qui attestent la conduite réciproque des deux gouvernemens, parle de la surprise de Malte, de l'envahissement de l'Égypte en s'y disant *autorisé* par le Grand-Seigneur, des relations hostiles avec les sociétés révolutionnaires de

Londres, et se prononce contre tout traité avec un tel homme.

Une nouvelle tentative de négociations eut lieu, d'après une autorisation du premier consul, du 2 fructidor an VIII (20 août 1800), sur une lettre du ministre Thugut, annonçant une communication à cet effet de lord Minto. Nous n'entrerons point dans le contenu des nombreuses pièces produites ou reçues alors par M. Otto, car la demande d'un préalable armistice naval mit et devait mettre fin à ces communications. En effet, ce qui fait signer un armistice entre deux puissances belligérantes, c'est afin qu'aucune d'elles ne puisse, durant la négociation, faire marcher une armée contre l'autre. Sur terre, les avantages à cet égard sont réciproques, et cependant Bonaparte avait demandé pour garantie des remises de places; mais il n'en est point de même d'un armistice maritime; en l'obtenant, la France se procurait les moyens de ravitailler Malte et l'Égypte, tandis que l'Angleterre se privait de la faculté d'attaquer la France ou ses colonies : ainsi tout était à gagner pour celle-ci, et tout à perdre pour celle-là.

Mais dès la formation de l'administration nouvelle, ce fut le ministère anglais qui chercha publiquement ou en secret à se rapprocher du gou-

vernement consulaire; et ces négociations sont tellement importantes que nous devons les reproduire ici dans leurs principaux détails.

La révolution opérée dans le cabinet britannique forçait les ministres nouveaux à une marche diamétralement opposée à celle de leurs devanciers. Toute l'Angleterre demandait et attendait la paix; les infructueuses attaques contre la flottille de Boulogne, qui cependant demeurait bloquée et que Nelson déclarait incapable de servir à une invasion dangereuse au salut du royaume, continuaient d'effrayer le peuple. L'administration elle-même semblait douter du succès de l'expédition d'Égypte; il fallait donc, par tant de motifs réunis, se décider à traiter avec Bonaparte. Aussi, sir Charles Stuart engagea le Corse Messeria, que son père avait déjà chargé antérieurement de missions secrètes, à se rendre chez lord Hobart, ministre de la guerre, à qui il le présenta. Celui-ci lui proposa un nouveau voyage à Paris, pour informer le premier consul des intentions réellement pacifiques du ministère anglais. Messeria, après avoir hésité et exposé ses craintes sur la manière dont il pouvait être reçu et traité d'après le non-succès de ses premières démarches, consentit cependant à partir, et dès son arrivée demanda une audience

à Bonaparte qui lui envoya Salicetti, exigeant qu'il « ne cherchât point à l'approcher per-«sonnellement, soit à Paris, soit à la Malmai-«son, mais qu'il remît tout ce qu'il avait à lui «communiquer à celui qu'il lui adressait, se pro-«posant d'ailleurs de le rencontrer quelque part.» Ce fut, en effet, quelques jours après, vers minuit et chez sa mère, que cette entrevue put avoir lieu. Il s'approcha alors de l'agent anglais, et l'attirant seul à l'écart il lui dit: «Qu'il eût été «charmé de le recevoir publiquement, sans le «souvenir de ce qui s'était passé lors de sa pre-«mière mission; mais que, dès que le nouveau «ministère britannique désirait sincèrement la «paix, il devait adresser une personne munie de «pouvoirs réguliers et suffisans à M. Otto, agent «français pour la délivrance des prisonniers de «guerre.» Messeria rendit compte de sa mission à lord Hobart et reçut l'injonction de commencer les négociations avec M. Otto, déjà préparé à une telle communication; car, au moment de quitter l'Angleterre par ordre de son gouvernement, il avait reçu de lord Hawkesbury une lettre où il était dit: «Le soussigné a reçu du «roi l'ordre de communiquer au gouvernement «français les dispositions de Sa Majesté d'entamer «des négociations pour le rétablissement de la

«paix.» Le premier consul y répondit par une déclaration semblable, mais en y mettant pour condition la suspension d'hostilité, ce qui fut refusé par le ministre anglais, «pour s'en tenir à «une communication immédiate, pleine et con«fidentielle, sur les bases et les préliminaires de «la paix.» Mais un accord prompt et parfait était difficile entre deux puissances si différentes de ce qu'elles furent avant la guerre; dont l'une s'étendait au nord et à l'est, jusqu'au Rhin et à la Meuse, ce qui lui faisait dominer la Hollande, et au midi était accrue de la Savoie et du comté de Nice, ce qui plaçait sous son influence en Italie, le Piémont, la Lombardie, la Toscane, l'État Pontifical et Naples; dont l'autre, maîtresse de l'Inde, s'était emparée d'une grande partie des colonies françaises et espagnoles de l'Amérique, du cap de Bonne-Espérance, de Ceylan, de Minorque et récemment de Malte. Cependant les pourparlers commencèrent le 14 avril 1801; lord Hawkesbury proposa, par un mémorandum non signé: 1° la restitution par la France de l'Égypte à la Porte Ottomane; 2° celle par l'Angleterre à la France et à ses alliés de Pondichéri, Chandernagor, Mahé, Negapatnam, Malacca, Amboine, des îles de Banda, Cochin, Gorée, Curaçao, Sainte-Lucie, les Saintes, Saint-Pierre et

Miquelon, Minorque et Saint-Marcou, sur les côtes du Cotentin, de Surinam et du cap de Bonne Espérance; 3° une indemnité accordée par la Hollande à la maison d'Orange pour les pertes qu'elle avait essuyées; 4° Sa Majesté ne serait point tenue à ces conditions dans le cas, où, avant leur signature, on apprendrait la reddition de l'Égypte.

Le premier consul refusa une proposition qui laissait à l'Angleterre la Martinique, Ceylan, la Trinité, et Malte surtout. Hawkesbury insista* sur le rétablissement du roi de Sardaigne et l'indépendance de l'Italie, sans lesquels le gouvernement britannique ne pouvait avec sécurité se dessaisir de Malte. Des notes et contre-notes, rédigées dans un style acerbe, se multiplièrent de part et d'autre; Bonaparte, ignorant les liens secrets qui unissaient Londres et Berlin, et voulant effrayer le cabinet de Saint-James, proposa alors à la Prusse de s'introniser en Hanovre, puis de l'échanger avec la France contre les évêchés de Bamberg et de Wurtzbourg, en dépit des traités non publiés qui avaient stipulé que ces évêchés seraient donnés en indemnité au prince d'Orange, avec réversion à la Prusse à défaut

* Le 25 juin.

d'hoirs mâles*. L'on finit cependant par se rapprocher, et Bonaparte fit la proposition suivante : L'Égypte restituée à la Porte ; les sept îles reconnues indépendantes ; les ports de l'Adriatique et de la Méditerranée rendus au pape et au roi de Naples ; Mahon à l'Espagne ; Malte à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, avec ses fortifications rasées. L'Angleterre garderait Ceylan ; mais tous les autres établissemens hollandais rentreraient sous la domination batave, ainsi que la Martinique sous celle de la France. Deux projets contradictoires furent encore proposés, controversés, modifiés ; les conférences eurent lieu dès le sept septembre, et déjà l'on commençait à s'entendre. Toutes les difficultés roulaient prin-

* Les divers traités entre la Prusse et la France, dont nous avons souvent rappelé les stipulations, sont : 1° celui du 5 avril 1795, signé à Bâle par le baron d'Hardenberg et l'ambassadeur Barthelemy, et celui explicatif du 15 avril; celui supplémentaire du 17 mai de la même année; enfin les deux traités signés à Berlin par Haugwitz et Caillard, le 5 août 1796, l'un patent et l'autre secret. C'est par ce dernier que la Prusse s'assurait des indemnités sur la rive droite du Rhin, devait s'employer à assurer à la France la rive gauche de ce fleuve et obtenait pour le prince d'Orange des dédommagemens, avec le titre électoral, qui devait aussi être donné au landgrave de Hesse-Cassel.

cipalement sur le sort de Malte, que la France ne voulait point laisser en la possession des Anglais, ni l'Angleterre en celle éventuellement possible de la France. Cependant, après des débats vifs et prolongés, les préliminaires de la paix, signés le 22, arrivèrent à Paris le 24 et furent ratifiés le 1er octobre, avant que le gouvernement anglais eut été instruit de la reddition d'Alexandrie; aussi lord Hawkesbury dit-il à Otto, le lendemain même, jour où cette nouvelle lui fut connue : *Si elle était arrivée vingt-quatre heures plus tôt, je n'aurais pas pu signer le traité.* Nous n'en citerons ici aucun article, nous réservant de rapporter les plus importans lors de la signature du traité définitif, et nous nous contenterons de faire remarquer qu'il n'y fut aucunement question du roi de Sardaigne, de la Toscane, de Naples, de Parme, de la rive droite du Rhin, de la Hollande, ni même de la liberté des neutres, abandonnée déjà par les puissances du Nord, mais que jusqu'à cette époque la France avait toujours proclamée et protégée, même dans les époques les plus désastreuses. En effet, le traité de navigation et de commerce signé à Utrecht en 1713, entre la France et l'Angleterre, avait consacré le principe de la liberté des neutres, et que le pavillon couvrait la marchandise; et

jusqu'à la paix de 1783, tous les traités avaient renouvelé cet axiome maritime inséré au traité d'Utrecht, que Bonaparte passait sous silence.

Hawkesbury se défendit fort mal du reproche d'avoir abandonné les alliés de l'Angleterre : « Naples avait désiré être affranchie de notre alliance « et demandé de pouvoir renvoyer nos vaisseaux de « ses ports pour n'admettre que ceux de la France; « elle avait reçu des troupes françaises destinées « à agir contre nous; que devions-nous donc au « roi de Naples? Le Portugal était dans une posi- « tion semblable. Quant au roi de Sardaigne, il « est assez connu qu'après avoir fait la paix en « 1796, il devint l'allié de la France. » C'était mentir à sa propre conscience comme à l'équité que de faire un tort de leur faiblesse et de leur infortune à des alliés qui s'étaient compromis pour vous! Le prince d'Orange se plaignait, mais avec modération, de l'abandon inattendu dont il était l'objet; aussi, en quittant l'Angleterre le 13 octobre 1801, fit-il remettre à lord Hawkesbury une note dans laquelle, en rappelant les circonstances qui le firent se réfugier sur le sol britannique où il reçut, dit-il, « les assurances « de l'intérêt de Sa Majesté pour sa personne, sa « famille et ses fidèles adhérens, preuves d'inté- « rêt si multipliées que le prince d'Orange ne

« s'était pas cru dans la nécessité de réclamer for-
« mellement les engagemens qui garantissaient
« en 1700 le stathoudérat et les autres dignités
« héréditaires de sa maison... Tant que la guerre
« avait duré, il n'avait jamais dû renoncer à cet
« espoir. Maintenant les préliminaires étaient
« signés sans que le prince d'Orange fût informé
« qu'il eût été rien stipulé à son sujet ; il regar-
« dait comme un devoir de recommander à sa
« sollicitude, dans le traité définitif, ses propres
« intérêts et ceux de ses compatriotes, victimes
« de leur fidélité. Il se flattait que les disposi-
« tions qu'il rencontrerait à cet égard ajoute-
« raient aux obligations dont le souvenir ne s'ef-
« facerait jamais de son cœur. »

Ces préliminaires où l'Angleterre cédait la plus grande partie de ses conquêtes sans qu'on eût à l'en dédommager par aucune cession ; où elle sacrifiait ses alliés et compromettait sa puissance maritime dans la Méditerranée, en évacuant Mahon et Malte, et qui devaient, selon l'art. 15 et dernier, être convertis *en traité définitif* par des *plénipotentiaires* réunis à *Amiens*, furent accueillis avec une sombre et prévoyante tristesse par tout ce que l'Angleterre avait de plus éclairé, comme un triomphe par l'ancienne opposition, avec ivresse par la populace qui traîna la voiture

de Law de Lauriston, aide-de-camp du pre consul, porteur de leur ratification par le vernement français; et dès lors Bonaparte se l'idole et peut-être le maître futur du peupl glais.

La situation politique du premier consul alors des plus brillantes, car ce même jou octobre, était signé à Saint-Ildefonse le trait lequel l'Espagne lui cédait la Louisiane, ce celui du 21 mars lui avait cédé les États de P Un autre avec le Portugal* accroissait le toire de la Guiane française; la Russie s avec lui, le 8 et le 11 octobre, deux traité tens ou secrets dont nous exposerons plu les stipulations; et, d'après l'entremise du Knobelsdorf, ministre de Prusse, et du che de Coral, ambassadeur d'Espagne à Cons nople, il avait été signé à Paris un traité a Porte-Ottomane, le 9 octobre (17 vendé an X, 1er de gemazy-al-ahir, 1216 de l'hégir pacification était donc générale et tout à l tage de Bonaparte, qui pouvait, sous l'om la paix, suivre le cours de ses conquêtes s faibles voisins, et marcher sûrement au trôn son ambition convoitait.

* 29 septembre.

A peine eurent été signés les préliminaires d'une paix si avantageuse pour la France, qui effrayait l'Europe plus que jamais sous le joug, inquiétait la Prusse peu rassurée sur les intentions de son trop puissant allié, et excitait les plus violentes clameurs dans le parlement britannique, que Bonaparte, sans attendre la conclusion du traité définitif, songea à reconquérir Saint-Domingue.

Cette île était jadis la plus riche et la plus fructueuse de toutes les colonies européennes; car, selon des états authentiques dont il serait superflu de donner ici les détails, elle procurait au commerce de France, tant en importations qu'en exportations, bénéfices de fret et autres, au-delà de sept cent trente millions; mais une société d'*amis des noirs*, fille exaltée de celle qui sous ce nom s'était formée dans les îles Britanniques, exploitant les principes de philanthropie qui animaient les hautes classes sociales et joignant l'hypocrisie à la persévérance, parvint, en prêchant la justice et l'humanité, à substituer des flots de sang à cette source abondante de prospérité commerciale et industrielle. Profitant à cet effet de cet amour de l'indépendance, si imprudemment manifesté par les colons devant une foule d'esclaves chez qui ils éveillaient contre eux-mêmes

l'esprit de révolte, et mettant la morale aux prises avec la politique, puis l'ambition aux prises avec l'autorité, cette société n'enfanta que le meurtre, la ruine et l'anarchie. Passons ici sur les querelles des colons avec les intendans et les gouverneurs de la colonie; sur l'administration du marquis du Chilleau, celles du comte de Peinier et de l'infortuné Blanchelande; sur les premières révoltes des blancs contre le gouvernement, qui, prélude et cause de celle des hommes de couleur contre les blancs, conduisirent à l'insurrection générale des noirs contre ces deux classes supérieures à eux; sur l'arrivée de nouvelles troupes imbues des idées qui agitaient la France, et sur le meurtre du colonel Mauduit par ses propres soldats. Vaincus, les colons, égarés d'abord, veulent-ils enfin se rallier à la seule autorité qui puisse les protéger encore? l'arrivée des commissaires Polverel et Sonthonax détermine la conflagration générale. Chefs absolus du civil et du militaire, ils règnent despotiquement, incarcèrent ou déportent à leur gré; ils pillent le Port-au-Prince, sous prétexte d'une insurrection. Effrayé de tant de ravages, le général Galbaud cherche à les chasser du Cap[e], échoue, et les

commissaires, à l'aide des noirs qu'ils ont déclarés libres, brûlent cette opulente cité, ce qui occasionne une perte de deux cents millions. Les vengeances atroces qui suivent cet acte de barbarie forcent les colons de se réfugier à la Jamaïque et d'y implorer du secours. Les Anglais occupent alors Saint-Marc, Léogane, le Port-au-Prince, le Môle Saint-Nicolas, et les commissaires s'embarquent pour la France. Cependant, le mulâtre Rigaud attaque les Anglais, ce qui semble lui assurer la faveur du gouvernement français; mais le général Laveaux, qui redoute son ambition, lui oppose le nègre Toussaint-Louverture, homme remarquable par son audacieux génie, qui se défait des nouveaux commissaires, ne laisse aucune autorité au général Hédouville, expulse de l'île les Anglais, bat et chasse son rival Rigaud, après une guerre courte, mais sanglante, prend possession de la partie espagnole cédée par la paix de Bâle, rétablit la culture, donne à la colonie un gouvernement à la tête duquel il se place, et, reconnaissant la République Française, envoie à sa sanction la constitution qu'il vient d'établir.

Tout commençait à renaître sous son administration quand Bonaparte fit, le 24 décembre 1801, partir, sous les ordres de son beau-frère

Leclerc, l'expédition dont nous exposerons plus tard l'intention, la marche et l'issue.

Cette expédition, si hâtivement partie, fit craindre aux Anglais qu'elle ne fût destinée contre la Jamaïque; aussi la firent-ils surveiller, tant un grand nombre d'antécédens leur inspiraient de défiance sur la loyauté de Bonaparte! Celui-ci, quoique cette même expédition, en le rendant plus que jamais vulnérable, dût lui faire désirer une prompte et sûre conclusion de la paix, n'en risqua pas moins, grace à son indomptable irascibilité, de faire échouer les négociations entamées à Amiens, par des publications officielles ou semi-officielles, outrageantes au parlement britannique, où une vive opposition s'était élevée contre la pacification préliminairement signée. Le parti Pitt ne cessait d'y déclamer contre cet acte du ministère. Nelson, nouvellement élevé à la pairie, mais qui alors se trouvait déconsidéré (disgraced), depuis que pour payer une dette de jeu il avait engagé l'épée que la cité de Londres lui donna pour prix de ses brillans exploits, Nelson, ayant besoin d'effacer cette tache par de nouveaux services, se prononçait hautement contre la paix, exposait d'une part la puissance de l'Etat, de l'autre la crainte de sa dégradation, et se faisait à cet égard des prosély-

tes dans le sein et hors de la Chambre, en flattant l'orgueil britannique. A la veille même du jour où cette paix si désirable allait être signée, on n'en lisait pas moins dans le *Moniteur** : « On « ne trouve dans les discours du parlement d'An« gleterre rien de l'Europe civilisée. . . . . Ses « membres sont des boute-feux, des hommes à « passions basses, à imaginations déréglées. » Cependant, après de longs débats, le traité fut conclu le 27 mars 1802 (6 germinal an X) et signé par Joseph Bonaparte pour la France, le chevalier d'Azzara et Schimmel-Penninck pour l'Espagne et la Hollande, lord Cornwallis pour l'Angleterre. Il est à remarquer que si le négociateur français ne put faire adopter un mode commun de répression contre la piraterie barbaresque, plus nuisible à la France qu'à l'Angleterre, celle-ci fit cesser à l'instant les agences protectrices des mécontens français, et qu'ayant reconnu, par le calcul des sommes réciproquement employées à l'entretien des prisonniers de guerre en Angleterre et en France, que cette dernière serait redevable de quatre-vingts millions, lord Cornwallis déclara que quelques millions de plus ou de moins n'empêcheraient

* 22 et 30 ventôse an X (13 et 21 mars 1802).

point la signature du traité ; et sa parole, donnée à cet égard, ne fut point rétractée par son gouvernement.

Ce jour-là même, l'agent prussien écrivait à son ministre : « . . . . La paix est, non pas faite « mais signée ; elle est conforme aux préliminaires; elle a été conclue précipitamment, sans « prévoyance et sans but. Est-ce une lourde bévue du gouvernement anglais? Est-ce, comme « beaucoup d'Anglais le disent, une expérience « politique (an experimentale peace)? Le temps « seul donnera le mot de cette énigme. Au reste « de combien de nouvelles clameurs n'allons-nous « pas être assourdis! Que pensera William Pitt « de la restitution des conquêtes faites sous son « ministère, sans que l'Angleterre y ait gagné « même de la sécurité dans un état de paix qui « va rendre à son commerce des rivaux dont « l'affranchissait la guerre ? Puis, quelle perte « pour elle que Mahon, vedette sur les côtes « méridionales de France et d'Espagne! que Malte « surtout, cette magnifique station maritime qui « la faisait régner dans la Méditerranée ! Cette sti « pulation, quelle soit ou non réalisée, sera l'arrêt « de mort du ministère Addington et la résurrec « tion du ministère Pitt ; du moins est-ce là l'opi « nion de tous les Anglais que je rencontre ici.

Quant aux articles de ce traité, qui sont au nombre de vingt-deux et qui ne furent accompagnés d'aucun article secret, nous ne citerons que ceux nécessaires à l'intelligence des faits rapportés dans la suite de ces mémoires. Les voici :

« Sa Majesté Britannique restitue (art. 3) à la « République Française. . . . . à Sa Majesté Ca- « tholique et à la République Batave, toutes leurs « colonies, à l'exception des îles de la Trinité « et de Ceylan, que l'Espagne (art. 4) et la « Hollande (art. 5) lui garantissent. *Les terri- « toires* (art. 7) *de Sa Majesté Très Fidèle seront « maintenus dans leur intégrité.* (Stipulation néces- « saire à noter ici pour s'en rappeler plus tard.) « Les possessions de la Sublime Porte seront « (art. 8) telles qu'elles étaient avant la guerre. « Les îles de Malte, Goze et Comino seront « (art. 10) rendues à l'ordre de Saint-Jean-de- « Jérusalem; il n'y aura ni langue française, ni « langue anglaise, mais une maltaise. *Les forces « de Sa Majesté Britannique évacueront l'île* dans « les trois mois qui suivront l'échange des ratifi- « cations. La moitié de la garnison sera composée « de natifs Maltais, et Sa Majesté Sicilienne sera « invitée à fournir deux mille hommes de gar- « nison pour les forts. La France, la Grande- « Bretagne, l'Autriche, l'Espagne, la Russie et

« la Prusse seront invitées à accéder à ces stipu
« lations, et l'indépendance de *Malte* est mis
« sous leur garantie. Les troupes française
« (art. 2) évacueront le royaume de Naples e
« l'État Romain, et les forces anglaises Porto
« Ferrajo. *Tous les séquestres* (art. 14) mis duran
« la guerre sur les fonds et les créances appar
« tenant à l'une des puissances contractante
« seront levés immédiatement. »

Tous ces engagemens, en vertu desquels l'An gleterre affermit l'indépendance de *Naples*, d *Rome* et du *Portugal*, furent aussitôt effectués, à l'exception de ceux pris à l'égard de *Malte*, et l France rentra dans toutes les colonies qu'ell avait perdues. Mais la clause relative à la reddi tion de *Malte* révoltait les véritables homme d'état de l'Angleterre; car, rendre cette île à u ordre si faiblement constitué, c'était s'exposer à ce qu'elle redevînt française par un nouveau cou de main, et faciliter une nouvelle occupation d l'Egypte. Outre ce puissant motif pour conser ver cette île importante au salut de la Porte Ot tomane comme aux intérêts de l'Angleterre celle-ci, qui s'était empressée de rendre à l France ses colonies, n'avait pas pu obtenir d Bonaparte la restitution de trois vaisseaux pri dans l'Inde après la paix (*le Porcher*, *le Ta*

le Highland-Chief), et le commerce anglais était non-seulement gêné en France, mais prohibé par l'influence de la France en Hollande, en Espagne et en Italie. Les propriétés anglaises séquestrées ne furent pas rendues, quoique celles françaises l'eussent été en vertu de l'article 14. On saisit sur les côtes et dans les ports de France des bâtimens comme recélant des marchandises anglaises, ne fussent-elles autre chose que la vaisselle du capitaine. Mais ce qu'il y eut de plus marquant, ce fut l'arrivée, dans les trois royaumes, d'une nuée d'agens perturbateurs, comme commis marchands ou agens commerciaux.

Parmi nombre de lettres saisies, nous en citerons une de M. de Talleyrand, du 27 novembre 1802, adressée à Fauvelet*, agent commercial à Dublin, où se trouve ce passage : « Vous êtes «chargé de vous procurer un plan du port de «votre résidence, où doivent être spécifiées sa «profondeur et la possibilité d'y faire entrer ou «non des vaisseaux de guerre. Outre le plan du «port, vous devez vous informer par quel vent «des vaisseaux de guerre y peuvent entrer, quelle «est la plus grande profondeur de l'eau dans la «rade, et si des bâtimens de transport lourde-

* Frère de Bourienne.

« ment chargés pourraient ou non y aborder. » C'était ainsi que la surprise de Malte avait précédemment été préparée.

Ce Fauvelet, homme taré, que le général Jourdan avait été obligé de faire arrêter à Turin, où il était commissaire de police, capable de tout parce qu'il avait tout à craindre, n'était pas le seul espion envoyé alors en Angleterre par le gouvernement français ; le révolutionnaire *Chépy*, commissaire commercial à Jersey; Bonne Carrère, chargé d'intriguer dans les élections au parlement ; mesdames de *Bonneuil* et de *Rochechouart*, députées vers le ministère, qui les fit chasser ; mais surtout l'infâme Méhée, qu'Hawkesbury ne voulut pas recevoir, que M. Hammond reçut très froidement, et qui, depuis, débita l'infâme roman dont nous aurons plus tard à exposer les détails et la criminelle intention.

La paix d'Amiens n'avait donc pas opéré une franche et complète réconciliation entre les parties contractantes et surtout entre les deux nations rivales. Les journaux anglais, interprètes de l'opinion politique, n'en attaquaient pas moins le gouvernement et la personne du premier consul, lui reprochant une ambition sans bornes et lui attribuant le projet d'établir sur le continent un empire universel. Les feuilles périodiques de

France leur répondaient par des inculpations de perfidie, et le *Moniteur*, journal officiel qui paraissait sous la direction du gouvernement français et auquel Bonaparte fournissait parfois lui-même des articles, devint l'arène de cette lutte scandaleuse. C'est ainsi que s'engagea cette guerre de plume dont le premier consul avait donné l'exemple, et qui ne cessa point durant tout le cours de son règne, au grand scandale de l'Europe civilisée, qui n'avait point encore eu l'idée de ce genre d'arme offensive et d'autant plus dangereuse qu'elle attaque l'honneur qui en conserve toujours des cicatrices dans une société plus portée à croire le mal que le bien. Si, jusqu'à lui, on avait vu des souverains s'oublier au point de semer leurs manifestes de récriminations haineuses, jamais l'un d'eux n'eût personnellement attaqué ses adversaires ou ses ministres, jamais surtout il ne les eût insultés dans ses feuilles périodiques. Bonaparte fut donc l'inventeur de ce nouveau genre d'escrime; car nous ne pouvons considérer comme des actes de gouvernement les sales diatribes vomies en 1795 par les classes sanglantes et fangeuses qui opprimaient alors la France. Il est à remarquer même que le Directoire, si peu digne d'estime, avait observé quelque mesure de décence à cet égard dans sa feuille

officielle intitulée *le Rédacteur*. Ce fut surtout à l'approche de la rupture du traité d'Amiens que des articles, fournis ou commandés, cherchèrent à livrer le gouvernement britannique à l'exécration du genre humain. Alors il s'était élevé entre la France et l'Angleterre des débats d'une grave importance. Le sort de la Haute-Italie et du roi de Sardaigne avait, on ne sait pas trop pourquoi, été passé sous silence dans le traité. Le gouvernement britannique ne considérait-il cette paix que comme une trève durant laquelle l'Autriche rétablirait assez ses forces pour devenir capable d'expulser les Français de la Lombardie? Tout néanmoins présageait la réunion du Piémont à la France. Ce qui pouvait rassurer à cet égard le cabinet de Saint-James, c'est qu'il savait avoir été conclu, entre le premier consul et la Russie, une convention assurant indemnité au roi de Sardaigne, et il s'en rapportait au cabinet russe relativement aux intérêts de ce monarque. Mais Bonaparte se dispensant de remplir les engagemens qu'il avait pris, le gouvernement britannique rentrait dans le droit de s'en plaindre et de réclamer en faveur d'un prince indignement dépouillé. Le premier consul en fut choqué, s'appuyant sur le silence gardé dans le traité d'Amiens; et il eût été facile de le confondre en révélant le traité

secret du 11 octobre 1801; mais ne pouvant l'alléguer sans indiscrétion et sans choquer peut-être l'empereur Alexandre, le ministère anglais se contenta d'attaquer la réunion du Piémont par les principes généraux du droit public.

Bonaparte, tout en injuriant l'Angleterre, cajolait cependant les Anglais voyageurs, et Fox surtout, qui vint à Paris aussitôt après la paix d'Amiens. Membre de l'opposition et constant antagoniste de Pitt, c'était un double titre de recommandation à ses yeux. Il était néanmoins vivement irrité des injures que lui prodiguaient les journaux et pamphlétaires anglais, quoique lui-même il ne cessât de vomir des injures contre l'Angleterre, et qu'il eût, à cet effet, attiré à son service un juif anglais, écrivain séditieux, forcé de quitter son pays, et qui, sous l'influence de son ministère, attaquait ce que l'empire britannique renfermait de personnages les plus considérés. Aussi, croyant pouvoir commander à Londres comme à Paris, Bonaparte, ayant demandé la suppression des écrits dont il avait à se plaindre et l'expulsion des Bourbons et de leurs adhérens, lord Hawkesbury lui fit répondre par Merry, chargé d'affaires anglais, que s'il avait à se plaindre de la presse britannique qui était libre, l'Angleterre avait droit de se plaindre aussi de celle

française qui ne l'était pas ; que la seule voie à suivre, relativement à la répression d'articles diffamatoires, était un recours aux tribunaux ; que le roi, d'ailleurs, n'encouragerait aucun complot contre la France, mais ne pouvait retirer sa protection hospitalière à ceux qui ne s'en étaient pas rendus indignes. Furieux de cette réponse toute constitutionnelle, Bonaparte fit imprimer, dans le *Moniteur* du 19 thermidor an X, 7 août 1802, que « Georges Cadoudal avait le cordon « rouge pour avoir inventé la machine infernale, « et que, si elle eût réussi, on lui aurait donné « l'ordre de la Jarretière. » Dans celui du lendemain il accusait Pitt d'avoir encouragé le meurtre de Louis XVI, les massacres des 2 et 3 septembre, les révoltes de Toulon, de Lyon, de la Vendée.

L'Angleterre avait réclamé en faveur de l'indépendance de la Suisse, reconnue par le traité de Lunéville ; le cabinet des Tuileries manifesta à cet égard un vif étonnement, l'Autriche, la Prusse, la Russie ne lui adressant aucune réclamation. Mais le traité de Lunéville était, par ses stipulations, l'une des bases de l'état politique de la France à l'époque où le traité d'Amiens fut signé ; l'Angleterre n'avait conclu ce dernier qu'en supposant fixe cet état de choses, et le changer c'était en déplacer les bases. Quant au silence de

l'Autriche et de la Prusse, il tenait à des intérêts majeurs, ceux de ne point compromettre leur espoir relativement aux indemnités promises, et la Russie s'occupait plus essentiellement alors des intérêts de la Sardaigne et de Naples que de ceux de la Suisse; elle n'avait rien à redouter de cet accroissement de l'influence française et pouvait avoir à profiter, pour sa propre puissance, de tout ce qui affaiblirait celle des deux États ses plus proches voisins. Mais Bonaparte ne se contentait pas de décliner l'intervention anglaise; le journal l'*Argus*, réceptacle de tant d'injures adressées au gouvernement britannique, et qui, sous la dictée de son maître, avait déjà invité les marins anglais à se révolter et imprimé que les *Irlandais ne devaient aucune obéissance au roi d'Angleterre*, répandait l'insolente lettre de Napper-Tandy à lord Pelham et reproduisait aussi, par ordre, cette phrase du *Moniteur*: « Quel in-« térêt peut avoir l'ennemie de l'Europe (l'An-« gleterre) en soutenant les insurgés suisses (le « noble et courageux Aloys Reding), si ce n'est « d'en faire une autre Jersey et de convertir la « Suisse en un rendez-vous d'assassins et de « traîtres? »

Dans son numéro du 17 brumaire an XI, 8 novembre 1802, il nomme les ministres anglais

les assassins de Copenhague ; les accuse, dans celui du 20 frimaire (12 décembre) d'avoir fait massacrer les plénipotentiaires de Rastadt, et quand le rédacteur de l'*Argus* reculait d'étonnement devant l'ordre du ministre de répéter cette calomnie, celui-ci répondait à son incrédule étonnement : « Il faut toujours croire tout « ce qui est dans le *Moniteur*. »

On aurait honte de rapporter les haineuses petitesses d'un homme dont le caractère fut constamment inférieur à son génie, si ces choses ne contribuaient à faire connaître celui que ses amis et ses ennemis eurent un si puissant intérêt à apprécier avec justesse.

En vain le ministre Addington, à qui il écrivit personnellement en lui demandant toutes les rigueurs de son autorité contre les pamphlétaires, chercha-t-il à l'adoucir, car il désirait sincèrement la paix ; il lui exposa donc que la liberté de la presse, quoique souvent un inconvénient, n'en était pas moins un droit sacré ; qu'aucun ministre ne pourrait oser présenter au parlement un acte répressif de ce droit si cher aux Anglais ; que, quoiqu'on pût attaquer les libellistes en justice, ce procès rendrait plus solennelles des attaques qu'il était plus prudent de couvrir de mépris, et auxquelles en Angleterre l'on n'atta-

chait aucune importance. Bonaparte ne lui tint aucun compte de ces sages conseils et il eut à se plaindre plus encore du procès qu'il intenta que des torts qu'il voulait punir ; aussi, dans son refus constant d'arrangemens relatifs à Malte, il entrait probablement pour beaucoup de pouvoir, par une rupture, fermer en France la porte à toute publication anglaise. En effet, le premier consul semble tellement avoir voulu la guerre, qu'en classant selon leurs dates les griefs réciproques des deux gouvernemens, on voit que des torts réels, comme manquement aux clauses du traité ou envahissemens nouveaux de la part de la France, précédèrent le refus de l'Angleterre d'évacuer Malte. Cette évacuation d'ailleurs, promise si inconsidérément à une puissance à qui l'on rendait de si nombreuses conquêtes sans qu'elle en eût une seule à restituer, plaçait les ministres anglais entre le renouvellement d'une guerre, plus utile comme moins dangereuse que la paix, et un acte que l'animadversion générale eût poursuivi ; et quelque pacifiques qu'ils fussent, cette dernière conséquence était mille fois plus à craindre pour eux que le manquement au texte d'un traité auquel leur ennemi avait déjà manqué. En effet, quand on s'allie avec un gouvernement quelconque, c'est en considération des intérêts

présens et futurs qu'on peut avoir à se lier avec lui, et les bases essentielles de ces intérêts sont la nature de cette puissance, ce qu'on peut avoir à en espérer ou à en craindre, ce qui suppose implicitement que son existence actuelle n'éprouvera pas un notable changement; aussi les traités conclus avec des nations dont l'existence est fixée sont ceux qui dans leurs futurs contingens doivent acquérir le plus de solidité; mais si l'une des parties contractantes acquiert une importance qui la rendrait dangereuse, si elle devient inquiétante dans ses principes, sa marche, ses vues ou son action, ce qui avait servi de base au traité n'existant plus, il deviendrait nul de droit, bien même que de fait il ne fût pas solennellement rompu, et celui qui dans un tel cas méconnaîtrait un traité signé dans un cas très différent, ne pourrait être raisonnablement taxé d'y être infidèle, qualification qui n'appartiendrait qu'à celui qui changera volontairement la situation respective des deux Etats. L'histoire de François I^er^ et de Charles-Quint, de Guillaume III et de Louis XIV, de Gustave-Adolphe, du grand Frédéric, confirme ces saines maximes, et Bonaparte fournissait chaque jour un nouveau motif à leur application. D'ailleurs, tout en paraissant vouloir l'indépendance de Malte, il cher-

chait tous les moyens de la rendre impuissante, en lui enlevant les biens qu'elle possédait en Piémont et dans les duchés de Parme et de Plaisance; en invitant l'Espagne et le Portugal, la Bavière, la Prusse, et jusqu'à la Russie, à une semblable spoliation. Mais les ministres anglais ne défendirent leur cause qu'avec une faiblesse qui semblait accuser leurs premiers torts, ou peut-être l'embarras que leur causait la fausse situation dans laquelle ils s'étaient placés. Cependant les armemens faits en Hollande étaient effrayans avec un ennemi tel que Bonaparte; aussi, à l'ouverture du parlement *, le roi demanda-t-il un surcroît de moyens militaires de terre et de mer, ne pouvant être indifférent aux changemens opérés dans les positions respectives de la France et de l'Angleterre. La demande fut à l'instant votée, et Nelson requit, au *nom de l'honneur anglais*, que le vote dépassât la demande portée au message royal. Shéridan même, cet antique soutien de l'opposition, s'effraie de l'ambition du premier consul, le voit de toutes parts dominateur de ceux-là même qu'il n'a pas encore placés sous son glaive devenu sceptre, n'ayant plus que l'Angleterre à abattre selon ses incontesta-

* Le 23 novembre 1802.

bles désirs; « l'Angleterre, parvenue aujourd'hui « à un si haut point de grandeur, où elle n'au- « rait plus de retraite possible que dans un état « de faiblesse qui n'offrirait que honte sans sécu- « rité. » Canning réclame, pour lutter contre Bonaparte, un ministère fort et plus capable que celui actuel de sauver l'honneur britannique. Addington, toujours pacifique dans ses opinions, ses propos et ses œuvres, s'efforce de concilier les esprits, de renouer les liens prêts à se rompre entre les deux gouvernemens. Mais le rapport de Sébastiani, officiellement publié *, vient de nouveau jeter le trouble dans les imaginations; on y voit l'intention formelle d'insulter le gouvernement anglais, et de former des relations usurpatrices avec ceux qui dirigent les affaires en Égypte. Car quel serait sans cela l'objet de cette mission? Et par une communication du 9 février 1803, le ministère se plaint d'une *calomnie injustifiable et sans fondement contre un officier anglais commandant* en ce pays **, calomnie consignée dans une *feuille officielle;* procédé insultant *et contraire à l'esprit et à la lettre du*

* Dans le *Moniteur* du 10 pluviôse an XI (30 janvier 1803).

** Le général Stuart.

traité de paix et qui empêche d'*entrer dans des discussions ultérieures.*

L'honneur anglais fut bientôt outragé de nouveau dans la personne de l'ambassadeur britannique, lord Withworth, quand, le 17 février 1803, après s'être vivement déchaîné contre le cabinet de Londres, l'avoir accusé de protéger des assassins, Bonaparte dit se soucier peu de l'Egypte, ajoutant qu'il l'aurait quand il voudrait; que tôt ou tard elle devait appartenir à la France, soit par cession de la Porte, soit par suite de la chute du gouvernement ottoman. Puis après avoir demandé de nouveau la stricte exécution du traité d'Amiens, il ajoutait qu'avec plus de modération l'Angleterre aurait obtenu de lui une partie des dépouilles de l'Europe. « L'ambition de Sa Majesté « Britannique, répondit lord Withworth, est de « conserver ce qui lui appartient et non de voler « le bien d'autrui. »

Outre ces injures au gouvernement anglais et des menaces secrètes attentatoires à sa puissance, Bonaparte avait totalement trompé son espoir; car, quoiqu'un traité de commerce n'eût pas été textuellement promis, c'était cependant dans cette expectative que l'on s'était prêté si facilement aux stipulations de Londres et d'Amiens. Ce traité était si raisonnablement attendu, que

le ministre français avait été autorisé à s'entendre sur cet objet avec le cabinet de Saint-James, autorisation qui depuis lui fut retirée, et les Anglais n'en furent instruits que par un article du *Moniteur** ainsi conçu : « Les bruits relatifs à un « traité de commerce n'ont aucun fondement ; les « manufacturiers français doivent avoir assez de « confiance en leur gouvernement pour ne pas le « supposer capable d'une telle faiblesse. » Ce désappointement ne préparait point les Anglais à subir paisiblement des avanies et à voir la France accrue d'un sixième par la domination personnelle du premier consul sur la Cisalpine et la réunion aux Etats qu'il gouvernait, du Piémont, de Parme, du Valais, de l'île d'Elbe, tandis que la Suisse et la Hollande étaient aussi sous sa dépendance. Tant d'attaques directes ou indirectes, tant de griefs, tant d'injures plaçaient, en face de l'opinion publique, les ministres anglais dans une situation fausse et périlleuse. Hawkesbury **, ne se dissimulant pas les embarras de cette situation, avoue qu'il a tout cédé sans rien prévoir, que la forme du gouvernement britannique et la direction de l'esprit public sont des obstacles difficiles à renverser, et que, si l'on ne trouve

* Du 6 thermidor an X (25 juillet 1802).

** Dépêche adressée à M. de Talleyrand, du 1er mars 1803.

point un moyen propre à satisfaire l'opinion, le ministère serait forcé de céder sa place à ceux qui ne veulent que la guerre ; « aussi doit-on, pour « éviter cette catastrophe, se régler, disait-il, « non sur le texte, mais sur l'esprit du traité. * »

Au nombre des concessions que le ministère anglais fit secrètement alors se trouvent celles, peu honorables : 1° de renvoyer au Canada les princes français exilés et les émigrés vivant en Angleterre, ce qui engagea plusieurs de ceux-ci à se faire *Denisen*, espèce de demi-naturalisation ; 2° de reconnaître l'autorité du premier consul et de sa famille, avant même qu'elle fût solennellement établie. Mais à ces conditions l'Angleterre devait conserver Malte, ce qui fit manquer une négociation dont M. Malouet avait été l'agent.

Enfin, le 8 mars, le roi crut nécessaire d'informer la chambre des communes « que des préparatifs militaires considérables se faisant dans tous les ports de France et de Hollande, elle a jugé convenable d'adopter de nouvelles mesures de précaution pour la sûreté de ses Etats. Quoique les préparatifs dont il s'agit soient présentés comme ayant pour but des expéditions coloniales,

* Autre dépêche du 1er mars.

comme il existe actuellement entre Sa Majesté et le gouvernement français des discussions d'une haute importance dont les résultats demeurent incertains, Sa Majesté s'est déterminée à faire cette communication, bien persuadée que, quoique ses fidèles communes partagent sa pressante et infatigable sollicitude pour la continuation de la paix, elle peut néanmoins se reposer avec une parfaite confiance sur leur esprit public et leur libéralité, et elle compte qu'elles la mettront en état d'employer toutes les mesures que les circonstances pourront exiger pour l'honneur de sa couronne et les intérêts essentiels de son peuple. »

En effet, c'était à la vue des côtes d'Angleterre, à Helvoët-Sluys principalement, que se faisaient les armemens pour la Louisiane, dont on négociait déjà secrètement la vente aux États-Unis. Pourquoi pas plutôt à Brest ou à Rochefort, ports plus favorables pour une telle expédition? pourquoi des vaisseaux de guerre et des troupes pour une paisible prise de possession? pourquoi cette continuation du camp de Boulogne en pleine paix? Ne devait-on pas enfin craindre sur les côtes britanniques un coup de main, comme ceux non moins perfides de Malte et d'Égypte? Rien donc de plus sage, comme de plus modéré, que le

message de la couronne. Ce message cependant provoque de la part du premier consul un rapport sur la situation de la République, où cette phrase : *l'Angleterre aujourd'hui ne saurait lutter contre la France*, irrite l'orgueil britannique et prête de nouvelles forces à l'opposition ; aussi les demandes de la couronne sont-elles à l'instant votées. Andréossi n'en exige pas moins par sa note du 10 l'entière exécution du traité d'Amiens. Le ministère répond le 16 en parlant de compensation pour les accroissemens de la France ; celle-ci refuse l'une et nie les autres comme ayant dû être prévus lors du traité. Talleyrand avait cherché à calmer l'inquiétude anglaise, mais Bonaparte, rompant la glace le 13 avec une fureur insultante devant tout le corps diplomatique, effaça l'impression que commençait à produire l'aménité calculée du ministre courtisan. Withworth cependant proposa * que l'île de Malte demeurât dix ans aux Anglais qui la rendraient alors aux habitans à titre de souveraineté indépendante ; que l'Angleterre en serait dédommagée par la cession, de la part du roi de Naples, de l'île de Lampedosa ; Bonaparte s'y refusa **.

* Lettre à lord Hawkesbury, du 13 avril.

** Dépêche du 23 avril.

Withworth présenta son *ultimatum* *, portant : 1° Malte pour dix ans ; 2° Lampedosa en toute souveraineté ; 3° évacuation de la Hollande. Sept jours étaient fixés pour l'acceptation et la signature de cette convention, et la réponse faite le 2 mai ne le satisfaisant pas, il demanda ses passeports le 3. Dans une instruction de Bonaparte, écrite de sa main, le premier consul disait à son ministre : « Je désire que vos conférences ne se tournent pas en parlage ; montrez-vous froid, altier, « même un peu fier... faites sentir que le mot « *ultimatum* renferme la guerre... mais radoucissez-vous un peu à la fin de la conférence ; « invitez-le à revenir avant d'écrire à sa cour. » Aussi M. de Talleyrand annonça-t-il le 4 une communication conciliatrice. C'était que Malte fût confiée à une garnison tripartie, autrichienne, russe et prussienne. De ces trois puissances la Russie seule était alors totalement indépendante. Withworth n'eût accepté qu'elle, mais il déclara qu'elle s'y refusait ; ce qui n'était ni entièrement vrai ni entièrement faux, car le gouvernement russe acceptait, non la proposition faite, mais sa médiation si elle était acceptée par les deux gouvernemens ; elle le fut par la France, l'Angleterre s'y refusa ; Withworth quitta Paris le 13 mai.

* Du 26 avril.

Avant son départ, il lui fut remis par le gouvernement français une note où il était dit, après l'exposé des faits depuis le message du 8 mars: «Le soussigné est chargé de déclarer à son excellence lord Withworth qu'aucune communication, dont le sens ne s'accorderait pas avec les «usages observés entre les grandes puissances et «avec la plus parfaite égalité entre l'une et l'autre, «ne serait plus admise en France, et ne pourrait «obliger le gouvernement français à disposer des «pays qui ne lui appartiendraient point» (il était ici question de Lampedosa, quoique la France envahît pour son propre compte); «et qu'il ne «reconnaîtra jamais à l'Angleterre le droit de «violer, en quelque manière que ce soit, les traités qu'elle aurait faits avec lui; enfin le soussigné «réitère la proposition de remettre Malte entre «les mains de l'une des trois puissances garantes, «et, pour tout autre objet étranger au traité «d'Amiens, il renouvelle la déclaration que le «gouvernement français est prêt d'ouvrir une négociation à leur égard.» Mais la guerre était déjà déclarée par le départ de Withworth et celui d'Andréossi*, annoncé au parlement le 16 mai.

* Il s'était rendu à son poste où il remplaça Otto, dès le 20 novembre 1802.

Si le gouvernement anglais, en accumulant ses griefs contre la France, s'était appuyé sur des prétextes souvent assez futiles, c'est qu'il désespérait de convaincre l'Europe aveuglée du vrai et juste motife de sa politique qui était la connaissance acquise des combinaisons de Bonaparte et de l'impossibilité d'une paix heureuse et durable avec lui.

Quant à la garantie du traité d'Amiens par les puissances ci-dessus, elle avait eu lieu de la part de la Russie, dont l'accession entraînait celle des deux autres, le 3 novembre 1802, à la demande des deux ambassadeurs français et anglais, Hédouville et Warren ; celle de l'Autriche le 12 ; celle de la Prusse en avril 1803 seulement. La médiation offerte à la Russie, et sur laquelle le cabinet des Tuileries s'appuyait, était en quelque sorte illusoire ; car, à la demande qui en avait été faite par le gouvernement français, le ministre Woronzoff avait répondu de la manière suivante : « Sa Majesté Impériale n'a pu, jusqu'à présent, « accéder à des stipulations qui ne cadraient point « avec le dessein qu'elle a énoncé, le traité étant « contraire à ce qui avait été arrêté entre elle et « l'une des parties contractantes. Mais les cabi- « nets de Londres et de Paris, désirant se con- « certer avec Sa Majesté Impériale, et la nomi-

« nation d'un grand-maître de l'Ordre de Saint-
« Jean-de-Jérusalem étant reconnue, Sa Majesté
« Impériale s'est décidée à proposer aux deux
« gouvernemens de conclure une convention *où*
« *l'article* 10 (relatif à Malte) *serait modifié*,
« *redressé et complété*, d'après des stipulations
« de Sa Majesté avec l'une des deux puissances. »
Une note modificatrice était jointe à cette réponse. Voilà quelle était cette médiation énigmatique acceptée par la France et refusée par l'Angleterre. Une nouvelle note du comte Woronzoff, datée du 26 juin, déclare que, quand les deux gouvernemens seront d'accord, Sa Majesté donnera sa garantie. Mais on était bien loin de pouvoir concilier les deux parties; car, il avait été hautement déclaré par lord Hawkesbury que l'ensemble des griefs était un légitime motif de guerre, et par lord Pelham que la conservation de Malte était une nécessité pour le salut de l'Angleterre et la sûreté de l'Égypte, tandis que Bonaparte protestait ne vouloir se relâcher jamais de la demande de l'évacuation de Malte.

Dès le 17 mai, le gouvernement anglais avait mis un embargo sur tous les navires français, et le général Mortier marcha sur le Hanovre, précédé d'une proclamation dans laquelle, en injuriant le roi d'Angleterre, il disait à ses sujets

allemands : « Séparez votre cause de celle d'un « souverain qui, en brisant les liens de la bonne « foi, vous affranchit de l'attachement que vous « aurez cru devoir lui porter... La discipline la « plus sévère régnera parmi les troupes que je « commande ; vos personnes, vos propriétés se- « ront respectées. » Après un léger engagement le feld-maréchal Walmoden signa, le 3 juin, une convention par laquelle il était convenu que les places du Hanovre (art. 1) seraient occupées et que les troupes hanovriennes se retireraient (art. 2) au-delà de l'Elbe ; que la cavalerie française serait remontée aux frais (art. 10) de l'électorat ; que les revenus du pays (art. 13) seraient à la disposition du gouvernement français ; que le général (art. 15) livrerait toutes les contributions nécessaires à l'armée. Cette convention fut envoyée à la ratification du roi d'Angleterre. Lord Hawkesbury répondit par un refus à la demande que l'armée hanovrienne, qui cependant n'était pas prisonnière, fût échangée contre les prisonniers français, présens ou à venir, disant que le Hanovre appartenait à Georges III comme membre du corps germanique et non comme roi d'Angleterre. Le premier consul refusa, de son côté, sa ratification à la convention de Sublingen, et la guerre allait recommencer quand, le 4 juillet, fut signée

la capitulation suivante : L'armée hanovrienne posera les armes (art. 1) et remettra son artillerie (art. 2); elle s'engagera (art. 3) à ne point porter les armes avant son échange. C'était en agir avec la constitution germanique comme il l'avait fait avec celle par laquelle il régnait.

L'Angleterre n'était vulnérable que par sa possession de l'électorat de Hanovre ; la régence hanovrienne, qui prévoyait ce dont elle était menacée, avait envoyé le major de Deken implorer l'appui de la Prusse, et M. Jackson, ministre britannique à Berlin, avait présenté au comte d'Haugwitz une note relative à l'occupation temporaire de cet électorat par Sa Majesté Prussienne ; mais elle ne fut pas mise sous les yeux du roi, et Jackson, ayant pu en parler à ce prince, celui-ci, dans son mécontentement sur ce que sa bonté voulait bien n'appeler qu'un acte de négligence, retira à son ministre le portefeuille des affaires étrangères qui fut momentanément confié à Hardenberg. Si celui-ci ne fit pas prendre alors à son gouvernement une marche plus ferme et une attitude plus fière que ne l'avait fait Haugwitz, plutôt écarté encore que disgracié, que de circonstances y contribuèrent ! Nous ne prétendons ici ni l'excuser, ni l'accuser, mais nous devons émettre quelques observations

allemands : « Séparez votre cause de celle d'un « souverain qui, en brisant les liens de la bonne « foi, vous affranchit de l'attachement que vous « aurez cru devoir lui porter... La discipline la « plus sévère régnera parmi les troupes que je « commande ; vos personnes, vos propriétés se- « ront respectées. » Après un léger engagement le feld-maréchal Walmoden signa, le 3 juin, une convention par laquelle il était convenu que les places du Hanovre (art. 1) seraient occupées et que les troupes hanovriennes se retireraient (art. 2) au-delà de l'Elbe ; que la cavalerie française serait remontée aux frais (art. 10) de l'électorat ; que les revenus du pays (art. 13) seraient à la disposition du gouvernement français ; que le général (art. 15) livrerait toutes les contributions nécessaires à l'armée. Cette convention fut envoyée à la ratification du roi d'Angleterre. Lord Hawkesbury répondit par un refus à la demande que l'armée hanovrienne, qui cependant n'était pas prisonnière, fût échangée contre les prisonniers français, présens ou à venir, disant que le Hanovre appartenait à Georges III comme membre du corps germanique et non comme roi d'Angleterre. Le premier consul refusa, de son côté, sa ratification à la convention de Sublingen, et la guerre allait recommencer quand, le 4 juillet, fut signée

la capitulation suivante : L'armée hanovrienne posera les armes (art. 1) et remettra son artillerie (art. 2); elle s'engagera (art. 3) à ne point porter les armes avant son échange. C'était en agir avec la constitution germanique comme il l'avait fait avec celle par laquelle il régnait.

L'Angleterre n'était vulnérable que par sa possession de l'électorat de Hanovre ; la régence hanovrienne, qui prévoyait ce dont elle était menacée, avait envoyé le major de Deken implorer l'appui de la Prusse, et M. Jackson, ministre britannique à Berlin, avait présenté au comte d'Haugwitz une note relative à l'occupation temporaire de cet électorat par Sa Majesté Prussienne ; mais elle ne fut pas mise sous les yeux du roi, et Jackson, ayant pu en parler à ce prince, celui-ci, dans son mécontentement sur ce que sa bonté voulait bien n'appeler qu'un acte de négligence, retira à son ministre le portefeuille des affaires étrangères qui fut momentanément confié à Hardenberg. Si celui-ci ne fit pas prendre alors à son gouvernement une marche plus ferme et une attitude plus fière que ne l'avait fait Haugwitz, plutôt écarté encore que disgracié, que de circonstances y contribuèrent ! Nous ne prétendons ici ni l'excuser, ni l'accuser, mais nous devons émettre quelques observations

qui échappent trop fréquemment à des hommes étrangers aux affaires ; c'est que les actes qui influent le plus sur le sort de la société sont souvent dus à des antécédents dont les résultats deviennent inévitables ; c'est que les passions, les préjugés, l'inconséquence humaine dérangent parfois les plus sains calculs ; c'est enfin que peu de cabinets ont un véritable système d'état ; qu'ils ne peuvent même suivre constamment celui qu'ils auraient judicieusement conçu, tant d'événements fortuits et hors de toute prévision peuvent tromper jusqu'à l'intelligence la plus lumineuse ou favoriser des talents médiocres ! Les vues d'agrandissement de la Prusse ont subi ces diverses révolutions. Le grand Frédéric, malgré tous ses succès militaires et la haute considération dont, si justement, il jouissait en Europe, n'avait fait faire à sa puissance, par d'utiles conquêtes, que des progrès relativement inférieurs à ceux de ses voisins. Frédéric Guillaume II, avec moins de talents que son oncle, profita de la guerre de Joseph II contre les Turcs pour dominer la Hollande, et, en occupant l'Autriche par l'insurrection des Pays Bas, l'obligea à rendre aux Turcs les conquêtes qu'elle avait faites sur eux. Il arma-t-il à l'Angleterre, sous prétexte de faire la guerre à la France, soixante millions de florins qui lui

litèrent ses acquisitions en Pologne; il réunit Anspach et Bareuth et se montra, en vertu d'une neutralité restauratrice, le voisin paisible et redoutable de l'Autriche ruinée par la guerre. Cependant, la Prusse s'était accrue sans s'arrondir, et la brillante campagne de 1799 pouvait rendre sa situation critique; celle désastreuse des coalisés, en 1800, devenait rassurante; mais l'extension immodérée de la domination française inspirait de justes craintes, et si la puissance encore formidable de l'Autriche n'avait pas rendu nécessaire en Allemagne un contre-poids à son ambition, le système qui fut si long-temps utile à la Prusse eût pu lui devenir funeste. L'on se trouvait cependant à la veille d'une crise terrible. Non-seulement le général Mortier était entré dans l'électorat de Hanovre, mais il avait fait occuper, le 14 juin, Cux-Haven et Ritzbuttel appartenant à la ville libre et impériale de Hambourg. C'était une violation manifeste du territoire germanique, et aucun prétexte ne pouvait colorer cet acte contraire au droit des gens. Cependant, par la capitulation du 4 juillet, les Français occupèrent le duché de Lunebourg, ce qui fit passer sous le joug de Bonaparte une population d'un million d'hommes. Le Hanovre, propriété du roi et non du royaume d'Angleterre,

faisait partie du corps germanique et était sous sa protection ; l'attaquer c'était offenser tous ses membres; il ne s'éleva pourtant pas en sa faveur une seule voix improbative. Le ministre de Hanovre, à la diète, réclama les secours de l'empire ; il ne fut point écouté ; l'empire n'existait plus! La Prusse fit des démarches, unie à un plus puissant cabinet ; mais elles furent secrètes; elles passèrent par un organe peut-être infidèle ; elles demeurèrent sans effet. Si la nation allemande était aussi avilie, ce n'était pas le dernier des maux qu'elle dût souffrir. Une prompte invasion par les troupes prussiennes y eût porté remède et relevé l'honneur du corps germanique. Hardenberg le sentait ; l'occupation de l'électorat, d'accord avec l'Angleterre, lui eût semblé désirable ; mais il était trop tard. Que pouvait-il? Les événemens avaient rapidement marché! Les Français étaient déjà solidement établis dans le Hanovre, et ce voisinage devenait inquiétant. D'une autre part ils s'étaient portés sur Tarente, ce qui devait irriter la Russie, et il fallait attendre ce qu'elle déciderait. Pour calmer les deux cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg dont il sentait qu'il avait encore à espérer ou à craindre, le premier consul envoya dans ces deux résidences Duroc et Colbert. Ils déclarèrent

cette double occupation purement comminatoire et temporaire, et, le 10 août, l'empereur Alexandre offrit de nouveau sa médiation. « Garder « Malte, disait-il par ses ambassadeurs à Londres « et à Paris, ne saurait être le seul motif du gou- « vernement anglais ; il en faut donc un autre. « Que les deux cabinets s'expliquent, et si ma « médiation peut y aider je ne m'y refuserai pas. » Telle est encore la pièce diplomatique sur laquelle les deux Gouvernemens s'appuyaient, l'un pour proclamer, l'autre pour nier la garantie de l'article X et l'offre de médiation de la Russie, quand celle-ci ne la proposait *que dans le cas où les deux gouvernemens de France et d'Angleterre s'entendraient pour la lui demander.* Il n'y avait donc réellement ni garantie, ni médiation positives, d'autant que la première notification russe n'avait eu lieu que le 24 mai, tandis que le message hostile de Sa Majesté Britannique était du 16. Le cabinet de Londres répondit néanmoins favorablement à cette note, mais à condition que cela n'empêcherait pas *les mesures rigoureuses que sa situation exigerait.* Et la France fit déclarer par son ambassadeur qu'elle *ratifierait ce que déciderait Sa Majesté Impériale*, mais elle s'y refusait implicitement en déclarant n'agréer point la clause qui assurait, en cas de guerre, *la*

neutralité de la cour de Naples, conformément au
articles secrets signés le 11 octobre 1801, et qu
nous reproduirons dans le tableau général d
négociations personnelles et réciproques de
France et de la Russie, comme nous reviendrons
sur ce qui a trait à l'invasion du Hanovre en pa
lant de l'affaire des indemnités et des résultat
qu'elle produisit et sur les intérêts de la Prusse
du Corps germanique.

Cette guerre, si imprudemment amenée, c
Bonaparte n'avait rien à gagner et tout à perdr
portait les dernières coups à son expédition é
lement imprudente de Saint Domingue. Tou
saint Louverture en avait chassé les Anglais ; p
lui le travail des noirs recommençait avec u
activité qu'en qualité de nègre il pouvait se
ordonner et surveiller en infligeant aux homm
de sa couleur des punitions qu'ils n'eussent p
subies de la part de tout autre. Tout rentrai
sous son administration qu'il avait légalisée p
une constitution dont voici les principales dis
sitions : 1° Saint Domingue continue à faire pa
tie de l'Empire français et est régie par des l
particulières ; 2° chaque homme, de quelq
couleur qu'il soit, est Français, libre et éligib
à toutes les places ; 3° la religion catholique e
la seule professée publiquement ; 4° le divor

est interdit; 5° la propriété est inviolable et la liberté individuelle garantie ; 6° le Gouvernement surveille la culture ; 7° une assemblée de députés décrète les lois ; 8° l'administration est confiée à un gouverneur qui correspond avec la mère-patrie ; il publie les lois, nomme aux emplois civils et militaires, organise et commande la force publique, veille au salut intérieur et extérieur de la République, exerce la police sur les habitations, administre les finances, condamne les écrits contraires à la morale et à l'ordre. Toussaint-Louverture est nommé gouverneur à vie ; il recevra trois cent mille francs de traitement annuel, pourra lui seul choisir son successeur, après lequel les gouverneurs seront renouvelés tous les cinq ans ; leur garde sera payée par le Gouvernement. Cette constitution, rédigée le 8 juin, avait été acceptée le 4 juillet 1801, et le général Vincent était venu la soumettre à la ratification du premier consul.

Dans l'état où les intérêts, les passions, le temps, les talens et l'ambition de Toussaint-Louverture avaient mis la colonie de Saint-Domingue, le gouvernement français ne pouvait raisonnablement espérer de subjuguer et de maintenir dans l'obéissance une masse de gens accoutumés à la liberté, aux honneurs et à la richesse ; il ne

pouvait croire que celui qui commandait en chef descendît paisiblement au second rang ; Bonaparte cependant se flatta de les séduire, en promettant aux nègres une liberté dont ils jouissaient déjà ; des grades qu'ils possédaient, des propriétés qu'ils occupaient en entier et dont il faudrait abandonner une partie ; le partage du pouvoir civil et militaire qu'ils exerçaient seuls, et, pour comble d'erreur, on envoya Rigaud, l'ennemi personnel de Toussaint-Louverture, avec l'armée dont la force annonçait des intentions hostiles. Si l'idée de l'expédition fut absurde, son exécution et les instructions données par le premier consul le furent bien plus encore ; il eût fallu rassembler promptement et porter rapidement sur Saint-Domingue l'armée expéditionnaire, et sa réunion ainsi que sa marche furent lentes, des pourparlers eurent lieu quand il fallait agir, et Toussaint, averti par les Anglais qui s'étaient procuré les instructions écrites ou verbales données par Bonaparte, s'était préparé à la défense. Quant à ces instructions, rédigées sans le concours des hommes qui connaissaient la colonie ou contre leur avis, entre autres, celui de monsieur de Vayvre, ancien intendant aux Antilles, à qui l'on répondit : *Nous avons fait la guerre dans les Pyrénées et les Alpes, nous sau-*

vous bien la faire à Saint-Domingue. On ne voulut pas même écouter à cet égard le général Vincent arrivé de ce pays et qu'on refusa d'y renvoyer.

Toussaint avait peut-être connaissance de l'ordre donné à Leclerc d'enlever et d'envoyer en France tous les chefs noirs [1]; aussi ne se laissa-t-il pas prendre aux appâts qu'on lui présenta; il eut recours aux armes, fut vaincu et obtint de se retirer dans son domaine d'Ennery; mais il se méfiait du général français, pour lequel il était aussi un objet de méfiance. Il attendait peut-être, comme un secret et puissant auxiliaire, les terribles maladies, inévitables fléaux des nouveaux arrivans dans ces climats; mais on prévint cette catastrophe en l'arrêtant et l'embarquant pour la France où il devait languir et périr. Leclerc, qui avait triomphé sur tous les points, ne se doutant pas d'une sourde et redoutable fermentation, ne s'occupait que de fêtes et de plaisirs; il ne fit d'ailleurs que des fautes. Il aurait dû chercher à gouverner avec équité, sagesse, surveillance active et constante, mais militairement, des hommes que leur couleur rendait ennemis les uns des autres, et il commit la grossière erreur

[1] Il est nié par Bourienne et affirmé par Joseph Bonaparte; mais l'enlèvement de Toussaint en prouve assez la réalité.

de les réunir en assemblées politiques, ce qui accrut les haines mutuelles et ajouta aux trop nombreux élémens de troubles. Puis, se voyant entouré des principaux chefs nègres et mulâtres, il les crut sincèrement soumis, et chargea d'opérer le désarmement des nègres le lieutenant de Toussaint, Dessalines, lequel eut soin de ne désarmer que les plus paisibles, en épargnant avec soin ceux qu'il comptait exciter à la révolte, faisant savoir sous main à ceux-ci qu'on les destinait à rentrer dans l'esclavage, comme ceux de la Martinique rendue par les Anglais et qui y étaient maintenus. Il attendait, comme Toussaint, l'effet du climat et le renouvellement des hostilités avec l'Angleterre. Celle-ci avait fait constamment surveiller l'expédition, quoique sir John Duckworth, commandant la station de la Jamaïque, eût reçu et annoncé à l'amiral Villaret-Joyeuse l'ordre de *traiter la nation française avec tous les égards possibles**.

La fièvre jaune vint enfin porter ses ravages dans l'armée française; Leclerc y succomba, et aux nombreuses et funestes erreurs de ce général succédèrent les stupides barbaries de Rochambeau, son successeur. Ce petit monstre,

* Lettre du 19 février 1802.

hideux d'esprit et de caractère encore plus que de figure*, irrita contre lui les mulâtres, seuls hommes de la colonie sur lesquels il eût pu compter, en fit noyer plusieurs sous les plus légers prétextes et fusiller jusqu'à un négociant français qui n'avait pas pu ou voulu payer un emprunt forcé qu'arbitrairement il imposait, quoique le commerce entier proposât de l'acquitter pour lui. Il compromit donc une situation déjà terrible, car la guerre qu'il avait à soutenir avec une armée journellement affaiblie par la maladie et les coups de l'ennemi, était d'autant plus pénible et meurtrière qu'elle consistait en irruptions perpétuelles et inattendues, accompagnées d'incendies, par des hommes qui, cachés dans les bois et connaissant tous les sentiers, canardaient tous les soldats qui ne pouvaient ni les voir ni les atteindre. A ces maux s'étaient jointes constamment des dilapidations sans exemple sous Leclerc, des cruautés effroyables sous son successeur. Après tant d'erreurs et de crimes, il n'y avait plus, pour Rochambeau, qu'à capituler avec les Anglais qui eussent préservé les malheureux colons, ainsi que les débris de son armée, de massacre et de ruine. Il préféra capituler avec

* Voyez la pièce justificative E.

des esclaves révoltés, promit à Dessalines d'évacuer le Cap, tenta ensuite d'échapper à l'escadre anglaise, tomba dans ses eaux et fut forcé de se rendre à discrétion le 1er décembre 1803. Ainsi finit une expédition qui coûta à la France vingt officiers supérieurs ou adjudans généraux, quinze cents officiers, sept cent cinquante officiers de santé, trente-cinq mille soldats, huit mille matelots, deux mille employés civils, trois mille blancs venus de France, enfin une somme de plus de cent millions; et qui rendit plus implacable que jamais la haine des noirs pour les blancs. Un massacre général de ceux-ci eut lieu aussitôt l'évacuation, et ceux qui purent y échapper, dénués de tout, de l'espérance même, ne fuyaient la mort que pour la misère qui la fait désirer ou qui la donne.

Quant à Rochambeau, conduit à Kingston (Jamaïque) et de là en Angleterre, il fallut le soustraire à la haine de ceux dont il avait fait la ruine, à la vengeance de celui dont il fit assassiner le frère. La colonie qu'il fut forcé de livrer aux nègres, n'était pas la seule perte que la France éprouvât par suite de la rupture de ce traité d'Amiens, dont Pitt avait judicieusement senti l'erreur et présagé l'issue; car, tandis que Bonaparte menaçait vainement l'Angleterre par son

immobile flottille de Boulogne, la Grande-Bretagne accordait des indemnités à la maison d'Orange, s'emparait de Sainte-Lucie, Tabago, Demerari, Berbice et Essequibo.

Bonaparte, de son côté, se livrait à de petites et perfides vengeances. Avant que Withworth, rappelé par son gouvernement, quittât Paris, l'*Argus*, journal écrit en anglais et dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, fut chargé d'insérer dans sa feuille du 10 mai 1803 l'article suivant : « Nous apprenons que les Anglais qui « sont à Paris se hâtent de le quitter, d'après le « départ annoncé de lord Withworth. *Nous sommes autorisés* à déclarer que les craintes des « Anglais sont sans fondement ; ils verront que « le gouvernement français protégera les individus de cette nation qui désireront rester en « France, beaucoup mieux que n'aurait pu le « faire leur ambassadeur. Ils doivent savoir que « la France n'est plus gouvernée par un Robespierre ou par un système de terreur. » On verra bientôt les résultats de cette déclaration semi-officielle !

1803

Intérêts de l'Europe. Bonaparte. L'empereur. Son caractère. Sa noble popularité. L'Angleterre. Arrestation des Anglais voyageurs. Préparatifs de guerre. Illusions de Bonaparte. Revenus de l'Angleterre. Revenus de la France. Du ministère Addington. Lutte aux colonies neutres. Affaire des indemnités. De la Médiation de la France et de la Russie. — Sécularisation. Opposition de l'Autriche. Considérations particulières. La Bavière. Ce qu'elle doit à la Prusse. Bonaparte la protège. Défiance impure. Traité particulier de la Prusse. — Mécontentement et tolérance de la Russie. — Abolition des électorats ecclésiastiques. Extension de la puissance bavaroise. L'électorat de Mayence transféré à Bonne. Craintes des villes anséatiques. — Diète de Passau. Convention de la France et de la Prusse.

Négociations secrètes de l'Autriche. — Bonaparte seul arbitre des indemnités. Présentation du plan d'indemnité, signé par Alexandre. — Nomination des ministres. Chicanes de l'Autriche. — Traité du 23 décembre. — Déclaration de la Prusse. — Ouverture de la diète du 23 février 1803. — Nouveaux électeurs. — Frédéric se refuse à des moyens de corruption indignes de la dignité des peuples. — De l'Autriche. — De la Prusse.

Extradition des émigrés. — Sources de mésintelligence entre la France et la Prusse. — Mission de Lombard en France. — Proposition de céder [illegible]. — Refus. — Mission de Kalitcheff [illegible] Bonaparte. — Il les viole. — Marché patens et secrets. — Bonaparte [illegible]. Maltraite Markoff. — Colères [illegible]

— Bonaparte. — Négociations. — Notes et contre-notes. — Le Piémont réuni. — Abdication du roi de Sardaigne en faveur de son frère. — Insurrections. — Launes. — La Hollande. — La Suisse. — L'Espagne. — Le Portugal. — L'Amérique. — Lettre de l'agent secret. — Bonaparte président de la république italienne. — Code civil. — Consulat à vie. — Négociation avec le prétendant. — Projet d'invasion en Angleterre.

La grande et importante opération politique dont l'Europe fut essentiellement occupée, durant cette année et les deux qui la précédèrent, est relative aux indemnités promises aux princes allemands dépossédés par les articles 5 et 7 du traité de Lunéville; c'est principalement à l'ombre des négociations qui eurent lieu à cet égard que Bonaparte accrut sa domination et son influence sur l'Europe continentale et les cabinets européens, ainsi que cette importance personnelle qui le faisait si rapidement marcher vers un trône dont il fondait les bases sur d'utiles traités et présageait l'éclat par le succès de ses armes, tandis que son génie réorganisateur semblait l'en rendre digne, et que l'orgueil national, ainsi que la prospérité publique, aplanissaient d'avance les voies à son ambition. Suivons-le donc dans tous les détails de sa conduite, tant à l'extérieur que dans l'intérieur d'un État que, sans titre monarchique, il gouvernait monarchique-

ment, et suivons simultanément la marche politiquement rétrograde des gouvernemens dont il chercha et parvint à devenir le suprême dominateur.

Les regards de l'Europe entière étaient fixés alors sur le premier consul, sur cet homme, le plus extraordinaire qui fût jamais et le plus important à étudier avec soin, à cette époque où l'on ne pouvait apprécier encore la future importance du puissant antagoniste que l'histoire aurait un jour à lui opposer, et qui, peut-être, ne se connaissait pas lui-même. En effet l'empereur Alexandre, jeune, sans expérience, occupé à calmer des esprits dont la criminelle effervescence l'avait, prématurément et sans son aveu, précipité sur le trône, voyait l'État obéré, le commerce détruit, le crédit altéré, et cherchait à mériter, par des actes bienfaisans et réparateurs, l'ivresse avec laquelle avait été saluée sa subite et sanglante intronisation. Mais ces actes d'une vertu modeste, si prisés au dedans, si peu remarquables au dehors, pâlissaient devant l'indicible éclat, brillante auréole du premier consul; puis l'on était bien loin, malgré les rapides exploits de Souvaroff, flétris par la défaite de Korsakoff, de rendre à l'armée russe toute l'estime qui lui était due; l'on connaissait trop peu l

Russie, ses inépuisables richesses naturelles, l'immensité de sa population prodigieusement croissante et exempte des vices rongeurs d'un paupérisme perturbateur, et la complète soumission du Russe à son souverain, pour croire que le grand empire du Nord pût lutter avec avantage contre la triomphante exaltation de l'héroïsme français. D'ailleurs, d'après les fausses notions fournies par quelques intrigans subalternes et rapportées à son maître par Duroc, on ne voyait dans le jeune empereur, si recommandable par la simplicité de son extérieur, la douceur de son caractère, son fervent amour du bien public, que l'élève du républicain La Harpe, un prince dénué d'ambition, dont l'esprit sans prévoyance et sans vigueur, égaré dans de vaines théories, se livrerait inconsidérément à des réformes civiles et politiques nécessairement ruineuses pour son autorité, et conséquemment pour la puissance et l'indépendance de ses vastes États. La suppression de la chancellerie secrète, redoutable et oppressive inquisition établie par Alexis Mikhaëlovitch, avait eu lieu le 2 avril 1801 ; mais il sentit la nécessité de la rétablir dès le 3 janvier 1802. Il fonda promptement de nouvelles universités dont l'érection fit dire aux brouillons étrangers : *Enfin nous lui*

avons fait mettre la démocratie dans le despotisme ; mais il sut, avec une fermeté sans rigueur, les maintenir dans une silencieuse obéissance. Il projeta l'affranchissement des paysans des provinces allemandes qui lui étaient soumises, mais sa prévoyante sagacité sut habilement en modifier l'exécution ; et son refus de rendre à la Pologne une indépendance secrètement et inconsidérément promise, qui eût relâché les liens mutuels et réciproquement utiles des trois puissances co-partageantes, eussent dû éclairer le cabinet des Tuileries sur son caractère et les rapides progrès de son expérience. Remarquable par son extrême et noble popularité, c'est-à-dire celle professée librement et non pas courtisée seulement par le pouvoir, et doué d'une finesse voilée de candeur qu'il n'était pas facile de pénétrer, si Alexandre ambitionnait les suffrages de la nation dont le langage est devenu le truchement universel des peuples européens, l'on en inférait faussement son adoption des principes qu'elle propageait. D'ailleurs, en le voyant se montrer essentiellement pacifique, l'on ne sentait point combien ce rôle convenait à une grande puissance établie et consacrée ; combien même cette modération, généralement rassurante pour ses voisins, pourrait donner d'au-

torité à ses idées conservatrices de l'indépendance européenne. Enfin si, uniquement satisfait de voir renaître la prospérité de son empire, l'ambition de Bonaparte ne lui causa d'abord aucune inquiétude, c'est qu'il la crut éminemment propre à assurer une paix générale utile à tous les peuples, et même au sien; mais il fut bientôt, et des premiers, entièrement désabusé de cette flatteuse illusion, et ce désappointement changea la marche de sa politique, comme le prouvent les négociations que nous avons déjà rapportées et celles dont nous aurons à nous occuper encore.

Cependant l'Angleterre, cet éclatant miracle de l'industrie humaine, doit aussi fixer nos regards. Cet État puissant, mais artificiel, semblerait, il est vrai, par sa situation insulaire, la nature de ses intérêts, les principes de sa force plus maritime que territoriale, devoir être en quelque sorte étranger au continent. Mais l'importance de son commerce, lié à celui de toute l'Europe, et la prépondérance de sa marine qui la rend agressive partout, vulnérable nulle part, lui impriment une telle vie politique, une telle influence sur la prospérité des autres États, qu'on peut la considérer comme le siége du principe vital du corps social européen. Ses

ministres dirigeans, les plus médiocres de ceux qu'elle eut jamais, l'avaient placée dans la situation la plus fausse en signant un traité que l'Angleterre ne pouvait rompre sans paraître manquer à la foi publique, ni exécuter sans se perdre. Bonaparte, qui se plaignait si amèrement de la rupture du traité d'Amiens, n'eût pas, dans de telles circonstances, et toute sa conduite politique le prouve, hésité un moment à agir comme le fit alors le ministère britannique. Aussi toute l'Angleterre applaudit-elle à ce renouvellement de la guerre; et, dans la séance de la chambre des pairs du 23 mai, Dundas, devenu lord Melville, disait, aux acclamations de tout son parti, que l'exécution de l'article 10 du traité d'Amiens eût compromis l'indépendance de Malte, dont l'occupation était la clé de l'Egypte. Au reste cette paix, qu'une opinion égarée força le ministère de conclure, n'avait été rompue qu'aux cris approbateurs de cette même opinion publique, ramenée au vrai par l'expérience. On s'était donc préparé à la guerre avec la plus vigoureuse activité. Les flottes de Brest, Rochefort et Toulon étaient bloquées; le commerce français éprouva promptement d'innombrables pertes; les colonies rendues étaient de nouveau menacées; et si Bonaparte se croyait le droit de

déblatérer contre la perfidie anglaise, il en commettait lui-même une encore inconnue chez les peuples modernes, par l'arrestation des Anglais voyageurs à qui ses publications semi-officielles avaient promis protection et liberté. Sa conduite à l'égard de lord Elgin fut surtout marquée au coin de la plus atroce perfidie. Autorisé à traverser la France pour se rendre dans sa patrie, il est enlevé et conduit au château de Lourdes, où l'on cherche à l'aigrir par de mauvais traitemens, à le lier avec d'autres prisonniers prétendus mécontens, à lui faire passer des papiers adressés par les Bourbons exilés, à lui remettre des projets de complots contre le premier consul, à lui proposer le projet d'incendier Brest; tout cela pour saisir sur lui des pièces propres à le faire condamner comme espion, et à compromettre le gouvernement anglais; mais sa prudence lui fait éviter tous les piéges tendus par la police française, et ce fait authentique donne la clé des soi-disant conspirations dont le premier consul se plaignait, quoiqu'il en fût l'unique auteur.

Quant au projet d'invasion que Bonaparte reprenait avec une nouvelle ardeur, il occupait aussi les esprits en Angleterre. Là, toutes les milices se mettaient en mouvement pour s'y oppo-

ser. Cependant les gens raisonnables y croyaient peu. Lord Grenville écrivait à sir Arthur Wellesley, depuis lord Wellington[1] : « Parler de conquérir ou subjuguer dix à douze millions d'hommes, s'ils sont préparés pour le combat et dirigés par un gouvernement désireux et capable d'animer leurs efforts, serait complètement ridicule. » Cependant il y avait en Angleterre, comme partout, des trembleurs, des frondeurs du gouvernement, quelques traîtres peut-être, et leur petit nombre semblait la nation tout entière aux yeux prévenus de Bonaparte, à qui la réception faite à Lauriston, quand il apporta la ratification du traité, persuadait que la fière Albion accueillerait comme un libérateur celui dont le triomphe l'eût profondément humiliée.

L'Angleterre, à laquelle la reprise des hostilités rendait un commerce universel momentanément atténué par une courte paix, et dont les revenus ne s'étaient jamais élevés au dessus de trente millions sterling, les vit monter alors à trente-huit millions quatre cent un mille sept cent trente-huit livres sterling (neuf cent vingt-un millions six cent quarante un mille sept cent douze francs) ; elle fit quatorze millions sterling

[1] Lettre du 19 juillet 1803.

d'emprunt dont l'intérêt et l'amortissement reposaient sur des recettes sûres, ce qui lui donnait à dépenser pour cette année la somme de cinquante-deux millions quatre cent un mille sept cent trente-huit livres sterling (un milliard, deux cent cinquante-sept millions six cent quarante-un mille sept cent douze francs). Quelque régulière que fût l'administration de Bonaparte, ses moyens pécuniaires étaient bien inférieurs à ceux-là; car, quoiqu'il eut tiré de l'étranger dans les trois premières années de son consulat environ cent soixante-sept millions, tant en tributs imposés à l'Espagne, au Portugal, au Hanovre, que par la vente de la Louisiane aux États-Unis, et malgré l'avantage de faire entretenir une partie de ses troupes par les pays qu'elles occupaient, il n'avait pu élever les recettes qu'à six cent six millions quatre cent cinquante-quatre mille six cent neuf francs, tandis que les dépenses montaient à six cent dix-sept millions huit cent deux mille deux cent treize francs. Au surplus, il était presque impossible d'ajouter foi à ses budgets, puisque, lors des comptes publiés en l'an IX (2 mars 1801) le rapporteur du tribunat, Chassiron, n'avait pas rougi de dire : « Ce « serait une véritable dérision de la part du Gou« vernement de prétendre donner un état vrai

« de ses dépenses ; l'état présent, fût-il un
« compte imaginaire, satisferait au moins le texte
« de la Constitution, et l'on devrait penser que
« l'Europe ayant les yeux fixés sur la France
« son gouvernement a besoin d'être con-
« déré. » Dans une adresse sur le 14 juillet, le Gouvernement déclare que l'impolitique aveu d'un déficit dans les finances et l'inutile convocation des notables ébranlèrent les bases de l'ancien trône et hâtèrent le moment de sa chute. Mais ces ruses administratives impudemment avouées tuent le crédit, aussi Bonaparte n'en eut-il jamais, tandis qu'il est une des sources les plus fécondes de la puissance britannique.

« Qu'ils sont immenses, qu'ils ont été rapides
« les pas que depuis deux ans l'expérience a fait
« faire ici aux saines doctrines professées par l'an-
« cienne administration ! » mandait-on de Londres au ministre prussien. « Ces doctrines, précédem-
« ment renfermées dans un petit nombre d'es-
« prits lumineux, sont devenues populaires. Tout
« le monde sent aujourd'hui que ce n'est pas
« l'accroissement de l'impôt qui cause la ruine
« d'un peuple, quand les produits croissent plus
« hâtivement encore, mais qu'elle résulte d'un
« décroissement de produits plus hâtif que celui
« de l'impôt. Or, les revenus publics et particu

« liers, sous l'administration de Pitt, s'élevaient « journellement, l'industrie prospérait ; mais à « peine les préliminaires eurent-ils été signés « qu'une concurrence commerciale rétablie fit « baisser les bénéfices du négoce, ainsi que les « revenus territoriaux, et languir l'industrie. Ces « maux étaient déjà sentis en 1802 ; on était me- « nacé de plus grands encore ; et cela ne contribua « pas peu au cri général contre la paix par ceux « même qui en avaient poussé de si violens contre « la guerre. Déjà, depuis la rupture, les ressources « de l'État ont pris un nouvel essor ; elles surpassent « nos charges, quelque considérables qu'elles puis- « sent être, d'autant que, si nous sommes encore « sans alliés, nous n'avons pas du moins de sub- « sides à leur payer. Croyez-moi, le caractère « de votre illustre ami nous les rendra tôt ou « tard. Quant au ministère Addington, il ne peut « long-temps se soutenir, étant en butte à deux « oppositions différentes, et pour avoir signé la « paix et pour l'avoir rompue. Sans estime au « dedans, sans considération au dehors, il a fait « quelques tentatives infructueuses pour s'étayer « du génie de Pitt ; mais celui ci, sans exiger po- « sitivement la rentrée aux affaires de lord Gren- « ville, que vous avez connu personnellement « ici et à Berlin, l'indique cependant et montre

« l'importance qu'il y attache, en se réservant la
« faculté de ne point faire partie d'une adminis-
« tration dont la composition ne lui conviendrait
« point, manière indirecte de diriger les choix
« qu'il ne veut pas proposer. Attendez-vous donc
« à un changement de ministère et par suite à une
« révolution complète dans la politique euro-
« péenne. »

Cependant on se battait de part et d'autre aux dépens des puissances neutres. L'Angleterre, en bloquant les côtes dont on lui interdisait le commerce, ruinait celui de la Basse-Allemagne ; Bonaparte, qui faisait publier par ses alliérens que le royaume de la Grande-Bretagne et la République française ne pouvaient pas exister ensemble, poursuivait le cours de ses conquêtes pacifiques, que souffrait la crainte et qu'eussent ratifiées des victoires ; marche ambitieuse et sans frein, qui aurait fourni une cause raisonnable et suffisante à la rupture du traité d'Amiens, quand bien même la non reddition de Malte n'en eût pas été le vrai motif. Mais ce qui facilitait principalement ces envahissemens de territoires garantis par des traités, ce furent les débats relatifs aux indemnités des princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin, affaire immense dans son principe, sa marche, ses résultats, à laquelle les plus

puissans intérêts du continent se rattachèrent et qui allait changer les rapports mutuels établis, maintenus et consacrés entre les puissances européennes, par le traité de Westphalie, grand et sublime ouvrage des hommes d'état les plus célèbres du dix-septième siècle, pour y substituer une œuvre fragile que le moindre choc devait prochainement briser. Dans ces négociations la balance des puissances remplaça celle des droits acquis, et le premier consul y déploya toute la sagacité d'une politique astucieuse et viagère, qui, en inspirant de justes craintes, sacrifia l'avenir au présent, car elle le mit dans la nécessité de subjuguer tout ou de finir par tomber sous les coups de tous; mais arrêtons-nous ici aux intérêts de la Prusse qui se lient essentiellement à ceux de la France, de la Russie et du Corps germanique.

Quand le roi s'adressa à l'empereur Paul pour l'intéresser à la réalisation de ses justes espérances, il ne reçut qu'un refus assez brusque de ce monarque, qui lui conseillait, ou plutôt lui ordonnait, la conquête de l'électorat de Hanovre. Cette injonction si vive et si inattendue, que des démonstrations militaires semblaient devoir appuyer, plaçait le cabinet de Berlin dans une position d'autant plus pénible qu'il avait à redouter,

d'une part la France et la Russie, de l'autre la haine de la maison de Brunswick à laquelle il était intimement lié. Nous avons vu comment il se conduisit alors, même après avoir échappé à la capricieuse fureur du tzar. Mais les biais que la Prusse fut forcée de prendre jetèrent de l'inquiétude dans les esprits, et il était clair que ces méfiances et les indécisions qui devaient en être la suite rendraient les indemnités presque impossibles sans la puissante médiation de la France et de la Russie ; car l'Autriche et la Prusse, qui naturellement eussent dû en être les seuls arbitres, étaient parties trop intéressées pour paraître juges équitables, et trop divisées entre elles de puissance et d'intérêt pour s'accorder mutuellement sans l'interposition d'un tiers désintéressé. Ce tiers, que tous les genres de convenances désignaient, c'était l'empereur Alexandre ; mais ce prince lui-même était partagé entre l'antique alliance de son pays avec l'Autriche et son amitié personnelle pour Frédéric-Guillaume. La France, autre arbitre imploré, ne semblait vouloir ni trop favoriser la Prusse, ni trop affaiblir la maison d'Habsbourg, quoiqu'il fût dans son intérêt de la rendre impuissante à venger un jour de longs outrages ; aussi, dans cette dernière et prévoyante intention, Bonaparte se déter*mi-*

na-t-il à effacer entièrement les principautés ecclésiastiques, afin d'obtenir ainsi le double avantage d'enlever au cabinet de Vienne l'influence que lui donnaient nombre de petits Etats sous sa dépendance ou occupés par des princes de sa maison, et de faire à la France une plus grande quantité de partisans dans l'Empire, en augmentant, en faveur des princes séculiers, la masse des biens destinés à les indemniser; ces derniers se montraient fort empressés à obtenir ce qui leur était dû ou ce que leur cupidité convoitait; aussi applaudissaient-ils à une sécularisation générale. Il n'en était pas de même de l'empereur romain germanique, qui cherchait par tous les moyens possibles à entraver des opérations auxquelles la France tentait d'imprimer un mouvement rapide. Pour y parvenir plus sûrement, le cabinet des Tuileries, non content des négociations patentes ou secrètes de son chargé d'affaires Backer, agent à la fois public et occulte à la diète de Ratisbonne, traitait à Paris même avec les envoyés des divers souverains allemands, et l'électeur de Bavière fut le premier qui se détacha ainsi du Corps germanique. Ce pays avait vu, en 1778, lors de la mort de Maximilien-Joseph, la Prusse intervenir, en faveur de la maison Palatine, contre les prétentions usurpatrices de l'em-

pereur Joseph II. Louis XVI, quoique occupé alors de la guerre d'Amérique et doublement lié à l'Autriche, ainsi que Catherine II, s'étaient aussi portés médiateurs, et le traité de Teschen, signé le 13 mai 1779 sous la garantie des trois grandes puissances, assura l'électorat à son légitime héritier. Cette intervention armée ou diplomatique, en acquérant à la Prusse la reconnaissance de la Bavière, procurait aussi à la France une haute considération que dénia plus tard une fureur révolutionnaire dont l'égarement politique prenait en haine jusqu'aux biens que la France devait à la sagesse de ses rois; car les monstres qui gouvernèrent dans ces jours d'horreur ne voulaient voir dans l'étranger que des complices ou des victimes. Mais Bonaparte, qui tendait au rang suprême, se livrant à des calculs tout différens, réclama les droits acquis par les anciens traités; aussi dans le préambule de celui qu'il signa avec la Bavière, était il dit : « La puis-« sance de l'électeur, ne pouvant s'affaiblir par « une diminution de domaines sans préjudice « pour la France, le premier consul renouvelle « solennellement en sa faveur, au nom du peuple « français, la promesse de garantir et de défen-« dre la sûre et paisible possession des États de « la rive droite du Rhin sur lesquels ses droits

« sont reconnus dans le traité de Teschen. Quant « à ceux de la rive gauche, qui se trouvent incor- « porés à la France, le premier consul s'engage « à procurer à l'électeur un entier équivalent. »

Quelques soins pourtant que Bonaparte employât pour former de nouvelles alliances dans l'Empire et y étendre son crédit, les défiances qu'il inspirait se réveillaient sans cesse. Sa conduite à l'égard du Portugal y contribua puissamment; il en fut de même lors de son traité avec l'ambassadeur ottoman. Pour l'obtenir on lui avait célé la nouvelle de l'évacuation de l'Egypte par les troupes françaises, et l'on avait employé des moyens de tout genre pour séduire son principal drogman, qui s'échappa et fut richement récompensé par le gouvernement français, après avoir fait signer, sans pouvoir, un traité qui ne fut jamais ratifié par le Grand-Seigneur indigné, traité où l'on rétablissait la France dans tous les avantages dont elle avait joui *depuis le règne de François I^er^*. Cette duplicité politique, qui demeura sans effet, commençait à troubler les imaginations; mais le besoin de repos et le désir d'acquérir calmèrent ou du moins suspendirent les craintes, et le premier consul étant devenu plus que jamais puissant par sa double pacification avec l'Angleterre et la Russie, on accueillit favo-

rablement la déclaration qu'il adressa à la diète de vouloir « se rendre médiateur des différends « qui troubleraient la tranquillité de l'Empire. » Dès lors l'on se pressa de traiter directement avec lui, et les bureaux de M. de Talleyrand devinrent, plus que la diète même, le tribunal où toutes les parties intéressées accouraient plaider leur cause et solliciter comme des faveurs ce qu'elles croyaient avoir le droit d'espérer ou l'espoir d'obtenir. Tout ce que les bassesses ou l'intrigue en arrachaient était reçu avec la plus apparente reconnaissance. On ne voyait que de la bienveillance et de l'équité là où il n'y avait qu'une astucieuse politique, sans se douter qu'en secouant le joug de l'Empire on se chargeait de chaînes bien plus difficiles à rompre. Le roi de Prusse seul éprouvait à cet égard des inquiétudes que l'on cherchait à calmer par de fréquentes protestations d'amitié, de déférence, d'assurances qu'on ne déciderait rien sans son concours. Cependant la transmutation de la république *Cisalpine* en république italienne, les soins que Bonaparte fut forcé de donner à cette œuvre difficile, la lenteur avec laquelle se traînaient les négociations d'Amiens et l'expédition de Saint-Domingue, occupèrent assez le premier consul pour retarder les opérations relatives aux indem-

nités; car les choses en étaient venues au point qu'on ne pouvait plus rien faire sans lui. Bientôt ses engagemens pris et violés avec la Russie mirent de nouveaux obstacles à la prompte conclusion de cette importante affaire. Cependant la condescendance du roi, le silence de l'Autriche et de la Russie, enfin la signature du traité d'Amiens, lui permirent de hâter les travaux relatifs aux intérêts de l'Allemagne, et, fatigué des prétentions excessives que la totalité des biens ecclésiastiques n'aurait pu satisfaire, il multiplia les traités particuliers. Celui du roi de Prusse fut le plus important et l'un des premiers que l'on signa. Si dans cette affaire, dont la conclusion fut le fruit d'une impérieuse nécessité, la médiation, devenue souverainement arbitre, put encourir quelque blâme, ainsi que sur la France il porta sur la Russie, quoique celle-ci y fût demeurée étrangère, chose assez injurieuse à sa dignité; mais l'amitié de l'empereur Alexandre pour le roi, couvrant ce que cet acte avait d'irrégulier, il ne réclama pas même contre ce préambule du traité signé à Paris, le 23 mai 1802, par Lucchesini et Beurnonville : « S. M. le roi de « Prusse et le premier consul..... pour assurer « et maintenir l'état de paix, ont jugé convenable « de mettre fin à toute incertitude et de fixer les

« indemnités dues au roi de Prusse et à S. A. S. « le prince d'Orange. » C'est ainsi que de sa propre autorité, et sans consulter le tzar, ces indemnités étaient stipulées par les articles 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 du traité dont l'article 14 autorisait les deux princes à se mettre *immédiatement en possession* des domaines et territoires qui leur étaient accordés. Cet acte, qui violait les stipulations des traités signés avec la Russie le 11 octobre 1801, où il était convenu que rien n'aurait lieu que de concert entre l'empereur et le premier consul, donnait au prince d'Orange les territoires de Dillembourg-Dietz, Lanechi, l'abbaye de Fulde, celles de Corvey et de Weingarten et quelques cités impériales; la Prusse obtenait les évêchés de Paderborn et d'Hildesheim, l'Eichsfeld, les villes et territoires d'Erfurt, Munster et quelques abbayes ou villes libres; le tout offrant une étendue de deux cent quarante-un milles carrés, une population de cinq cent vingt-six mille ames, un revenu de deux millions trois cent soixante-quinze mille thalers (huit millions cinq cent cinquante mille livres) en dédommagement de ses pertes montant à quarante-deux milles carrés, cent soixante-douze mille ames, et cent mille écus de revenu. Par ce traité si avantageux au roi, on lui faisait

reconnaître et garantir (art. 13) les arrangemens faits en Italie par la France, c'est-à-dire l'érection du royaume d'Étrurie, les dispositions relatives à la république italienne, dont plus tard nous aurons à nous occuper, et la réunion à la République française des pays formant la vingt-septième division militaire, ce qui froissait les droits et prétentions du roi de Sardaigne en faveur desquels la Russie ne cessait de réclamer; article choquant pour l'empereur Alexandre et que le négociateur prussien avait signé sans y être autorisé. Mais l'ensemble de ce traité étant prodigieusement utile à Frédéric-Guillaume, qui ne l'eût peut-être pas obtenu sans cette dernière condescendance, le tzar l'accueillit, ou du moins le toléra sans opposition formelle, quoique non sans une secrète irritation qu'amortit l'entrevue des deux souverains, qui eut alors lieu à Memel, et la sincère amitié qui les unissait. Le roi de Prusse envoya donc occuper les possessions qu'il venait d'acquérir; mais pour calmer les inquiétudes de l'Empire et de son chef, il déclara que cette prise de possession n'était que provisoire et qu'il ne la considérerait comme définitive qu'après sa confirmation par la diète, ce qu'il savait bien ne pouvoir plus être qu'un acte obligé et une affaire de forme.

Ce n'était pas sans peine que le cabinet prussien en était venu à la réalisation de ses vœux. Les prétentions de l'Autriche et les vues secrètes de la France y avaient long-temps mis obstacle. C'est ce qu'il est nécessaire d'exposer ici; car sous des questions d'intérêts privés se cachaient de grands et importans intérêts politiques et militaires; remontons donc dans les détails de ces négociations toutes cupides en apparence.

L'Autriche voyait clairement l'intention de la France et de la Prusse de lui enlever l'avantage de posséder dans les élections à l'Empire, les cinq voix catholiques qui dominaient les quatre voix protestantes; aussi l'archiduc Maximilien-François-Xavier-Joseph, électeur de Cologne et prince-évêque de Munster, étant mort le 26 juillet 1801, dès le 15 août le cabinet prussien déclara à celui de Vienne que « les changemens prochains qui « devaient avoir lieu dans la constitution germa- « nique empêchaient de nommer aux archevê- « chés et évêchés vacans; qu'il conseillait, en « conséquence d'en attendre le résultat pour « procéder à une nouvelle élection. » La France fit une déclaration semblable; cependant l'Autriche passa outre; le 9 septembre, l'archiduc Antoine-Victor, frère de l'empereur, fut nommé évêque de Munster, et bientôt après archevê-

que de Cologne. Le roi, sur la notification qui lui fut faite par le comte de Stadion, ambassadeur d'Autriche, « que le prince ne prendrait pas « possession pour le moment et ne s'opposerait « point aux indemnités prussiennes, » consentit, les 15 et 18 septembre, à tolérer « comme sim- « ple formalité l'élection faite, s'en référant pour « la conservation des électorats ecclésiastiques, « aux arrangemens qui s'accorderaient avec les « intérêts des princes séculiers de l'Empire. » La cour de Vienne, qui avait principalement en vue la conservation de ces électorats comme appui essentiel de sa puissance, et qui ne dissimulait pas tant à Berlin qu'à Pétersbourg, où résidait alors le prince de Schwartzenberg, ses prétentions à cet égard, professait l'opinion que la France n'ayant rien à réclamer, ne devait point, en vertu de l'article VII du traité, se mêler en quelque manière que ce fût des affaires de l'Allemagne, et que les deux principaux Etats germaniques eussent seuls à s'en occuper, en prenant pour tiers arbitre la Russie, puissance naturellement impartiale. L'empereur Alexandre avait adopté cette idée et le comte Panin rédigea un plan de partage que l'Autriche accueillit; mais la Prusse le rejeta, pour tourner ses vœux vers la France dont le roi espérait plus de faveur que du côté

de la Russie. Le premier consul, flatté de
déférence et charmé de tout ce qui po
contribuer à brouiller entre elles les deux
des puissances germaniques, proposa alo
cabinet de Berlin les Etats des ducs de Mec
bourg-Schwerin et Mecklenbourg-Strelitz,
ces princes échangeraient contre les prov
prussiennes de Westphalie; mais ils s'y re
rent, et Alexandre, beau-frère du premie
opposa fortement. Les vues du cabinet prussi
portèrent alors sur les évêchés de Bamberg
Wurtzbourg qui avaient été promis à la Ba
le premier consul ne voulant pas renforc
Franconie la puissance de la Prusse; sa den
de Munster fit craindre son contact avec la
lande, ce qui détermina la Russie et le Mec
bourg à y mettre obstacle; l'acquisition d'
bruck en éprouva aussi de la part de l'Angle
et celle d'Hildesheim de la part de la ré
de Hanovre. Enfin, le roi ayant cherché à s'
ger par des échanges avec le Hanovre, le
marck y mit des entraves. Frédéric-Guill
ne cessant de multiplier ses demandes et d'
ver des échecs, le prince d'Orange fut au
à aller lui-même solliciter pour son propre c
les indemnités qui lui étaient promises;
pérait que les siennes et celles de la P

ayant été stipulées dans les traités de Bâle et ceux subséquens, l'une des deux prétentions entraînerait la réalisation de l'autre. On ne se trompait point, car cette démarche donnait à Bonaparte l'espoir de devenir le seul arbitre dans l'affaire des indemnités, ce qui lui procurait une grande puissance de protection en Allemagne et d'opinion en Europe; puis les humbles sollicitations déposées à ses pieds par un prince de maison souveraine chatouillaient éminemment son orgueil. Tandis que le prince de Nassau-Orange se résolvait à cette humiliante démarche, la Prusse flattait la France d'une alliance intime et confédérative, à laquelle la Russie s'unirait, et elle en fit l'ouverture à Saint-Pétersbourg; mais Lucchesini et Markoff, ambassadeurs prussien et russe à Paris y mirent obstacle, celui-ci par ses intrigues contre le premier consul, celui-là par une tortuosité qui repoussait toute confiance; car le mensonge était gravé dans ses traits, ce qui faisait dire à un homme d'esprit : *Ne vous plaignez pas de son air faux, c'est là tout ce qu'il a de vrai.*

Le traité particulier de la Prusse manifestait hautement la dissolution de l'Empire, mais ne la produisait pas; elle avait été signée à Lunéville par la puissance qui devait le plus en souffrir, confirmée par l'union de la France et de la Rus-

sie, et accueillie par un grand nombre de sou verains germaniques. L'appui que lui prêtait e n'eût pu lui refuser la Prusse était un acte d nécessité autant que d'intérêt; et son oppositio ne pouvant sauver le fonds des choses, son as sentiment du moins en conservait les formes Puis, tandis que l'Empire tombait en ruine, l premier consul semblait vouloir rendre la Prus assez puissante pour devenir la protectrice d l'Allemagne septentrionale, intention qu'il ne cessa de manifester jusqu'à l'époque de la rupture du traité d'Amiens. Il avait cependant trompé déjà ses espérances relativement aux deux évêchés* qui lui avaient été promis et qu'il fit donner à la Bavière, dans la crainte que, réunis aux deux principautés de Bareuth et d'Anspach, ils lui procurassent les moyens d'attaquer la Bohême ou d'en défendre l'entrée, en cas d'alliance ou de guerre avec l'Autriche, ce qui dans le premier cas nuirait à la marche des armées françaises, et dans le second rendrait peut-être la Prusse plus ambitieuse et plus puissante qu'il ne le désirait. Quant à l'alliance ci-dessus indiquée, il devait peu craindre qu'elle fût prochaine : l'amour du roi pour la paix, et la soumission de

* Bamberg et Wurtzbourg.

triumvirat aux intérêts de la France lui donnaient à cet égard toute sécurité. Mais quelques-uns des membres du cabinet, lisant dans l'avenir, voyaient avec inquiétude l'empire absolu acquis par la France et l'extension qu'elle semblait vouloir lui donner encore. Un nouveau système pouvait être adopté conformément à leurs vues, et le premier consul conçut l'idée d'accroître la puissance de la Bavière pour qu'elle servît de contre-poids à celle de la Prusse, qui l'avait sauvée en 1779 et 1785; politique fausse néanmoins, car l'union intime de la France et de la Bavière pouvait rapprocher la Prusse de l'Autriche. Quant aux intérêts de la Bavière, ils avaient secrètement et très habilement été ménagés par le comte de Mongelas, ami particulier du prince Max de Deux-Ponts*, homme plein d'esprit, d'adresse, de sagacité, persécuté jadis comme tenant à cette société secrète des illuminés, trop louée et trop blâmée peut-être par les fous ou par les sages; homme enfin qui, dans cette négociation, sacrifia l'intégrité du lien germanique à la fructueuse faveur du gouvernement français.

Par suite de tant d'indemnités accordées aux princes dépossédés, il ne subsista plus dans

* Depuis Maximilien Ier, roi de Bavière.

l'Empire d'autre Etat ecclésiastique que l'électorat de Mayence transporté à Ratisbonne, et l'électeur dut sa conservation et celle de son titre d'archi-chancelier de l'Empire à la Prusse, qui voulait laisser subsister encore une ombre du Corps germanique, et à l'adresse du comte de Beust, ministre de Mayence; enfin, au désir que Bonaparte avait d'enlever à ses ennemis, dans la personne du baron d'Alberg, un habile écrivain, un chef d'opposition, un grand seigneur dont la servilité rendrait ses hautes prérogatives utiles aux projets ambitieux que nourrissait déjà le futur protecteur de la Confédération du Rhin.

Tandis que la Saxe seule s'était montrée désintéressée, que quelques princes trouvaient leurs lots inférieurs aux illusions de leurs espérances, que le landgrave de Hesse-Cassel était mécontent de n'avoir que le titre d'électeur et que le prince de Nassau était privé de ne l'avoir pas obtenu, Bremen, Hambourg, Lubeck tremblaient d'éprouver le même sort que Dantzick par usurpation de la Prusse ou du Danemarck, car tout alors était cupidité d'un côté, défiance de l'autre.

Parmi les obstacles aux négociations relatives à l'affaire des indemnités, nous ne devons pas omettre l'occupation intempestive de Passau par

Autriche, et l'opposition à cet égard du premier consul; car il y avait là de part et d'autre des intentions secrètes réciproquement voilées, soit des intérêts du grand-duc de Toscane, soit ceux de l'électeur de Bavière. Dans le fait, l'Autriche y cherchait moins un accroissement de territoire que le double avantage de s'assurer, en cas de guerre, le passage de l'Inn, et de tenir entre ses mains la clé de l'électorat, sur la possession duquel ses vues se porteront toujours, tandis que Passau étant dévolu à la Bavière, non-seulement cette place la défendrait, mais pourrait, lors d'une rupture avec la France, ouvrir à cette puissance la route de Vienne, et cette rupture semblait déjà présumable en raison des préparatifs hostiles de l'Autriche sur les bords de l'Inn. Aussi fut il signé, le 5 septembre 1802, une convention ainsi conçue : « Le chef de la « République Française et le roi de Prusse s'en- « gagent à assurer, par de nouvelles conventions, « l'efficacité de leurs négociations, tant à Vienne « qu'à Ratisbonne, afin que toutes les mesures « proposées par les deux médiateurs, aux dépu- « tés de la diète soient adoptées par cette as- « semblée et ratifiées par l'Empereur, et que « l'on garantisse, d'une manière spéciale, à « l'électeur de Bavière la conservation de tous

« ses domaines sur la rive droite de l'Inn, ainsi
« que l'acquisition de la ville de Passau. Que si,
« contre la juste attente de l'efficacité de leur
« intervention, l'empereur François, qui se trouve
« maître de Passau, ne se montrait pas disposé
« à l'évacuer dans l'espace de soixante jours,
« terme assigné aux délibérations de la diète,
« les forces réunies de la France, de la Prusse
« et de la Bavière sauraient assurer à l'électeur
« non-seulement ses anciens États sur la rive
« droite de l'Inn, mais encore la possession de
« Passau et tous les autres domaines qui lui ont
« été assignés, d'après le jugement des média-
« teurs, pour compensation des pertes qu'il a
« essuyées au-delà du Rhin. »

La cour de Vienne, qu'effraya l'union de la Prusse et de la France, se pressa d'entamer à Paris des négociations secrètes par le comte Philippe de Cobentzl, son ambassadeur, et le premier consul, en discussion alors avec l'Angleterre, en froid avec la Russie, et peu assuré peut-être du concours de la Prusse qui craignait de sortir d'un long et utile état de paix, parut cependre lui-même le renouvellement d'une guerre générale. Content de ravir à l'Autriche le point militaire qui lui eût assuré le passage de l'Inn, il consentit, le 26 décembre, à donner au gé-

duc l'évêché d'Eichstadt, et à l'empereur ceux de Trente et de Brixen, enlevant ainsi à l'électeur de Bavière ce qu'il venait de lui assurer, et concluant avec l'Autriche contradictoirement à la convention que quatre mois avant il avait signée avec la Prusse; aussi, ni l'une ni l'autre des deux grandes puissances ne crut dès lors pouvoir compter sur les traités faits avec lui. L'Autriche, qui venait de faire reculer son impérieuse politique, rêva donc l'espoir d'une future vengeance; la Prusse, compromise et trompée, sentit tout ce que sa situation avait de critique entre la haine de l'une et la perfidie de l'autre; et les princes de l'Empire, ne pouvant s'appuyer sur aucune de ces deux puissances, se précipitèrent aveuglément entre les bras de la France, se croyant libres de la faiblesse de celui qui les sacrifiait et de la force de celui qui semblait les protéger.

Il résultait de tous les traités particuliers, que le premier consul était devenu l'unique arbitre des intérêts des princes allemands; il avait bien soumis officiellement le travail général des indemnités à la signature de l'empereur Alexandre, mais sans imaginer pouvoir essuyer un refus. Le comte Markoff fit cependant quelques difficultés d'y accéder, quoique le cabinet russe

eût obtenu des clauses favorables aux maisons de Bade, Wurtemberg, Oldenbourg et Meklenbourg-Schwerin qui, par leurs alliances avec lui, intéressaient particulièrement le tzar. Mais ce plan, un moment débattu, avait été signé dès le 3 juin 1802 et présenté de concert à la diète, avec la déclaration « que la volonté du tzar et celle « du premier consul étaient qu'il ne fût fait aucun « changement aux dispositions convenues entre « eux pour les indemnités; que la députation « devait, en conséquence, s'abstenir d'apporter « des retards à la conclusion de cette affaire. »

L'Autriche seule ne cessait d'y mettre obstacle; mécontente du comte de Saurau, son ministre à Saint-Pétersbourg, elle le remplaça par le comte de Stadion et eût aussi changé le comte Philippe Cobentzl, son ambassadeur à Paris, sans le crédit du comte Louis, son cousin. Malgré ce mouvement d'humeur, l'empereur François réunit à Ratisbonne, le 23 juillet 1802, la députation à laquelle le plan fut remis le 18 août. De grandes discussions eurent lieu à la présentation de ce document devant les envoyés de tous les États intéressés, dont les principaux étaient : pour l'empereur, tant à ce titre que comme roi de Bohême, le baron de Hügel et le comte de Colloredo; pour la Prusse, le comte de Gœrtz; le

baron de Rechbad pour la Bavière ; pour la Saxe et l'électeur de Mayence, M. de Globig et le baron d'Albini. Quant aux États médiateurs, leurs envoyés étaient M. de la Forest pour la France, et le baron de Büllher pour la Russie. M. de la Forest avait pour aide et adjoint Bacher, homme employé et apte à tous les métiers. Successivement militaire, diplomate, espion, il avait joué ce dernier rôle à Bâle, en 1793, à Francfort jusqu'en 1801, toujours couvert par un caractère public ; ce personnage si souple sous une enveloppe loyale, et d'un esprit fin, froid, clairvoyant et sans niaiserie, suivit à Ratisbonne, durant le cours des négociations pour les indemnités, le fil des intrigues secrètes que le ministère Talleyrand dirigeait*. Quant à l'autre subdélégué du ministre français, c'était un certain Jacques Mathieu, auteur du plan présenté, travailleur habile et qui acquit une grande influence dans les délibérations de la diète. A la présentation de ce document, la légation impériale réclama contre l'expression *plan*, disant que M. de Talleyrand avait assuré au ministre d'Autriche à Paris,

* Bacher, dont l'auteur de ces mémoires fait un portrait si vrai, est mort en 1813, par une conséquence de son extrême avarice. (Voyez son article dans le LVII^e^ volume de la Biographie universelle).

qu'on était convenu avec la Russie de faire à l'Empire une *simple proposition*, projet uniquement soumis à la députation comme conseil *amical* qu'on croyait utile pour satisfaire toutes les prétentions; ce à quoi la députation devait répondre qu'elle prendrait en considération cet avis *amical* des puissances médiatrices. Sur une telle insinuation la diète se divisa en deux partis; l'Autriche était à la tête de l'un, la Prusse à la tête de l'autre; l'Électeur de Mayence cherchait à balancer ces deux factions opposées, mais le plan proposé devait nécessairement l'emporter sur les répugnances de l'Autriche. On pouvait d'autant moins le repousser que la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, la maison d'Orange avaient déjà traité isolément et que chacun des princes indemnisés s'était mis en possession des Etats qui lui avaient été assignés. En vain le cabinet de Vienne chercha-t-il à rendre toute conclusion impossible par sa querelle avec la Bavière à l'occasion de Passau; nous avons vu le prix qu'il tira de cette tentative usurpatrice. Cependant la députation avait, le 8 septembre, adopté le plan présenté, *sauf modification*; l'Autriche l'accueillit aussi, *avec réserve des prétentions de l'empereur*. Ces réponses se rapportaient à des menées occultes que le cabinet de Vienne avait dévoilées;

aussi, dans une note du 13 septembre, le ministre la Forest s'en plaignit-il, en reprochant à l'Autriche d'avoir rappelé publiquement des ouvertures confidentielles et secrètes, exprimant le mécontentement qu'éprouvait le premier consul de voir ainsi divulguer des négociations qui avaient eu lieu sous le sceau de la confiance et dont le secret devenait sacré. Cette note était relative aux arrangemens qui se tramaient alors entre les deux puissances; et le 26 décembre il fut signé à Paris deux conventions, l'une secrète, dans laquelle étaient reconnus : 1° l'érection du royaume d'Étrurie; 2° tous les changemens opérés en Italie depuis le traité de Lunéville; l'autre patente, par laquelle, comme nous l'avons dit ci-dessus, les indemnités de la maison d'Habsbourg étaient accrues aux dépens de celles assignées à la Bavière. Ces dispositions devinrent l'objet d'un nouveau plan d'indemnités, le 9 octobre 1802, et dans la note du Brandebourg, déposée le 12, se trouvaient ces expressions remarquables : « S. M. le roi de Prusse, en « sa qualité de souverain, s'est entendu amica- « lement sur le plan de la Russie et de la France, « avec ces deux hautes puissances, et elle en a « fait faire l'ouverture confidentielle à la cour « impériale, d'après les relations également ami-

« cales qui existent entre elle et cette cour. En « cette même qualité, S. M. a conclu, le 23 mai « dernier, une convention particulière par la- « quelle les pays d'indemnités connus par le plan « présenté lui ont été donnés, avec supériorité « territoriale et souveraineté, sur le même pied « qu'elle possède ses autres États allemands; les- « quels pays lui ont été cédés pour en prendre « immédiatement possession. » Aussi le roi de Prusse, avouant hautement posséder comme droit acquis ce qui n'avait pas encore été confirmé par la diète, termine-t-il son vote en déclarant « ne vouloir consentir à aucuns changemens « ultérieurs dans le plan proposé. » Par un *conclusum* du 30 octobre, les villes libres de Brême, Hambourg, Francfort, Lubeck étaient invitées à compléter un revenu d'indemnité de l'archichancelier, mais elles surent s'y soustraire par la faveur des puissances médiatrices. Après quatre plans successifs, quoique les puissances médiatrices eussent refusé de fournir les mémoires relatifs aux estimations qui avaient servi de base à leur travail, dans la crainte de faire naître de nouvelles lenteurs, les vues des médiateurs furent réalisées et leur dernier plan définitivement adopté par le recès du 25 février 1803, que ratifia l'empereur romain germanique, le 27 avril.

Il résulta de tous ces arrangemens le double affaiblissement de la puissance autrichienne, par la diminution d'influence de ses adhérens et l'accroissement de celle de ses rivaux ; car elle n'avait pu défendre les principautés ecclésiastiques, portions essentielles de sa puissance et qui la faisaient dominer dans les élections comme dans la diète ; et la Prusse la balançait par leur sécularisation dans l'ordre politique nouvellement établi ; mais ce qui trompa les calculs de tous les cabinets, c'est que l'effet de l'humiliation de la cour de Vienne et de l'ambition totalement dévoilée de Bonaparte fut de resserrer les liens de l'Autriche et de la Russie, et de préparer même ceux qui devaient plus tard unir les deux maisons d'Habsbourg et d'Hohenzollern ; c'est, en outre, que la Prusse, dont l'espoir avait été d'affaiblir dans l'Empire l'esprit catholique en faveur de l'esprit du culte évangélique, vit au contraire celui-là se ranimer sous la domination même des princes protestans, le chef apostolique reprendre plus d'empire sur ses co-religionnaires, les souverains d'un autre culte former nécessairement des relations avec lui, et le pape acquérir ainsi dans le corps politique de l'Europe, comme prince temporel, une importance que dès long-temps il avait perdue.

Les princes indemnisés étaient au nombre
vingt-sept*, non compris l'electeur de Mayenc
à qui l'on ne rendit point la portion de ses Ét
située sur la rive droite du Rhin, et dont le sié
fut transporté à Ratisbonne, où plus tard
titre princier devait être changé contre celui
prince-primat. Quant aux électeurs, il n'av
été question dans les deux premiers plans q
d'en nommer trois nouveaux en faveur des m
sons de Bade, Wurtemberg et Hesse-Cassel ; m
après la convention du 26 décembre 1802,
ajouta à ce nombre un quatrième titre électo
accordé au grand-duc de Toscane, qui prit ra
sur les trois autres sous le nom d'électeur
Wurtzbourg. Par cette combinaison nouvelle
collége des électeurs se composait de qua
électeurs catholiques, qui étaient l'archicha
celier, la Bohême, la Bavière, Wurtzbou
et de six protestans, la Saxe, dont le souver
était seul et personnellement catholique,
Brandebourg, Brunswick, Lunebourg et les tr
derniers nommés qui devaient alterner en
eux pour le rang. Ainsi, la supériorité des vo
électoraux que possédaient les catholiques
nait de passer aux protestans, chose assez

* Voyez la pièce justificative F.

différente peut-être dans un temps d'affaiblissement des idées, et par conséquent des rivalités ou haines religieuses. Aussi, cette espèce de révolution, qui dans un autre siècle eût produit les débats les plus vifs, passa-t-elle presque inaperçue, et l'empereur romain germanique la ratifia sans réflexion. Au reste, toute forme électorale allait bientôt disparaître dans la création de la Confédération du Rhin.

Lors de ces négociations générales ou particulières que nous avons exposées dans leurs détails les plus importans, vu l'influence qu'elles eurent sur la puissance journellement croissante de Bonaparte, le comte d'Haugwitz, connaissant la corruptibilité de certains ministres français, avait proposé au roi de sacrifier un demi-million pour se faire des amis dans le cabinet des Tuileries. Était-ce ou non d'accord avec ceux que leurs antécédens désignaient? Quoi qu'il en fût, Frédéric-Guillaume rejeta avec indignation l'idée d'un si infâme trafic, voulant tout devoir à ses droits et ne point se prêter à traiter les peuples comme de vils troupeaux. Nous aimons d'autant plus à citer ce trait d'un noble caractère qu'il fut peut-être le seul de cette espèce durant ces longues et cupides discussions, où la servilité des princes allemands disait clairement à Bonaparte :

Parlez, et nous sommes tous à vos pieds. De là lui vint sans doute l'idée de cette Confédération du Rhin, dont plus tard il se déclara le chef, qui l'aida à étendre son despotisme sur tout le continent, et, ce qu'il était loin de penser alors, qui féconda les germes de cette haine universelle qu'il devait un jour voir s'élever contre lui, tant il est vrai que la politique qui ne crée rien, mais observe tout, ne consiste qu'en ces trois mots : prévoir, attendre et profiter.

Quant aux effets immédiats de ce bouleversement général des intérêts dans le Corps germanique, ils ne se firent que trop tôt sentir par l'occupation du Hanovre, violation manifeste des traités imposés par Bonaparte lui-même. Ce fut une nouvelle et plus provocante encore que l'établissement des troupes françaises sur la rive droite de l'Elbe et les entraves mises au commerce de Bremen et de Hambourg. Toute illusion cessa dès lors sur l'indépendance promise de l'Allemagne ; l'alarme devint générale, et tout ce que la Prusse, abandonnée des autres puissances, put, par des négociations que nous rapporterons plus loin, obtenir en faveur des contrées envahies, ce fut d'en rendre l'occupation un peu moins oppressive en se portant médiatrice entre la France et ses plus proches voisins. Un com-

missaire français, par exemple, ayant fait grossièrement au landgrave de Hesse la demande d'un emprunt de plusieurs millions au nom de la République, le roi parvint à le sauver d'une aussi insultante avanie; et le Danemarck s'étant armé pour défendre les droits méconnus de l'Empire, Frédéric-Guillaume le détermina à demeurer en paix, d'autant que l'empereur semblait satisfait des explications qui lui avaient été données et que la Russie gardait encore le silence. Dans le fait, le Corps germanique n'existait réellement plus; tout désormais était loisible à Bonaparte; et c'est ainsi que finit pour l'Allemagne l'année 1803.

Ce qu'il est triste d'avoir à remarquer ici, c'est qu'à l'époque où nous sommes parvenus l'esprit des peuples valait mieux que celui de quelques-uns des princes qui les gouvernaient. Cet élément populaire de restauration monarchique, dont on avait vu en Italie et ailleurs les nobles mais impuissans efforts, fermentait déjà sourdement en Allemagne; tout présageait des soulèvemens populaires; instrumens politiques utiles, mais dangereux, dont les effets sont trop souvent funestes, auxquels il ne faut avoir recours qu'avec prudence et comme à une dernière et irremplaçable ressource.

Il faut le dire à l'honneur des différens peuples européens; si plusieurs d'entre eux ont été, comme la France, et principalement par elle, précipités dans l'anarchie, ils n'ont abusé ni aussi long-temps ni aussi cruellement de leur indépendance; ils n'ont pas aussi paisiblement subi la plus accablante servitude. En Hollande, dans les Pays-Bas, sur les bords du Rhin, en Suisse, en Italie, l'on n'a vu ni massacre populaire, ni châteaux incendiés, ni profanation de la cendre des morts, ni sacrilége, ni proscription qui fussent de leur fait. Les dogmes politiques des Français, leurs imbécillités législatives hebdomadaires, accueillis par quelques vanités chatouilleuses, n'ont pas pénétré jusque dans les dernières classes des États qui les ont repoussés en dépit des appâts qu'on leur présentait. C'est que la révolution s'offrait partout escortée de vices et armée du triple glaive de l'impiété, du despotisme civil et militaire, d'une rapine effrénée; c'est qu'elle se montrait sacrifiant sans pitié comme sans saine politique tout ce qui lui résistait, tout ce qui ne secondait point ses coupables excès; qu'elle désignait et traitait comme rebelles ceux qui répugnaient au joug qu'elle qualifiait liberté; c'est enfin qu'on la voyait avec horreur toute dégoûtante de fange et de sang. Les hautes classes la subi-

rent plus facilement que d'autres pour conserver leur avenir en partageant le sceptre de la tyrannie révolutionnaire ; celles intermédiaires, dans l'espoir de s'élever par l'abaissement des grands ; mais le peuple se souleva contre l'oppression. Aussi, dans l'Allemagne, tandis que cités, princes, cabinets, agitaient s'ils fourniraient ou non leurs contingens pour la défense commune, on vit les paysans d'une partie de la Souabe et du Palatinat s'armer spontanément et faire à l'ennemi une guerre opiniâtre. C'est à l'énergie des insurgés de la Haute-Italie que les alliés durent, en 1799, une partie de leurs rapides triomphes ; ce sont des paysans qui défendirent le royaume de Naples, ramenèrent le roi dans sa capitale, assiégèrent Rome, résistèrent avec héroïsme et succès dans Porto-Ferrajo. Les intrépides Piémontais surpassèrent les autres peuples italiens en audace, en persévérance et en fidélité à leur prince. Mondovi, Ceva, escaladés par des paysans à peine armés ; la garnison d'Asti contrainte à fuir pour leur échapper ; la route de Turin fermée par eux au général Moreau ; que de services méconnus et que de courage paralysé par les Autrichiens dans des vues que l'on n'ose pénétrer ! Et quand Paris, courbé sous un joug honteux, ne savait que souffrir, se plaindre et mourir, n'était-ce

point de simples paysans qui, dans la Vendée religieuse encore, forcèrent les nobles à se mettre à leur tête, et s'élevèrent seuls en France contre une humiliante tyrannie? Ne sont-ce pas d'incomparables héros que ces peuples armés par devoir au mépris de leurs intérêts, et qui, dans une soumission forcée, conservant toute la fierté de l'homme vraiment libre, ont acquis, sinon l'amour, du moins l'estime de tout ce qui conserve encore un cœur pur et un esprit élevé? Tout démontre aujourd'hui que les paysans allemands ne leur sont pas inférieurs en sentimens monarchiques; leur rage muette en est la preuve.

Comment se fait-il qu'en présence d'un héroïsme si désintéressé et auquel on aura peut-être trop tôt besoin de recourir, on ait vu certain cabinet convoiter les fruits de la fidélité courageuse, vendre Mayence pour acquérir Venise, sacrifier en Lombardie jusqu'à ses plus zélés partisans, se livrer à des négociations perpétuelles et cachées, à des conventions cupides et secrètes, à des projets propres à éveiller tous les soupçons, comme à des actes qui les confirmaient tous? Après tant de coupables erreurs, qui pouvait se fier encore au cabinet autrichien, s'appuyer sur lui, en attendre sa délivrance? L'Autriche était, à la vérité, devenue victime de sa

longue persévérance dans une lutte qui depuis neuf ans ensanglantait l'Europe ; mais, leurrée d'abord par une ambition aussi absurde que condamnable, elle n'avait su ni faire la guerre avec intelligence ni négocier habilement, et la dégradation dans laquelle elle était tombée était et le fruit de ses œuvres et l'inévitable produit des fausses ou perfides directions de Thugut. Aussi, quoique par l'art. II du traité de Lunéville elle eût cru garantir l'indépendance de la Hollande, de la Suisse et de l'Italie, elle ne fut pas moins forcée à en souffrir silencieusement la sujétion, et reconnut même, par la convention secrète du 25 décembre, l'envahissement du Piémont. Quoiqu'elle crût qu'en raison du même traité ce qui restait du Corps germanique serait à l'abri de toute atteinte ultérieure, elle n'en vit pas moins violer impunément le territoire ; mais l'Empire commençait à être profondément irrité, les esprits fermentaient et le cabinet de Vienne sentait enfin tout ce que sa position avait d'humiliant.

Quant à la Prusse, elle ne pouvait se dissimuler et la honteuse dégradation du Corps germanique et tout ce qu'avait de critique sa situation présente ; ses acquisitions avaient cependant été immenses et rapides, car ne possédant en 1792 qu'un territoire de trois mille six cents milles car-

rés, sept millions de sujets et un revenu de trente-un millions de rixdalers, ses élémens de puissance matérielle s'étaient élevés en dix ans à cinq mille six cent quarante-un milles carrés, neuf millions cinq cent vingt-six mille ames et trente-huit millions trois cent soixante-quinze mille rixdalers, ce dont s'applaudissait le ministre Haugwitz, sans songer que l'État n'en avait pas acquis plus de consistance ; que ces avantages, fruits d'une neutralité utile d'abord, mais plus tard trop servile, ne pouvaient plus se conserver par les moyens qui les avaient fait obtenir, et que ce n'est pas changer de politique que de la diriger conformément aux révolutions de celle des puissances avec lesquelles on a traité. Peut-être croirait-on pouvoir reprocher au roi d'avoir hâté la chute de l'autorité impériale ; ce serait une grave erreur. En effet, ainsi que la Prusse quitta la première coalition du jour *où la guerre eut changé d'objet*, de même elle se sépara du chef de l'Empire dès qu'il eut été forcé d'abjurer en quelque sorte son pouvoir conservateur. Le roi se plaisait à jouir des biens qu'il avait faits et de ceux qu'un surcroît de puissance et de revenu le mettait à même de procurer encore à son peuple, avantage dont il se félicitait surtout de s'être assuré sans qu'il en coûtât à ses sujets du sang et des larmes.

Tout avait été soins assidus de sa part, prospé-

rité pour eux, depuis le jour de son avénement*. Après avoir été trop long-temps simple observateur des désordres de l'administration, il s'empressa d'exhorter les magistrats des villes à destituer ceux de leurs employés reconnus indignes des fonctions qui leur étaient confiées, de faire descendre à des degrés inférieurs ceux qui n'étaient coupables que de négligence dans leurs devoirs; de congédier enfin, avec de légères pensions, ceux qui ne péchaient que par incapacité. Il détruisit les monopoles dont souffrait l'agriculture ou le commerce, rendit aux consistoires la surveillance des ministres du culte, écrivit à l'académie pour lui recommander de soigner bien plus encore l'éducation morale que l'éducation scientifique, et surtout de prévenir ses élèves contre les doctrines fausses et destructrices de l'ordre public et des mœurs. Il ordonna de ne donner dans les écoles primaires que l'instruction indispensable à l'état que les individus devaient embrasser, ne voulant point paraître faire en quelque sorte aux élèves, par des connaissances plus étendues, *des promesses que le gouvernement ne pourrait tenir*, et préparer ainsi de *futurs et amers regrets* à ceux qui ne pourraient prétendre à des emplois en harmonie avec leur éducation. Il

*1797.

savait que la jeunesse est naturellement présomptueuse ; que fière de notions nouvellement acquises et non encore nourries de saines réflexions ou contrariées par la pratique, elle s'exalte de tout le feu d'un sang chaud, d'une ame ardente et d'un caractère franc et neuf encore ; qu'elle prend pour d'irréfragables vérités des théories séduisantes, ne considère plus l'expérience raisonnée que comme les fruits d'une débilité intellectuelle, les faits même qui contrarient leurs doctrines que comme des préjugés ; que cette jeunesse tombe enfin, par une erreur primitivement vertueuse, dans des écarts que la vanité prolonge et qui finissent par la corrompre ; car si l'esprit est la dupe du cœur, le cœur aussi devient souvent la dupe de l'esprit. La sagesse du roi voulait donc prévenir ce qu'il lui eût été pénible d'avoir à punir. Aussi transféra-t-il la répression des élèves de la police académique à la police civile, défendit les sociétés secrètes, à l'exception de la franche-maçonnerie dont les chefs devaient donner la liste de leurs membres et ne recevoir parmi leurs adeptes que des gens au-dessus de vingt-cinq ans. Il mit un frein à la licence de la presse ; rendit public l'examen des élèves en médecine, pour éviter toute manœuvre nuisible à la santé du peuple ; perfectionna l'institution de la chambre des comptes, ce qui introduisit plus d'ordre

dans l'administration des finances ; fit cesser les abus qui s'étaient introduits dans la conservation des forêts ; améliora le sort des Juifs, en surveillant la nature de leur commerce ; n'accorda de permission de mariage aux officiers de son armée qu'autant qu'ils justifiaient un revenu de six cents écus, ainsi que la naissance convenable et l'éducation de leur future épouse; régla le morcellement des propriétés dans des proportions justes, sages et prévoyantes, afin de ne compromettre ni la liberté privée, ni l'esprit monarchique ; fit recueillir les lois des diverses provinces et perfectionna le Code prussien ; enfin, pour user dans d'honorables travaux les esprits inquiets et aventureux, il fonda une académie d'architecture et protégea les beaux-arts, riche parure de toute société qui se perfectionne ; il encouragea et récompensa les connaissances utiles, les savans distingués; et c'était ainsi que depuis six ans il préparait les grandes et favorables réformes qui devaient procurer à son royaume éclat, puissance et félicité.

Que de sacrifices pourtant n'avait-il pas fallu faire au maintien d'une paix source de tant d'utiles opérations ? Il y en eut même qui navrèrent le cœur du roi. Bonaparte, par exemple, avait exigé l'extradition du général Pichegru et des agens royalistes résidant à Bareuth ; le cabinet de Berlin penchait à le satisfaire ; Hardenberg chercha

à s'y opposer. Il lui était pénible que cet acte inhospitalier eût lieu dans le sein de son administration même ; mais ne pouvant résister aux vœux de tous, il intéressa la reine au sort des proscrits. L'ordre fatal fut retardé et le vainqueur de la Hollande, secrètement averti par le baron Schückmann, eut le temps d'échapper. Quant aux papiers saisis, une partie seulement fut remise à l'ambassadeur Beurnonville ; aussi, la plupart de ceux qu'imprima la police française eussent été totalement insignifians, si elle n'y eût pas mis du sien.

Quoique le cabinet de Berlin se fût constamment, depuis 1800, refusé à la proposition continuellement reproduite d'une intime et exclusive liaison entre la France et la Prusse, dans des intentions hostiles d'abord, puis politiquement ambitieuses, la franchise militaire de Beurnonville et le désir de la paix avaient maintenu la bonne intelligence entre les deux États. Il commença à n'en plus être de même lors de l'arrivée du ministre la Forest, homme bien né, militaire d'abord, puis secrétaire de légation en Amérique sous M. de La Luzerne, émigré durant la terreur, rentré dans l'administration au 18 brumaire, premier secrétaire au congrès de Lunéville, ministre ensuite à Munich et employé à la diète de Ratisbonne comme ministre médiateur

de la part de la France. La Prusse n'avait point eu réellement à se plaindre de lui avant et depuis cette mission médiatrice ; mais les temps étaient changés ; des événemens nouveaux avaient accru l'expérience, réveillé les craintes, fait lire dans l'avenir. Les charges accablantes imposées au Hanovre et les emprunts qu'elles nécessitaient n'étaient pas plus indifférens au gouvernement prussien que l'existence d'une armée française si rapprochée de ses frontières. Le conseiller du cabinet Lombard, dont le frère était déjà employé près de Lucchesini comme secrétaire espion, fut donc envoyé en France et reçu à Bruxelles par le premier consul, vers la fin de juillet 1803. Il adressa au chef du gouvernement français, de la part du roi, la demande de l'évacuation de l'électorat et la remise, jusqu'à la paix, de ce pays entre les mains de Sa Majesté Prussienne. La réponse de Bonaparte, probablement combinée entre lui et Haugwitz, fut la cession définitive du Hanovre au roi, à condition de préserver la France par des négociations, et, à leur défaut, par les armes, de toute attaque de la part des États du Nord. Dans le fait, cette même proposition avait été souvent faite et repoussée ; car son acceptation unissait hostilement la Prusse à la France contre le reste de l'Europe maritime

ou continentale, et pouvait la précipiter dans une guerre générale et terrible, dont le cours eût été ruineux et l'issue incertaine. Cela rompait même dans l'instant les relations amicales du roi avec l'Angleterre et la Russie. La sagacité du monarque en sentit et en prévit tous les dangers; aussi, satisfait du moins d'avoir fait une honorable démarche, il rejeta une proposition qui répugnait autant à sa loyauté qu'à ses véritables intérêts. Néanmoins il demanda encore l'évacuation de l'électorat, se portant fort, en conséquence, que la France ne serait point attaquée par l'Allemagne ni à travers l'Allemagne durant la guerre présente, proposition qui fut refusée. Le cabinet de Berlin se réduisit enfin à solliciter, le 7 décembre, la promesse positive que, « relativement au Hanovre, Sa Majesté serait consultée « dans toutes les discussions qui auraient lieu « sur le sort de ce pays. » Lombard et Haugwitz eussent accepté l'offre d'une cession de l'électorat, payée par une alliance offensive et défensive avec la France, sans en calculer les conséquences ultérieures. Le roi et ses plus judicieux ministres pensèrent et agirent tout différemment. Eurent-ils tort ou raison? C'est ce que le temps et les événemens pouvaient seuls apprendre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en Prusse les esprits com-

mençaient à être vivement montés contre toute union avec celui qu'on y admirait et craignait également ; et la pratique du gouvernement enseigne cette grande vérité que le droit ne donne pas toujours le pouvoir d'en agir à son gré. C'est encore que les gens à vue un peu étendue et observatrice, marchant dans le même sens que l'instinct national, remarquaient à merveille que l'intime union de la France et de la Russie tendait journellement à se relâcher ; ils pensaient qu'en cas de rupture, et si l'on ne pouvait conserver une exacte neutralité que les deux parties belligérantes fussent également intéressées à respecter, l'union avec un État puissant et durable vaudrait mieux à la longue qu'avec un État dont la puissance résidait dans le génie d'un seul homme.

En effet, malgré l'étroite liaison que le caprice avait formée entre Paul et Bonaparte, elle ne consistait encore qu'en cessation d'hostilités, relations personnelles et accord dans un but hostile à l'Angleterre, sans traité signé, quoique Kalitcheff résidât à Paris en qualité d'ambassadeur et qu'il eût des relations diplomatiques avec les ministres du premier consul, nouvelle et curieuse bizarrerie du tzar. Mais il faut savoir que des semences de divisions existèrent dès l'origine de ces

relations amicales entre les deux États, et que déjà Kalitcheff, à peine arrivé, demanda dans une note, d'après l'ordre exprès de sa cour, que le chef du gouvernement français n'insistât point *sur les dures conditions imposées au roi de Naples* par l'armistice de Foligno*, et qu'il fût fait droit aux cinq articles qui, sur *les vives représentations* du cabinet des Tuileries, motivèrent l'arrivée à Paris d'un négociateur russe. Or, ces cinq articles étaient : 1° que les rois de Naples et de Sardaigne fussent remis et conservés en paisible possession de leurs États; 2° que l'intégrité et l'indépendance des deux royaumes fussent assurées; 3° que la puissance temporelle du pape fût respectée; 4° que le grand-duc de Toscane eût une indemnité en Italie et non en Allemagne; 5° qu'il fût pris avec la Russie des arrangemens relatifs à l'exécution du traité de Lunéville. Ce qui motivait ces demandes et particulièrement celles de l'intégrité de Naples et du Piémont, c'est que par des relations secrètes et des promesses positives, le premier consul avait lui-même forgé à cet égard les armes que l'on dirigeait contre lui. Mais, pour expliquer ce mystère diplomatique, il faut remonter ici au-delà du moment présent.

* Du 18 février 1801.

Le roi et la reine de Naples ne pouvaient aimer la France révolutionnaire qui avait détrôné et assassiné Louis XVI, chef de la famille de Bourbon, et l'infortunée Marie-Antoinette, sœur de celle-ci, qui les avait eux-mêmes insultés jusque dans leur capitale, et compris plus tard dans la déclaration de guerre de la France contre toutes les puissances de l'Europe. Ferdinand avait payé, moyennant huit millions, en 1796, une paix qu'il fut forcé de rompre en 1798. Réfugié bientôt après en Sicile, puis ramené par une insurrection royaliste, il était menacé de nouveau par Bonaparte, qui néanmoins, voulant plaire à l'empereur Paul, protecteur de ce prince, chercha, après la bataille de Marengo, à se rapprocher du gouvernement napolitain, et les premières ouvertures sur ce sujet furent faites à Hambourg par un agent français, à M. de Mourawieff, ministre russe près du cercle de Basse-Saxe. La proposition conciliatrice du premier consul portait textuellement : *La paix de Naples et son indépendance; la restitution du Piémont au roi de Sardaigne.* Ce fut à ces seules conditions et sur les instances *vives* et *réitérées* de Bonaparte qu'alors le grand-veneur Levachoff fut envoyé pour veiller en Italie à cette double opération et que Kalitcheff vint à Paris, comme ambassadeur près du

premier consul. Mais celui-ci, voulant éviter de remplir ses promesses, fit attaquer les Napolitains par son beau-frère Murat, et, en dépit des réclamations du ministre russe contre la rigueur des conditions imposées à Foligno, il les aggrava encore dans le traité signé à Florence le 28 mai 1801, qui eût compromis ses relations avec l'irascible Paul. Mais celui-ci mort et la neutralité armée du Nord détruite, il se crut affranchi de ses propres et libres engagemens; et tel était, à cet égard, l'état des choses quand Markoff vint succéder à Kalitcheff.

Le comte Arcadi-Ivanovitch Markoff était d'une laideur amère, mais fin, spirituel, clairvoyant et rompu aux affaires; mélange de souplesse et d'audace, accoutumé à ramper près de son maître et à commander en son nom aux ambassadeurs mêmes des puissances européennes résidans à Pétersbourg, parvenu de chancellerie, sa cauteleuse vanité allait avoir à lutter contre l'impérieux orgueil d'un parvenu militaire, et à faire respecter son souverain par celui qui commençait à ne plus rien respecter. Markoff, fils d'un pauvre gentilhomme de Moscou, protégé par les Zoubow, partageant avec Besbarodko les soins relatifs aux affaires étrangères, rédigea longtemps avec ce dernier les pièces ministérielles

émanées du cabinet de Saint-Pétersbourg, se rendit éminemment utile, et dut à la faveur dont il jouissait près de Catherine II son immense fortune et celle qu'il fit accorder à ses frères. Ce fut lui qui, de concert avec le prince Platon Zoubow, voulut imposer au roi de Suède des conditions impraticables, lors du mariage projeté de ce prince avec la grande-duchesse Alexandra, et qui compromit ainsi l'impératrice, dont l'orgueil irrité causa probablement la mort subite. Au reste, la rupture qui eut lieu en cette occasion fut peut-être en partie l'effet des quatre millions donnés par la France au duc de Sudermanie* pour engager la Suède à ne point s'unir à la Russie. Un intrigant subalterne, le Génevois Christine, ancien secrétaire du ministre Calonne, fut bien envoyé à Stockholm pour renouer ce projet d'alliance; mais les directions politiques suivies sous un nouveau règne y mirent un insurmontable obstacle. Quant à Markoff, disgracié par l'empereur Paul, ce lui fut un mérite près d'Alexandre; et quand il fut envoyé à Paris, son jeune maître, qui croyait encore à la foi jurée, ne doutant point de la réintégration du roi de Sardaigne, avait déjà accrédité le prince Gagarin

* Depuis Charles XIII.

près de ce monarque. Mais par le traité du 23 mars, non-seulement le roi de Naples s'engageait à fermer ses ports (art. 3) aux Anglais, à payer cinq millions aux Français (art. 5), victimes de la marche des armées napolitaines, et à rappeler les bannis révolutionnaires (art. 7), mais, en cédant Porto-Longone, les Présides et Piombino, il facilitait la répression des insurgés de la Toscane et du Piémont. Cependant, le 8 octobre 1801, Markoff signa un traité rendu public qui, rétablissant les relations mutuelles telles qu'elles avaient été avant la guerre, ne mériterait nullement d'être ici rappelé, si l'expression *sujets*, appliquée aux individus des deux nations, n'avait été l'objet d'une vive irritation dans le tribunat et de longues et fastidieuses explications de la part du gouvernement français; question niaise et niaisement traitée, à laquelle la révolution attachait mille fois plus d'importance qu'à celle d'une négociation faite sans son concours, contre le texte formel de l'impraticable rapsodie nommée alors constitution. Mais à ce traité patent en succéda un secret, plus remarquable, signé le 11 octobre, et portant : 1° accord mutuel et commun pour amener un réglement d'indemnités propre à balancer les deux puissances prussienne et autrichienne; 2° union des deux gou-

vernemens russe et français pour terminer les affaires d'Italie et du Saint-Siége ; 3° médiation de la Russie pour forcer l'empire ottoman à ratifier le traité signé par son ministre le 9 octobre ; 4° l'indépendance assurée du royaume de Naples ; 5° l'évacuation de ce royaume par les troupes françaises ; 6° accord à l'amiable relativement aux intérêts du roi de Sardaigne ; 7° indemnité au duc de Wurtemberg ; 8° indemnité à l'électeur de Bavière et accroissement de territoire au margrave de Bade ; 9° indépendance de la république des Sept-Iles ; 10° délivrance des prisonniers français en Turquie et en Russie ; 11° concert entre les deux cabinets pour assurer la paix et l'équilibre des puissances, la liberté des mers et négociations communes à cet égard.

Ce traité qui, dans les articles 6 et 9, laissait entre les deux cabinets matière à des négociations ultérieures et y semait des germes d'altercations, fut d'abord inconnu du ministère anglais, qui parvint pourtant à se le procurer dans les bureaux des affaires étrangères, pour soixante mille livres sterling (un million quatre cent quarante mille francs). Fouché, bien servi par ses espions, fut instruit de ce coupable marché, et dénonça M. de Talleyrand, qu'il haïssait et méprisait autant qu'il en était méprisé et

bal; mais le ministre des relations extérieure
cusa, moins de fraude que de négligence,
de ses subordonnés qui furent renvoyés et
lés*. Tel était l'acte diplomatique qui empêc
gouvernement anglais d'insister, au congrès
miens, sur les intérêts du roi de Sardaigne
croyait solidement assurés, acte sur lequel il
encore le silence lors de la rupture du traité
miens, ne voulant rien faire qui pût cho
l'empereur de Russie.

Marcoff, signataire de ces deux traités, p
et secret, qui dès son début avait parfaite
jugé l'esprit, le caractère et l'ambition du
mier consul, et qui avait dit de lui : « C'es
« le jacobinisme renfermé dans un seul ho
« et armé de tous les instrumens révolutio
« res », chercha, par tous les moyens possi
à défendre les intérêts qu'il avait stipulés
pénétrer les vues secrètes de celui qui ne se
aucun scrupule de violer ses propres et solen
promesses. De là, nécessité de sourdes intri
de ces tentatives de séduction que le premier
sul avait rendues indispensables, et dont il s'

* Plusieurs personnes furent compromises dans
affaire; M. de Talleyrand a depuis employé celui
eut la principale part; un autre fut long temps dé
puis déporté à l'île d'Elbe. (*Note de l'éditeur.*)

contre un ministre réduit à ce triste rôle par la duplicité de sa politique.

Dans les instructions de l'ambassadeur russe se trouvait, à l'instigation du duc de Serra-Capriola, ministre de Naples à Saint-Pétersbourg, un article relatif aux intérêts des Bourbons exilés, à qui Alexandre s'intéressait comme à des hommes malheureux et non en qualité de souverains détrônés. Markoff demanda donc, au nom de son maître, des indemnités pour eux, et cette communication n'éprouva aucun refus. On ne chicana ni sur la chose en elle-même, ni sur la somme à accorder, et l'on mit dans cette négociation la condescendance la plus empressée. « Maintenant, « dit Markoff, il faut s'entendre sur les moyens « d'exécution ; il ne serait pas convenable que les « Bourbons reçussent une pension directement « payée par le premier consul; elle pourrait passer « par les mains de l'Empereur, qui la leur remettrait comme de sa part sans leur en dévoiler la « source. — C'est à quoi nous ne pouvons consentir, répond le ministre consulaire ; il faut qu'ils « la touchent de nous et de nous seuls. — Vous « voulez donc les déshonorer? réplique Markoff. « — C'est cela même ! répond le négociateur. » Et l'accord projeté fut rompu. Mais l'empereur Alexandre, sur le refus de l'Autriche

qui ne voulait point secourir les princes français, et de la Prusse qui, dominée par Haugwitz, ne l'osait pas, se chargea seul d'alléger leurs souffrances. Le duc de Serra-Capriola devint le négociateur de cette affaire que nous ne détaillons ici que pour montrer combien étaient malheureux et délaissés ces princes qui devaient plus tard jouer un rôle si remarquable. Aussi allons-nous transcrire la lettre confidentielle que le prétendant écrivit de Varsovie au duc, le 25 janvier 1802. « J'ai reçu, monsieur, votre « lettre du 27 décembre, avec toutes les lettres « et pièces qui y étaient jointes. Vous exprimer « simplement ma reconnaissance ne me suffirait « pas, et je ne puis me refuser au plaisir de la « détailler un peu pour vous en mieux faire con- « naître toute l'étendue. Comme individu, comme « père de famille, je sens mille fois plus vivement « que je ne puis vous l'exprimer le succès des « soins constans que vous vous êtes donnés pour « faire assurer le pain de mes enfans et le mien. « Mais combien ce sentiment n'acquiert-il pas de « force en songeant aux circonstances présentes? « Secourir les malheureux n'est que l'effet d'une « vertu ordinaire; mais se montrer constamment « leur ami, travailler sans relâche, tout braver « pour eux, lorsqu'il n'y a d'un côté que l'infor-

« tune et des droits, tandis que l'autre offre une « masse gigantesque de pouvoir et d'audace, « c'est ce que la postérité admirera surtout en « vous. Elle mettra, n'en doutons pas, au nom- « bre des bienfaits par lesquels la Providence « s'est plue à adoucir mes revers, celui d'avoir « permis qu'à cette époque désastreuse le duc de « Serra-Capriola fût à la cour d'un monarque « juste, puissant et généreux, le représentant « d'un roi aussi bon parent qu'il est bon père « de sa famille et de son peuple. » La transcription entière de cette lettre est encore un hommage que nous aimons à rendre au doyen de la diplomatie européenne, à ce ministre éclairé, à cet homme de bien qui, sujet fidèle, sacrifia son immense fortune à la stricte observation de ses devoirs, et qui, dévoué au malheur auquel restent souvent si peu d'amis, fut sincèrement estimé d'Alexandre, sur la marche politique duquel il influa puissamment comme nous le dirons plus tard.

Bonaparte, comme Markoff l'avait judicieusement auguré, ne remplissait aucun des engagemens pris avec la Russie; et si l'empereur Alexandre mettait un peu de faiblesse dans ses réclamations à ce sujet, c'était, comme nous l'avons précédemment observé, pour ne point nuire aux intérêts du comté d'Oldembourg, berceau

qui ne voulait point secourir les princes français, et de la Prusse qui, dominée par Haugwitz, ne l'osait pas, se chargea seul d'alléger leurs souffrances. Le duc de Serra-Capriola devint le négociateur de cette affaire que nous ne détaillons ici que pour montrer combien étaient malheureux et délaissés ces princes qui devaient plus tard jouer un rôle si remarquable. Aussi allons-nous transcrire la lettre confidentielle que le prétendant écrivit de Varsovie au duc, le 25 janvier 1802. « J'ai reçu, monsieur, votre « lettre du 27 décembre, avec toutes les lettres « et pièces qui y étaient jointes. Vous exprimer « simplement ma reconnaissance ne me suffirait « pas, et je ne puis me refuser au plaisir de la « détailler un peu pour vous en mieux faire con- « naître toute l'étendue. Comme individu, comme « père de famille, je sens mille fois plus vivement « que je ne puis vous l'exprimer le succès des « soins constans que vous vous êtes donnés pour « faire assurer le pain de mes enfans et le mien. « Mais combien ce sentiment n'acquiert-il pas de « force en songeant aux circonstances présentes? « Secourir les malheureux n'est que l'effet d'une « vertu ordinaire; mais se montrer constamment « leur ami, travailler sans relâche, tout braver « pour eux, lorsqu'il n'y a d'un côté que l'infor-

« tune et des droits, tandis que l'autre offre une « masse gigantesque de pouvoir et d'audace, « c'est ce que la postérité admirera surtout en « vous. Elle mettra, n'en doutons pas, au nom- « bre des bienfaits par lesquels la Providence « s'est plue à adoucir mes revers, celui d'avoir « permis qu'à cette époque désastreuse le duc de « Serra-Capriola fût à la cour d'un monarque « juste, puissant et généreux, le représentant « d'un roi aussi bon parent qu'il est bon père « de sa famille et de son peuple. » La transcription entière de cette lettre est encore un hommage que nous aimons à rendre au doyen de la diplomatie européenne, à ce ministre éclairé, à cet homme de bien qui, sujet fidèle, sacrifia son immense fortune à la stricte observation de ses devoirs, et qui, dévoué au malheur auquel restent souvent si peu d'amis, fut sincèrement estimé d'Alexandre, sur la marche politique duquel il influa puissamment comme nous le dirons plus tard.

Bonaparte, comme Markoff l'avait judicieusement auguré, ne remplissait aucun des engagemens pris avec la Russie; et si l'empereur Alexandre mettait un peu de faiblesse dans ses réclamations à ce sujet, c'était, comme nous l'avons précédemment observé, pour ne point nuire aux intérêts du comté d'Oldembourg, berceau

de sa famille, du duché de Wurtemberg, patrie de sa mère, et du margraviat de Bade où l'impératrice son épouse était née, comme pour avoir, sinon le droit, du moins le prétexte de prolonger son occupation de la république des Sept-Iles, déclarée indépendante par l'article 9 du traité secret du 11 octobre. Ces intérêts croisés avaient aussi altéré ou voilé les effets d'une vive irritation, et si l'on ne se brouillait pas encore, on s'observait mutuellement, les deux cabinets se méfiant l'un de l'autre. Cependant Alexandre voulait sincèrement la paix dont son empire avait encore besoin, et Bonaparte, de son côté, eût craint de rompre avec la Russie durant les discussions résultantes de l'inexécution du traité d'Amiens. Pour prolonger l'état incertain d'équilibre dans lequel les deux gouvernements se trouvaient placés, il chercha à leurrer un jeune souverain dont il ne soupçonnait pas la finesse et la perspicacité, en lui faisant successivement diverses propositions qu'il ne voulait certes pas réaliser, relativement au dédommagement à fournir au roi de Sardaigne, en échange du Piémont, devenu dès le 19 avril 1801 la vingt-septième division militaire, et définitivement réuni à la République française le 11 septembre de l'année suivante. En 1802, on fut de lui donner les duchés de Parme et Plai-

nace qui, selon des arrangemens secrets avec la cour de Madrid, devaient être réunis au royaume d'Étrurie créé pour le fils du prince de Parme. Puis ce fut de lui abandonner les Présides enlevés, contre tout droit, au royaume de Naples, avec le Siennois déjà cédé au même roi d'Étrurie. Enfin, en 1803, ce fut d'offrir la république de Lucques et la principauté de Massa-Carrara, ainsi que deux bailliages de la Toscane, déjà annexés par le traité de Madrid à ce même royaume d'Étrurie.

Une autre affaire vint encore embrouiller les négociations entre les deux cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg. Ce dernier, après avoir un moment gardé le silence, pour ne pas nuire aux intérêts de l'Italie, outrageusement trompé de ce côté, réclama enfin vivement, en qualité de garant du traité de Lunéville, contre l'occupation du Hanovre et du royaume de Naples, ainsi que contre la fermeture des embouchures du Weser et de l'Elbe, comme nuisant au commerce des villes anséatiques et à la prospérité des principautés germaniques dont il se déclarait protecteur. Ses propositions furent, que les troupes françaises évacuassent le Hanovre, la Hollande, la Suisse et toute l'Italie, à l'exception du Piémont,

sauf indemnité suffisante au roi de Sardaigne dont l'empereur Alexandre ne pouvait se résoudre à abandonner la cause. Il offrit même de déterminer l'Angleterre à remettre Malte entre ses mains et d'y tenir garnison russe durant un temps déterminé, puis de rendre cette île à son indépendance. Le roi de Prusse de son côté fit proposer, par de Lucchesini, d'occuper le Hanovre comme dépôt jusqu'à la reddition de Malte, conformément aux ouvertures faites par le cabinet de Saint-Pétersbourg, promettant d'assurer à la France, sur les revenus de l'électorat, un tribut annuel de seize millions, tant que l'évacuation de cette île par les Anglais n'aurait pas été effectuée. Mais Bonaparte demanda provisoirement le *statu quo* et un congrès, refusa enfin tout arrangement pacifique, et se croyant en droit de violer impunément les traités dès que cela lui semblait utile, tout en réclamant la foi due aux traités, il répondit que Naples ne serait évacuée que lors de l'évacuation de Malte par les Anglais. Il était furieux que la médiation russe, à laquelle il mettait lui-même de si puissans obstacles, ne lui eût pas été franchement accordée, comme nous l'avons dit ailleurs, et ne pardonnait point à l'Empereur les résistances qu'il éprouvait en son nom de la part du grand-chan-

celier Woronzoff, qui avait poussé les choses jusqu'à insinuer « que si la guerre se prolongeait « le gouvernement russe serait peut-être obligé « d'y prendre part *. »

Le premier consul, vivement irrité que tout ne pliât pas sous son impérieuse volonté, faisait souvent souffrir Markoff des boutades de ses vaniteuses fureurs; il accusa la Russie d'opprimer l'empire Ottoman, parce que l'empereur Alexandre, sentant la nécessité d'assurer les relations amicales de ses provinces du Midi avec ses provinces turques de Valachie et de Moldavie, avait exigé de la Porte, par le réglement du 24 décembre 1802, qu'il ne serait fait dans ces provinces aucun changement sans qu'il y consentît, chose bien différente des usurpations qu'il se permettait lui-même; mais toute arme lui semblait bonne contre Markoff, qu'il traita publiquement avec une indignité choquante pour la majesté de celui qu'il représentait. La cause réelle en était dans sa constante vivacité à réclamer la ratification du traité du 11 octobre. Bonaparte voulait blesser au vif cet ambassadeur et l'attaquait de toutes parts; sa maîtresse, par exemple, n'ayant pas voulu trahir ses secrets, on

* Note du 18 juillet 1803.

la menace de la faire arrêter comme émigrée, quoique les lois sur l'émigration fussent abolies. Christine, l'un des secrétaires de sa légation, fut emprisonné contre les dispositions de la loi civile et celles du droit des gens. Markoff réclama, il ne put obtenir justice, et son secrétaire, ainsi que le chevalier de Vernegues, attaché à la légation russe de Rome, et enlevé d'une manière également arbitraire et illégale, ne purent obtenir leur élargissement que beaucoup plus tard et à la sollicitation du pape, dont alors Bonaparte avait besoin. Le premier consul, voulant se défaire d'un surveillant dont il redoutait la perspicacité investigatrice, avait, dès le 29 juillet, demandé le rappel de Markoff; Woronzoff s'y opposa, mais l'empereur crut devoir céder; il voulut cependant marquer sa satisfaction à son ambassadeur, en lui envoyant une brillante décoration que celui-ci s'empressa d'étaler aux Tuileries, répondant aux compliments qui lui furent adressés sur cette faveur: « J'en ai obtenu une plus précieuse encore, « c'est mon rappel. » Et en partant, au mois de novembre 1803, il laissa son premier secrétaire d'Oubril comme chargé d'affaires près d'un cabinet avec lequel une rupture plus ou moins éloignée semblait inévitable depuis que, l'affaire

les indemnités étant entièrement terminées, les deux gouvernemens n'avaient désormais à débattre que leurs intérêts réciproques, fondés sur des traités indignement violés.

C'était incontestablement un homme prodigieux que Bonaparte, mais sa vie est pleine de mystères psychologiques, problèmes vraiment insolubles. C'est l'amalgame d'un génie vaste et d'une étroite vanité, d'une grande puissance de séduction et d'une brutalité repoussante, d'une audace sans frein et d'une perpétuelle astuce; n'ayant d'esprit de suite que par excès d'ambition, d'adresse que pour tromper, de prévoyance que pour atteindre à l'instantanéité d'un pouvoir dominateur; amant forcené d'une gloire destructrice qui le précipitait sur l'Europe civilisée, comme un torrent fougueux sur de fertiles plaines. Point cruel, parce qu'il était profondément insensible; nullement humain, parce qu'il méprisait l'espèce humaine; scintillant d'éclat, mais dénué de cette élévation d'ame et de caractère que la vertu donne et que les talens ne peuvent suppléer; incapable également de supporter la bonne et la mauvaise fortune. Personnage illustre sans doute, mais que la postérité ne classera peut-être pas si haut que le poussent ses admirateurs exclusifs; car, comme les grandes pen-

sées, les éminentes qualités qui achèvent le h
viennent du cœur ; et quoique, par une étr
bizarrerie, il ait semblé être aimé de ses ent
lui-même il n'aima jamais rien au-delà de sa
pre personne. Ce qui explique cette incohér
morale, c'est l'aimant du pouvoir ; quand il t
manise, combien, toute vanité à part, ne lui
on pas gré de paraître occupé d'intérêts qu
sont pas essentiellement les siens et de se m
l'objet de cette flatteuse distinction? L'on se
fuse alors à l'idée de toute charlatanerie dan
acte dont on est si fier, et l'orgueil de la re
naissance devient amour, l'ambition même p
le caractère du dévouement. Ce dévouemen
moins vrai, moins pur, moins durable parm
courtisans que parmi ses soldats ; ceux-ci le
trent toujours, et surtout dans une nation
nemment belliqueuse, celui qui les conduit
victoire. Bonaparte persuada donc facilement
enthousiaste et héroïque armée qu'il avo
sérieuse intention de diriger contre la Gra
Bretagne une impraticable expédition mariti
à l'égoïste et vaniteuse France qu'elle devon
demeurerait par lui la première des na
connues. A l'abri des avides contestations
princes allemands pour les indemnités, co
des intérêts de famille qui suspendaient l'effe

mécontentemens réels de la Russie, le premier consul avait habilement poursuivi sa triple marche vers l'agrandissement de la France, qu'il espérait devoir bientôt devenir son patrimoine; vers la supériorité politique, sur le continent du moins, de cette même France; et vers sa propre intronisation, à laquelle ceux qui y concouraient ne pouvaient croire; quelques-uns même disaient aux judicieux observateurs, alors en très petit nombre: « Il ne souillera point sa tête du bandeau royal; il ne descendra pas du haut rang où il est monté jusque dans la populace des rois. » Et Garat écrivait dans un journal (la *Clef des cabinets*): « Dix mille bras s'élèveraient contre lui avant que la couronne touchât son front. »

Les usurpations faites par Bonaparte depuis la paix de Lunéville et contraires aux stipulations des traités antérieurs ou subséquens, sont de trois espèces. Elles comprennent: 1° les pays, qu'en violation des droits reconnus, il réunit définitivement à la France; 2° ceux qui, par les lois qu'il leur donna et l'influence oppressive qu'il exerça sur eux, devinrent en réalité des annexes de sa puissance politique et militaire; 3° ceux enfin auxquels il imposa, par ses armes ou par intrigues, des alliances ruineuses ou des tributs onéreux

reux. Parmi les premiè ce nous citerons le Vé
envahi, pressuré sans nul prétexte le 10 févri
1802; et l'île d'Elbe indûment arrachée
royaume de Naples: celle-ci lui faisait domi
la côte d'Italie, par l'autre il cernait la Sui
méridionale. Puis nous citerons le Piémont, d
nous avons vu si machiavéliquement chasser
monarque vertueux et pacifique; cette
province convoitée par l'Autriche, défendue
faveur de son légitime possesseur par la Rus
et néanmoins subissant sa réunion définitive
France. Nous avons exposé précédemment
négociations entamées à cet égard par l'emp
reur Alexandre, la marche des choses nou
avait conduits; mais le tableau des infortunes
roi de Sardaigne et de son peuple serait incom
plet si nous ne remontions pas ici à celles qui eu
rent lieu, dans les intérêts de ce prince, dur
la dernière année du règne de Paul Ier.

Après la bataille de Marengo, Bonaparte qu
sans oser l'avouer encore, était cependant déte
miné à s'emparer du Piémont, cherchait à y
parvenir, mais sans risquer de choquer le t
sincèrement attaché aux idées de légitimité, o
qu'il tentait alors de détacher de la coalition.
se garda donc bien de prendre à Turin, comm
il l'avait fait à Milan, les airs d'un véritable souve-

ple, et se hâta de proposer au monarque sarde la réintronisation, à condition qu'il cédât volontairement et à jamais le duché de Savoie et le comté de Nice, que la France occupait et administrait déjà depuis long-temps. Le roi s'y refusa, quoiqu'il n'eût aucun espoir de les reconquérir, mais dans la crainte de s'aliéner la bienveillance du tsar qui n'eût consenti à aucune cession de celles qu'il considérait comme légitimes; puis Charles-Emmanuel sentait que, dans le cas possible de nouveaux échecs de la France, la cession de ces deux provinces pourrait être regardée par le cabinet de Vienne comme l'abdication de toute prétention légale à les recouvrer, ce qui donnerait un prétexte plausible à la réalisation des vues usurpatrices de cette puissance. Le premier consul alors lui proposa l'échange du Piémont contre la Cisalpine, transaction fort avantageuse à ce prince, qui pourtant s'y refusa aussi, par deux motifs également respectables; car si, d'une part, il répugnait par scrupule de conscience à jouir d'une souveraineté qu'il considérait comme étant réellement le bien d'autrui, il répugnait également à abandonner des sujets fidèles, du bonheur desquels il se croyait responsable, comme leur protecteur-né.

Dans ces circonstances, et par les motifs d'une

prudente sagesse, Bonaparte se contenta de confier provisoirement l'administration du pays à une consulta, sous la surveillance successive des ambassadeurs Jourdan et Mehou, tandis que Massena d'abord, puis Brune, commandaient les troupes françaises, et que la nécessité de pourvoir à leur entretien achevait de ruiner ces contrées naturellement riches, mais considérablement appauvries par les charges que leur avaient fait supporter les armées belligérantes. Bientôt, et c'est à quoi le premier consul s'attendait, au sein d'une indigence devenue générale qui affectait jusqu'à l'opulence et laissait le pauvre sans ressources, trois partis s'agitèrent : les royalistes, les républicains et les partisans de la France. Des pamphlets incendiaires parurent et se multiplièrent ; on s'aigrit, on s'injuria, et, quelque couleur que prît le mécontentement, le fait est qu'il devint général, que l'anarchie morale qui le manifesta, les troubles dont elle menaça et la vive inquiétude qu'en conçurent les gens paisibles, servirent merveilleusement les vues de Bonaparte, en faisant désirer une intervention puissante de sa part et un ordre de choses régulier. Aussi suivit-il le progrès des opinions à cet égard avec une curieuse satisfaction. Enfin l'amour de la tranquillité, cet inappréciable bien pour tous

les peuples, l'emporta sur toute autre idée ; l'on sentit le besoin de sortir d'une situation inquiétante et incertaine, de voir son sort définitivement décidé, d'être affranchi de prestations accablantes, souffertes à titre d'occupation militaire, et dont on espérait se voir exempté en qualité de sujets. Les vœux de la nécessité l'emportèrent sur ceux de l'esprit et du cœur, et le Piémont devint successivement division militaire, puis partie intégrante de la République française, sans obstacle de la part de l'Angleterre, qui se reposait sur la protection que la Russie accordait à ce pays, protection fondée sur des traités, sans réclamation de la part de l'Autriche qui voyait dans cette usurpation l'espoir éventuel de celle qu'elle méditait. Quant à la Prusse, des soins plus pressans l'occupaient. Charles-Emmanuel abdiqua réellement alors, non en faveur de la France, mais entre les mains de son frère Victor-Emmanuel, duc de Genevois, retiré dans l'île de Sardaigne dont il était vice-roi ; il y régna avec une équité et une popularité qui contrastèrent avec la conduite en Piémont du gouvernement français, et le rendirent plus que jamais cher à cette portion de ses sujets qu'il avait perdus sur le continent. Ils le regrettaient vivement et s'en cachaient peu ; de là tant de lois ou actes

oppressifs de la fidélité ; on s'insurgea souvent en sa faveur, principalement dans la vallée d'Aoste, où le chef de partisans *Louis Grant* invitait les peuples à la vengeance « contre les Jacobins, ra-« mas de gens qui voulaient détruire la religion. » Les généraux français les poursuivirent à outrance, en nommant leur royalisme rébellion, et leur courage brigandage. Enfin, si l'on peut dire que cet envahissement violait la foi due aux traités, le droit des sujets et la morale reçue, du moins était-il utile à l'accroissement de la puissance française, ce qui, aux yeux de la politique, excuse tout, bien qu'il ne fût point motivé, comme les partages de la Pologne, par l'intérêt puissant et conservateur de faire cesser d'abord une anarchie ruineuse et d'éteindre plus tard un foyer de destructive incandescence. Mais en flattant la vanité française, cette conquête, obtenue durant la paix, semblait donner un nouveau lustre au génie du premier consul, et servait à l'accomplissement de ses vues ultérieures ; puis elle semblait peut-être légitime à ses yeux, en raison des envahissemens précédemment projetés par quelques-unes des puissances européennes, envahissemens dont elles cherchèrent à le rendre lui-même le complice, l'instrument et l'arbitre. En effet, l'Autriche, Naples, la Toscane, avaient

voulu, sous son égide, partager les États Pontificaux. La cour de Vienne reçut de lui l'État de Venise qui certes ne lui appartenait point; elle lui avait même demandé le Piémont, sans qu'il eût le droit de le lui donner; l'Espagne en obtint la Toscane, qui n'était pas davantage à elle, en échange du duché de Parme, légalement indépendant des deux parties contractantes et qu'elle réclamait encore comme lui ayant été promis. Tout était donc cupidité, usurpation, illégitimité de la part des souverains héréditaires et légitimes, abattus par les armes. Comment donc, lui vainqueur et visant à la supériorité universelle, n'eût-il pas conçu de semblables idées? Ainsi c'était un tort qu'il partageait avec ses rivaux, que la morale politique ne condamnait pas plus en lui qu'en eux, et que néanmoins ceux-ci lui reprochèrent amèrement. Mais un tort plus grave, dans ses propres intérêts, ce fut d'effrayer tellement l'Europe par l'accroissement immodéré de sa puissance, qu'il n'y eut plus pour elle d'autre ressource que de se réunir pour l'écraser, et, à cet égard, son aveugle ambition fourvoya son génie; car le seul moyen salutaire et durable de devenir et demeurer le plus fort, c'est moins d'accroître sa domination que de diviser celle de ses rivaux.

Ce qui causa une inquiétude plus générale encore, ce fut l'asservissement par des occupations militaires, par des tributs, des médiations prétendues protectrices et réellement tyranniques, de certains États dont le droit des nations garantissait l'indépendance, et où ses ambassadeurs commandaient impérieusement, tandis que ses troupes y étaient nourries et soldées. Naples avait été occupée dès le 1.er août 1801, en dépit des réclamations de la Russie; à peine Bonaparte eut-il forcé le Portugal à des concessions et à des tributs qu'il envoya à Lisbonne, en qualité d'ambassadeur, le général Lannes, homme loyal, militaire distingué, intrépide soldat, ami sûr, dévoué de cœur et d'ame à son chef, qu'il ne voyait cependant qu'avec humeur passer du rôle de camarade à celui de maître; mais poussant jusqu'à la brutalité cette haine que les esprits étroits ou désordonnés de la halle ou du corps-de-garde portent à des factions rivales, à tout autre état que le leur, ou à des nations ennemies, en prenant cette monstruosité stupide pour du patriotisme et sa manifestation pour du caractère. Un tel personnage, ennemi de toute politesse comme de toute convenance, ne connaissant rien et décriant tout, n'était qu'un instrument de guerre jeté dans une mission de paix. On riait alors

dans les grandes résidences du ton et des manières de la plupart de ces ambassadeurs; mais Bonaparte cherchait à faire faire à ses soldats leur éducation de courtisan, et le plus grand nombre ne rêva plus bientôt que titres et décorations monarchiques.

La Hollande fut un des premiers Etats voisins de la France qui fixa les regards du premier consul. Cette république, dont le berceau scintilla d'héroïsme, devenue promptement la conquête de la France, en reçut diverses constitutions, si l'on peut nommer ainsi des machines administratives sans bases, mues dans une existence toute dépendante. La première rappelait dans ses formes extérieures l'ancien fédéralisme; les Etats généraux avaient été remplacés par une assemblée nationale qui subsista jusqu'en novembre 1796, et à laquelle succéda une république une et indivisible, gouvernée par un pouvoir exécutif composé de cinq directeurs; ce qui eut lieu jusqu'au 18 novembre 1801. Le gouvernement batave devint alors presque aristocratique, à l'imitation du consulat français de 1800, car le corps législatif ne se trouva plus composé que de trente-trois membres. Il fut enfin donné à la république, dans la personne de Schimmel-Penninck, un chef unique, espèce de président à la

manière des Etats-Unis d'Amérique, qui, sous le titre de grand pensionnaire, fut revêtu de pouvoirs plus étendus que n'en avait jamais eus la maison d'Orange. C'était une monarchie élective, provisoirement substituée à une véritable république, afin de ne pas faire passer trop brusquement à l'état de monarchie héréditaire, inévitable catastrophe que la Prusse voyait avec peine, comme alliée de la maison de Nassau; avec inquiétude, comme puissance voisine d'un Etat intimement uni déjà, et peut-être bientôt incorporé à la France.

Non content de dominer la Hollande et de la faire gouverner à son gré, en dépit des stipulations du traité de Lunéville, Bonaparte voulut exercer le même empire sur le corps helvétique. Là un retour vers l'ancien système gouvernemental était devenu l'objet des vœux du plus grand nombre. La Harpe, ancien précepteur de l'empereur Alexandre, en avait été nommé l'un des directeurs durant le régime pentarchique français. Il s'était fait généralement haïr; aussi fut-il chassé le 7 janvier 1800, et le directoire dont il faisait partie fut remplacé par une commission de sept membres. L'article 2 du traité de Lunéville consacrait l'indépendance de la Suisse et son droit de se gouverner à son gré; il avait été

dicté par Bonaparte et garanti par les grandes puissances continentales ; c'était donc en vertu du droit des gens, tel qu'à cette époque il était établi et consacré, que les Suisses en agissaient ainsi. Cependant, une nouvelle constitution ayant été présentée à la diète helvétique le 1er août 1801, un petit nombre de ses membres protestèrent contre cet acte constitutif, et se retirèrent le 8 octobre. Aloys Reding, grand landamman, quoique le système fédératif eût prévalu et qu'il eût été chargé de le mettre en activité, crut devoir s'assurer le consentement du premier consul, qui exigea une délibération nouvelle et l'admission de six des membres dissidens. Ceux-ci s'étant réunis durant un jour de vacance et en l'absence de leurs collègues qui formaient la majorité de l'assemblée, décrétèrent illégalement une république une et indivisible. Les petits cantons très attachés aux lois antiques en furent révoltés, et, sous la conduite d'un nouveau Tell, dans la personne d'Aloys Reding, ils s'armèrent contre ce mode de gouvernement qu'on voulait leur faire subir, tandis que leur chef cherchait à s'assurer l'appui des divers gouvernemens européens. Diesbach fut donc envoyé à Vienne où il fut très bien accueilli, mais ne put rien obtenir ; Lentulus se rendit à Berlin, et

quoique le sort de la Suisse intéressât vivement la Prusse, en raison de la principauté de Neuchâtel qu'elle y possédait ; quoique Hardenberg, administrateur de cette petite province prussienne, plaidât leur cause, l'envoyé helvétique ne fut pas même reconnu. Les Suisses ne trouvèrent donc de protecteur qu'en Angleterre, autant peut-être par haine contre la France que par amour de la justice. Mais cette protection demeura impuissante, et le magnanime Reding, réduit à ses propres moyens, fit publier à Berne, le 27 février 1802, sous le titre d'*organisation générale de la Suisse*, un projet de gouvernement envoyé à la sanction des assemblées communales. Bonaparte, étranger à la Suisse, annula de sa propre autorité, le 7 avril, cette constitution légalement décrétée ; une nouvelle fut présentée le 19 mai, et les troupes françaises qui occupaient la Suisse furent rappelées en France, sous prétexte d'exécuter, quoique assez tardivement, les engagemens pris à Lunéville, mais en réalité pour laisser le champ libre à l'effervescence des passions et se ménager un motif plausible de réprimer des troubles que le premier consul lui-même n'avait cessé de fomenter. Reding, président de douze cantons, les rassemble alors, et, le 27 septembre, après la

capitulation de Berne signée dès la veille, il réunit l'ancien gouvernement; les opposans fuient de toutes parts, mais, à l'instigation de ceux-ci, une déclaration du premier consul, du 19 février 1803, apportée par son aide-de-camp Rapp, annonce sa médiation et fait tomber les armes des mains des vainqueurs; car quarante mille hommes, sous le commandement du général Ney, viennent appuyer cette médiation qui n'avait point été demandée légalement, et opèrent le désarmement de la Suisse. Aloys Reding, qui préfère essuyer les coups de la tyrannie à la honte d'en fuir les atteintes, est arrêté et enfermé dans le château d'Aarburg; il invoque en vain la foi due aux traités et l'intervention des puissances garantes; sa voix n'est point écoutée, une nouvelle constitution est donnée à la Suisse par Bonaparte, dans une assemblée tenue à Paris, et composée non-seulement de révolutionnaires helvétiens, mais de Suisses vrais ou supposés, parmi lesquels figurent jusqu'à des portiers de cette capitale; et un traité d'alliance entre la France et la Suisse est signé le 27 septembre. Le titre de médiateur de la Suisse, pris par le premier consul en 1803, fut reconnu par l'Autriche, toléré par la Prusse et vanté hautement par Haugwitz, qui espérait toujours le prix

des bassesses auxquelles il fallait descendre son gouvernement. Bonaparte, cependant, ne sentait pas qu'en violant ainsi la neutralité d'un pays placé sur la plus faible de ses frontières, il autorisait ses ennemis à ne la point respecter eux-mêmes, du jour où ils en auraient le pouvoir et le besoin ; mais il ne doutait point alors de la constante durée de sa redoutable puissance.

Dès que la guerre eut éclaté entre la France et l'Angleterre, le Portugal se hâta de déclarer sa neutralité *, qu'il avait payée d'une cession de territoire et d'un tribut onéreux. Celle de la Suède résulta du traité conclu par cette puissance le 28 juillet, et l'Autriche proclama la sienne le 7 août. Ces actes diplomatiques avaient été précédés de deux déclarations du 4 mai, émanées du gouvernement danois qui prévoyait déjà la rupture du traité d'Amiens. Quant à l'Espagne, la position politique dans laquelle elle se trouvait était bien différente, car le traité du 26 février 1796, confirmé et amplifié par ceux qui le suivirent, portait alliance offensive et défensive ; aussi Bonaparte réclama-t-il le *casus fœderis*, et le gouvernement espagnol, justement mécontent de la non réalisation des promesses

* Le 3 juin 1803.

qui lui avaient été faites, hésitait à se déclarer. Cette hésitation était entretenue par les envoyés d'Angleterre, d'Autriche et de Russie; mais la menace d'une invasion força le cabinet de Madrid à payer une subside de soixante-douze millions *. L'article 7 du traité par lequel elle s'y soumit, et par lequel elle obtint ainsi une incertaine neutralité, lui imposait l'obligation de contraindre le Portugal, en dépit de sa neutralité précédemment garantie, au paiement à la France d'un million par mois tant que la guerre durerait. C'était mettre la Péninsule indirectement en hostilité contre la Grande-Bretagne et autoriser celle-ci à des représailles. C'était de plus une erreur politique de la part du premier consul; car en faisant contribuer l'Espagne et le Portugal de leurs deniers dans une guerre contre l'Angleterre, il était présumable que celle-ci chercherait à rendre nulles de telles stipulations, en s'emparant des trésors tirés de l'Amérique et qui devaient servir à leur réalisation. La cour de Lisbonne avait donc imploré la protection de la Russie; mais Araujo envoyé à Pétersbourg après la paix d'Amiens, et son successeur Almeïda, ne purent réussir dans leurs négociations; et si

* Le 19 août 1803.

l'Espagne, servilement soumise, voyait le vaisseau de l'État réellement en perdition depuis surtout l'exaltation de Bonaparte, du moins n'était-elle pas grossièrement insultée, grace au caractère facile et bon du général Beurnonville, bien différent de celui du général Lannes. Récapitulons ici quelques-uns des traits de Bonaparte.

La France avait acquis la Louisiane par le traité secret de Saint-Ildefonse, du 1er octobre 1801; elle le céda aux États-Unis par celui du 30 avril 1803, pour se procurer les moyens de combattre l'Angleterre encore en paix avec elle, et contre qui l'armement fait en Hollande et masqué d'un projet d'expédition coloniale dès lors sans objet semblait être réellement dirigé; car ici, préciser les dates est un trait de lumière. Cette acquisition de la Louisiane rompait un traité déjà entamé entre la Grande-Bretagne et la république américaine; débarrassait celle-ci d'un voisin dangereux, actif, entreprenant, qui avait formé contre elle d'ambitieux projets; donnait aux Etats-Unis une véritable consistance territoriale; ouvrait au commerce de ses provinces situées au-delà des monts Alléghanis des débouchés sur le golfe du Mexique par l'Ohio et le Mississipi; enfin menaçait à la fois les Florides et le Nouveau-Mexique. Ce fut un coup de foudre

pour la cour d'Espagne ; elle avait sacrifié la sûreté de ses colonies continentales américaines à la création du royaume d'Étrurie, en faveur du prince Louis de Parme, mari de l'infante Marie-Louise. Cet établissement devenait d'autant plus précaire qu'au lieu d'une rétrocession de la Louisiane qui avait été formellement stipulée entre les deux cabinets, faute d'occupation de ce pays par la France, celle-ci avait fait occuper, au mépris de ses promesses, les États de Parme aussitôt après la mort du souverain, Don Ferdinand de Bourbon *. Le roi Louis, qui devait les recueillir, n'ayant survécu que sept mois à son père **, dès lors commença contre les droits de son jeune fils, Charles-Louis, et contre la personne de sa veuve, une persécution qui n'eut pas même de terme après une nouvelle usurpation de la Toscane par Bonaparte.

Ramenés aux affaires qui intéressent principalement l'Italie, ce serait peut-être ici que nous devrions parler de la république cisalpine, et du sort qui lui était réservé. Mais comme ce qui a trait à elle, se lie à la fortune ascendante du premier consul, nous allons préalablement nous occuper de sa marche rapide vers le pouvoir su-

* 9 Octobre 1802.
** 27 Mai 1803.

prême, en citant les actes qui préparèrent
justifièrent les succès de son ambition. Commen
çons par l'exposition de ceux ci, et voyons c
que pensait alors de lui un observateur étranger
« Bonaparte a des envieux, mais il n'a pas de r
« vaux ; qui pourrait être celui d'un tel homme
« Il a dans sa carrière ambitieuse des contrariét
« à éprouver, mais non d'insurmontables obstacl
« à franchir. Que sont en effet les bouderies d
« litaires de quelques généraux, liés d'ailleurs
« sa fortune ; qu'est-ce que cette malsaine répi
« gnance pour une élévation qu'ils servent ; qu
« ces petites vanités humiliées de la rupture d
« liens d'habitudes prétendues républicaines
« Tout cela doit facilement céder à l'espoir d'un
« grandeur acquise et fixée, à la jouissance d
« porter des décorations, chose dont ils son
« déjà si fiers depuis la création de la Légion
« d'Honneur* ! Puis il a, contre les plus récalc
« trans, la ressource de les exiler dans des am
« bassades, ce qui les place au rang des pli
« grands seigneurs étrangers, et les rend aus
« souples que reconnaissans envers l'autorité q
« leur procure un lustre si flatteur et si nouveau
« pour eux. Enfin, si Bonaparte marche à pas d

* 19 Mai 1802.

« geant vers le pouvoir absolu, c'est autant peut-
« être par nécessité que par ambition; ce que
« celle-ci n'eût point entrepris, l'autre l'aurait
« exigé pour le salut même de l'État. Mille obsta-
« cles s'opposaient au bien qu'il voulait faire,
« et chaque obstacle brisé donnait à son autorité
« un accroissement dont il n'aurait pu se dessai-
« sir sans tout perdre. Je sais qu'on bavarde assez
« ici et ailleurs sur l'existence de ces corps re-
« présentatifs, qui n'arrêtent le pouvoir que pour
« l'éclairer et le diriger. Mais si une semblable
« institution peut devenir utile là où le corps so-
« cial a une constitution robuste, consacrée par
« le temps, l'habitude et le respect des peuples;
« là où l'État est calme, où l'obéissance est facile,
« où un esprit public éclairé influe sur tout, et
« devient un élément sûr et puissant de prospé-
« rité générale; il n'en est pas de même dans
« un pays moralement désorganisé, où mille pas-
« sions violentes militent sans cesse contre le
« pouvoir, où l'anarchie est dans toutes les
« têtes et l'égoïsme dans tous les cœurs; là on a
« besoin d'une force qui enchaîne ce que la rai-
« son ne saurait plus contenir. Bonaparte avait
« donc besoin de cette force prépondérante dans
« l'intérieur, pour assurer l'indépendance exté-
« rieure de l'État, devant des nations étrangères

« qui comptaient ces agitations civiles au nombre
« de leurs plus puissans auxiliaires. Aussi, détes-
« tant les rabâchages de tribune et méprisant
« ceux qui s'y livrent, est-il vivement irrité des
« oppositions de haine ou de vanité qui com-
« promettent le succès de ses vues administrati-
« ves et politiques. On a blâmé beaucoup de ses
« actes comme violateurs des principes qui l'ont
« élevé; mais étaient-ils réellement blâmables?
« Ce n'est point par des théories qu'il faut juger
« les gouvernemens, c'est par leurs résultats. Au
« mois de janvier 1803, il fit dans l'Institut na-
« tional disparaître la classe des sciences mora-
« les et politiques qui n'avaient enfanté que des
« idées désorganisatrices; il soumit à la censure
« les livres et les journaux qui semaient le trouble
« et le mépris des mœurs; il réduisit les libertés
« individuelles à la jouissance des droits civils,
« la plus utile et la plus inoffensive de toutes;
« c'est ainsi qu'il put parvenir à établir une ad-
« ministration sage, régulière, économique et
« ferme. Une de ses opérations les plus difficiles
« et les plus utiles fut le rétablissement du culte
« par un concordat signé en juillet 1801, et pro-
« mulgué en août 1802 seulement; difficile, car
« il avait à vaincre une imbécile exaltation d'indif-
« férentisme religieux; utile, en ce que cet acte,

« qui satisfaisait les ames pieuses, enrégimentait « les prêtres qu'une simple tolérance eût en « partie soustraits à sa discipline; éteignait un « schisme source de division pour les esprits; et « consacrait par la sanction pontificale la vente « des biens nationaux, chose qui intéressait la « classe d'hommes dont il avait le plus besoin. « Aussi est-ce en propriétés de cette nature qu'il « a doté les sénatoreries dont ses partisans de- « vaient être pourvus. Enfin, si cet homme, pro- « digieusement habile à tout séduire par l'inté- « rêt ou la vanité, a déjà fait beaucoup de mal à « l'Europe et lui en prépare peut-être encore bien » davantage, il faut convenir que la France doit « adorer celui qui a étendu sa domination et « rendu à ses armes une gloire qu'elle avait per- « due, après l'avoir si promptement lui-même « tirée du profond abîme d'infortune et de honte « où, sans lui, elle serait peut-être demeurée pour « jamais engloutie. Qui pourrait donc s'étonner « qu'il recueillît bientôt le prix éclatant et ambi- « tionné de tant de bienfaits? contre quel écueil « l'objet de ses désirs pourrait-il se briser encore, « quand nous l'avons vu traverser avec audace « ou éluder avec adresse tant de lois destinées à « entraver son pouvoir; échapper à des projets « d'assassinats, arrêter et punir des conspirations

« de tout genre, publiques ou secrètes ; en étouf-
« fer d'autres tramées jusque dans le sénat, jus-
« que dans son ministère, et se faire, par la
« crainte d'une terrible vengeance, des agens
« dévoués de ceux mêmes qui eussent désiré sa
« perte? La faction d'Orléans, la plus dangereuse
« de toutes, a cessé de l'être pour lui depuis
« que les princes de cette maison, réunis à leur
« famille et pensionnaires de l'Angleterre, cher-
« chent par des protestations de dévouement à
« la légitimité à effacer toute souillure révolu-
« tionnaire ; depuis que les deux principaux
« agens de cette faction, homme et femme, sont,
« l'un dans le ministère, et l'autre dans l'anti-
« chambre du premier consul *. Quelques inno-
« cens Parisiens lisent dans leurs vieilles gazettes :
« la *royauté ne se relèvera plus*. Qui s'y oppose-
« rait? l'armée est tout et il la commande ; le

* Pour flétrir le jeune duc d'Orléans dans l'opinion publique, très anti-révolutionnaire alors, il fit imprimer un recueil des lettres de feu le duc d'Orléans et le journal du duc de Chartres aux Jacobins ; le manuscrit en fut livré par le général Clarke, depuis duc de Feltre, ancien secrétaire des commandemens du duc d'Orléans ; ce dont madame de Buffon, à qui il avait dû cette place, lui fit de vifs reproches, comme d'un acte de bassesse et un abus de confiance.

« peuple acceptera son gouvernement comme il « a subi tous ceux qu'il avait cru établir lui-même ; « car ces mots : *le peuple veut*, sont de la plus rare « stupidité. Mais quoique tout soit possible à « Bonaparte, une secrète inquiétude l'agite ; c'est « cette maudite légitimité qu'il nia et dont je « sais de science certaine qu'il est plus occupé « qu'il n'ose peut-être se l'avouer.

En effet, cette idée l'entraîna dans la seule faute que son ambition ait commise durant cette première et brillante période de sa fortune, car sans elle tout s'aplanissait devant lui. Le premier pas véritablement hardi qu'il fit dans cette carrière dont son espoir dévorait d'avance le but, ce fut de se faire nommer président de la république cisalpine, et les détails de cette opération sont assez importans pour que nous les exposions. Cette république, la troisième des quatre qu'il devait soumettre à son pouvoir, en violation du traité de Lunéville, l'avait eu pour créateur et conservateur, quoiqu'il eût un moment songé à la sacrifier à ses vues ambitieuses sur le Piémont. Remontons donc ici à quelques faits relatifs à son origine, à sa marche et aux divers régimes qu'elle subit.

L'esprit révolutionnaire dans les écarts duquel les classes moyennes de ce pays se précipitèrent,

aidées des forces militaires de la France, y enfantèrent d'abord les républiques transpadane et cispadane, fondues bientôt dans celle nommée cisalpine, et qui se composait de la Lombardie, du Bergamasque, du Brescian, du Crémesan, du Mantouan, du Bolonais, du Ferrarais et de Massa-Carrara ; pays divisés d'esprit, de souvenirs et d'habitudes. Cette république, espèce d'arlequinade politique, fut, après le départ de Bonaparte pour l'Égypte, gouvernée réellement par le Directoire et ses ministres, plus ou moins en conflit avec les généraux qui commandaient les troupes et qui pillèrent ou opprimèrent ce malheureux état ; de plus, les pentarques, bouleversant l'œuvre hâtive de Bonaparte, en firent changer les administrateurs par leur ambassadeur *Trouvé* : à celui-ci succéda *Fouché*, qui donna encore à la cisalpine de nouveaux directeurs. Aussi ces deux administrations furent-elles désignées sous les noms de Directoire Trouvé et de Directoire Fouché. Mais les chefs du gouvernement français, tracassiers dans leur capricieuse tyrannie, écrivirent à celui qui les représentait et leur avait obéi, qu'ils verraient avec plaisir les directeurs expulsés reprendre leurs fonctions. On doit sentir combien ces coups d'état, successivement frappés sur cette république fille, y alarmèrent

les esprits, y aigrirent les cœurs et préparèrent les Cisalpins à désirer et à accueillir les Austro-Russes comme des libérateurs; aussi furent-ils reçus d'eux avec enthousiasme. C'est avec joie qu'ils virent s'éloigner leurs oppresseurs. Mais ceux qui les en délivrèrent ayant fui à leur tour, le triomphateur de Marengo substitua aux cinq directeurs une commission composée de MM. de Somma-Riva, de Visconti et Ruga, et contint les factions que naguère il avait exaltées; mais le triumvirat italien ne se conduisit pas mieux que ne l'avait fait le Directoire, et Bonaparte satisfit autant les vœux du pays que ses propres intérêts quand, pour remédier aux maux de la cisalpine, il convoqua la consulte à Lyon, le 26 janvier 1802. L'on espérait de lui une amélioration dans le sort de l'état et des particuliers; mais on voulait l'obtenir de lui comme protecteur et non comme chef de la république. Cinq cents députés avaient été appelés à cette assemblée, et l'on savait que la majorité n'était pas favorable aux vues que l'on se proposait. Aussi n'en attendit-on pas la réunion complète. Deux cents députés étant à peine arrivés, M. de Talleyrand les réunit avant qu'ils aient pu se concerter, et brusquant la proposition d'élire le premier consul président de la république, il fait

voter sans discussion, par assis et levé, et la décision est emportée en l'absence d'une majorité entièrement opposée à ce résultat. Cela décidé, la force militaire en imposant aux uns, et des moyens de séduction entraînant les autres, trente des membres de cette consulte vinrent, au nom de tous, déposer humblement ce vœu extorqué aux pieds de Bonaparte qui l'accueille, donne à la cisalpine la qualification ambitieuse de république italienne, et établit en conséquence une nouvelle constitution fondée sur la *souveraineté du peuple*, mais plus aristocratique que démocratique. Elle se composait : 1° d'un président dont les fonctions devaient durer dix ans, et qui nommait le vice-président, les ministres, les agens diplomatiques et le conseil législatif; 2° d'un vice-président représentant le président dans ses diverses attributions; 3° d'une consulte d'état formée de dix citoyens âgés d'au moins quarante ans et ayant la nomination des juges; 4° d'un conseil législatif dont les membres sont au nombre de dix et âgés de trente ans au moins: ils nomment le président de la république et sont révocables après trois ans d'exercice; 5° de trois collèges par lesquels la consulte doit être élue: c'était celui des propriétaires, des doctes, des commerçans, forts de trois cents, deux cent cin-

quante et deux cents membres; 6° d'une censure politique : les vingt-un censeurs qui la composent sont pris dans les colléges et à leur choix; 7° enfin d'un corps législatif de soixante-quinze députés âgés de trente ans au moins, et décidant sans discussion, par scrutin secret, sur les présentations faites par le gouvernement. Ce qu'il y a de curieux à remarquer ici, c'est que Bonaparte, parmi les propos qu'il semait en public, dit alors à ses nouveaux sujets italiens : « La force « de l'empire français est dans la modération « qui préside à toutes nos transactions politi- « ques. »

Au reste, sous ce régime nouveau, l'ordre, l'économie, la tranquillité se rétablirent, grace à l'équitable sagesse du vice-président Melzi et des ministres qui le secondèrent. La vanité italienne avait souffert d'abord de voir l'état gouverné par l'étranger, et sa répugnance s'était accrue du souvenir des spoliations, de l'oppression et des outrages que le pays avait éprouvés de la part du Directoire et de ses agens; mais Bonaparte fut alors pour l'Italie comme pour la France un véritable régénérateur, et la perpétuité de son pouvoir devint le vœu de tous les intérêts, quoiqu'elle répugnât à quelques esprits étroits et systématiques.

Cependant, si le premier consul établissait sa puissance et ne la fondait point, son code civil, par exemple, né de la démocratie et pour la démocratie, ne pouvait servir de base à la monarchie héréditaire qu'il méditait, ni même à tout état social calme, solide et prospère. Il ne fut promulgué qu'en 1804, mais on en connaissait les principales dispositions déjà arrêtées, et si nous en parlons ici, c'est que la tranquillité du corps politique de l'Europe sera toujours compromise tant qu'un État comme la France, si puissant par sa position, ses richesses, son capricieux enthousiasme, son génie belliqueux, ne sera pas discipliné par un retour vers les principes conservateurs de la propriété, base de toute stabilité et de toute félicité sociales. *La liberté*, c'est la propriété de l'*être* et de l'*avoir*; *la famille*, c'est la propriété d'un pouvoir régulateur des mœurs privées, élément des mœurs publiques; *la justice*, c'est la propriété d'une protection commune à tous; choses sans lesquelles tout devient le jouet des passions. Or, *la propriété* était altérée par les lois révolutionnaires qui l'individualisaient, et *la famille* était dissoute par ces lois qui la privaient du retour de la propriété, en même temps qu'elles atténuaient le pouvoir paternel. Bonaparte eût dû, dans l'intérêt même de son

ambition, recréer l'une et raffermir l'autre, car la loi politique n'a de fondemens solides que dans la loi civile, qui finit toujours par entraîner tout dans sa sphère, et un code qui consacre dans la propriété et la famille une démocratie déjà empreinte dans les opinions et les habitudes, ne pouvait servir de base à la future monarchie de Bonaparte. Jouissant du présent dont il était l'unique force, et à la tête d'une armée dévouée, il ne voyait pas assez ce qu'une propriété devenue individuelle et divisible à l'infini enlevait de consistance à ce principe de stabilité, essence première du commerce, de l'industrie, des sciences et des beaux-arts, qui se ruineraient avec elle et entraîneraient l'autorité dans leur chute. Cette erreur était d'autant plus grave, qu'à l'époque où fut prise cette funeste décision, la conscience publique, momentanément éclairée par les malheurs et les crimes de l'anarchie, rendait tout possible à l'homme alors plus puissant qu'aucun roi l'ait jamais été; mais Bonaparte, guerrier si brillant, ne s'occupant que de son intronisation, ne portait à cette époque ni la justesse ni l'étendue nécessaires dans ses vues politiques, et il l'a peut-être regretté plus tard. Quoi qu'il en soit, le sort futur de la puissance française et de l'Europe est peut-être renfermé en germe dans

les faux principes fondamentaux de son code civil, élément d'instabilité intérieure et de perturbation extérieure.

Déjà assuré d'un accroissement de puissance par sa présidence de la république italienne, son pouvoir prit une force nouvelle par le décret du sénat * qui prolongeait son consulat de dix ans. Mais peu satisfait d'une démarche qui ne remplissait point ses désirs, il répondit modestement que le peuple l'ayant investi de la suprême magistrature, il ne se croirait pas assuré de sa confiance avant d'avoir obtenu son suffrage, et le conseil d'état décida que, vu l'hommage rendu par le premier consul à la *souveraineté du peuple*, la question suivante lui serait soumise : *Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie?* Le recensement des votes fut ce qu'on voulait qu'il fût, et Bonaparte s'y résigna en disant qu'il obéissait à la *volonté du peuple* **. Quant aux registres des votes, sur lesquels il semblait appuyer ses droits, écoutons ce que disait l'agent prussien. « Jamais « charlatanerie semblable n'a peut-être eu lieu. « Des registres de vote étaient ouverts dans toutes « les municipalités, chez tous les notaires, dans « toutes les administrations, et des hommes cou-

* Du 8 mai 1802.

** Le 2 août 1802.

« raient de l'un à l'autre pour y signer sous des « noms différens ; puis tous les employés y écri- « raient le leur sous peine de destitution. L'ar- « mée y fut inscrite en masse ; peu disaient *non*. « La chose était trop dangereuse ; car un abbé « de Guitri, très révolutionnaire, l'ayant osé, « fut emprisonné, et son frère, aide-de-camp de « l'amiral Truguet, eut beaucoup de peine à le « délivrer, à condition même qu'il s'éloignerait « de Paris de plus de trente lieues. Bonaparte « cependant n'osa pas sévir ainsi contre un homme « tel que Lafayette qui ne promit son vote qu'a- « près que la liberté aurait été suffisamment « garantie ; mais le premier consul s'en embar- « rassa peu, ne le regardant que comme *un très « honnête niais*. Au reste, on ne saurait trop ad- « mirer l'adresse avec laquelle il est ainsi par- « venu au pied du trône par une marche sûre et « constante, semée d'autant d'audace que de « souplesse ; mais ce sur quoi il ne faut pas s'a- « buser, c'est que le dernier pas qu'il lui reste à « faire ne pourra être justifié que par des victoi- « res, et que l'état social tel qu'il existe en France « les exige impérieusement. »

Dès que Bonaparte eut été nommé consul à vie, il commença à prendre l'attitude d'un souverain, s'entoura des formes de l'étiquette consa-

crée par les cours; mais, au sein d'un éclat assez brillant pour couvrir les ridicules d'une vanité puérile, le nom des Bourbons le troublait. Il avait entretenu les agens du prétendant; il savait que nombre de ceux qui le servaient faisaient secrètement leur soumission aux princes exilés, sans attachement, sans zèle pour la plupart, mais comme un élément éventuel de fortune. Il soupçonna Talleyrand et Fouché lui-même, et, quoiqu'il eût des espions partout, jusque parmi les hommes qui entouraient les Bourbons, il lui fallait contre eux des armes morales difficiles à se procurer. N'ayant pu *les déshonorer* en leur faisant accepter une pension directement payée par lui, n'ayant pu trouver leurs noms dans les projets d'assassinats ourdis contre sa personne, ayant inutilement envoyé près d'eux un agent de police qui leur proposa ce crime* et qui fut repoussé avec horreur par le prince de Condé, au nom et de l'aveu de toute sa famille**, il commit l'énorme faute de rappeler à l'opinion, et de la manière la plus honorable, un prince presque oublié et que les puissances européennes avaient totalement abandonné. Le président Meyer, beau-

* Barrère en convient dans ses Mémoires.

** Le 22 janvier 1804.

frère du conseiller de cabinet Beyme, ayant, le 26 février 1803, proposé au comte de Lille sa renonciation tant en son nom qu'en celui de tous les siens de ses prétentions au trône de France, et lui ayant proposé, de la part du premier consul, de riches indemnités en Italie, ce prince refusa d'une manière aussi noble que ferme; refus auquel adhérèrent non-seulement son frère et ses deux fils, mais tous les princes des deux branches d'Orléans et de Condé. Celui de tous qui mit le plus de vivacité dans son adhésion à la réponse du comte de Lille fut le duc d'Enghien, et Bonaparte en fut profondément irrité. Il n'en insinua pas moins au prétendant la promesse de le faire roi de Pologne, projet qui fut combiné secrètement avec Haugwitz, et qui tenait à un vaste plan dans lequel la Prusse eût été indemnisée de ses provinces polonaises par la possession de la Hollande. Ce plan, qui embrassait les intérêts de toute l'Europe, n'eût certainement pas obtenu l'assentiment du monarque prussien, quand même le prétendant y aurait accédé; mais celui-ci refusa. Le premier consul voulut s'en venger par des voies odieuses auxquelles l'agent employé n'osa se prêter*, et il

* Voyez la pièce justificative G.

ajourna ses sanglans projets contre ce qu'il pourrait saisir de cette illustre maison, que son propre et indicible éclat eût reléguée dans l'ombre, si son imprudence ne l'en eût tirée. Plusieurs courriers étaient venus et repartis, après de courtes et fréquentes conversations avec Haugwitz, sans que les affaires traitées entre les deux États eussent été communiquées aux membres du ministère, autres que le triumvirat. Ce qui est certain, c'est qu'une insurrection de la Pologne fut invoquée alors par Bonaparte ; qu'elle devait avoir pour excitateurs des soldats français envoyés sous le masque de colons pour la Pologne prussienne, et que le roi, qu'on voulait tromper sur l'objet de cette colonisation, s'y refusa ; ce qui résulte d'une lettre du 18 octobre 1803, adressée par Haugwitz à l'agent secret de la France. Le comte de Schulembourg chassa alors quelques employés corrompus ; Haugwitz fut momentanément éloigné, et Hardenberg, comme nous l'avons dit, reprit passagèrement la direction des affaires.

Quant à Bonaparte, il semblait s'occuper très sérieusement de son expédition contre l'Angleterre. Pour l'effectuer, il avait ordonné à l'amiral Villeneuve, remplaçant La Touche-Tréville qui venait de mourir, de réunir à la Martinique

vingt vaisseaux de ligne sortis de Rochefort, Lorient et Toulon, d'y rallier onze vaisseaux espagnols, et, à la tête de cette armée navale, de débloquer la flotte de Brest; puis, avec quarante-cinq vaisseaux, de frayer un passage à cent cinquante mille hommes déjà campés sur les côtes et prêts à être embarqués sur sa flottille. Nous verrons plus tard quels furent et le sort de ce grand armement maritime et la destination de cette formidable armée de terre.

1804

Terreur de l'Europe. — Méfiance contre la Pru
l'Autriche. — Satisfaction de la France. — Cor
tions diverses. — Georges, Moreau, Pichegru,
dignation publique. — Publication du pamphlet
n'est pas assassiner. — Son mauvais effet. — I
d'Enghien. — Anecdote sur Bonaparte. — Dét
l'assassinat. — Consternation. — Indignation d
pereur Alexandre. — Mot de Pitt. — De Picheg
Moreau. — Lemercier. — Mot de Clavier. — Co
nation. — Georges. — Dépêche de Lucchesi
Dracke. — Lord Morphet. — Addington. — Ha
bury. — Les ministres étrangers. — Spencer-
— Situation critique de la Prusse. — Bonapar
claré empereur. — Note russe à la diète. — Ba
mande qu'il ne soit pas passé outre. — Bonap
conseille. — La Suède et le Hanovre s'y refusent
Prusse et l'Autriche y consentent. — Rentrée d
— Note russe du 12 mai. — Réponse du 16. — D'
blâmé pour l'avoir reçue. — Note du 21 juillet,
ponse du 27. — Note du 28 août. — D'Oubril
Paris. — Se rend à Mayence. — N'obtient ses
ports que le 2 décembre. — Négociation pour la
— Intrigues avec les princes allemands. — La
cherche à réconcilier la France et la Russie. — Di
du roi d'Angleterre. — Enlèvement de Rumbo
Relâché à la demande du roi de Prusse. — Cou
ment. — Émulation de servilité. — Déclarati
guerre de l'Espagne. — Négociations qui la préc
— Mouvement dans la diplomatie autrichien
Réorganisation de son armée. — Perplexité
Prusse. — Altercation avec la Suède. — Protes
du prétendant. — Traité de la Suède et de l'Angl

— Note du baron d'Hardenberg. — Réponse du ministre suédois. — Discours de Napoléon. — Exposé de Champagny. — Lettre au roi d'Angleterre. — Situation politique de la Prusse. — Coalition secrètement traitée.

Depuis que l'Europe continentale, soumise à une pacification qui consacrait les désastres de la guerre, les voyait s'accroître considérablement encore de ceux dont auraient dû la garantir des traités solennels; depuis que la France, étendue plus rapidement chaque jour par la plume qu'elle ne le fut précédemment par l'épée, était parvenue à dominer tout, de Gibraltar et du golfe de Tarente jusqu'aux côtes du Nord et aux rives mêmes de l'Elbe, les nations étonnées contemplaient Bonaparte avec autant de crainte que d'admiration. Placées par lui entre tous les dangers d'une paix sans indépendance comme sans sécurité, et ceux d'une guerre probablement inévitable qui, au moment où elle les atteindrait, les trouverait dépouillées en grande partie et par leur propre fait des moyens de la soutenir, non-seulement elles s'effrayaient des présages d'un sinistre avenir, mais le présent même offrait un état de trouble éminemment inquiétant. Grace aux innombrables agens secrets de Bonaparte, de vives méfiances se remarquaient dans le Corps

germanique contre les intentions de l'Autriche et de la Prusse; des jalousies mutuelles divisaient les petits souverains de ces contrées; des dissensions naissaient jusqu'au sein des maisons princières, et l'on vit, non sans indignation, dans le Wurtemberg, le prince héréditaire en opposition déclarée avec le prince régnant. Quant à la France, elle jouissait alors des heureux fruits du génie du premier consul, s'étourdissait sur les résultats possibles de son ambitieuse puissance, vantait tout, ne prévoyait rien, se croyait rehaussée de l'abaissement des trônes, ennoblie de la dégradation des souverains; et si l'on en excepte un petit nombre de royalistes fidèles à leurs vieux souvenirs, une poignée d'incurables révolutionnaires, quelques rêve-creux et des esprits chagrins éternellement frondeurs des choses mêmes qu'ils ont faites ou désirées, Paris et la grande masse du peuple pensant, également oublieux des mitraillades du 13 vendémiaire et des déportations du 18 fructidor, applaudissaient à l'extension d'un pouvoir conservateur qui leur semblait aussi favorable à leur tranquille prospérité qu'il était alors exempt de taches et pur de crimes.

Diverses conspirations avaient cependant été ourdies contre le premier magistrat de la Répu-

blique. Nous avons indiqué celle toute républicaine de Ceracchi, à laquelle n'étaient point étrangers des hommes tels que Fouché, Carnot, Masséna, Salicetti, qui projetaient et devaient composer un gouvernement provisoire ; celle aussi du 3 nivôse, où les chouans n'eussent pourtant travaillé qu'en faveur des républicains, qui, les suivant de l'œil, étaient déjà rassemblés au nombre de sept à huit cents dans un hôtel de la rue du Regard, afin de pouvoir, aussitôt après l'événement, s'emparer de l'administration. « Les « royalistes, disait l'un d'eux à l'agent prussien, « le tueront, et nous serons là pour en profiter. » Enfin, il y eut une autre conspiration, dite du sénat, qui fut constitutionnelle ; ses auteurs, persévérans théoriciens, voulaient la rapsodie de l'assemblée constituante, moins une royauté postiche ; ils rêvaient une république calme, sage, économique, exempte de meurtres et de spoliations. Ce parti niais, qui dominait dans le sénat, avait des partisans parmi les généraux, jaloux du pouvoir consulaire, ainsi que dans l'administration ; et si Moreau, qui approuvait le complot, eût eu plus de caractère, le sénat, que Bonaparte disloqua par une élimination, fût devenu dès 1802 un corps constituant qui eût rejeté la France dans de nouveaux troubles. Le

premier consul connut les coupables, mais n'osa les punir. Un chef de division de l'instruction publique et un magistrat du conseil des prises furent seuls privés de leurs emplois, et rachetèrent, ainsi que plusieurs autres, la faveur du maître par les plus serviles bassesses. Mais la plus remarquable de toutes les conjurations fut celle où l'on vit simultanément figurer un intrépide chef de chouans, un général républicain devenu royaliste, Georges, Pichegru et Moreau, quoique leurs directions politiques, entièrement divergentes, ne pussent jamais les conduire vers le même but.

Le public fut extrêmement surpris d'apprendre, les 15 et 23 février et 9 mars, l'arrestation successive de ces trois personnages prétendus auteurs et complices d'un attentat commun, quoique rien dans leurs antécédens ne dût les faire soupçonner capables d'un tel crime. Moreau, homme de mœurs douces, avait déjà reculé devant une révolution qui eût exigé du sang; Pichegru s'était perdu pour n'avoir pas voulu permettre qu'on en répandît au 18 fructidor, et Georges lui-même — en dépit des calomnies consulaires, n'a jamais été légalement convaincu d'avoir commis ou ordonné le meurtre de ses ennemis qu'il combattit avec un courage indomptable. Il y a plus; outre le

opinions politiques qui divisaient ces trois hommes, Pichegru et Moreau avaient particulièrement des motifs d'éloignement mutuels depuis le 18 fructidor. On ne revenait donc pas d'un amalgame aussi étrange, et l'indignation éclata quand on vit que sur une liste affichée de gens qui n'étaient encore qu'accusés on les désignait sous le titre de brigands, et que dans cette liste se trouvaient, sous cette dénomination injurieuse, les deux noms du conquérant de la Hollande et du triomphateur d'Hohenlinden. Le premier consul voulait-il, par une conjuration vraie ou supposée, frapper à la fois tous les partis opposés à ses vues ambitieuses? Voulait-il intéresser à sa personne par l'image du danger qu'il aurait couru? Était-ce un moyen conçu pour hâter ses pas vers le trône? Tel était l'objet de tous les discours. Sa police ne les lui laissa point ignorer, non plus que les funestes effets qu'ils produisaient; et Bonaparte alors fit imprimer dans le journal de cette époque le plus généralement répandu*, la traduction d'un pamphlet publié jadis contre Cromwell, et intitulé : *Tuer n'est pas assassiner;* ayant soin d'accuser le gouvernement anglais de cette publication faite dans une feuille

* Le *Journal des Débats*.

à laquelle lui-même il la fournissait. Mais ce journal ne pouvant suffire aux demandes du numéro où se trouvaient de longs fragmens de cet écrit, l'on renonça à cette ruse calomnieuse qui produisait un effet contraire à celui qu'on en avait attendu. Quant à la conspiration en elle-même, nous en exposerons les détails autant que le permettent les actes publics et les notions particulières recueillis alors par un judicieux observateur, sans espérer néanmoins de dévoiler tous les mystères dont elle est et sera peut-être éternellement couverte; car après avoir tout vu, tout lu, tout écouté, il reste encore à deviner l'action de la police dans cette sanglante affaire. Nous allons parler d'abord du jeune prince qui en devint l'innocente et déplorable victime. Écoutons à cet égard le correspondant prussien *. « Votre « Excellence ne saurait se faire une idée de la « profonde consternation qui règne ici maintenant; je doute que celle produite par le supplice de Louis XVI ait jamais pu l'égaler. Peut-être Berlin est-il déjà informé de l'incontevable « crime commis par celui à qui la reconnaissance « publique prodiguait il y a quelques jours de si « justes hommages, et qui n'inspire aujourd'hui

* Lettre du 22 mars.

« que de l'horreur. Comment a-t-il pu se résou-
« dre à flétrir une aussi belle vie, à glacer des
« cœurs qui volaient vers lui, à souiller d'un
« sang auguste, héroïque et pur, la dernière
« marche qui l'élevait vers le trône? J'ignorais
« tout, et qui eût pu jamais le soupçonner! quand
« rentrant hier chez moi, je vois mon portier et
« toute sa famille fondant en pleurs. — Qu'y a-t-il
« donc? — Quoi! monsieur, vous ne savez pas?
« — Non. — Eh bien! lisez. Il me remet un im-
« primé : c'était la condamnation du malheureux
« duc d'Enghien. On la criait dans toutes les rues
« que j'eus à parcourir pour aller recueillir des
« détails sur cet inexplicable événement, et le
« peuple, les femmes surtout, injuriaient les
« orleurs; tous disaient (c'était une erreur)
« que la coupable exécution avait été faite par la
« garde nationale soldée, dont l'uniforme est
« rouge; aussi n'en passait-il pas un qu'on ne le
« nommât *écorcheur de Bonaparte*. J'arrive enfin
« chez le chevalier G...i, aide-de-camp d'un des
« amiraux français les plus distingués; quoique
« zélé révolutionnaire, je le vois pâle, agité. Que
« n'êtes-vous arrivé plus tôt? me dit-il; l'amiral
« sort d'ici, et voici ce qui vient de lui arriver.
« Appelé ce matin à la Malmaison (Votre Excel-
« lence sait que c'est la demeure ordinaire de

« Bonaparte). Le premier consul lui dit : Avez-
« vous appris des nouvelles? — Non. — Il y a un
« Bourbon de moins. — Lequel? — Oh! je vois
« que vous ne savez rien ; c'est ce petit duc
« d'Enghien que j'ai fait fusiller cette nuit.....
« Ce crime si inattendu, cette inconcevable
« légèreté en le racontant, avaient frappé l'a-
« miral de stupeur ; il n'en était point encore
« revenu en entrant ici. *Quel est celui de nous*,
« disait il, *qui soit sûr de conserver sa tête sous*
« *le gouvernement d'un tel homme?* Voilà ce que
« j'ai su du chevalier, ou, si l'on veut, du citoyen
« C...l, et je vous fais passer cette anecdote
« comme un trait caractéristique de l'homme à
« qui l'Europe doit tant de malheurs et en de-
« vra probablement bien plus encore. » Dans
une lettre du 26, le même correspondant écri-
vait au ministre prussien : « Depuis ma dernière,
« voici ce que j'ai su de science certaine. C'est
« le 10 mars, dans un conseil secret, que le crime
« a été décidé ; le second consul Cambacérès a
« cherché vainement à s'y opposer. Joséphine a
« prié, pleuré et n'a pu rien obtenir. Bonaparte
« lui même, malgré son insensibilité, a eu, sinon
« des remords, du moins des craintes pour sa fu-
« ture renommée ; et l'Europe, soyez en sûr,
« paiera son crime des fruits ruineux pour elle

« d'un surcroît de gloire française. Au reste ses « partisans cherchent à l'excuser en disant qu'il « a été trompé par sa police ; car remarquez bien « que c'est la puissance et non le crime qu'on « excuse ; mais le prince lui eût-il été représenté « comme chef de la conjuration qu'on venait de « découvrir, et comme à la tête d'un rassemble- « ment d'émigrés, le premier consul n'en avait « pas moins eu, avant le moment du supplice, « l'irréfragable preuve de la fausseté de cette der- « nière assertion, et celle de la première était déjà « démontrée par l'arrestation de Georges, qui « a eu lieu le 9 mars, c'est-à-dire la veille même « du conseil assassin. Pichegru, d'ailleurs, était « arrêté dès la nuit du 22 au 23 février, Moreau « l'avait été le premier de tous, et personne n'ac- « cusait ou même ne nommait le prince. Aussi a-t- « on été aussi surpris qu'indigné que sa condam- « nation portât sur sa complicité avec des hommes « auxquels il eût fallu d'abord le confronter, que « nul n'ait été chargé de sa défense, ni aucun té- « moin entendu ; enfin que l'appel en révision, « qui était de droit, n'ait pas eu lieu, et de voir « même son exécution précéder le procès de ses « prétendus complices. Le crime s'accroît encore « de cette foule d'illégalités qui l'environnent. « Le général Savary en a été le rapide exécuteur.

« Ce misérable sélide savait donc qu'en agissant « ainsi il servait son maître selon ses véritables « intentions; peut-être même avait-il reçu un « ordre positif d'assassinat; bien sûr, au reste, « de son approbation, ce que prouvent et la ré- « ception qui lui a été faite et la faveur qu'il con- « serve. Faut-il le dire cependant? l'horreur ins- « pirée par ce crime a été plus vive encore parmi « le peuple que dans la haute société; mais la « haine ou l'amour du peuple n'est qu'un feu de « paille, et ici tout s'oublie facilement. Le crime « est grand sans doute, mais la vie et le pouvoir « du premier consul sont indispensables à la gloire « et à la sécurité de la France; l'on n'ose pas jus- « tifier un forfait, mais on l'explique en disant que « c'est un moyen de se rapprocher des Jacobins, « d'acquérir parmi eux des partisans et des suffra- « ges. Au reste, je ne cherche point ici à accuser; « que l'univers accuse, que la postérité prononce; « je ne fais, moi, que raconter. »

Le meurtre du dernier des Condés produisit un tel effet en Europe, il y préparait des événements si importans en rompant les liens déjà si relâchés entre la France et la Russie, que tout ce qui s'y rapporte mérite d'être exposé. Nous dirons donc que, dans les interrogatoires des premiers prévenus arrêtés, il était question d'un

personnage mystérieux pour lequel on montrait un grand respect et que le gouvernement crut être un Bourbon, erreur démentie dès l'arrestation de Pichegru, reconnu pour être ce grand personnage. Une seconde erreur, également démentie bientôt, était que le duc d'Enghien se rendait souvent à Strasbourg, où il ne mit jamais les pieds; qu'il était entouré d'un rassemblement hostile et avait près de lui un agent anglais avec le général Dumouriez. Ces mensonges voulus, et répétés encore après la consommation du crime, suffiraient pour accuser la culpabilité de ceux qui le commirent. Suivons donc l'ordre chronologique des faits, car ils dévoilent entièrement cette horrible trame. Moreau était arrêté depuis environ un mois, Pichegru depuis près de trois semaines et Georges dès la veille, quand, le 10 mars, l'ordre d'enlever le prince fut donné par le premier consul à Alexandre Berthier qui le transmit le 11 au général Ordener. Le rapport du chef d'escadron de gendarmerie au général Moncey, du 15 mars, prouve que tout ce qui avait été annoncé se trouvait faux. Cependant, une commission militaire condamne le prince, du 20 au 21, contre toutes les formes, contre toutes les lois, sur des accusations absurdes, sans preuves, sans défense, sans appel; ne citant, et même après

coup, que des dispositions puisées dans des lois criminelles entièrement étrangères au délit supposé, et l'arrêt est exécuté sur-le-champ. M. de Dalberg mandait alors à sa cour : « L'exécution « atroce du malheureux duc d'Enghien a produit « une sensation difficile à rendre ; tout Paris est « consterné, la France le sera, l'Europe entière « doit frémir. » L'empereur Alexandre fut indigné de ce forfait ; les dames de Pétersbourg prirent le deuil du prince, et l'empereur leur en sut gré. Pitt, en l'apprenant, s'écria : *Cet homme sert notre cause contre lui-même.* Le prétendant, encore à Varsovie, renvoya au roi d'Espagne, le 13 avril, la Toison-d'Or que ce monarque venait de conférer à Bonaparte. *Je ne veux, disait-il, avoir rien de commun* avec celui *qui a eu la barbarie* de *teindre* un *trône* usurpé *du sang pur d'un Bourbon.* Un service solennel eut lieu à Londres pour l'innocente victime, et l'on vit avec intérêt le duc d'Orléans se prononcer avec indignation contre l'assassin de son héroïque parent. En Prusse, cette nouvelle causa la sensation la plus douloureuse ; le prince Louis, dont la tête était si vive, courut furieux l'annoncer à une étrangère célèbre, madame de Staël, alors à Berlin, qui lui répondit : *Bonaparte a voulu se rapprocher le plus possible du régicide.* Quant à l'excellente reine, elle fut

frappée de la plus profonde affliction ; les sentimens du cabinet portaient aussi sur cette nouvelle et impudente violation du territoire germanique. Nous reviendrons sur cet objet après avoir parlé des suites de la conjuration en produisant le troisième rapport du correspondant prussien, où, après quelques détails sur l'arrestation de Pichegru, il parle en ces termes de son prétendu suicide : « Que dirais-je de plus sur l'infamie de « celui qui vendit son ami, son bienfaiteur, ce « général que Votre Excellence a connu si loyal, « si plein d'honneur, et royaliste aussi dévoué « que désintéressé? Pénétré pour lui de la plus « sincère estime, je l'ai suivi de l'œil dans son « infortune et j'ai su que, blessé en se débat- « tant, il soignait sa plaie pour ne rien perdre de « ses forces physiques, car il annonçait haute- « ment avoir beaucoup d'importans secrets à ré- « véler lors de son procès. Certes ! il ne songeait « point à se donner la mort ; ne pouvait-il pas « être absous? Illégalement proscrit, sa rentrée « en France n'était passible d'aucune peine. Le « complot dont il était accusé n'avait point eu de « commencement d'exécution, et tous allaient « y renoncer et partir quand la police s'est hâtée « de les arrêter. Au fait, gardé par deux gendar- « mes qui ont été retirés le 5 avril, le 6 il a été

« trouvé étranglé. Des bruits sinistres avaient été
« entendus dans la tour, durant cette nuit ; dès le
« matin l'annonce de son suicide a été placardée,
« preuve qu'on avait besoin d'y faire croire ; deux
« heures après, le premier placard a été couvert
« par un second qui contredisait en partie le pré-
« cédent ; je les ai lus tous deux. Son corps a été
« exposé dans la grande salle du palais, mais des
« sentinelles empêchaient d'en approcher ; Savary
« divaguait aussi dans ce qu'il rapportait sur cet
« événement ; aussi accuse-t-on son brigadier de
« gendarmerie Spon, assisté de deux guichetiers,
« d'avoir été, par ses ordres, les exécuteurs du
« crime. Ce qui confirme cette idée, c'est le mot
« de Bonaparte à son aide de camp S... en lui
« apprenant la conspiration. *Pichegru y perdra la*
« *vie et Moreau l'honneur.* Ce qu'il y a de certain,
« c'est que, pour perdre Moreau, il fallait faire
« disparaître Pichegru, et que si Bonaparte n'a
« pas fait étrangler celui-ci, le meurtre récent du
« duc d'Enghien ôte à ses plus zélés partisans le
« droit de le disculper de ce second crime. J'ai
« cru ces détails utiles à la connaissance que
« les cabinets doivent avoir de ce qui se passe ici
« et de ce qu'on doit par conséquent en augurer. »

Pour ne pas laisser de lacune dans cette importante affaire qui fixait alors les regards de toute

l'Europe, nous citerons encore ce quatrième rapport. « C'était une grande erreur de la part des « royalistes que d'espérer attirer à eux un homme « aussi positivement ennemi de leur cause que « l'était le général Moreau, et de croire que, « même s'il consentait à les seconder, il aurait « assez de caractère pour leur devenir utile. « Homme droit, mais faible; doué de quelque « esprit, mais sans étendue, sans justesse, sans « fixité, sinon sur un républicanisme résultat « de préjugés et d'habitudes, plutôt que d'une « opinion raisonnée. Il me disait un jour, en « parlant de Bonaparte : *Cet homme marche vers « le trône* (et, sans le prévoir, il y avait guidé ses « pas); *mais je connais le soldat français, et vous « déclare que l'amour de la République lui donne « seul un courage qu'il perdra du jour où il aura « un maître.* Comment donc croire à une sincère « union de Moreau avec celui qui espérait deve- « nir un nouveau Monck, et surtout avec Geor- « ges, que, tout humain qu'il soit, Moreau eût « fait fusiller sans remords? Au reste, le public, « indigné de le voir qualifier de brigand, n'a ja- « mais, depuis la révolution, manifesté pour « un individu aussi vivement et aussi hautement « son intérêt qu'il le fait pour Moreau. Les « militaires qui le gardent lui témoignent le res-

« pect le plus profond ; les sentinelles devant
« lesquelles il passe pour se rendre au tribunal
« lui présentent les armes. Tous ne semblent at-
« tendre que ses ordres pour le défendre. Aussi
« a-t-on craint le jury ; il a été supprimé pour ce
« procès, et le tribunal criminel auquel on l'a
« remis a été assiégé de séductions ou de mena-
« ces pour obtenir des juges une condamnation.
« Mais le bon Clavier, ce savant helléniste, ce
« homme de bien que je connais, aime et res-
« pecte, a répondu à un des sicaires de Bonaparte
« qui lui disait : *Condamnez-le ; le premier consul*
« *lui fera grace : — Et qui nous la fera si nous*
« *le condamnons ?* Enfin, s'il a été condamné
« deux ans de prison, c'est dans la crainte que
« ne pouvant obtenir un arrêt plus sévère, on
« ne le traitât comme l'avaient été Pichegru
« dans le secret de la prison, et le duc d'Enghien
« avec une impudente publicité. Quant à Geor-
« ges, auquel le public s'intéresse beaucoup moins,
« c'est celui de tous qui a montré le plus noble
« caractère. Bonaparte, sentant tout le parti qu'il
« pourrait tirer d'un homme de cette trempe,
« lui a fait proposer sa grace par Murat. *Je ferai*
« *tout pour mes camarades*, a-t-il répondu, *mais*
« *rien pour moi.* Son dernier mot a été que, si
« sa grace, qu'il ne demanderait point, lui était

« accordée, il demeurerait en paix avec Bonaparte, « mais ne servirait pas contre les Bourbons. Ce « dernier mot a décidé de son sort. Ce que nous « devons conclure de la cruelle destinée de ces « trois victimes d'une politique barbare ou ja- « louse, c'est que rien n'est sacré pour celui qui « gouverne aujourd'hui la France, et que l'Eu- « rope n'a pas à attendre de lui plus d'équité que « ceux qui déjà sont devenus ses sujets; car, dans « cette affaire, il a également violé le droit des « gens et le droit civil ou criminel. L'opinion « générale qui le porta où il est parvenu semble « se retirer de lui; mais il est armé de la force « des uns, de la bassesse des autres, de la stu- « peur de tous. Les décorations nouvelles dont « le serment porte, *Service de la République....* « *maintien de la liberté et de l'égalité... répression* « *de toute entreprise tendant à reproduire les titres* « *et qualités... attributs du régime féodal*, vont « devenir dans sa main de puissans instrumens de « despotisme et d'inégalité. »

La France était indignée, l'Europe l'était bien plus encore, car à sa pitié pour de nobles victimes se joignait le ressentiment de l'injure résultant de la violation du territoire germanique que M. de Talleyrand avait cru justifier, quand, dans sa lettre du 10 mars au baron d'Edelsheim,

ministre de Bade, il lui disait : « Le premier consul a jugé nécessaire d'ordonner à deux détachemens de se rendre à Offembourg et à Ettenheim, pour s'assurer des auteurs d'un crime si odieux qu'il est de nature à priver du droit des gens ceux qui sont convaincus d'y avoir participé. » Or il était question du duc d'Enghien, occupé là de chasse et d'amour, reçu dans l'Etat de Bade du consentement de Bonaparte, et que celui-ci savait déjà être étranger à la conjuration. Puis c'était une violation manifeste de la foi due aux traités garantis par toutes les puissances continentales. Aussi le marquis de Lucchesini, tout dévoué qu'il était aux intérêts de la France, mandait-il à sa cour : « Bonaparte a osé attenter aux droits sacrés d'un souverain, en faisant investir Ettenheim pour en arracher quelques émigrés auxquels l'électeur avait donné l'hospitalité, violant un asile que, pour surcroît d'injure il reconnaît avoir été accordé par le souverain du pays. Au reste la mort du duc d'Enghien accroît le nombre des ennemis du premier consul et ne lui gagne pas un ami parmi les partisans même de la révolution. Que leur importait l'existence d'un prince si éloigné du trône? Aussi ceux qui ont prétendu que Bonaparte n'avait jamais commis une seule action inutile, soit

« qu'elle fût louable ou criminelle, ont certaine-
« ment porté sur lui un faux jugement. Peut-être,
« cependant, voulait-il faire disparaître, dans un
« jeune prince plein d'ardeur et de moyens mili-
« taires, le seul des Bourbons qui pût, avec quel-
« que espoir de succès, se mettre à la tête d'une
« insurrection contre lui; mais il était trop puis-
« sant et trop accrédité pour le craindre, d'autant
« que tout est ici égoïsme ou servilité d'une
« part*, audace et persévérance de l'autre. »

Le premier consul, voulant détourner les esprits du crime qu'il venait de commettre, fit accuser le gouvernement anglais, selon l'usage des gouvernemens révolutionnaires, de complots contre sa personne, tramés par Drake, ministre britannique à la cour de Bavière, et insérer à cet effet, dans le *Moniteur* du 25 mars, un rapport du grand-juge où les lettres de cet envoyé sont altérées, ce dont il se trouve une preuve légère, mais manifeste, dans la comparaison des citations faites par Regnier et la publication officielle de ces mêmes lettres. Ce qu'il faut noter ici, c'est qu'avant même la rupture du traité d'Amiens, un misérable émissaire avait été envoyé en Angle-

* Il faut en excepter M. de Chateaubriand, qui donna sa démission de la place de ministre près la république du Valais. (*Note de l'éditeur.*)

terre, par la police française, pour proposer au ministère britannique un projet de conjuration contre le premier consul; que lord Hawkesbury ne voulut pas le voir; que M. Hammond le reçut froidement et refusa ses services; que, rendu près de M. Drake, il lui promit des renseignemens sur les mécontens de l'intérieur, mais ne put l'entraîner dans aucun projet de crime, ni prouver, par ses lettres même, qu'il en provoquât aucun. Le fait est que cet envoyé anglais avait été la dupe d'un fripon, et l'on voulait lier cette mystification à un projet non prouvé d'assassinat. Lord Morphet ayant, à cette occasion, interpellé les ministres anglais, demanda qu'ils réfutassent les accusations portées par la France; « Justice qu'ils se « devaient à eux-mêmes et par-dessus tout au « caractere national. Ils devaient, poursuivait-il, « prouver au monde qu'ils n'avaient point armé « le bras de l'assassin et que leur système d'hos- « tilité avait été à découvert. » Dans cette séance du 16 avril, « le ministre Addington remercia le « noble lord de lui avoir fourni l'occasion de re- « pousser publiquement l'accusation la plus dé- « nuée de fondement qui eût jamais été portée « et les calomnies atroces du plus méchant et du « plus tyrannique gouvernement qui eût jamais « été établi. J'affirme, ajouta-t-il, que le gouverne-

« ment n'a donné à aucun de ses ministres des « instructions contraires au droit des gens. Le « cabinet n'a encore reçu, à ce sujet, aucune « dépêche du résident à Munich; aussitôt qu'il en « arrivera je croirai nécessaire d'en donner com- « munication. » Dans une circulaire adressée aux ministres des cours étrangères près Sa Majesté Britannique, le 30 avril, lord Hawkesbury dit : « Sa « Majesté eût passé sous silence et couvert de son « mépris les accusations portées par le gouver- « nement français, sans les réponses extraordi- « naires et *non autorisées* de plusieurs personnes « au ministère français des affaires étrangères. « Ces réponses donnent à cette affaire plus d'im- « portance qu'elle n'eût dû en avoir. Sa Majesté « m'ordonne donc de déclarer qu'elle espère ne « pas avoir besoin de repousser, autrement qu'avec « dédain, une calomnie atroce et dénuée de fon- « dement; accusation sans preuves, qu'on peut « présumer n'avoir pour objet que de détourner « l'attention des faits sanguinaires commis récem- « ment par le premier consul, en violation du « droit des gens et au mépris des lois de l'hon- « neur et de l'humanité. Si Sa Majesté négligeait de « prêter l'oreille aux projets formés par les habi « tans de la France pour délivrer leur patrie d'un « joug honteux, elle ne remplirait pas les devoirs

« de tout gouvernement sage et juste; c'est un
« droit reconnu entre les puissances belligérantes
« et elle y serait pleinement autorisée, dans le cas
« présent, par la conduite du gouvernement
« français qui n'a cessé d'entretenir des communi-
« nications avec les malintentionnés dans les
« États de Sa Majesté, particulièrement en Ir-
« lande, et qui réunit présentement sur ses côtes
« un corps de rebelles Irlandais pour les secon-
« der. Sa Majesté désire voir s'établir en France un
« ordre de choses compatible avec son propre
« bonheur et la sécurité des nations environnan-
« tes; mais si ce vœu ne peut être rempli, elle
« est autorisée, pour sa défense personnelle, à
« paralyser les efforts d'un gouvernement tendant
« à porter la dévastation au sein de l'empire bri-
« tannique... Si quelque ministre accrédité a
« cherché à obtenir des informations sur les
« projets du gouvernement français, il a fait
« beaucoup moins que les ministres et agens fran-
« çais relativement aux malintentionnés dans les
« États de Sa Majesté, et le gouvernement fran-
« çais est le moins fondé de tous à invoquer le
« droit des gens. Il avait promis protection aux
« sujets britanniques qui demeureraient après le
« rappel de leur ambassadeur, et il les a détenus
« prisonniers. Des ambassadeurs autorisés par le

« ministère français à traverser la France pour « rentrer dans leur pays ont été arrêtés. Il a ar- « rêté un paquebot anglais en Hollande, en dé- « pit des sûretés promises aux paquebots respec- « tifs. Il a détenu et condamné un navire anglais « qui ramenait le gouverneur d'une de ses colo- « nies; il n'a point rendu de prisonniers anglais « contre ceux composant la garnison de Sainte- « Lucie, relâchés à cette condition. Enfin est-il « un traité que le gouvernement français n'ait « rompu ? un territoire voisin dont il n'ait violé « l'indépendance ? C'est aux puissances continen- « tales à déterminer combien de temps elles subi- « ront ces outrages qui feraient cesser le système « en vertu duquel les sociétés européennes ont « maintenu les lois, sources de la justice et de « l'humanité. »

Cette publication avait été provoquée par une circulaire de M. de Talleyrand aux ambassadeurs étrangers résidant en France, où il leur annonçait la conjuration tramée par Drake contre le premier consul, et par les réponses que lui avaient aussitôt adressées le cardinal Caprara, le comte Philippe de Cobentzl, le marquis de Lucchesini, MM. de Souza et Schimmel-Penninck. Lucchesini, entre autres, s'exprimait ainsi : « Votre « Excellence prévoira aisément toute la part que

« le roi prendra à l'entière cessation de tout suje
« d'alarme provenant des ennemis de la France ;
phrase qui contrastait avec le texte de ses dépê
ches. Quant à d'Oubril, il se contentait d'accus
réception du document qu'il avait reçu et disait :
« Je me suis empressé de faire passer à ma cour
« la circulaire et le rapport du grand-juge. »
L'ambassadeur de Suède n'avait pas même ré-
pondu au ministre.

Bonaparte avait déjà fait injurier dans le *Moniteur*, *comme espion et chef de brigands*, le ministre anglais à Stuttgard, Spencer Smith, frère de Sidney Smith, à qui il ne pardonnait pas son échec de Saint-Jean-d'Acre, quoique cet agent diplomatique eût, durant sa mission à Constantinople, obtenu du gouvernement ottoman la délivrance de quinze cents Français détenus dans les prisons ou les bagnes du Levant *. Drake et Spencer Smith furent contraints à fuir pour éviter des gendarmes déguisés, chargés de les enlever et de les conduire en France. Notons que Spencer Smith était accusé d'intrigues agitatrices à Stuttgard, dans une feuille publique imprimée à Paris sept jours avant qu'il arrivât à son poste, en venant de Turquie ; que l'infâme Mé-

* Voyez la pièce justificative II.

Hédouville en fut reçu froidement, et ne l'eût pas été s'il n'avait été porteur de dépêches de Drake, et ne put même lier aucune intrigue avec lui.

L'effroi et le sentiment de leur faiblesse imposaient silence aux électeurs de Bavière, Wurtemberg et Bade, exposés à la prompte et facile vengeance du premier consul et incapables de lui résister. Il en fut de même de l'Autriche, qui n'était point encore préparée à la guerre, et de la Prusse, qui redoutait de la voir éclater, d'autant que sa situation devenait extrêmement critique. Une armée française se trouvait placée au milieu des provinces prussiennes de Westphalie, alors sans moyens suffisans de défense, et celles du cercle de Basse-Saxe eussent facilement été envahies par les Français avant que le cabinet prussien eût eu le temps de rassembler des troupes pour s'y opposer. Le roi avait même assez de peine à résister aux instances de Bonaparte pour s'unir à lui contre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, et il était dans la politique de Frédéric-Guillaume de n'avoir à combattre ni pour ni contre la France. Quant à l'Autriche, quoiqu'elle n'eût pas à redouter d'aussi pressans dangers puisque l'ennemi était encore loin d'elle, elle ne paraissait pas vouloir entamer une nouvelle lutte pour les intérêts des princes qui, dans l'af-

faire des indemnités, s'étaient soustraits à l'obéissance du chef de l'Empire; qui, à Ratisbonne, s'étaient réunis à ceux qui disputaient à l'archiduc Antoine le siége électoral auquel il avait été porté, et qui continuaient à disputer à l'autre frère de l'Empereur une juste indemnité pour la perte du grand-duché de Toscane. Ainsi l'intérêt général du Corps germanique, sacrifié d'abord à des intérêts privés, l'était encore à des motifs de ressentiment.

Tandis que la complète dissolution de l'Empire romain-germanique devenait chaque jour plus palpable, le premier consul atteignait enfin le but de ses vœux. En vain Joséphine cherchait à les combattre; en vain Louis Lemercier lui faisait, à cet égard, les reproches les plus vifs et rompait avec lui une ancienne et intime liaison; en vain les généraux et ses aides-de-camp même laissaient entrevoir toute leur inquiétude, il était alors poussé vers le trône par son frère Lucien, qui plus tard se brouilla avec lui, et l'était bien plus encore par son ambition et sa vanité. Un jacobin prononcé fut donc chargé d'émettre, le 30 avril, dans le tribunat le vœu de lui décerner le titre d'empereur. Cette proposition, saluée par l'émulation de la servilité, ne rencontra qu'une seule opposition, celle de Car-

not; et le sénat l'adopta sans en manifester aucune. Quoique son intronisation fût soumise, pour la forme, à la sanction du peuple, Bonaparte ne voulut pas attendre le résultat des votes qu'il saurait bien calculer à son gré, et se hâta, avant leur émission, de se saisir de la couronne, en disant* : « J'accepte le titre que vous croyez « utile à la nation.... Je soumets à la sanction du « peuple la loi de l'hérédité. J'espère que jamais « il ne se repentira des honneurs dont il couronne « ma famille.... Dans tous les cas, mon esprit « ne sera plus avec ma postérité du jour où elle « cessera de mériter l'amour et l'estime de la « grande nation. » Malgré les injures qu'il avait si récemment vomies contre l'Angleterre, il cherchait secrètement à se rapprocher de cette puissance, tandis qu'il s'efforçait à lui susciter de toutes parts des ennemis; car il craignait déjà l'union de l'Autriche et de la Russie. Cette dernière puissance l'avait vivement choqué par la note suivante que M. Klupfell, ministre russe à Ratisbonne, avait remise le 6 mai au baron d'Albini. « L'événement qui a eu lieu sur le territoire de « Son Altesse Sérénissime l'électeur de Bade, et « qui s'est terminé d'une manière si cruelle, a

* Le 28 mai.

• causé à Sa Majesté l'empereur de toutes
• Russies la plus profonde douleur ; elle n'a
• voir qu'avec peine le territoire germanique
• violé et la paix de l'Europe troublée. L'étonn-
• nement de Sa Majesté a été d'autant plus grand
• qu'elle ne pouvait s'attendre à voir une puis-
• sance qui, de concert avec Sa Majesté, a em-
• ployé sa médiation pour la tranquillité de l'Al-
• lemagne, s'écarter des principes du droit des
• gens et des obligations qu'elle avait si récem-
• ment contractées. La diète sentira facilement
• les dangers auxquels l'Empire serait exposé si
• de pareils actes de violence étaient tolérés. Ces
• importantes considérations ont déterminé l'em-
• pereur, en qualité de garant de la constitution
• germanique, à protester contre un acte qui
• attaque aussi ouvertement la paix et la sûreté
• de l'Empire. Sa Majesté Impériale n'a pas perdu
• un moment pour donner l'ordre à son chargé
• d'affaires à Paris de faire connaître au premier
• consul son opinion à ce sujet. En adoptant une
• mesure que lui prescrivait le motif important
• de la tranquillité de l'Allemagne, Sa Majesté
• est convaincue que la diète et les États de l'Em
• pire rendront justice à sa sollicitude désintéressée, et qu'ils réuniront leurs efforts aux siens
• pour transmettre au gouvernement français

« leurs justes remontrances à ce sujet, afin d'ob-
« tenir les réparations qui sont dues à la dignité
« de l'Empire compromise, et qui sont nécessai-
« res au maintien de la sûreté de l'Allemagne. »
Bonaparte n'osa pas tourner hautement cette note en ridicule ; mais dans une lettre prétendue écrite de Constantinople, du 29 juin, il faisait dire à l'écrivain pseudonyme : *La Russie ne peut rien contre la France.* En effet, sa noble démarche était demeurée sans imitateur, sinon de la part du roi de Suède. Le silence forcé de la Prusse et celui rancunier de l'Autriche, tant à la diète qu'à Paris, avaient achevé de détruire toute confiance envers les cours de Vienne et de Berlin. « Qu'importe, disaient les princes allemands,
« que les dépouilles des souverainetés ecclésias-
« tiques aient enrichi les princes les plus puis-
« sans et accru l'importance de quelques autres,
« si le Corps germanique n'est pas assez fort pour
« demeurer à l'abri des invasions françaises ! Le
« Rhin, que la nature et le traité de Lunéville
« assignent pour limite à la France, n'est contre
« elle qu'une barrière impuissante ; ses troupes
« la traversent en dépit d'une neutralité recon-
« nue, et d'après l'impunité des attentats derniè-
« rement commis, tous les princes doivent trem-
« bler pour la sûreté même de leurs personnes. »

frappés d'une vive et juste terreur, les princes allemands, se voyant abandonnés par leurs protecteurs naturels, étaient, pour la plupart, disposés à chercher leur salut dans les bras de celui qui avait été la cause active et première de la dislocation de l'Empire. Dès le 2 juillet, le ministre de l'électeur de Bade, prince le plus outragé et le plus en danger de tous, avait fait à la diète une déclaration par laquelle Son Altesse Électorale témoignait sa sincère gratitude à Sa Majesté l'empereur de Russie pour sa bienveillante sollicitude envers lui et la maison électorale. L'électeur ajoutait que, ne voulant pas exposer sa patrie aux désastres d'une nouvelle guerre, et se fiant aux intentions amicales que le gouvernement français et son illustre chef avaient si clairement manifestées dans une médiation en faveur de tout l'Empire, il désirait ardemment que les représentations adressées le 6 mai à la diète ne donnassent pas lieu à délibérer sur la violation du territoire badois, afin que le repos et la prospérité de l'Allemagne et peut-être de l'Europe ne se trouvassent point compromis par de nouveaux troubles. Le député de l'électorat de Bohême et le ministre de Brandebourg adhérèrent à cette demande par leurs votes du 6 juillet; aussi les déclarations du ministre de Hanovre, du

11 juillet, et celles de l'envoyé de Suède, du 27, tendantes à appuyer la proposition de l'empereur Alexandre, n'eurent-elles aucun effet; elles ne firent qu'augmenter l'aigreur qui régnait entre les cours de Saint-James et des Tuileries et provoquèrent, de la part de Napoléon, de nouvelles insolences contre le roi de Suède. En effet, selon l'usage reçu à la diète de l'Empire, on avait ajourné au 18 juin la délibération sur la note russe du 6 mai, et cependant cette délibération n'eut pas lieu; car le 29 mai, le chargé d'affaires de France à Ratisbonne annonça officiellement à la diète que Bonaparte avait été proclamé empereur des Français, et à cette occasion il fit entendre au ministre directorial, dans une conférence particulière, qu'on ferait bien de ne pas donner suite à la délibération sur la note de l'empereur Alexandre. Telle fut la condescendance des princes allemands à cette insinuation et leur soumission aux volontés de la France, que la diète, appuyée surtout de la déclaration de l'État de Bade, n'osa demander aucune satisfaction pour un acte qui, en avilissant l'Empire germanique, présageait déjà ses funestes destinées.

Pitt avait, dès le mois de mai 1804, repris les rênes de l'administration britannique, et la substitution d'un ministère prévoyant et fort à un

ministère aussi faible que sans prévoyance annonçait une prochaine révolution dans la direction des affaires politiques de l'Europe. Aussi, tandis que le cabinet de Saint-James, abandonnant toutes ses intrigues secrètes désormais insuffisantes contre la puissance établie et solide de Bonaparte, donnait et plus de développement à ses moyens hostiles et plus d'activité à sa diplomatie; qu'une guerre de plume devenait plus animée chaque jour entre la France et la Russie, un grand mouvement avait lieu dans la diplomatie autrichienne. Avant de parler de sa nature, de ses causes et de ses effets, exposons la suite des notes et contre-notes des deux cabinets de Saint-Pétersbourg et des Tuileries.

La violation du territoire de l'Empire, l'arrestation et le meurtre du duc d'Enghien avaient excité, hors de la France comme dans son sein, la plus vive horreur. L'empereur de Russie, l'ayant partagée avec l'élévation d'ame qui le caractérisait, avait, comme nous l'avons dit, ordonné à son chargé d'affaires de notifier son mécontentement à ce sujet. Par une note du 12 mai, M. d'Oubril annonça donc officiellement que son maître s'attendait à ce que le premier consul écoutât les réclamations du Corps germanique, employât les moyens les plus efficaces pour tran-

quilliser tous les gouvernemens, et fit cesser un ordre de choses alarmant pour la tranquillité de l'Europe. La réponse de M. de Talleyrand, du 16 mai, fut des plus extraordinaires ; elle accusait calomnieusement le roi de Prusse et l'empereur d'Allemagne, les deux puissances les plus intéressées de toutes au salut de l'empire germanique, d'avoir compris que l'urgence et la gravité des circonstances autorisaient suffisamment le gouvernement français à faire saisir, à quelques lieues de ses frontières, des Français rebelles qui conspiraient contre leur patrie, et qui par la nature de leurs complots, dont l'horrible évidence avait été acquise, s'étaient mis eux-mêmes hors du droit des gens.

En avançant ainsi des faits dont la fausseté était si palpable, Bonaparte s'appuyait probablement sur ses notions particulières relativement à la politique encore pacifique des deux cabinets qui, plus tard, contredirent solennellement cette perfide et fallacieuse déclaration. Cependant, M. de Talleyrand en concluait que, les princes allemands étant satisfaits, le premier consul n'avait rien à répondre sur un point qui ne touchait à aucun des intérêts de l'empereur de Russie, et terminait la note en déclarant que, comme le premier consul ne se mêlait pas des opérations du cabinet russe, il réclamait à cet égard une par-

faite réciprocité. Mais ce qu'il y avait de choquant dans cette pièce, c'était la phrase suivante dont le but ne pouvait être que d'insulter l'empereur de Russie par une cruelle allusion à la mort tragique de Paul Ier, et d'injurier aussi le gouvernement britannique. « Si, lorsque des « Anglais concertèrent l'assassinat de Paul Ier, on « fût venu avertir l'empereur Alexandre que les « assassins n'étaient qu'à une lieue de la frontière « russe, ne se serait-il pas cru en droit de les « faire arrêter? » Que cette assimilation de la violation du territoire de l'Empire à une hypothèse relative au meurtre du père d'Alexandre pesât sur des assertions vraies ou calomnieuses, on la permettra dans une note diplomatique était d'une inconvenance choquante et devenait un outrage personnel adressé au propre fils du monarque assassiné.

M. d'Oubril fut blâmé par son cabinet pour avoir accepté un écrit qui n'était pas de nature à être adressé à l'empereur, ce qu'il déclara au ministre des affaires étrangères dans une note du 21 juillet, où il dit que, « cependant, cet écrit « étant parvenu à la connaissance de Sa Majesté « Impériale, elle a vu avec surprise que des as- « sertions et raisonnements non fondés y sont sans « connexion avec l'objet de la note du 12 mai

« que, pénétré des dangers qui menacent l'Em-
« pire germanique, auquel la Russie doit, en
« vertu de ses engagemens, prendre un intérêt
« particulier, et ayant appris la nouvelle viola-
« tion du droit des gens commise à Ettenheim,
« l'empereur a cru devoir inviter la diète et ses
« princes à se joindre à lui pour réclamer près
« du gouvernement français, et pour l'engager à
« réparer cette injure et à tranquilliser l'Europe
« sur ses craintes de pareilles et de nouvelles
« violences; que le gouvernement français, en
« répondant comme il l'a fait, a manqué à la
« Russie, à l'Empire germanique et à lui-même,
« et qu'il a compromis cette bonne intelligence
« qu'il assure désirer, mais dont les effets n'ont
« pas encore été aperçus par la Russie; que,
« n'étant plus dans ces temps de barbarie où les
« États n'avaient que des intérêts propres, mais
« dans un ordre de choses soumis au droit des
« gens, l'on n'a pu voir avec indifférence un évé-
« nement attentatoire à l'indépendance des na-
« tions; que la qualité de garant du corps germa-
« nique, depuis la paix de Teschen, impose à
« Sa Majesté le devoir de ne point garder le si-
« lence à cette occasion; et que si le gouverne-
« ment français, revêtu du même titre, se croit

« permis de violer la neutralité de l'Allemagne,
« on ne saurait comprendre comment il n'appar-
« tiendrait pas à Sa Majesté Impériale de prendre
« fait et cause pour cet Empire dont elle a ga-
« ranti l'indépendance ; qu'on ne peut chercher
« les motifs d'une démarche aussi bien fondée
« dans l'influence des ennemis de la France, et
« que si la Russie voulait recommencer la guerre,
« elle n'aurait pas besoin de chercher de vains
« prétextes, le gouvernement français lui ayant
« fourni des raisons plus que valables pour rom-
« pre les liens d'une bonne intelligence que la
« modération seule de Sa Majesté a conservée et
« aurait désiré faire durer toujours ; que Sa Ma-
« jesté a manifesté, même avant le commence-
« ment de la guerre, son opinion sur la nécessité
« de consolider la paix ; qu'elle a témoigné au
« cabinet des Tuileries combien elle désirait
« qu'il y contribuât en donnant lui-même l'exem-
« ple de la modération et du désintéressement ;
« que tel a été l'unique et inutile souhait de la
« Russie, dont la conduite ne s'est jamais écartée
« de ces principes, et dont les démarches réité-
« rées sont demeurées infructueuses, quoique
« appuyées sur des engagemens pris envers elle
« par le gouvernement français ; que sa média-

« tion, proposée aux deux puissances en guerre, « n'a pas été accueillie; que ses justes instances « en faveur des pays dont les traités entre la « Russie et la France garantissaient la neutralité « n'ont point été écoutées; que voyant malgré « ses représentations les troupes françaises bor- « der les côtes de l'Adriatique, imposer des con- « tributions aux villes anséatiques et menacer « le Danemarck, Sa Majesté Impériale s'est dé- « cidée à se mettre en mesure de s'opposer à des « empiétemens ultérieurs; que jamais gouverne- « ment n'a agi plus ouvertement que la Russie, « ni pour un but qui eût moins besoin d'être ca- « ché; qu'on n'entrera point dans la question « de savoir si le gouvernement français peut « poursuivre dans tous les pays des individus « qu'il a bannis, et s'il a droit de prescrire aux « nations étrangères la manière dont elles doi- « vent traiter ceux à leur service, ou leurs sujets « naturalisés, mais que c'est abus des mots que « d'accuser la Russie d'attaquer l'indépendance « des États en se refusant à déplacer un de ses « employés dans l'étranger (Woronzoff) et en « réclamant un individu naturalisé (Vernègues), « livré, contre tout droit, par un État neutre; « que, loin de protéger des machinateurs de « complots, Sa Majesté a souvent notifié au

« gouvernement français que, s'il lui fournissait
« des preuves d'une telle assertion contre ses
« employés, ils seraient à l'instant punis, et qu'il
« n'a jamais été répondu à cette loyale déclara-
« tion ; que, lorsque le Portugal a dû subsister en
« neutralité, lorsque Naples n'a pu conserver la
« sienne, lorsque l'Italie, la Suisse, la Hollande,
« malgré des promesses d'indépendance, ne peu-
« vent plus être regardées que comme des pro-
« vinces françaises, et lorsque l'Empire est en-
« vahi, l'empereur s'en remet au jugement de ses
« pays et à l'opinion impartiale du cabinet de
« Saint-Cloud, pour décider qui, de la Russie
« ou de la France, menace la sûreté de l'Europe ;
« que, quelque connue que soit à cet égard la
« façon de penser de Sa Majesté, elle s'est crue
« dans l'obligation de lui donner la plus grande
« publicité pour qu'il ne soit pas dit que dans
« une crise aussi funeste au, sur le continent,
« n'a osé élever la voix en faveur de la justice et
« de l'humanité ; que chaque État peut dans ses
« limites déclarer un individu hors de la loi,
« mais ne saurait le mettre hors du droit des
« gens qui dérive de l'assentiment universel des
« souverains et non des décrets de la France. A
« peine avait-on cru, pour soutenir un principe
« aussi erroné, ajouta l'envoyé russe, le cabinet

« de Saint-Cloud ait pu s'écarter de ce que les « égards et les convenances requièrent, au point « de choisir parmi les exemples à citer celui « qui était le moins fait pour l'être, et de ne « rappeler dans une pièce officielle la mort d'un « père à la sensibilité de son auguste fils, que pour « inculper d'un crime aussi atroce qu'absurde un « gouvernement que la France ne cesse de ca- « lomnier parce qu'elle est en guerre avec lui. » D'Ouhril termine cette note, si remarquable par la modération dont elle est empreinte, en déclarant que les suppositions les plus étranges ne sauraient changer l'état de la question ni les principes du droit des gens; que la réponse du ministre français est insuffisante, évasive, inconvenante et dans l'intention apparente d'aigrir Sa Majesté; que l'empereur, au-dessus de tout sentiment haineux et n'ayant pour but que la tranquillité de l'Europe, ne balance pas à faire un dernier effort pour conserver des relations avec la France; qu'elle ne s'arroge aucune suprématie, mais réclame l'indépendance des États faibles. En conséquence, le chargé d'affaires déclare qu'il ne peut prolonger son séjour à Paris qu'autant que, conformément à la convention secrète du 11 octobre 1801 11e le gouvernement français fera évacuer le royaume de Naples et en

« gouvernement français que, s'il lui fournissait « des preuves d'une telle accusation contre ses « employés, ils seraient à l'instant punis, et qu'il « n'a jamais été répondu à cette loyale déclara- « tion ; que, lorsque le Portugal a dû acheter sa « neutralité, lorsque Naples n'a pu conserver la « sienne, lorsque l'Italie, la Suisse, la Hollande, « malgré des promesses d'indépendance, ne peu- « vent plus être regardées que comme des pro- « vinces françaises, et lorsque l'Empire est en- « vahi, l'empereur s'en remet au jugement de ces « pays et à l'opinion impartiale du cabinet de « Saint-Cloud, pour décider qui, de la Russie « ou de la France, menace la sûreté de l'Europe; « que, quelque connue que soit à cet égard la « façon de penser de Sa Majesté, elle s'est crue « dans l'obligation de lui donner la plus grande « publicité pour qu'il ne soit pas dit que dans « une crise aussi funeste nul, sur le continent, « n'a osé élever la voix en faveur de la justice et « de l'humanité ; que chaque État peut dans ses « limites déclarer un individu hors de la loi, « mais ne saurait le mettre hors du droit des « gens qui dérive de l'assentiment unanime des « souverains et non des décrets de la France. A « peine croit-on que, pour soutenir un principe « aussi erroné, ajoute l'envoyé russe, le cabinet

« de Saint-Cloud ait pu s'écarter de ce que les « égards et les convenances requièrent, au point « de choisir parmi les exemples à citer celui « qui était le moins fait pour l'être, et de ne « rappeler dans une pièce officielle la mort d'un « père à la sensibilité de son auguste fils, que pour « inculper d'un crime aussi atroce qu'absurde un « gouvernement que la France ne cesse de ca- « lomnier parce qu'elle est en guerre avec lui. »

D'Ouhril termine cette note, si remarquable par la modération dont elle est empreinte, en déclarant que les suppositions les plus étranges ne sauraient changer l'état de la question ni les principes du droit des gens; que la réponse du ministre français est insuffisante, évasive, inconvenante et dans l'intention apparente d'aigrir Sa Majesté; que l'empereur, au-dessus de tout sentiment haineux et n'ayant pour but que la tranquillité de l'Europe, ne balance pas à faire un dernier effort pour conserver des relations avec la France; qu'elle ne s'arroge aucune suprématie, mais réclame l'indépendance des États faibles. En conséquence, le chargé d'affaires déclare qu'il ne peut prolonger son séjour à Paris qu'autant que, conformément à la convention secrète du 11 octobre 1801 11e le gouvernement français fera évacuer le royaume de Naples et en

respectera la neutralité ; 2° qu'on promettra d'établir un concert intime avec Sa Majesté Impériale pour terminer les affaires d'Italie ; 3° que les promesses faites d'indemniser le roi de Sardaigne seront effectuées ; 4° qu'en vertu d'une garantie commune, le gouvernement français promettra de faire évacuer le nord de l'Allemagne et de respecter la neutralité du Corps germanique.

Dans la réponse faite à cette note le 27 juillet, M. de Talleyrand s'étonne des griefs de la Russie et du style dans lequel ils sont exprimés et prétend que le ton qui y règne est plutôt celui d'un conquérant qui dicte des lois aux vaincus que dans les termes convenables entre gouvernemens qui traitent sur un principe de parfaite égalité. Puis il reproche à la Russie d'avoir changé, sans la participation de la France, le gouvernement de la république des Sept-Iles et envoyé de nombreuses troupes à Corfou ; d'avoir reçu des émigrés dans ses états, de leur avoir donné des emplois ; de n'avoir point, comme son père, expulsé leur *chef* ; d'avoir ordonné à sa cour de prendre le deuil « pour un agent soldé par l'Angleterre, engagé dans un complot criminel, et « que la Russie s'est conduite ainsi depuis que « ce *traître* a été condamné *par la juste déci-*

« *sion d'un tribunal français* et exécuté conformément à cette sentence. » Ce qu'il y a de curieux dans cette note, où le ministre français ne répond à aucun des justes griefs de la Russie, c'est qu'il garde le silence sur les engagemens pris avec elle, récrimine sur un fait peu important qui n'ajoute rien à sa puissance quand le gouvernement français s'est indûment et considérablement accru, et ne cherche à justifier un double crime que par un grossier mensonge; c'est encore qu'il se plaint des emplois donnés à des proscrits français inoffensifs quand il en donne à des rebelles agitateurs; c'est enfin qu'il regarde comme un acte hostile de n'avoir point *expulsé* de Russie le prétendant qui n'y était pas; car sa note est du 27, et le prince, qu'elle désigne et ne nomme point, ne partit de Varsovie que le 30 pour la Suède et non pour la Courlande, et cela pour fuir un projet d'empoisonnement médité par un agent français*.

Le chargé d'affaires de la Russie répliqua, le 28 août, par la note suivante : « Le soussigné, en « réponse à la note qui lui a été transmise, croit « devoir se borner à la récapitulation de la con- « duite que son auguste maître a constamment

* Voyez la pièce justificative I.

« toute entière le gouvernement français et dont
« le simple exposé suffira pour montrer l'espèce
« de récompense qu'il a éprouvée de ce gouverne-
« ment. Depuis l'événement de Sa Majesté au
« trône, elle a mis tous ses soins à rétablir la bonne
« intelligence qui avait autrefois subsisté entre la
« France et la Russie. Anticipant les explications
« qui devaient produire une paix solide, elle ai-
« mait à se persuader qu'elle contribuerait à la
« pacification de l'Europe. L'empressement à
« faire la paix à l'époque où la France était en
« guerre avec d'autres puissances et le renouvel-
« lement d'un traité de commerce tout entier à
« l'avantage de la France; les bons offices de la
« Russie pour effectuer une réconciliation entre
« la République et la Porte Ottomane, sont des
« preuves convaincantes du désir de Sa Majesté
« de consolider des relations amicales. Lorsque
« le Corps germanique fut forcé à des sacrifices
« pour régler les indemnités qui devaient servir
« à la compensation de ses pertes, l'empereur
« consentit à devenir co-médiateur avec le gou-
« vernement français, dans l'espoir de mettre un
« secret à la tranquillité du continent. Ce projet
« accompli, Sa Majesté a dirigé son attention
« vers les engagements que la France avait pris
« volontairement avec la Russie à l'époque de la

« paix; ayant scrupuleusement rempli ceux qu'elle « avait pris avec la France, elle avait droit d'at- « tendre que le gouvernement français se mon- « trerait aussi ponctuel à remplir ses propres obli- « gations. Cette attente n'a jamais été réalisée; « le roi de Sardaigne, privé de ses possessions, est « encore à recevoir l'indemnité que la Russie a « continuellement demandée. Le roi de Naples « voit de nouveau occuper ses provinces, et les « remontrances de la Russie, fondées sur des « engagemens solennels, n'ont produit aucune « détermination favorable à ce royaume. Toute « l'Italie a changé de face depuis le traité entre « la Russie et la France, sans aucun concert pré- « liminaire avec Sa Majesté, malgré les stipula- « tions à cet égard; le territoire germanique a été « violé, quoique la France se fût engagée à le « protéger avec Sa Majesté Impériale; l'occupa- « tion de Cuxhaven qui, sous aucun prétexte, « ne pouvait être regardé comme possession an- « glaise, a été effectuée, et les villes ont été con- « traintes à se soumettre à des emprunts forcés « pour éviter le même sort. Les demandes répé- « tées faites au gouvernement français pour ac- « complir ses engagemens et mettre fin aux crain- « tes des puissances neutres ont été sans effet. « A ces causes de mécontentement, liées aux

« intérêts de l'Europe, le gouvernement français « a jugé à propos d'ajouter à des assertions offen- « santes contre des ministres honorés de la con- « fiance de Sa Majesté la scène dont un ministre « de Russie a été forcé d'être le témoin aux Tui- « leries *; la persécution dans l'étranger des em- « ployés russes **; la démarche sans exemple de « contraindre le pape à livrer un russe natura- « lisé ***, sans égard aux réclamations de Sa Ma- « jesté. Une conduite si contraire au désir de « conserver la bonne intelligence entre les deux « Etats fournissait une raison positive de ne pas « la continuer; l'empereur voulut néanmoins faire « un dernier effort, et, après tant de motifs de mé- « contentement, il était disposé à les oublier si « on remplissait les engagemens détaillés dans la « note du 21 juillet. Ce dernier effort a été suivi « d'une réponse évasive, remplie de fausses im- « putations, remarquable par l'étrange assertion « que les *Russes ont pris possession de la république* « *des Sept-Iles sans le consentement de la France*, « tandis qu'il est notoire, et que le ministre des « relations extérieures a sous les yeux la preuve « que cette république, qui avait été évacuée « par les troupes russes, a été occupée par celles

* Markoff. ** Christine. *** Vernègues.

« retirées du royaume de Naples du consente-
« ment de la Porte, à la demande des habitans
« et en conséquence d'un arrangement préalable
« avec la France. Il ne reste donc plus au soussi-
« gné qu'à déclarer que, toute correspondance
« entre la Russie et la France devenant inutile,
« elle doit cesser de ce moment, et que Sa Majesté
« n'attend que la nouvelle du départ de son chargé
« d'affaires à Paris pour signifier à la légation
« française de quitter sa capitale. Elle se voit avec
« regret forcée de suspendre toutes relations avec
« un gouvernement qui refuse de remplir ses en-
« gagemens, qui veut s'affranchir des égards ré-
« ciproques que les nations se doivent, et de la
« part duquel Sa Majesté n'a éprouvé que des
« mortifications. Désirant éviter l'effusion du sang,
« l'empereur se borne à prendre la résolution
« qu'admet la position relative des deux pays.
« Comme c'est le gouvernement français qui a
« donné naissance à la situation actuelle des af-
« faires, il dépendra aussi de lui de décider *si la*
« *guerre en sera ou n'en sera pas le résultat.* Dans
« le cas où le gouvernement forcerait la détermi-
« nation de la Russie, soit par de nouvelles injus-
« res, *soit par des provocations dirigées contre elle*
« *ou ses alliés*, soit enfin par des menaces encore
« plus sérieuses contre l'*indépendance de l'Europe*,

« on verra Sa Majesté manifester autant d'éner-
« gie dans l'emploi des mesures qu'exige une
« juste défense qu'elle a montré de patience dans
« l'usage des moyens de conciliation compatibles
« avec l'honneur et la dignité de sa couronne. »

Trois jours après la remise de cette note, à laquelle il ne fut fait aucune réponse, le chargé d'affaires de Russie quitta Paris et se rendit à Mayence où se trouvait Bonaparte; il y vit continuer contre les alliés de l'empereur de Russie ces outrages dont, conformément à sa note du 28 août, devait résulter l'état de guerre; il y présenta deux nouvelles notes, sans rien obtenir de satisfaisant pour son maître qui voulait en vain conserver la paix, mais d'une manière honorable pour lui et favorable à la sûreté de l'Europe; il y eut communication de cette circulaire du ministre des relations extérieures* aux agens diplomatiques français, où le gouvernement anglais était encore outragé; et n'obtint ses passeports que le 2 octobre, pour retourner à Saint-Pétersbourg. Lord Gower allait alors y remplacer, en qualité d'ambassadeur d'Angleterre, sir John Borlasse Warren, afin d'engager la Russie à rompre totalement avec la France. Cette rupture n'était point encore déclarée, mais tout la pré-

* Du 18 fructidor an XII (5 septembre 1804).

sageait; et il semblait que Bonaparte cherchât par tous les moyens possibles à en hâter l'effet, dans l'espoir d'orner sa couronne impériale d'une auréole de gloire égale à celle dont la victoire de Marengo avait signalé aux yeux de la France son élévation au consulat. L'avénement de Napoléon à l'empire fut proclamé dans Paris avec pompe par la réunion des autorités civiles et militaires; et si ce n'était pas aux applaudissemens universels, à cause des crimes réels ou supposés que plusieurs lui reprochaient, et aussi de la divergence des opinions politiques, du moins la création de la Légion-d'Honneur et une nombreuse promotion de maréchaux lui assuraient l'armée, fière de cette brillante illustration d'un chef qui l'avait si souvent conduite à la victoire et qui savait si bien la récompenser. Puis il négociait avec le pape pour en obtenir la consécration de son nouveau pouvoir, et en imposer ainsi tant aux ames pieuses qu'au clergé, rendu puissant alors sur l'opinion par la longue persécution à laquelle il avait été en butte et par son héroïque courage à la supporter. En même temps il allait se montrer aux princes allemands pour opposer leurs suffrages craintifs et leurs hommages intéressés au mécontentement de quelques Français et à l'animadversion des grandes puissances.

Ces princes avaient cependant souffert depuis la paix tous les malheurs que la guerre entraîne; mais, désespérant de leur indépendance, ils crurent assurer leur existence personnelle en cherchant à se rapprocher de l'homme devenu assez puissant pour les protéger, en courtisant la faveur de celui qui, vainqueur de tous ses rivaux dans l'intérieur de la France et redouté de ses ennemis extérieurs, ne devait, dans leur opinion, se maintenir sûrement et honorablement au rang suprême où il était monté que par sa modération et par une tendance continuelle à devenir le soutien des faibles contre les forts. Déjà de grands souverains, les plus voisins de la France, s'empressaient par leurs lettres ou leurs ambassadeurs de féliciter Napoléon en lui prodiguant les titres attachés à sa nouvelle dignité, et semblaient lui savoir gré de s'être élevé jusqu'à eux. Les princes allemands d'un ordre inférieur, éblouis de tant d'éclat, entraînés par de tels exemples, fermèrent l'oreille aux conseils de l'expérience, et purent aisément oublier que dans une monarchie naissante, sans bases et sans autre appui que la force qui peut la détruire comme elle a pu l'établir, l'autorité est plus facile à acquérir qu'à conserver. Ils crurent donc à la solidité, à la perpétuité de ce qui s'était rapidement

opéré dans un pays où, vu la destruction de toute constitution sociale, l'individualité des opinions et l'effervescence des passions, tout, depuis la révolution, avait été aussi facile à faire que difficile à maintenir; ils ne songèrent pas même à la chute possible d'un pouvoir qui n'avait point encore été sérieusement attaqué, et se précipitèrent aveuglément sous sa protection quand toute autre semblait leur échapper. Leurs dispositions à cet égard étaient artificieusement entretenues par les adroites manœuvres de M. de Talleyrand, dont le principal talent était de joindre à une profonde dissimulation toutes les séductions qui naissent de l'habitude du grand monde, du ton de la bonne compagnie, de ce parlage aimable et conciliateur qui par lui, et pour la première fois depuis les troubles de la France, donnait à la diplomatie de ce pays des formes trop long-temps abandonnées. Ce ministre, qui rendait ainsi à son maître des amis que ses brusqueries intempestives lui eussent enlevés, s'étudiait constamment à accroître l'influence et la considération de celui qu'il servait; et si ses notes étaient parfois un peu acerbes, il savait atténuer dans son salon ce qu'il était forcé de faire émaner de ses bureaux; il semait principalement le respect pour son empereur et la confiance dans

ses intentions, parmi les princes que la proximité de leurs États mettait dans la dépendance de la France, il ne leur dissimulait point leurs dangers, mais les leurrait d'espoir, et les persuadait de l'impossibilité où ils se trouvaient de séparer leur fortune de celle de Napoléon, en faveur duquel militaient ainsi également l'espoir et la crainte. Parmi ces princes, on remarquait ceux de Nassau, de Darmstadt et de Bade, dont la situation était la plus critique ; l'alliance de ceux plus éloignés de Wurtemberg et de Bavière était d'autant plus utile que, très capables, en cas de guerre contre l'Autriche, de retarder le passage du Rhin, du Danube et de l'Inn, leur union à la France facilitait puissamment la marche de ses armées. Peu en peine sur les dispositions sinon amicales, du moins intéressées des premiers, ceux-ci étaient surtout l'objet des soins du ministre et de son maître qui flattaient leur dévouement des promesses les plus brillantes. Il en fut de même relativement à l'archi-chancelier qui, dépouillé de Mayence et de ses plus riches domaines, par les événements de la guerre et les conditions de la paix de Lunéville, était néanmoins parvenu, en dépit du naufrage des principautés ecclésiastiques, à conserver sa dignité électorale, son titre et ses fonctions à la diète. Il sentait tout ce qu'il

pouvait obtenir de la faveur d'un étranger, d'après les bienfaits qu'il en avait déjà reçus quand il s'était vu abandonné par les puissances germaniques et surtout par le roi de Prusse et ses coreligionnaires, qui ne voulaient pas que dans le nouvel ordre de choses on conservât un seul des trois électorats ecclésiastiques; idée sur laquelle l'esprit religieux n'avait en rien influé, mais bien l'espoir d'affaiblir l'Autriche. Ce fut contre le vœu universel que Napoléon soutint le baron de Dahlberg dont les dispositions à l'égard de la cour de Vienne étaient encore incertaines, et qui se voua au nouvel empereur auquel il ne cessa de se montrer favorable, avec prudence pourtant, jusqu'aux derniers mois de 1804, où les événemens lui permirent de faire éclater des sentimens qui amenèrent plus tard les conséquences funestes que nous allons exposer.

Napoléon, pour étaler aux yeux de l'étranger les magnificences dont l'environnaient ses nouvelles dignités, avait remonté le Rhin et s'était rendu à Mayence; parmi les princes Allemands que les insinuations des ministres français déterminèrent à grossir la cour de leur maître, on distinguait le baron de Dahlberg, archi-chancelier, et l'électeur de Bade; ils avaient avec eux leurs deux ministres, le comte de Beust et le baron

d'Edelsheim, qui les servirent habilement et qui possédaient leur entière confiance. L'empereur Napoléon fit à l'un et à l'autre l'accueil le plus amical, leur fit rendre de grands honneurs, et traita aussi leurs ministres avec une haute distinction, tandis que M. de Talleyrand poursuivait chaudement vis-à-vis de ces souverains les négociations entamées à Paris avec leurs agens diplomatiques. L'objet de ces négociations était le projet dès long-temps conçu de rendre la France arbitre suprême des destinées de l'Allemagne. L'électeur de Bade avait, dès le 2 juillet, contrarié les vues de la Russie relativement à la violation du territoire de Bade et à l'enlèvement du duc d'Enghien, mais on voulait qu'il imposât silence sur ce double crime à l'empereur de Russie, avec lequel on s'efforçait de le brouiller, en lui rappelant les obstacles que le comte Markoff avait mis aux intentions libérales du gouvernement français à l'égard de sa maison dans l'affaire des indemnités; l'inimitié du tzar ne pourrait l'atteindre, lui disait-on, tant qu'il serait sous la protection du généreux empereur qui était en mesure de lui procurer des avantages plus considérables et plus sûrs que ceux dont les puissances du Nord lui offraient l'espoir. J'aisiblement assuré des acquisitions qu'il avait faites, tant que les

hostilités ne recommenceraient point, il serait, en cas de guerre, garanti par l'incontestable succès des armes françaises contre la jalousie de ses voisins; l'amitié de l'empereur Napoléon, en le mettant à l'abri de tout péril, lui promettait des agrandissemens dans le cas où à une paix actuelle, mais mal affermie, succéderaient de nouveaux orages qui, après avoir pris naissance au sein des mers, viendraient par leur maligne influence agiter le continent et bouleverser toute l'Allemagne méridionale. On l'assurait que les seules vues du souverain français étaient de maintenir dans l'Empire, par le juste équilibre des forces de son chef et de ses membres, l'ordre qu'il était parvenu à y établir; mais qu'il fallait pour atteindre à ce but que les princes allemands secondassent ses nobles intentions, se laissassent guider par lui, fermassent l'oreille aux insinuations de la cour de Vienne, aux conseils de la Prusse, aux promesses de la Russie, et surtout aux discours des émissaires anglais, toujours occupés à semer le trouble et à donner de l'ombrage contre l'ambition *imaginaire* du monarque français. Ce fut par de telles considérations, en faveur desquelles militaient tant d'intérêts et de séductions, que l'électeur de Bade se montra dévoué aux intérêts de la France; l'archi-

chancelier l'était déjà. Le baron de Gagern, homme habile et ministre d'état des princes de Nassau, servait ses projets avec ardeur; le ministre de Hesse-Cassel était dans les mêmes sentimens, et tous les princes possessionnés sur les bords du Rhin, ainsi que leurs nobles épouses, embellirent la cour de Napoléon et l'assiégèrent de leurs hommages *. L'empressement de ces petits souverains avait pour objet de se procurer contre ceux plus forts et plus ambitieux la garantie de l'intégrité et de l'indépendance de leurs possessions, en se plaçant sous le protectorat de l'homme puissant qui n'avait raisonnablement aucun intérêt à les opprimer. L'électeur archi-chancelier propageait cette idée de tout son pouvoir et répondait à ceux qui le consultaient sur ce sujet: « Au point où la France est parvenue en dépit « des efforts de l'Europe, les États voisins de ses « frontières n'ont d'autre ressource, pour n'être « maltraités ni en paix ni en guerre, que de ren- « dre Napoléon l'arbitre suprême de l'Empire. « Cette résolution n'est point sans périls, mais « toute autre en offrirait bien davantage et la « raison est ici d'accord avec la nécessité. » La réputation dont jouissait le baron de Dahlberg, la

* Voyez les pièces justificatives K.

générosité apparente de sa conduite en qualité de prince dépossédé et mal indemnisé, son habileté connue, donnaient du poids à de telles insinuations, et sa puissante intervention prépara, mûrit et sema peut-être les germes de cette révolution qui devait placer le nouvel empereur à la tête du Corps germanique, que l'archi-chancelier espérait sans doute diriger sous l'autorité de Napoléon. Nous en verrons plus tard le développement et les funestes conséquences ; laissons à la postérité dispensatrice impartiale de la louange et du blâme, à prononcer sur le compte de celui qui en fut l'auteur.

Les serviles hommages dont Napoléon avait été entouré durant son voyage par les princes allemands, ceux que des princes plus puissans lui adressaient par leurs ambassadeurs, l'admiration de l'Europe étonnée, le temps même qui, quelque rapide qu'il soit, efface tout dans les esprits français, ramenaient vers Napoléon nombre de gens qu'avaient effrayés d'abord ce qu'ils appelaient ses crimes. Puis l'ambition joua son rôle ordinaire dans cette occasion où se formait une nouvelle et brillante cour. Enfin l'arrivée du pape, qui semblait abjurer alors la politique de la cour de Rome en ne demandant pas la restitution des deux Légations, pour prix de sa cou-

descendance; les cérémonies religieuses qui accompagnent selon l'usage la marche du pontife et l'attente des solennités qui se préparaient, fixaient l'attention des habitans d'une capitale avide de nouveautés et indifférente sur l'avenir.

Cependant la renaissance de ce ministère de la police, confié de nouveau à Fouché *, devait faire prévoir l'établissement d'un gouvernement inquisitorial dans l'intérieur, tandis que son action extérieure était également despotique et affranchie de toute pudeur. L'armée française du Hanovre n'avait point été diminuée, malgré les promesses faites au roi de Prusse; les députés de l'électorat ne pouvaient obtenir l'allégement des exactions dont leur pays était accablé. Le cabinet de Berlin, abusé par l'ambassadeur La Forest, et ne connaissant pas encore la note présentée le 28 août par le chargé d'affaires d'Oubril, leurré d'ailleurs de l'espoir d'un accord favorable à la neutralité des États sous la protection de la Prusse, entamait, selon les désirs de Napoléon, des négociations avec l'empereur de Russie pour empêcher le renouvellement de la guerre. Peut-être la sincère amitié qui liait le roi et le tzar fût-elle parvenue à calmer les justes mécontente-

* Le 10 juillet 1804.

mens de celui-ci ; mais Napoléon, ivre d'orgueil et qu'on ne saurait juger d'après les règles d'une saine politique, entraîné en outre par des passions irréfléchies et par une haine violente contre le gouvernement anglais, ajoutait chaque jour aux griefs qui aliénaient de lui l'empereur de Russie. Aussi, dans un discours du trône, Sa Majesté Britannique avait dit à son parlement, le 31 juillet : « Je nourris l'espoir encourageant que « les avantages qui résultent de nos efforts et de « nos succès ne se borneront pas à nous, mais « que leur exemple et leurs conséquences con- « courront à rétablir en Europe un système « qui pourra la faire sortir de l'état précaire où « elle se trouve, et finira par élever une puis- « sante barrière contre les projets d'agrandisse- « ment et d'ambition sans bornes qui menacent « toutes les nations du continent européen dont « l'indépendance n'a pas encore été violée. » Bonaparte continuait cependant à se jouer du droit des gens ; il avait forcé l'électeur de Bavière à chasser le ministre du roi d'Angleterre ; celui que cette puissance accréditait à Stuttgard avait fui les satellites chargés de l'enlever ; M. de Talleyrand avait annoncé à tous les gouvernemens qui recevaient des ministres anglais que la France ne reconnaîtrait point leur inviolabilité, à moins

qu'ils ne se renfermassent dans les bornes d'un ministère pacifique. En effet, une lettre de Fouché, où les *Drake*, les *Spencer-Smith* et les *Taylor* étaient qualifiés de *misérables* voués *à l'indignation de l'Europe*, transmettait au maréchal Bernadotte l'ordre de saisir la personne et les papiers de sir Georges Rumbold, ministre anglais près du cercle de Basse-Saxe. En conséquence, le général Frère, commandant à Harbourg, passa l'Elbe le 24 octobre, à la tête de deux cent cinquante hommes, débarqua entre Hambourg et Altona, marcha vers Grindel, y cerna la maison de sir Georges, s'empara de sa personne et de ses papiers. Le sénat s'assembla pour réclamer contre un tel acte; tous les ministres étrangers en informèrent leurs cours. Le roi d'Angleterre, par une note du 5 novembre, dénonça à tous les cabinets ce nouvel attentat contre le droit des gens comme une agression atroce; acte d'autant plus insultant, dit-il, qu'il a été publiquement ordonné, *qu'il menace toutes les cours*, détruit *les droits sacrés de tout territoire neutre* et anéantit *les priviléges des ministres diplomatiques*. Quelques jours apres cette notification, le messager d'état Wagstaff, chargé de dépêches pour Berlin et Saint-Pétersbourg, fut arrêté entre Lubeck et Mecklembourg-Schwrin par des Français dégui-

sés qui enlevèrent ses papiers et le lièrent à un arbre dont bientôt il fut heureusement détaché. Une troisième violation de territoire fut tentée le 16 novembre, par le général Frère, pour enlever près d'Altona MM. Thornton et Parish, négocians anglais; mais le commandant militaire danois, en ayant été informé, s'y opposa. Cette inconcevable conduite, dont le gouvernement révolutionnaire même n'avait point fourni d'exemple, inspira indignation et terreur; on craignait pour l'envoyé anglais, transféré à Paris et jeté dans la prison du Temple, le sort qu'y avait éprouvé Pichegru. Napoléon, ayant protesté que rien ne lui ferait relâcher son prisonnier, dit à cette occasion que, « s'il avait la fantaisie de « s'emparer de sir James Jackson, ministre d'An« gleterre en Prusse, dix de ses satellites suffi« raient pour se saisir de sa personne dans les « murs mêmes de Berlin, et qu'on n'oserait pas « chercher à le mettre en liberté. » En effet, la triple alliance eût facilement souffert ce nouvel outrage. Mais le roi, sentant qu'il devait protection, tant aux Etats faibles se reposant à l'abri de sa neutralité et de la garantie du gouvernement russe qu'au caractère indignement violé d'un ambassadeur, ne voulut point manquer aux obligations que lui imposait sa triple qualité de

prince souverain, de membre du Corps germanique et de directeur du cercle de Basse-Saxe; malgré son amour pour la paix, il manifesta la ferme volonté de venger les lois méconnues. Il y était principalement poussé par Jackson, qui, ayant été ministre à Paris avant l'arrivée de lord Withworth, avait jugé Napoléon, cherchait à animer contre lui le gouvernement prussien et spéculait sur l'intervention armée de la Prusse en faveur de son pays. Mais Frédéric-Guillaume, ayant demandé à l'empereur des Français, par une lettre confidentielle du 2 novembre, la mise en liberté et la libre sortie de France du chevalier Rumbold, elles lui furent promptement accordées, d'autant que l'ambassadeur français à Berlin mandait de son côté que le refus de satisfaire le roi sur cet objet pourrait entraîner aux plus funestes conséquences. Un admirable mélange de fermeté et de modération, appuyé des conseils prudens de M. de Talleyrand, empêchèrent alors les deux gouvernemens d'en venir à une rupture; et Napoléon, furieux d'avoir cédé, laissa échapper ces mots: « Le roi de Prusse m'a fait passer un mau-« vais quart-d'heure, mais je le lui ferai payer « cher. » Il n'en fit pas moins publier que c'était par condescendance pour Frédéric-Guillaume qu'il avait rendu la liberté à Rumbold. Tout ce

qu'il y avait à Paris d'honnêtes gens ou d'ennemis de Napoléon s'en réjouirent comme d'un échec pour son indomptable orgueil, et l'Allemagne applaudit à l'heureuse démarche du roi, quoiqu'elle n'éprouvât aucun soulagement aux maux que lui causait la présence des troupes françaises. Cependant, livrés encore à d'injustes défiances et divisés par des rivalités qui ne permettaient point à l'humiliation générale de retremper les cœurs dans une généreuse indignation, ni d'écouter pour se soustraire au joug les conseils de l'expérience, nombre de princes accoururent ennoblir par leur présence le cortége du nouvel empereur, lors de son couronnement*. S'ils devenaient en quelque sorte ses vassaux, du moins n'avaient-ils plus à craindre la propagande révolutionnaire dont la République les avait menacés. Mais devaient-ils moins redouter ses belliqueuses invasions que les agitations populaires?

Passons sous silence la cupide ou fangeuse servilité de tous les corps de l'État, qu'égalait, sans la justifier, celle de tant de souverains héréditaires. Tout ce qui s'était révolté contre une race antique de rois se courbait à l'envi devant celui qui ne cachait plus ni sa haine pour la liberté

* Le 2 décembre 1804.

publique, ni sa volonté de régner despotiquement, ni son mépris pour l'espèce humaine. L'Europe ne pouvait contempler sans frémir l'empire absolu de cet homme audacieux qui, souverain, ministre, et général d'une armée à la fois ivre de ses victoires, affamée de grandeurs et recrutée dans une nation éminemment belliqueuse, joignait à cet avantage, qui avait accru la puissance d'Alexandre, de Gustave-Adolphe et de Frédéric, celui de régner sur des contrées fertiles, de posséder de grandes richesses, d'être entouré d'une foule de généraux distingués que lui seul surpassait en talens, d'être devenu l'idole du soldat et de pouvoir impunément, selon sa barbare expression, dépenser deux cent mille hommes par an pour atteindre à la monarchie universelle qu'il ambitionnait. Qu'avait l'Europe à lui opposer? Des nations désunies, des armées continuellement battues, des généraux découragés; Clairfayt, le plus distingué de ceux que l'Autriche avait eus, était mort en 1798, Kray venait de mourir, et le prince Charles devenait souvent, vu l'état de sa santé, hors d'état de servir. Une réunion franche, une coopération générale de toutes les puissances européennes, sans intérêts ambitieux, sans arrière-pensée, pouvait seule enfanter des succès libérateurs, mais cela était alors absolument impossi-

ble. Les princes allemands, qu'il eût fallu rassurer sur leur indépendance sans cesse menacée pour les faire concourir au salut de tous, redoutaient le cabinet de Vienne, se méfiaient de celui de Berlin, étaient jaloux les uns des autres, et, en butte à la vengeance, soit de l'Autriche, soit de la France, ayant besoin d'un protecteur, le cherchaient sans savoir où le choisir. Il était difficile qu'ils se réunissent sous la tutelle du chef de l'Empire qui les avait sacrifiés, et à l'autorité duquel ils s'étaient efforcés de se soustraire; la Prusse leur semblait moins puissante et pas assez désintéressée; la France, qui pouvait à son gré les protéger ou les écraser, à qui ils pouvaient eux-mêmes devenir utiles en cas de guerre, que nulle ambition raisonnable ne devait faire peser sur eux, dont enfin ils avaient dans les futurs contingens à attendre de précieux avantages, fixait leurs vœux long-temps incertains; l'archi-chancelier les y encourageait d'autant plus vivement qu'en rendant à Napoléon l'éminent service de le placer à la tête du Corps germanique, il en espérait en retour un surcroît d'influence personnelle et des bienfaits nouveaux, utiles à lui et aux siens. Voulant procéder selon les formes déjà consacrées, ce prince proposa, comme les lois fondamentales et de nombreux exemples l'y autorisaient, des confédéra-

tions particulières pour le salut commun, comme il l'avait déjà fait en 1797; mais alors c'était pour défendre l'Empire, maintenant c'était pour en hâter la dislocation et en jeter les débris dans les mains de Napoléon qui saurait les coordonner à ses vastes desseins. Toutefois le nouvel empereur ajourna cette opération où il voulait donner et non recevoir la loi; il voulait préalablement aussi que son titre impérial fût généralement reconnu, que toute défiance sur son ambition fût amortie, et que d'éclatans triomphes commandassent une aveugle obéissance. Il se contenta donc de caresser les désirs des princes allemands, de flatter leurs intérêts, d'entretenir leur confiance, de leur faire sentir tous les avantages qu'ils retireraient d'une union intime avec lui, et de chercher à éteindre par son amicale médiation les étincelles de discorde qui se faisaient remarquer parmi eux.

Tandis que Napoléon semblait sérieusement occupé de son expédition contre l'Angleterre, l'Espagne qui le secondait de ses trésors déclara enfin la guerre au gouvernement britannique dix jours après le couronnement. Le prince de la Paix, parodiant l'empereur des Français, injuria l'Angleterre dans une proclamation et appela sur sa barbarie et son mépris du droit des gens l'a-

nimadversion universelle, parce que, cessant de tolérer la conduite hostile d'un gouvernement qui prodiguait des secours pécuniaires à ses ennemis et se préparait à s'armer contre lui, le cabinet britannique avait arrêté quatre frégates chargées des trésors de l'Amérique, et dont une sauta malheureusement par l'imprudence des marins espagnols. Comme l'Europe a retenti des plaintes de la France et de l'Espagne sur cet acte autorisé par le droit des nations, nous devons remonter ici jusqu'au traité de Saint-Ildefonse pour exposer la conduite réciproque des deux puissances nouvellement belligérantes.

Le gouvernement anglais ne connaissait qu'imparfaitement le traité de Saint-Ildefonse qui lui avait été soigneusement caché; il savait seulement qu'il était offensif et défensif, et, désirant conserver la paix avec l'Espagne sans s'expliquer sur la manière dont il envisageait cette alliance, il se contenta de signifier, le 2 juin 1803, au cabinet de Madrid, que l'*entrée des troupes françaises en Espagne serait regardée comme un motif immédiat et légitime de guerre*. La cause de l'Angleterre était alors très populaire en Espagne, en raison des griefs multipliés dont elle avait à se plaindre de la part de Bonaparte et que nous avons ci-dessus exposés. Aussi le prince de la

Paix répondit-il que l'exécution de ce traité n'était pas indispensable et renvoya-t-il le ministre britannique à M. de Cevallos pour établir avec lui les bases de la neutralité ; mais celui-ci à qui M. Frère demanda une réponse formelle sur l'exécution du traité entre l'Espagne et la France, éluda la question et répondit, le 9 juin, que, ne connaissant pas les causes de la rupture de l'Angleterre et de la France, il ne pouvait faire une réponse authentique. Le 21 juillet, deux mois après cette rupture, la France n'avait point encore requis le contingent dû en raison du traité de Saint-Ildefonse ; ce ne fut qu'au mois d'août qu'elle le réclama avec de violentes menaces. Le prince de la Paix proposa de l'évaluer en argent ; de longs débats eurent lieu à cette occasion. L'honnête, mais incapable Beurnonville ne terminait rien ; le cabinet de Saint-Cloud envoie Hermann, homme habile et ferme, qui conclut cette négociation signée par l'ambassadeur français et qui met fin aux prétendus projets de Godoi de s'armer contre la France. Ce ministre avoue le traité à l'envoyé anglais sans oser dire à quoi se monte la somme promise ; il annonce que le Portugal a aussi acheté sa neutralité, se plaint amèrement de la France qu'il craint et déteste, de l'Angleterre dont il voudrait conser-

ver la bienveillance, s'excuse sur le passage de quinze cents matelots et canonniers français à qui on avait permis de traverser le territoire espagnol pour se rendre au Férol, et espère que le traité de subsides signé le 19 octobre ne pourra être regardé comme un acte d'hostilité par le cabinet de Saint-James. Lord Hawkesbury * mande à M. Frère que Sa Majesté Britannique est disposée à fermer les yeux sur une légère avance d'argent; mais qu'il doit protester contre un subside permanent, contre toute violation de neutralité, admission de troupes françaises en Espagne ou préparatifs maritimes qui seraient regardés comme *cause immédiate de guerre*. A une note ainsi conçue et présentée le 13 décembre, Cevallos répond, le 16, que l'Espagne ayant été requise de fournir les secours défensifs stipulés par les traités, le cabinet espagnol a cru pouvoir allier leur exécution avec l'état de neutralité, les secours pécuniaires ne portant pas d'apparences hostiles; il se vante d'ailleurs d'avoir, par les bons offices de son gouvernement, préservé le Portugal de toute attaque de la part de la France. Mais c'était à prix d'or que l'Espagne l'avait ainsi préservé d'une invasion à la-

* Dépêche du 24 novembre.

quelle elle eût dû prêter son territoire, ce qui eût été manquer à la neutralité, et son propre subside n'était pas une avance passagère, mais un tribut permanent. Il y a plus; Bonaparte, non content de le toucher du jour de la signature du traité, exigeait, par un effet rétroactif, l'arriéré des quatre mois de juin, juillet, août et septembre, montant à vingt-quatre millions. M. Frère, dans sa réplique du 26 décembre, dit, entre autres choses : « Je n'examine pas si l'Espagne est « liée par le traité qui l'unit à la France, ni si « elle doit en exécuter scrupuleusement tous les « articles, mais il me reste à remarquer que cette « obligation est étrangère à l'Angleterre, qui n'est « pas tenue à respecter un traité auquel elle a été « loin de contribuer, qui a été fait à son insu, « contre sa volonté, et même en haine de sa « puissance. Un volontaire à l'armée monte à « l'assaut par devoir, mais l'assiégé n'est pas tenu « à le respecter. Quant au Portugal, je me suis « conformé aux ordres de ma cour en déclarant à « Votre Excellence que le non-passage des troupes « françaises par le territoire d'Espagne est une « condition indispensable à la neutralité de cette « cour, et que toute infraction à cet égard déci- « derait le gouvernement britannique à ne plus « considérer l'Espagne comme une puissance

« neutre. En réponse aux argumens de Votre « Excellence sur l'existence de traités antérieurs, « je lui dirai que les traités antérieurs du Por- « tugal sont avec l'Angleterre qui lui devrait des « secours, et qu'il n'a aucune neutralité à ache- « ter. » L'Espagne cependant a déjà fourni huit millions, est sur le point d'en fournir encore quatre; une grande activité se remarque dans son département de la marine. Lord Hawkesbury mande à M. Frère * que les sommes données à la France par l'Espagne sont incontestablement *une cause de guerre*, mais que Sa Majesté n'en veut pas venir à cette extrémité, pourvu que le cabinet espagnol donne sur les autres points une explication satisfaisante; ces points sont la connaissance de la convention conclue avec la France, avec des explications sur l'étendue et l'objet des préparatifs navals de l'Espagne. Mais l'ambassadeur Beurnonville, auquel on obéit servilement, a défendu au gouvernement espagnol de communiquer à l'Angleterre le traité de subside; et, relativement aux armemens, Cevallos répond que l'Espagne veut, à tout événement, être en *état de faire respecter sa neutralité*. Frère demande péremptoirement la cessation des armemens; Ce-

* Dépêche du 21 janvier 1804.

vallos s'y refuse par la note du 22 mars et finit, en mai, par déclarer qu'il y consent; mais au mois d'août l'on accorde passage en Espagne à des matelots français; en septembre des armemens sont ordonnés au Férol, à Cadix, à Carthagène; des emprunts de vingt-cinq millions sont faits à Paris au profit de la France et à la charge de l'Espagne; et Cevallos le nie dans sa note du 5 octobre. Ce jour même avait eu lieu la détention des quatre frégates. Lord Harrowby, successeur de lord Hawkesbury depuis le mois de mai, époque où Pitt était rentré au ministère, eut à cette occasion une conférence, le 20 octobre, avec M. d'Azanza, ministre d'Espagne à Londres, à qui il dit que les ordres de détenir les bâtimens espagnols chargés d'argent avaient été donnés aussitôt qu'on fut informé des armemens maritimes du Férol, qu'on avait représentés depuis plus d'un an au gouvernement espagnol comme fournissant un *sujet légitime de guerre*; que le cabinet de Madrid ayant violé « l'une des conditions « dont dépendait l'indulgence de Sa Majesté, « elle s'était vue dans la nécessité de prévenir « la continuation des secours fournis par l'Espa- « gne à la France en vaisseaux et en argent; que « Sa Majesté s'était prêtée, par une modération « sans exemple, au paiement du subside; mais

« que, du moment où l'Espagne manifestait l'in-
« tention de joindre ses forces maritimes à celles
« de la France, en équipant une escadre considé-
« rable dans le port du Férol où elle serait prête
« à se rallier à une escadre française et en nom-
« bre supérieur alors aux forces britanniques
« chargées de la bloquer, Sa Majesté n'avait pu
« différer de prendre des mesures de précaution ;
« qu'elle était en droit de retenir l'argent destiné
« à accroître les moyens de ses ennemis et d'at-
« taquer les vaisseaux espagnols qui feraient voile
« avec ceux de France. » M. d'Anduaga répon-
dit « que les armemens avaient pour objet de
« porter des troupes en Biscaye afin d'y étouffer
« des révoltes. » Harrowby lui répliqua : « qu'il
« eût fallu alors en prévenir les amiraux anglais,
« mais que la rupture semblait inévitable. » De
son côté l'envoyé anglais à Madrid, ignorant en-
core la prise de vaisseaux de registre, insistait
le 26 octobre près du gouvernement espagnol
sur les conditions suivantes, comme préalables à
la nomination d'un ministre chargé de traiter
d'un arrangement définitif : 1° contremander les
armemens ordonnés à Cadix, à Carthagène et au
Férol ; 2° les vaisseaux de l'État rétablis sur le
pied où ils étaient avant la guerre ; 3° révélation
complète des engagemens existans et des inten-

tions futures de l'Espagne à l'égard de la France. La réponse de Cevallos fut semblable à celle faite par Anduaga, quoiqu'il fût absurde de soutenir qu'on dût envoyer des vaisseaux à trois ponts à Bilbao dont le port ne peut pas même recevoir une frégate. Mais l'objet de tant de réponses évasives de la part du cabinet de Madrid ne pouvait être que de laisser aux trésors de l'Amérique le temps d'arriver, et la prise de ces vaisseaux fut si peu la véritable cause de la guerre que, durant plus d'un mois, on n'en fit pas même mention dans les notes et contre-notes présentées de part et d'autre, et qu'indépendamment de cette capture, la conduite de l'Espagne, commandée par la France, l'eût inévitablement amenée. Il y a plus; cette fausse et puillanime politique du cabinet de Madrid compromettait le sort du commerce portugais et les colonies de ces deux puissances; mais l'Angleterre ménagea son ancien et fidèle allié, tolérant les secours que la crainte d'avoir à lutter contre la France et l'Espagne le forçait à payer comme prix d'une incertaine neutralité.

Tandis que, grâce aux finasseries de M. de Talleyrand et à cette longue suite de lâches menées du cabinet de Madrid, l'Angleterre, dont la modération avait retardé sa rupture avec l'Espa-

gne, allait puiser dans une guerre contre cette puissance de nouvelles ressources qui tariraient celles de son plus redoutable ennemi, Napoléon s'entourait d'un luxe inconnu encore aux cours européennes ; il créait six grands dignitaires de l'empire, six grands officiers civils de la couronne, un grand-maréchal du palais, un grand-écuyer, un grand-veneur, un grand-maître des cérémonies, un grand-aumônier, des aumôniers ordinaires, chambellans et pages, des dames d'honneur et du palais pour l'impératrice et les princesses, des maréchaux et des colonels-généraux, foule qui montait à plus de cent soixante personnes, parmi lesquelles on remarquait les noms de la plus ancienne illustration, faste qui contrastait singulièrement avec la noble simplicité des souverains héréditaires.

Parmi ces derniers, l'empereur romain-germanique François était un de ceux qui avaient le plus à se plaindre de Napoléon. Ce prince, qui reconnut des premiers le titre impérial de Bonaparte, et qui, renonçant au titre d'empereur romain-germanique, changea, le 11 août, celui d'archiduc en celui d'empereur héréditaire d'Autriche, voyait, en dépit de sa condescendance, les États d'Autriche, de Hongrie, de Pologne, inondés d'agens agitateurs, dont quelques-uns,

pris en flagrant délit, avaient avoué leur coupable mission et le nom de ceux dont ils la tenaient. Il ne pouvait cependant se décider à entreprendre une guerre nouvelle; aussi toléra-t-il et les envahissemens de la France en Italie, et sa domination en Suisse et en Hollande, et les violations du territoire germanique. Un grand mouvement s'était cependant, comme nous l'avons dit, opéré dans la diplomatie autrichienne durant l'année 1804. Le comte Louis de Cobentzl, ministre des affaires étrangères, avait fait envoyer à Saint-Pétersbourg le comte de Stadion, qui quittait la mission de Berlin où il s'était fait autant aimer qu'estimer, mais où il n'avait acquis aucun crédit, et où il fut remplacé par le comte de Metternich, homme plus fin, plus habile, plus ferme surtout, avec autant d'aménité et plus de connaissance des hommes et des affaires que son prédécesseur. Stadion n'était pas militaire, grand inconvénient dans un ambassadeur en Russie, vu les circonstances surtout dans lesquelles on se trouvait; aussi le fit-on accompagner par le baron de Stutterheim, officier saxon passé au service d'Autriche, et qui possédait toutes les qualités nécessaires. L'objet de cette mission diplomatique était de sonder l'empereur Alexandre sur ses vues ultérieures à l'égard de la France, et de

lui communiquer les justes griefs de l'Autriche; de lui démontrer les pressans dangers dont le corps politique européen était menacé; de combiner avec lui les moyens propres à mettre un terme à des maux qui ne pouvaient que s'accroître encore; enfin de régler tout ce qui avait trait à la formation, la marche et l'objet d'une lutte nouvelle contre le colosse français. Le comte de Metternich était chargé d'une mission à peu près semblable près du cabinet de Berlin.

L'Autriche avait, depuis le traité de Lunéville, mis tous ses soins à réorganiser les différens corps de son armée, où les malheurs de la guerre avaient introduit quelques désordres, quoique de toutes les troupes européennes les siennes soient le moins susceptibles d'une détérioration morale. Cette opération réparatrice y fut d'autant plus facile et prompte que tout le militaire fermentait d'indignation au souvenir de ses derniers désastres, que le peuple était aussi irrité que le cabinet humilié. Le vœu général était donc à la guerre, et tout annonçait que le jour de l'explosion ne pouvait être éloigné. Ce ferment haineux contre l'ambition de Napoléon ne semblait point alors être étranger aux autres cabinets, et l'Angleterre semait sourdement l'alarme avec une activité que ne pouvaient ralentir

ni de cuisans souvenirs, ni de prophétiques alarmes. Elle craignait peu le projet de descente si pompeusement annoncé; mais elle voulait faire cesser les agitations que communiquaient aux esprits de vaines terreurs qui trouvent toujours des échos chez tous les peuples et donnent des armes à la malveillance. Une seule chose retenait encore l'élan national autrichien; le cabinet de Vienne ne pouvait s'exposer à supporter seul tout le poids d'une guerre continentale. Des subsides lui étaient indispensables, non pour acheter sa coopération, de grands souverains ne vendent pas, ainsi qu'on se plut à le publier alors en France, le sang de leurs sujets contre de l'or, mais pour ne point faire d'une invasion militaire un acte dévastateur, et pour conserver à des hostilités nécessaires toute la moralité dont elles sont susceptibles. Des subsides cependant n'eussent pas été suffisans au cabinet de Vienne; il lui fallait des alliés. Alexandre demeurait sourd encore aux cris de détresse du continent qui implorait son appui; Frédéric-Guillaume, mécontent aussi, inquiet, incertain, mais loyal jusqu'à l'illusion, se croyait lié par des traités qui cependant n'avaient plus d'objet, comme le sentait et le disait celui-là même qui avait signé le traité de Bâle; la reine partageait ses opinions; sans vou-

loir cependant influer sur les affaires de l'État ni contrarier ses vues pacifiques, et bien que Hardenberg dirigeât les affaires étrangères, Beyme et Lombard avaient plus de crédit que lui, et Lucchesini engageait le monarque à temporiser, quoique le subside promis à la neutralité eût cessé d'être payé.

Pitt n'avait été replacé à la tête de l'administration britannique que pour réparer les maux produits par le ministère Addington et les inconcevables fautes résultant du traité d'Amiens. Ce grand politique, sentant combien seraient impuissantes contre l'implacable ennemi de sa patrie de légers soulèvemens intérieurs et de faibles conspirations, ne vit plus d'autres ressources pour le salut de l'Europe que dans le concours de toutes les volontés et de toutes les forces des principales puissances. Peu découragé par les échecs que la coalisation précédente avait éprouvés, il lui semblait qu'une marche franche et désintéressée préviendrait les causes de ruine qui avaient amené la dissolution de la ligue de 1799. Il pensait que les différens cabinets, éclairés par des traités violés, des espérances trompées, des promesses méconnues, une humiliation croissante, des dangers menaçans, verraient dans une aussi triste expérience les présages d'un avenir

funeste et prochain ; que cet aspect ferait taire les divisions, les jalousies mutuelles, les calculs d'intérêt privé ; que tous les princes sentiraient enfin la nécessité de s'unir contre celui qui ne cherchait à les séduire que pour atténuer leur force, et à les affaiblir que pour les dominer tous. Il n'en était aucun qui n'eût quelque injure à venger ou quelque vengeance à redouter, et cette conformité de périls ou de haine offrait au cabinet de Saint-James l'espoir de les faire recourir aux armes, comme au seul moyen conservateur de l'indépendance générale ; car il n'y avait plus que la victoire qui pût assurer à l'Europe une paix solide et durable, par des conditions justes, modérées et également honorables pour tous. Pitt ne s'effraya pas des énormes subsides que son gouvernement aurait à fournir pour soldor et entretenir cinq cent mille hommes destinés, selon le plan qu'il méditait, à attaquer les forces du nouvel empereur, depuis le golfe de Naples jusqu'aux rives de la Baltique. Les ouvertures du ministère anglais pour la formation d'une coalition nouvelle contre la France, furent reçues d'abord, mieux que partout ailleurs, par le cabinet de Stockholm. Gustave-Adolphe, conseillé par le baron d'Armfelt, jadis le plus intime ami de son père, s'était, dès son avénement, dégagé des

liens dont le régent, duc de Sudermanie, son oncle, avait uni la Suède au gouvernement français. Irrité contre la puissance despotique du premier consul, menacé d'en être personnellement la victime lors de l'enlèvement du duc d'Enghien, indigné du sort de ce malheureux prince, choqué de voir que ses représentations à la diète germanique eussent été sans effet, il témoigna son mécontentement en n'admettant pas à sa table l'envoyé français Bourgoing avec l'ambassadeur d'Angleterre, lorsqu'il reçut la visite du prince William de Glocester; il répondit aux plaintes du ministre de Napoléon, qui regardait cela comme une injure faite à son gouvernement: « Apprenez, monsieur, que je suis le maître « chez moi. » Bonaparte voulut s'en venger, et M. d'Ehrenschwert, ministre de Suède à Paris, s'étant présenté au lever du premier consul, il lui dit: « Comment le roi votre maître, une puis- « sance de troisième ordre, que je puis quand « je voudrai précipiter du trône, ose-t-il insulter « mon ministre? N'ai-je pas donné sans cesse au « roi de Suède des preuves de mon amitié? » Cependant, dans l'acte d'accusation déjà préparé et qui eût été publié, si Gustave avait été arrêté, soit à Ettenheim où l'on savait qu'il devait se rendre, soit à Munich d'où il partit avant l'ar-

rivée du général S..... et des sicaires de Bonaparte, il était dit : « Un nommé Gustave, qui se « prétend roi de Suède, ayant provoqué le meurtre du premier consul, etc., etc. » La lettre envoyée alors à Bonaparte par ce monarque n'avait point été reçue, et il n'avait pas été fait de réponse par le ministre de Suède à la notification de la prétendue conspiration anglaise; enfin M. Signeul, consul suédois, avait eu ordre de quitter Paris. Bonaparte, furieux, insultait Gustave-Adolphe dans le *Moniteur* du 14 août, où on lui disait : « La France est fort indifférente « à toutes vos démarches; elle vous en demande « raison, parce qu'elle ne peut confondre les « Français du nord avec un jeune homme inconsidéré. Vous avez fait en 1801 avec l'Angleterre un traité qui est en quelque sorte une « abdication de la souveraineté. Le sang des « Suédois n'appartient pas à leur roi qui se vend « à l'étranger. » Et dans un pamphlet dirigé contre lui, on l'avertissait que « ses sujets avaient « le droit de le détrôner. » Gustave-Adolphe signifia donc à M. Caillard que, dans des publications officielles, « tous les égards pour la per« sonne du roi ayant été mis de côté, » toute communication officielle ou confidentielle cesserait du 7 septembre entre la Suède et la France.

Gustave-Adolphe fit alors sonder les dispositions de la cour de Berlin, par le baron d'Armfelt qu'il y envoya à cet effet et sans titre diplomatique. Ce prince écrivit même au roi de Prusse, le 19 septembre, pour savoir sous quel point de vue il envisageait la situation politique de l'Allemagne septentrionale; Frédéric-Guillaume lui répondit le 26, que s'étant imposé une stricte neutralité pour le bien de ses États et des États de ses voisins, il prétendait la garder religieusement et emploierait tous les moyens propres à empêcher qu'on la violât, et qu'on parvînt ainsi à troubler la tranquillité de l'Allemagne septentrionale; qu'après avoir fait connaître à cet égard ses sentimens à l'empereur de Russie et à celui des Français, il avait pris sur cet objet des engagemens positifs et ne pouvait permettre que d'aucun côté on fît des entreprises hostiles, ni conséquemment des armemens dans la Poméranie suédoise. Plus tard le chargé d'affaires de Suède déclara que sa cour ne concevait aucun projet hostile, et que les mesures prises à Stralsund n'avaient pour but que de se tenir prêt contre une attaque injuste. Le roi lui fit cependant répondre qu'il ne souffrirait point d'armement dans la Poméranie suédoise, où le roi de Suède s'était empressé d'envoyer six mille

hommes pour mettre Stralsund à l'abri d'un coup de main ; il s'était aussi prêté avec zèle à la réunion dans le château de Calmar des princes français exilés, et ce fut de là que le prétendant publia sa protestation contre ce qu'il nommait l'usurpation de Bonaparte. Dans cette pièce, datée du 2 décembre, le comte de Lille disait : « Nous le jurons, jamais nous ne transigerons sur « l'héritage de nos pères, jamais nous n'abandonnerons nos droits. Français, nous prenons à témoin de ce serment le Dieu de saint Louis, « celui qui juge les justices. » Elle fut répandue à un grand nombre d'exemplaires en Allemagne, où l'on s'intéressait très peu alors au prétendant. Il avait précédemment adressé de Varsovie, à toutes les cours européennes, une première protestation contre le titre d'empereur pris par Bonaparte, qui en fit de vives plaintes au gouvernement prussien, « comme d'une insulte à ce qu'il « nommait sa *légitimité*, » et qui demanda que cette protestation fût renvoyée à son auteur, ce qui n'eut pas lieu ; mais la Prusse, l'Autriche et l'Espagne n'en accusèrent pas même la réception. Cependant il en pénétra quelques copies en France, et Napoléon crut nécessaire d'y répondre ; l'auteur de l'*Argus* en fut chargé, et on lut dans la réfutation, qui était officiellement dictée :

« Le comte de Lille frémissait en songeant aux « maux qu'entraînerait son rétablissement, en « pensant à la vie qu'il lui faudrait mener au « milieu de tant d'intérêts divers, aux victimes « qu'il lui faudrait immoler. Il n'avait, il y a quel- « ques années, contre lui que la majorité des « Français et leurs armées triomphantes ; c'est « bien plus aujourd'hui : la religion a consacré les « résultats de la révolution ; les champions les « plus distingués de l'ancien régime ont reconnu « le nouvel ordre de choses. Pour le renverser, « que d'ennemis ne faudrait-il pas vaincre ? que « de vengeances n'y aurait-il pas à exercer ? Osons « le dire ; si la voix des ancêtres du comte de « Lille pouvait se faire entendre, elle lui crierait « de renoncer à un trône sur lequel il ne peut « remonter qu'à travers des flots de sang, qu'en « foulant aux pieds des monceaux de cadavres. »

Cette déclamation, dont nous ne donnons ici qu'un léger fragment, eut lieu bien après l'époque où le roi de Suède reçut les princes exilés et où les menaces qui lui furent faites par la France et la Prusse hâtèrent le succès du négociateur anglais près d'un prince qui consultait beaucoup plus l'élan de ses passions que la nature de sa puissance, et bien moins l'état présent du duc de Poméranie que le souvenir du haut rang

auquel son pays avait été jadis élevé par le génie de celui qui, jusqu'à la journée de Lutzen *, s'était montré l'heureux et héroïque protecteur de l'Allemagne. Il n'hésita donc pas à signer le 3 décembre, avec l'Angleterre, un traité par lequel il lui était accordé un subside de soixante mille livres sterling (un million quatre cent quarante mille francs), à l'effet de pourvoir à la défense de Stralsund contre toute attaque de la part des Français, et la même convention ouvrait la Poméranie suédoise à l'armée hanovrienne qui, s'échappant secrètement et en détail de l'électorat où elle avait été dissoute et désarmée, brûlait de reconquérir son pays. Le cinquième article de ce traité secret assurait un libre débouché et une entière protection dans les Etats allemands du roi de Suède au commerce britannique que les Français avaient interrompu par la fermeture des bouches de l'Ems, du Weser et de l'Elbe. Cette dernière stipulation ne pouvait avoir un prompt effet, les ports de la Baltique étant alors obstrués par les glaces. La convention eût donc dû demeurer long-temps secrète; mais est-il un cabinet fermé à l'intrigue et à l'or? Napoléon en eut bientôt connaissance et le ministre Laforest

* Le 18 novembre 1633.

s'en plaignit hautement à Berlin. Le roi craignit que l'attitude hostile prise par le monarque suédois ne donnât aux Français un prétexte plausible pour violer sa neutralité, si long-temps et si péniblement maintenue, et pour venir porter si près de ses Etats le théâtre et les ravages de la guerre. Se verrait-il donc exposé à perdre ainsi les fruits de tant de précautions prises et de tant de sacrifices faits pour maintenir la paix dans son royaume et chez ses voisins, pour préserver eux et lui des maux qui le menaçaient alors, et pour diminuer les charges qui pesaient sur le Hanovre, au moyen de la promesse qu'il avait faite d'empêcher, durant tout le cours de la guerre, qu'il ne fût exercé aucun acte hostile du côté du Nord, ni contre les troupes françaises stationnées dans l'électorat? Ces troupes françaises n'étant pas à plus de quatre-vingt milles de sa résidence, devait-il, sans accord avec les grandes puissances, s'unir à un jeune prince dénué de forces pour le seconder, ou laisser les Français franchir la ligne de neutralité pour planter leurs aigles sur les murs de Stralsund? Dans cette perplexité il résolut d'empêcher à tout prix les armemens préparés dans la Poméranie suédoise et de préserver ainsi l'Allemagne septentrionale de l'invasion des troupes ennemies, en se montrant scrupu-

leux observateur du pac [redacted] a France. Les membres même de son conseil qui étaient le plus opposés à Na [redacted] sentirent la nécessité d'en agir ainsi, et le 24 déc[redacted]mbre le baron d'Har[redacted]denberg adressa à l'envoyé suédois une note dans laquelle, après avoir rappelé les explications précédemment données, il lui disait : « La réso-« lution de Sa Majesté est de ne consentir, sous « aucun prétexte, à ce que la Poméranie suédoise, « enclavée et comprise dans les Etats auxquels « Sa Majesté a assuré par des conventions ré-« centes le bienfait de la neutralité, devienne « l'occasion ou le théâtre de la guerre ; et si la « Suède persistait dans ses dispositions hostiles « contre la France, le roi de Prusse se verrait « forcé de prendre à l'égard de la Poméranie un « parti décisif, afin d'empêcher que cette démar-« che du monarque suédois ne trouble le repos « et la sécurité de l'Allemagne septentrionale. »

Par cette déclaration Frédéric-Guillaume espérait calmer l'effervescence d'un prince incapable de lutter seul contre un puissant ennemi, et se délivrer des importunités de l'envoyé de France, qui l'invitait sans cesse à s'unir à Napoléon dans une guerre qu'il ne voulait faire ni pour ni contre un allié dont il se défiait. Certes, il n'eût point accordé à cette juste défiance ce que d'un autre

côté il refusait à une tendre et sincère amitié. En effet, l'office prussien ayant été communiqué par la cour de Suède à l'empereur Alexandre, celui-ci fit à cet égard des représentations au roi de Prusse, et laissa percer dans des communications verbales quelques intentions hostiles et le désir d'un accord parfait sur ce sujet avec le cabinet de Berlin. La cour de Russie prétendait que c'était attenter aux droits de souveraineté que de demander des éclaircissemens sur les alliances qu'un prince indépendant avait eu le droit de contracter. Rien cependant n'était encore positivement arrêté entre les deux cabinets de Saint-James et de Saint-Pétersbourg; lord Gower, et son premier secrétaire d'ambassade Stuart, homme des plus habiles, cherchaient bien à conclure un traité de subsides, mais ils éprouvaient de grandes difficultés près des ministres du Tzar, avec lesquels il fallait employer tous les genres de séduction et faire valoir les motifs de crainte les plus pressans; ceux d'honneur et de loyauté eussent bien mieux réussi avec le jeune et noble souverain, que de son côté le comte de Stadion sollicitait en qualité de protecteur du Corps germanique et d'ancien allié de l'Autriche. Nous exposerons plus tard les effets de cette double négociation; passons maintenant à la réponse que

le roi de Suède fit officiellement à la note prussienne ; en voici la substance : « Le chargé d'affaires de Sa Majesté Suédoise vient de recevoir « des instructions qui se rapportent à l'office du « 24 décembre. Son Excellence monsieur le ministre du cabinet voudra bien se rappeler qu'à « sa réception le roi fit déclarer que, l'affaire intéressant la Suède et la Russie, il se concerterait « avec Sa Majesté Impériale. Il n'a pas été trompé dans ses vues sur les sentimens de ce monarque. Le système du roi, celui de ses alliances, les engagemens qui peuvent en résulter, « ne doivent jamais devenir matière à discussion. « Sa Majesté prussienne ayant elle-même annoncé « la maxime de respecter ce droit incontestable « des souverains, elle ne saurait aussi que la reconnaître de fait, et dès lors elle pensera qu'aucune mesure du roi n'ayant jamais pu faire « soupçonner sa direction contraire aux intérêts « de la Prusse, le droit d'exiger des éclaircissemens tombe de soi-même. Le roi ne peut se « persuader que Sa Majesté Prussienne cherche « par l'influence de son système de neutralité ; « à modifier la politique générale de la Suède « influence d'autant plus inadmissible que ce système, dont le roi ne se permet aucun jugement « relatif aux Etats de Sa Majesté Prussienne ou

« aux Etats voisins qui l'ont reconnu, ne saurait « étendre ses effets jusqu'à entraver les disposi- « tions d'un monarque qui comme tel n'admet « la suprématie de personne, et qui, comme « membre du Corps germanique, n'admet que « celle de l'empereur des Romains. Le roi n'a « donc d'autre explication à donner, sinon qu'il « restera invariablement attaché à ses principes. « Sa Majesté aime à croire que Sa Majesté Prus- « sienne ne se prévaudra pas de *quelques observa-* « *tions erronées* pour tenter un envahissement « injuste; elle en est doublement persuadée en « faisant la réflexion que ces *assertions, d'après l'a-* « *veu même du cabinet prussien*, viennent de la part « d'un gouvernement dont l'Europe connaît les « *dispositions hostiles* contre la personne de Sa « Majesté. Mais si, malgré cette conviction, une « attaque réelle était dirigée contre la Poméranie, « elle déclare qu'elle se défendra et ne *manquera* « *pas d'alliés* pour soutenir la justice de sa cause. »

Cette réponse inquiéta d'autant plus le cabinet de Berlin qu'il n'était pas présumable qu'un prince aussi faible que le roi de Suède se jetât étourdiment dans les périls d'une guerre nouvelle sans être soutenu par l'espoir d'une coalition qui devait précipiter l'Europe dans une lutte dont l'issue était incertaine, et la Prusse dans une si-

tuation plus critique encore que celle dont elle s'était si péniblement tirée. Quant à l'empereur des Français, il semblait ne redouter aucune des puissances qu'il avait déjà mécontentées par tant d'actes violateurs de la foi publique, et dans son discours à l'ouverture de la session du corps législatif*, il disait : « Si le trône est cher à mes yeux, « c'est qu'il peut seul conserver l'existence et la « gloire de la France ; soldat, premier consul, je « n'ai eu qu'une pensée, le bonheur du peuple « français. Je suis satisfait de l'état prospère de « nos finances, les dépenses sont couvertes par « les revenus, et quelles que soient celles qu'exi- « *ge la guerre*, je ne demanderai à mon peuple « *aucun nouveau sacrifice*. Il m'eût été doux de « voir régner la paix ; mais les principes de nos « ennemis, et la conduite récente de l'un d'eux à « l'égard de l'Espagne, ne démontrent que trop « la difficulté de parvenir à cette paix désirée. Je « n'ai point l'ambition d'augmenter mon influence ; « mais je ne veux rien perdre de celle que j'ai ac- « quise. » Et il faisait dire par le comte de Champagny, récemment revenu de sa mission de Vienne, dans l'exposé de la situation de l'empire qu'il présentait en qualité de ministre de l'intérieur **;

* Le 27 décembre 1804.

** Le 31 décembre.

« Une trame ourdie par un gouvernement implacable allait replonger la France dans l'abîme « des guerres civiles et de l'anarchie. On avait « éprouvé que le pouvoir partagé était sans force, « qu'il n'y avait de salut que dans le pouvoir hé- « réditaire. Le premier consul résolut d'accepter « le fardeau que lui imposait la nécessité. Le peu- « ple a manifesté sa volonté libre et indépendante. « Napoléon est au plus juste titre Empereur des « Français. Quel sujet d'admiration pour l'univers! « Napoléon prosterné au pied des autels, le sou- « verain Pontife implorant sur la France et sur lui « les bénédictions célestes! Napoléon prononçant « le serment qui assure l'intégrité de l'empire, « le respect des lois, le bonheur de la nation! « Son serment sera à jamais la terreur des enne- « mis, et nos frontières ne craindront plus l'in- « vasion étrangère. L'Espagne reposait dans une « neutralité que la France avait *consentie* et que « le cabinet britannique avait *avouée*. Tout à coup « ses vaisseaux ont été attaqués et Sa Majesté Ca- « tholique a pris le parti que commandaient la di- « gnité de son trône, la foi trahie et l'honneur « d'une nation généreuse. L'Autriche consacre à « la prospérité de ses provinces le repos que lui « conseillent les intérêts de ses sujets; la républi- « que italienne, gouvernée par les mêmes prin-

« cipes que la France, demande *comme elle* une « organisation définitive. L'empereur répondra à « sa confiance et assurera ses destinées. Le roi de « Prusse dans toutes les occasions s'est montré « l'ami de la France et l'empereur a saisi toutes cel- « les de consolider cette heureuse harmonie. Les « électeurs entretiennent les rapports d'amitié qui « les unissent à la France ; le Danemarck suit les « principes d'une politique sage ; l'esprit de la « grande Catherine veillera sur les conseils d'A- « lexandre ; il se souviendra que l'amitié de la « France est pour lui un contre-poids dans la ba- « lance de l'Europe ; que, placé loin d'elle, il ne « peut ni l'atteindre ni troubler son repos. Quels « que soient les mouvemens de l'Angleterre, les « destinées de la France sont fixées, elle ne saura « ni mériter des ennemis ni les craindre. L'An- « gleterre sera convaincue que ses efforts sont « impuissans pour agiter le continent ; que jamais « la France n'acceptera d'autres conditions que « celles d'Amiens, et ne consentira aussi jamais à « lui laisser le droit de rompre à plaisir ses traités. »

Ces discours, que les événemens ultérieurs rendent si curieux, et où, sur ce qui a trait à l'Italie, la France et l'Europe le mensonge est aussi impudent que palpable, ne pouvaient résulter d'une ignorance profonde sur les intérêts et les inten-

tions des grandes puissances; ils n'étaient donc qu'une faute politique des plus grossières, car ils avertissaient implicitement qu'en cas de dépenses *exigées par la guerre* on recourrait aux recettes extérieures qui avaient déjà produit sept cent vingt-six millions; ce qui était aussi effrayant pour les amis que pour les ennemis de la France. On y annonçait clairement aussi le sort de la république italienne; on s'engageait à ne point transiger sur les clauses du traité d'Amiens, déclaration solennelle qu'il eût été sage et politique d'éviter; enfin l'on injuriait l'Angleterre au moment où l'on paraissait tenter de se rapprocher d'elle. En effet, le lendemain même du jour où le rapport de Champagny avait été présenté aux chambres, Napoléon écrivait au roi d'Angleterre : « Monsieur mon frère, appelé au trône de « France par les suffrages du peuple, mon pre- « mier sentiment est un vœu de paix. Je n'attache « pas de déshonneur à faire le premier pas. J'ai « assez prouvé au monde que je ne redoute au- « cune des chances de la guerre. La paix est le « vœu de mon cœur, mais la guerre n'a jamais été « contraire à ma gloire. Je conjure Votre Majesté « de ne pas se refuser à donner elle-même la paix « au monde. Elle a plus gagné depuis dix ans, en « territoire, que l'Europe n'a d'étendue. Que

« veut-elle espérer de la guerre ? coaliser quel-
« ques puissances du continent ? le continent res-
« tera tranquille ; renouveler des troubles intés-
« rieurs ? les temps ne sont plus les mêmes. Si
« Votre Majesté veut y songer, elle verra que la
« guerre est sans but. J'ai rempli un devoir saint
« et précieux à mon cœur ; que Votre Majesté
« croye à la sincérité des sentimens que je viens
« de lui exprimer et à mon désir de lui en donner
« la preuve. »

C'est par cette homélie en faveur de la paix, quand plus que jamais il venait de la rendre impossible, que Napoléon débutait au commencement d'une année qui allait devenir plus mémorable encore que celles dont elle avait été précédée. Nous aurons, dans le chapitre suivant, à retracer les grands et féconds événemens dont elle fut remplie et qui rivèrent encore les pesantes chaînes dont l'Europe était déjà chargée ; événemens qui firent plus que jamais fermenter les esprits dans le cabinet prussien, où dominait une opinion politique devenue toute antifrançaise, mais où le désir de la paix luttait encore contre le besoin de la guerre. Pour se faire une idée juste de la cruelle perplexité dans laquelle ce cabinet était alors, il faut se représenter la monarchie prussienne telle qu'elle est réellement, c'est-

a-dire composée de provinces éparses, amalgame de populations séparées de langues, de religion, d'habitudes et d'intérêts, sous un climat âpre, sur un sol ingrat, et ne devant la prospérité dont elle jouissait qu'à un gouvernement économe et sage, à qui la paix seule pouvait donner des moyens de rendre ces populations heureuses; placée d'ailleurs entre trois immenses colosses de puissance militaire et territoriale. Lille possédait à la vérité une armée belle, nombreuse, bien disciplinée, facilement recrutée chez un peuple ivre des souvenirs de son ancienne gloire; mais qu'aurait-elle à gagner par la guerre et que n'aurait-elle pas à craindre en la renouvelant? Les plus illustres de ses généraux étaient vieux; ils avaient perdu cette activité, si nécessaire surtout devant un ennemi jeune, actif, entreprenant, plein de génie. Sa capitale, assise à huit lieues de ses frontières, tombait aux premiers désastres, avec toutes ses richesses militaires, avec toutes les ressources et les espérances de plusieurs campagnes. Ces dangers étaient si palpables que ceux qui eussent le plus désiré une lutte libératrice redoutaient de la conseiller et voulaient au moins être assurés, de la part des alliés, d'une coopération franche, vigoureuse et durable; coopération à l'aide de laquelle on aurait pu se flatter de

brillans succès et d'avantages propres à donner à la monarchie une consistance qu'elle n'avait pas encore pu acquérir, et qui assurerait à jamais son indépendance; car le roi, qui avait bien jugé Napoléon, le redoutait; il ne voulait ni ne devait jouer son existence contre un surcroît de fortune en faveur d'États plus puissans que le sien. Le baron de Stein, à qui le commerce et la banque étaient récemment confiés, administrateur instruit, laborieux, ardent, au-dessus des considérations qui arrêtent les hommes timides, penchait fortement vers une prompte union avec les grandes puissances; Hardenberg, qui professait pour le caractère de l'empereur Alexandre une profonde estime, croyait à l'utilité d'une intime alliance avec lui, et travaillait de tout son pouvoir à la former. Mais une grande partie du cabinet ne parlait de Napoléon qu'avec enthousiasme et désirait avec lui ce qu'elle nommait *une sage intelligence*. Tel était l'état des choses à Berlin, au moment où la coalition de 1805 se tramait dans le sein du plus profond secret, mais selon des vues trop communes, trop étroites, trop aveugles pour qu'on dût croire à son triomphe, à moins que la Prusse n'y coopérât avec toutes ses forces.

1805

Discours du roi d'Angleterre. — Réponse à la lettre de Napoléon. — Consulta italienne. — Couronnement à Milan. — Le prince Eugène. — Son caractère. — Son administration. — Mécontentement. — Prina. — Crispino. — Négociations à Londres. — Traité de la Russie avec la Suède. — Opinion de Gustave-Adolphe. — Communication du 19 janvier. — Projet de Pitt. — Demande de fonds secrets. — Vinzingerode à Berlin. — Jacobi à Londres. — Rentow à Pétersbourg. — Traité du 11 avril. — Articles patens, secrets et additionnels. — Subsides. — Principes politiques des alliés. — Conférence à Vienne. — Plan de guerre. — Temporisation de l'Autriche. — Les deux armées russes. — Une troisième pour Naples. — Mission de Novosiltzoff. — Lettre du baron d'Hardenberg. — Envoi de passeports. — Note de Laforest. — Départ de Novosiltzoff. — Note au baron d'Hardenberg. — Réponse et récrimination de Napoléon. — L'Autriche adhère au traité du 11 avril. — Note de la Russie. — Nomination des généraux en chef. — Note de Backer à la diète. — Traité secret de la Bavière avec la France. — Altercation de la France et de la Prusse. — De la Prusse et de la Russie. — Frédéric-Guillaume arme contre celle-ci. — Violation du territoire prussien. — Négociations entre l'Autriche et la Bavière. — Duplicité de l'électeur. — Note de Hardenberg. — Traité de Potsdam. — Mission d'Haugwitz. — Les électeurs de Bade et de Wurtemberg traitent avec Napoléon. — Capitulation d'Ulm. — Note sur Mack. — Villeneuve battu par Calder. — Défaite de Trafalgar. — Retraite de Koutousoff. — Surprise du pont du Danube. — Affaire d'Hollabrunn. — Réunion des deux armées russes. —

Bataille de Caldiero. — Mort du capitaine Wright. — Le prince Louis de Prusse. — Fausses nouvelles. — Lettres de Napoléon à Alexandre, et réponse. — Entrevue avec le prince Dolgorouki. — Les alliés manquent de vivres. — Affaire de Wischau. — Bataille d'Austerlitz. — Armistice. — Retraite des Russes. — Mémoire justificatif de l'Autriche. — Observations sur le mémoire. — Vues ultérieures de Napoléon.

Le roi d'Angleterre, en ouvrant pour la quarante-cinquième fois, le 15 janvier 1805, la session annuelle du parlement britannique (dit parlement impérial depuis la réunion de celui de l'Irlande), s'exprima ainsi : « Les préparatifs de « l'ennemi pour envahir ce royaume ont continué « avec une activité soutenue, mais il n'a fait au- « cune tentative pour mettre à exécution ses me- « naces réitérées. L'intrepidité et l'habileté de « ma marine, l'état respectable de mes armées et « de ma milice suffiraient pour empêcher une en- « treprise aussi téméraire. La conduite de la cour « d'Espagne m'a forcé à prendre des mesures « promptes pour prévenir ses hostilités. J'ai évité « aussi long-temps que possible une rupture, mais « ne pouvant obtenir une explication satisfaisante, « mon ministre a quitté Madrid, et l'Espagne à « déclaré la guerre à l'Angleterre. La conduite du « gouvernement français sur le continent n'a été « qu'une suite de violences, et a montré un mé-

« pris outrageant pour les droits des États, les « privilèges des ministres, les principes établis « par la loi des nations ; j'ai reçu de lui cependant « une communication qui contient des intentions « pacifiques ; j'ai exprimé de même désir de la paix, « mais n'ai pas cru devoir entrer en explication « avant de m'être concerté avec mes alliés, les « puissances du continent, envers lesquelles je « suis lié par des *engagemens confidentiels*, et « surtout avec l'empereur de Russie, qui m'a « donné les plus grandes preuves des sages et no- « bles sentimens dont il est animé, ainsi que du « vif intérêt qu'il prend à la sûreté et à l'indépen- « dance de l'Europe. » Cette dernière phrase, relative au traité secret signé avec le roi de Suède et aux négociations qui avaient lieu entre les deux cabinets de Saint-James et de Saint-Pétersbourg, était la copie de celle qui se trouvait dans la lettre adressée la veille par lord Molgrave à M. de Talleyrand qui, dans la séance du sénat du 4 février, traitait cette réponse de déclamation vague et ridicule de la part d'un gouvernement qui avait eu, disait-il, le *sort de l'agression*. Du moins conservait-il dans son discours quelque respect pour les convenances ; mais Regnaud de Saint-Jean d'Angely, gardant au conseil d'état beaucoup moins de mesure, poussa l'indécence jusqu'à in-

jurier un ministre russe, et dans l'autre chambre M. de Ségur n'eut pas honte de mentir lâchement à sa conscience en parant de serviles erreurs des charmes d'une diction académique. Tout cela n'était que du charlatanisme, que la sottise, qui s'en repaît, appelle et justifie; car, dans la vérité, la démarche de Napoléon n'était qu'une pasquinade; c'était sa lettre qui était vague, sans objet apparent, sans but utile. Quand on désire la paix on en pose les bases et surtout on ne la rend pas préalablement impossible par de solennelles déclarations. Mais il voulait obtenir par ruse une reconnaissance indirecte de son titre impérial et s'en faire une arme contre ceux qui hésiteraient à le lui accorder. Il désirait si peu la paix avec l'Angleterre que, dès le 18 mars, il annonça hautement au sénat la résolution, déjà indiquée dans son discours du 27 décembre, de placer sur sa tête une nouvelle couronne, quoique cet accroissement de domination fût, non-seulement un surcroît d'obstacles à une pacification, mais dût lui faire un ennemi nouveau dans la personne de l'empereur Alexandre légalement protecteur de l'Italie, et par le traité du 11 octobre 1801 et par sa garantie du traité de Lunéville. Cette intronisation nouvelle allait d'ailleurs être pour l'Europe un sujet d'ef-

froi, en lui présageant l'envahissement ultérieur du reste de la Péninsule ; car c'était le titre de roi d'Italie que Napoléon allait prendre *d'après le vœu manifesté par la république italienne.* Ce vœu prétendu, mais nullement volontaire, fruit de l'intrigue, de la séduction ou de la crainte, était le résultat d'une *Consulta* appelée par lui à Paris, et qui, sous ses yeux et sous sa dictée, par une délibération entamée pour la forme le 5 mars et rédigée le 17 en statut constitutionnel, suppliait l'empereur des Français d'accepter la couronne, héréditairement transmissible de mâle en mâle dans sa descendance directe, naturelle ou adoptive ; bien entendu néanmoins que l'adoption ne pût avoir lieu qu'en faveur d'un citoyen français ou italien ; que cette couronne ne fût réunie à celle de France que sur sa tête seulement ; mais qu'il eût de son vivant la faculté de nommer son successeur. Ce que la consulta demandait surtout, au nom des promesses antérieurement faites et solennellement proclamées, c'était que Napoléon vînt se faire couronner à Milan, qu'il fixât la nature du gouvernement italien, et garantît à l'État sa religion, l'intégrité de son territoire, la liberté civile et politique, l'irrévocabilité des ventes de biens nationaux, le libre vote de l'impôt, l'admission des seuls nationaux

aux emplois. De tous ces vœux il n'y eut de satisfait que celui du couronnement; quant aux autres ils devaient être soumis au temps, à l'expérience, mais surtout aux propres intérêts du maître qui, par un décret du 22 mars, fixa au 23 mai le jour de son intronisation. Mais, exerçant le pouvoir royal, non encore défini, avant même qu'il fût consacré, il fonda, le 29 mars, quatre commanderies de trente-six mille francs de rente pour être données aux quatre grands officiers de la couronne; détermina la forme et la nature du serment que devaient lui prêter les fonctionnaires publics, militaires et civils; fit le 8 mai son entrée à Milan et fut sacré le 26. Il prit lui-même sur l'autel la couronne de fer, retirée après tant de siècles du trésor de Monza, en disant: *Dieu me la donne, gare à qui la touche.* Napoléon régla ensuite, dans une session qui se prolongea jusqu'au 7 juin, ce qui avait trait aux biens du domaine royal, à la représentation monarchique dans la personne d'un vice-roi, à la composition et aux attributions des différens corps de l'État, enfin à l'ordre de la Couronne-de-Fer qu'il créa à l'instar de la Légion-d'Honneur; il admit le prince Eugène Beauharnais au serment en qualité de vice-roi d'Italie, et finit par exposer l'ensemble de ses travaux et la nature de ses intentions ulté-

rien ne dans un long discours, où, à travers de vaines maximes, perçait la volonté ferme de rendre le gouvernement arbitraire, quoiqu'il conservât encore des formes républicaines, genre de ruse toujours propre à abuser les peuples qui prennent si facilement les mots pour les choses. Quelques hommes éclairés, et l'Italie en fourmille, ne se laissèrent cependant pas prendre au piége qu'on leur tendait. L'Italien est souple, parce qu'il fut long-temps soumis à des maîtres qui l'opprimèrent; mais, souvent trompé, il eut sans cesse besoin d'une dissimulation qui le replie sur lui-même et le rend plus difficile que tout autre à être leurré par de vaines promesses. Ce qu'il remarqua dans le discours de Napoléon, ce fut le danger d'être jeté dans une nouvelle lutte contre l'Europe, car il ne croyait pas, comme on le lui disait en injuriant l'Angleterre, que dans cette guerre *cette puissance eût tout à perdre et rien à gagner*; qu'elle y demeurât constamment isolée, et la promesse de ne pas imposer au peuple de *nouvelles charges* n'obtint point, après tout ce qui s'était déjà passé, une entière confiance sur ces peuples naturellement défiants. Mais ce qui choqua principalement les oreilles italiennes, ce fut l'emploi fréquent du *moi*, la nomination d'un vice-roi français, la nomination, au mépris de

vœu général, d'un grand nombre d'employés de cette nation qui depuis si long-temps opprimait le pays. Le plus mécontent de tous était Melzi qui, quatre ans vice-président, avec autant de sagesse que de succès, était généralement désiré pour vice-roi d'un État qu'il contribua si puissamment à faire passer de l'ordre républicain à la monarchie, au grand étonnement de l'Europe, au déplaisir vif et marqué de l'Autriche, aux hypocrites applaudissemens de Lucchesini. Ce dernier, dans des vues que ne partageait pas son gouvernement, et que Bonaparte, plus fin que lui, pénétrait et ne voulait point satisfaire, exaltait et encourageait l'ambition du nouvel empereur, au sein des fêtes brillantes qui eurent lieu alors et auxquelles avaient accouru comme à Paris plusieurs princes et les ministres de diverses cours.

Le caractère du *prince Eugène*, que cette qualification seule déconsidérait, par une comparaison défavorable avec un des plus illustres héros de l'histoire moderne, était cependant de nature à donner aux nouveaux sujets de Bonaparte quelques espérances de modération et de félicité. Plein de qualités essentielles, voulant le bien et plus fatigué qu'enivré de sa grandeur, il eût gouverné en bon prince s'il en eût eu les talens et

le pouvoir; mais trop jeune encore, dénué d'expérience et entièrement soumis à une autorité supérieure qui voulait que tout pliât sous ses caprices, il eut pour régulateur de sa conduite un homme qui, quoiqu'il possédât beaucoup d'esprit et des intentions pures, avait le malheur de ne connaître que la France révolutionnaire et de vouloir tout régler sur elle. M. Méjan ne se doutait point de ce qu'étaient l'Italie et les Italiens, et méprisait tout ce qu'il ne connaissait pas ou ce qui était nouveau pour lui. Il ne s'entoura que de Français, pour la plupart très mal choisis et aussi ignorans que lui sur les opinions, les intérêts, les habitudes du pays dont les destinées reposaient en leurs mains. M. Méjan n'avait, il est vrai, qu'un titre modeste, mais c'était lui qui dirigeait tout, sous le nom du prince qui lui-même n'était que l'agent aveugle et dévoué de l'empereur des Français. Les ministres de la république, rompus aux affaires et qui les avaient conduites avec zèle, talent et succès, avaient à la vérité été conservés dans leurs emplois, à l'exception de celui de la justice Spanocchi, qui fut remplacé par Luosi, homme très distingué, dont la nomination obtint un assentiment général; mais le professeur Aldini, placé près de Napoléon, devint le canal par lequel étaient transmis les

ordres du maître à un gouvernement sur qui l'on exerçait ainsi l'empire le plus absolu. Des directeurs généraux accrurent encore le nombre des fonctionnaires publics d'un luxe d'employés, plus à charge qu'utiles au pays où l'on voulait favoriser les hommes pour enchaîner toutes les ambitions; et tout en Italie fut modelé sur ce que la France était devenue. Tout aussi y fut soumis à la même despotique autorité ; en effet, si le vice-roi avait la présidence du conseil d'état, le commandement des gardes nationales et des troupes italiennes, c'était Napoléon qui convoquait et ajournait le corps législatif, qui ordonnait les travaux publics, qui nommait à tous les emplois civils et militaires ; qui faisait tout en un mot, et croyait que tout acte ou disposition exécutable en France l'était également dans son nouveau royaume. Le vice-roi et son mentor ne faisaient qu'y ordonner ce qu'il avait prescrit ; aussi certain décret arrivé de Paris relativement à l'enregistrement, ayant été soumis, selon les règles constitutionnelles, au corps législatif, et celui-ci ne sentant pas qu'il n'avait à délibérer que pour la forme, l'on demanda des modifications que le vice-roi transmit au gouvernement impérial. Elles mirent en fureur Napoléon, qui écrivit au prince Eugène : « Comment avez-vous

« pu écouter les remontrances d'une assemblée de *politiques*? » L'ordre fut donné d'exécuter sur-le-champ le décret; les séances du corps législatif qui se croyait quelque chose, furent ajournées et de vifs reproches furent adressés à Méjan, qui cessa dès lors d'opposer aux volontés du suprême dominateur ce qu'il eût pu croire dans les intérêts du pays.

La correspondance de Napoléon avec les fonctionnaires publics italiens était impérieuse, acerbe, d'un maître qui voulait être obéi sans réflexion *. Tout devint donc oppression d'un côté, servilité de l'autre; tout fut dirigé vers l'esprit militaire, administration et éducation; la conscription fut établie. En ruinant l'influence du clergé dans l'établissement de nouvelles écoles, l'instruction fut principalement dirigée vers les sciences exactes qui dessèchent l'ame, et sont les chaînes de l'esprit, au détriment des sciences morales qui étendent celui-ci et élèvent celle-là. On exerça au maniement des armes les élèves des universités; les églises furent négligées et des casernes s'élevèrent. Au lieu d'employer le puissant et par mobile de l'honneur et l'attrait des honneurs pour attacher les grandes familles à sa

* Voyez la pièce justificative L.

personne, Napoléon n'eut recours qu'à la contrainte, et, par son décret du 26 juin, en créant des vélites royaux et des gardes d'honneur, il obligea les jeunes gens les plus distingués à y servir, en leur interdisant la faculté de se faire remplacer, faculté que le système de la conscription accordait à ceux qui y étaient soumis. Aussi aliénait-il déjà l'opinion de ceux qu'il aurait pu séduire avec d'autant plus de facilité que la haine des Italiens pour les Allemands est dans ce pays une espèce de religion. Mais ce qui choqua toutes les classes de la population, parce que cela froissait tous les intérêts, ce fut l'adoption du code français; mesure doublement absurde, car, outre que cela bouleversait sans nécessité toute la jurisprudence italienne, devait-on démocratiser la propriété au moment où l'on monarchisait le pouvoir qui s'appuie sur elle? Des modifications essentielles étaient nécessaires à l'adoption de ce code, en raison des mœurs, des habitudes et de mille intérêts privés. De savans légistes, réunis sous la présidence du ministre Luosi, exécutèrent et présentèrent à cet égard, un travail important et sage qui fut rejeté, avec ordre positif de traduire littéralement le code Napoléon, de l'adopter et de l'exécuter, ce qui cependant devint totalement impossible, car

une foule de dispositions y supposaient des coutumes non existantes; et il s'y trouvait nombre de lacunes que des usages reçus eussent rendu indispensable de remplir; ce qui faisait de cette législation exotique un chaos informe, un labyrinthe inextricable, le désespoir des légistes, des magistrats et des particuliers également étonnés et irrités d'un aussi stupide entêtement. Ce qui y choquait principalement tous les sentimens et toutes les idées, dans les classes inférieures surtout, c'était l'introduction du divorce que la religion catholique proscrit et qu'à son défaut eût flétri l'opinion. Tout était donc irritation, parce que tout avait été complète et prompte déception. Quant à celle-ci, elle n'eut bientôt plus de bornes tant au dedans qu'au dehors de l'État. Napoléon proclamait les droits de la reine d'Étrurie et il allait s'emparer de ses États; l'intégrité de la république Ligurienne et il la réunissait à son empire; tout en proclamant la certitude d'une paix solide, il levait six mille conscrits dans le royaume et le chargeait d'un impôt de guerre de six millions; il parlait d'économie et levait une subvention de quinze millions; enfin un État qui ne comptait pas plus de quatre millions d'ames, et qui jusqu'à lui avait été le moins imposé de l'Europe, était obligé de lui payer soixante-seize

millions sept cent ci nte-trois mille huit cent cinquante-cinq francs ; plus vingt-cinq millions pour l'entretien, en Italie, d'une armée française.

Prina, souple instr ent de ses exigences, torturait son génie à tr ver des moyens de pressurer un pays auqu on avait solennellement promis tant de pro ité, et il acquérait la faveur de son ab maître au prix de la haine générale, ce qui devait plus tard le faire tomber sous les coups d'une populace furieuse et déchaînée. Les projets de ce ministre, qui fut pour l'Italie ce que le trop célèbre abbé Terray avait été jadis pour la France, n'étaient soumis à aucun genre de contrôle ; Napoléon voulait, il fallait obéir. Cependant toutes les ressources de son habileté tortionnaire se trouvaient épuisées avant qu'on renonçât à y recourir pour de nouvelles exactions ; les améliorations imaginaires, pompeusement commandées afin de couvrir tant d'oppression réelle et publiées dans les gazettes comme une preuve des soins paternels du monarque français, étaient pour la plupart ou suspendues ou abandonnées, d'autant que de leur côté les généraux français employaient tous les moyens en leur pouvoir d'épuiser le pays pour accroître leur propre fortune. Le mécontentement fermentait en silence dans tous les

cours, et voilà pourquoi nous nous sommes autant étendus sur ce qui avait trait au royaume d'Italie. On se rappelait les insurrections de 1799; on comptait sur un soulèvement; on voyait dans les actes du gouvernement français ce qui devait contribuer à l'opérer; et si l'on eût mis plus d'activité, d'ensemble et de vigueur dans la lutte qui se préparait, une juste vengeance eût rendu à l'Autriche des partisans que sa conduite précédente lui avaient aliénés. Déjà même la ville de Crispino, pressée du désir de lui devoir la délivrance des maux qui pesaient sur elle et qui devenaient chaque jour plus accablans, avait encouru la vengeance de Napoléon. Elle fut condamnée à être régie militairement par un colonel de gendarmerie, à payer une contribution double de celle ordinaire déjà trop pesante, à subir dans les jugemens criminels la peine du bâton là où le code ne prescrivait que celle de la prison. En vain le vice-roi chercha-t-il à obtenir la grace de cette malheureuse cité; Napoléon lui répondit: « Mon « fils, il me faut du sang pour laver cette tache « imprimée à mes drapeaux; faites saisir quatre « à cinq des principaux habitans de Crispino; « qu'ils soient fusillés sur la place publique; « après cette exécution je pourrai pardonner aux « autres la peine qu'ils auront encourue. » L'hor-

reur inspirée par un tel ordre et par son exécution fut telle que, si les quinze mille hommes débarqués à Naples par les Anglais et les Russes fussent rapidement venus joindre les Autrichiens, tout le pays rassuré par leur présence, organisé, armé et soldé par eux, se serait levé contre ses oppresseurs qui probab ment n'auraient pu, ni se maintenir en Italie, seconder dans le Tyrol les opérations de l autres armées. Mais ces auxiliaires demeurèrent presque stationnaires, ne firent que compromettre le roi de Naples, sans lui être utiles, et la guerre déjà recommencée prit une marche toute autre que celle à laquelle on s'était attendu. Remontons donc ici vers les opérations diplomatiques qui l'amenèrent et les fautes militaires sans nombre dont elle fut accompagnée.

Nous avons déjà parlé du traité conclu le 3 décembre 1804 entre la Grande-Bretagne et la Suède; nous avons indiqué, à la suite du discours du roi d'Angleterre, les négociations déjà entamées avec la Russie; enfin nous avons parlé des altercations entre Frédéric-Guillaume et Gustave-Adolphe, auxquelles l'empereur Alexandre s'était mêlé avec une certaine aigreur. Ce prince qui avait à Londres un habile negociateur dans la personne de M. de Novosiltzoff, et qui s'en-

tendait déjà avec le cabinet de SaintJames sur les principaux points relatifs à une alliance offensive, conclut le 14 janvier avec la Suède un traité par lequel les deux puissances s'unirent contre la France. La Russie devait fournir un corps de douze mille hommes qui seraient placés sous le commandement du roi, et cette convention hostile n'était qu'une portion du vaste plan de guerre conçu alors par William Pitt, et discuté avec le ministère russe. Le but de ce plan était de maintenir l'équilibre de l'Europe, d'assurer l'indépendance de l'Allemagne et de mettre des bornes à l'ambitieuse influence du gouvernement français. Gustave-Adolphe avait, en outre, d'autres vues que l'empereur Alexandre ne partageait point encore; aussi, dans une note remise, le 16 mars 1805, au prince Czartorynski par le baron de Stedin, ambassadeur de Suède à Saint-Pétersbourg, remarque-t-on le paragraphe suivant: « Le roi persiste dans l'opinion qu'il a souvent « manifestée à Sa Majesté l'empereur, qu'une paix « vraiment durable en Europe n'est pas possible « tant que le trône de France est privé de ses « vrais héritiers légitimes, et tant que la révolu- « tion française, qui a causé tant de maux au « monde, est pour ainsi dire sanctionnée par le « triomphe de la sédition et de l'usurpation. La

« restauration du roi de France dans son royaume « a toujours été envisagée par Sa Majesté, comme « un objet qui méritait que tous les monarques « s'armassent en sa faveur. C'est sur cette noble « entreprise que le roi fondait le premier espoir « d'un heureux succès, garanti par l'annonce so- « lennelle d'une cause si juste et par l'effet qu'une « telle démarche devait produire en France. Le « roi est convaincu que toute autre vue politique « doit céder à ce but principal, et que la France, « cessant alors d'inquiéter l'Europe, reprendrait « la place qui lui appartient parmi les puissances, « en rentrant sous un gouvernement qui, fondé « sur la justice et la légitimité, observerait les « mêmes principes dans ses rapports extérieurs. » Cette doctrine, qui semblait extravagante alors aux mêmes puissances qui, dix ans plus tard, ont été contraintes à l'adopter, et qui, vainement prêchée à Vienne par le baron d'Armfelt, était suggérée à Gustave-Adolphe par cet intime et seul confident du feu roi, produisit un moment de froideur de la part d'Alexandre, non encore revenu de quelques idées purement théoriques; mais le monarque suédois n'en resserra pas moins les nœuds qui le liaient à la Grande-Bretagne, par deux traités conclus avec elle le 31 août et le 3 octobre 1805. L'objet de ces traités était la dé-

fense des places fortes du Nord contre toute entreprise ennemie, et le roi s'y engageait à joindre aux troupes russes, prêtes à débarquer dans la Poméranie, un corps de douze mille hommes soldés par l'Angleterre. Ce fut à la suite de ces dernières conventions que Gustave-Adolphe publia, le 31 octobre, sa déclaration de guerre contre la France.

Cependant une formidable coalition s'était déjà formée entre la Russie, l'Autriche et la Grande-Bretagne. Nous en avons développé plus haut les causes et les élémens; nous allons maintenant exposer sa naissance, sa marche et sa catastrophe, car c'est un des événemens les plus remarquables de notre âge. L'objet en était à peu-près le même que celui de la coalition de 1813 et 1814, et si l'issue de cette confédération fut différente à cette seconde époque, c'est qu'à la première le plan des alliés et leurs intentions réelles étaient moins fixes et moins salutaires qu'au moment où, éclairés par l'expérience et par des dangers pressans, ils se réunirent franchement contre un ennemi sur la foi duquel nul ne pouvait plus compter et dont l'ambition leur était enfin totalement dévoilée. Novosiltzoff, chargé à Londres de négociations dont la cour de Berlin cherchait vainement à pénétrer le mys-

tère, avait reçu, le 19 janvier, du cabinet britannique, une communication relative à la confédération des États européens contre la puissance gigantesque de Napoléon; ce projet, communiqué officiellement au cabinet russe et reçu favorablement par l'empereur Alexandre, avait un triple objet : c'était premièrement de *soustraire à la domination de la France les contrées qu'elle avait subjuguées depuis le commencement de la révolution, et de la réduire à ses anciennes limites.* Le ministère britannique sentait que, pour atteindre à ce but, il fallait s'assurer la coopération de l'Autriche et de la Prusse, et, n'espérant pas entraîner cette dernière puissance dans un système contraire à celui qu'elle suivait avec une inébranlable constance, il doutait de pouvoir exécuter ce projet dans son entier; il eût donc été sage d'ajourner ses vues libératrices jusqu'à l'époque où le développement successif du système de Napoléon aurait décidé le cabinet de Berlin à s'unir aux alliés comme son seul moyen de salut; la précipitation du ministère anglais perdit tout. Le second objet était de faire à l'égard du territoire qu'on enleverait à la France des arrangemens qui, en assurant la tranquillité et le bonheur de ces contrées, pussent *servir de barrière contre des projets futurs d'agrandissement.* Ces

pays étaient la Hollande, les Pays-Bas ci-devant autrichiens, la rive gauche du Rhin, les États du roi de Sardaigne, les Légations, le royaume de Naples. Le ministère britannique divisait ces pays en deux classes, proposant de rétablir dans leurs anciens rapports ceux de la première, savoir, les Provinces-Unies, la Suisse, les États du roi de Sardaigne, la Toscane, Modène et le royaume de Naples. Quant aux autres il destinait un agrandissement important du côté de la Belgique à la Prusse, pour prix de son entrée dans la ligue; il en assurait un pareil à l'Autriche en Italie, et proposait de réunir au Piémont la totalité de la république ligurienne. Le troisième et dernier objet du concert entre les puissances devait être une garantie mutuelle de la sûreté des différens États, et l'introduction en Europe d'un système général et conservateur du droit des nations.

Rien pourtant n'était encore définitivement convenu; mais ce qui dut faire présager le renouvellement de la guerre à tout observateur judicieux, ce fut la demande que Pitt fit au parlement le 13 février d'une somme de cinq millions sterling (cent vingt millions de fr.) pour seconder les efforts des États qui voudraient concourir à la sûreté et à la prompte pacification de l'Eu-

rope. En vain les ministres français cherchèrent-ils à prolonger dans l'opinion une sécurité qui commençait à s'altérer; des attaques autorisées contre la dignité des couronnes, ou contre l'honneur des différens peuples et celui des hommes qui les gouvernaient, devaient amener une sanglante catastrophe, en mécontentant, au moins parmi les nations étrangères à la France, ceux qui n'en étaient pas vivement irrités. Il était clair que Napoléon voulait non seulement dominer l'Europe, mais insulter à sa soumission: car son arrogance croissait plus rapidement encore que sa puissance intérieure et extérieure. Il fallait donc s'unir pour briser son joug, ou le tenter du moins, pour n'y succomber que sans bassesse. Aussi, avant même l'arrivée des députés italiens appelés à Paris pour déposer aux pieds d'un maître la demande involontaire de replacer sur sa tête la couronne antique des rois lombards, les deux cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg étaient déjà d'accord sur presque tous les points, le concours de l'Autriche n'était pas douteux; mais celui de la Prusse paraissait aussi incertain que désirable. L'empereur Alexandre adressa donc à Frédéric-Guillaume, par son aide-de-camp Winzengerode, une lettre confidentielle en date du 29 janvier,

par laquelle, toute tentative pour le faire entrer dans la coalition étant devenue impuissante, il se réduisait à lui proposer un accord secret par lequel il consentait que le monarque prussien maintînt dans les provinces septentrionales de l'Allemagne la neutralité déjà reconnue par l'empereur des Français, laissant au roi le droit d'être fidèle à cette neutralité aussi long-temps que Napoléon n'augmenterait pas la masse de ses troupes dans l'électorat de Hanovre. « Mais, « disait-il, si les Français venaient à passer le « Weser avec des troupes en nombre supérieur, « le roi de Prusse sera tenu de s'y opposer les « armes à la main. » L'empereur Alexandre lui promettait dans ce cas un renfort de cinquante mille hommes, et si cette entreprise exigeait l'emploi de toutes les forces prussiennes, le tsar s'engageait à y concourir, conformément aux stipulations résultant des anciennes alliances, et cela avec le plus grand développement militaire. Frédéric-Guillaume, qui s'était bercé de l'espoir d'une réconciliation de la France avec la Russie, et qui ne cessait d'en fatiguer l'Empereur et ses ministres, se vit donc dans la triste alternative de n'avoir bientôt plus qu'à opter, entre ses deux puissans voisins, sur le choix d'un ennemi; car Alexandre lui déclara que son pré-

texte de maintenir la neutralité chez ses voisins n'empêcherait point les troupes russes d'opérer une descente en Poméranie, et que des pactes de garantie réciproque les appelaient à la défense de cette province. Winzengerode, fidèle à ses instructions, employa tour à tour la séduction et la menace; mais le roi, qui voyait que l'effet de celle-ci serait au moins retardé par la fermeture des ports en raison des glaces de l'hiver, et qu'une telle circonstance lui donnerait le temps de négocier, chargea le baron de Jacobi, son ministre à Londres, de chercher à renouer des négociations entre la France et le cabinet de Saint-James. Le ministère anglais s'y refusa, car il était déjà assuré de l'adhésion d'une des grandes puissances continentales, et ne doutait point qu'une autre, également redoutable, n'adhérât aussi à ses vues. Voilà ce que les agens très subalternes de Napoléon n'avaient encore pu pénétrer; si celui-ci désirait réellement la paix, quoique son ambition y mît obstacle, du moins peut-on dire qu'il ne la voulait qu'à condition de ne rien rendre de ce qu'il avait pris et de pouvoir prendre à son gré ce qui lui conviendrait, sans jouer le succès de ces conquêtes politiques au hasard d'une victoire. Son fidèle allié continua donc ses inutiles négociations,

à cet effet, le roi envoya à Saint-Pétersbourg le général Restow pour chercher à remettre les choses sur le terrain où la convention secrète du mois de janvier les avait placées. Mais avant l'arrivée en Russie du ministre prussien un traité secret avait été signé entre les deux cabinets anglais et russe le 20 mars (1er avril), sans que la légation prussienne eût eu la moindre connaissance des négociations et de leur résultat.

L'objet de cette convention, qualifiée *traité de concert*, signée par le prince Adam Czartorynski et Nicolas Novosiltzoff pour la Russie, lord Grenville et lord Gower de la part de l'Angleterre, était, selon le préambule, de rendre à l'Europe paix, indépendance et prospérité. A cet effet, les deux cours étaient convenues dans l'art. 1er d'employer les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour former une ligue générale des États de l'Europe, et de réunir, indépendamment du roi de Prusse, un effectif de cinq cent mille hommes pour forcer la France à souscrire au rétablissement de l'équilibre de l'Europe. Dans le second article l'objet du traité est exposé ainsi : l'évacuation du pays de Hanovre et du Nord de l'Allemagne; l'indépendance des républiques de Hollande et de Suisse; le rétablis-

sement du roi de Sardaigne en Piémont, avec un arrondissement aussi considérable que le permettront les circonstances; la sûreté future du royaume de Naples et l'évacuation par les troupes françaises de toute l'Italie, y compris l'île d'Elbe; enfin l'établissement en Europe d'un ordre de choses qui y garantisse efficacement la sûreté et l'indépendance des différens États et présente une barrière solide contre toutes usurpations futures. Dans le reste du traité la Grande-Bretagne promettait un subside de un million deux cent cinquante mille livres sterling (trente millions de fr.) pour chaque cent mille hommes de troupes réglées, fournies par les puissances alliées. Suivaient douze articles séparés; l'un d'eux portait que l'empereur de Russie ayant communiqué ses engagemens à l'Autriche et à la Suède, Sa Majesté Britannique s'engageait à remplir, à l'égard de ces deux puissances, les stipulations du traité de concert, si, dans l'espace de quatre mois, elles faisaient agir leurs forces contre la France. Ainsi, au mois d'avril, il existait déjà une convention, éventuelle au moins entre les empereurs Alexandre et François II, et cette circonstance est remarquable parce qu'elle établit historiquement un fait démenti par de subséquentes déclarations.

L'Angleterre et la Russie, ayant reconnu la nécessité de s'entendre préalablement sur des principes qu'elles développeraient à mesure que les chances de la guerre pourraient en fournir l'occasion, en firent la matière du sixième article séparé, ainsi conçu : Ne gêner en rien le vœu national en France, relativement au gouvernement, ni dans les autres pays où des armées combinées viendraient à agir; ne s'approprier avant la paix aucune des conquêtes qui pourraient être faites par l'une ou l'autre des parties belligérantes; ne prendre possession des villes et territoires qui seraient arrachés à l'ennemi qu'au nom du pays ou des États auxquels ils appartiendraient de droit reconnu, et, dans tout autre cas, au nom de tous les membres de la ligue ; enfin, assembler à l'issue de la guerre un congrès général pour y discuter et fixer sur des bases plus précises qu'elles n'avaient malheureusement pu l'être encore les prescriptions du droit des gens et en assurer l'observation par l'établissement d'un système fédératif calculé sur la situation des différens États de l'Europe. Cet exposé de principes est d'autant plus remarquable qu'il a servi plus tard de règle à la conduite des alliés dans une dernière, générale et victorieuse coalition. Notons encore ici que le résultat de cette

coalition triomphante fut ce que Pitt avait déjà conçu et établi par le traité du 11 avril 1805. Ceux de 1814 furent donc en quelque sorte signés par la grande ombre de ce ministre.

Dans le onzième article séparé, les hautes puissances contractantes, reconnaissant la nécessité de soutenir les propositions de paix qu'elles étaient dans l'intention de faire parvenir à Bonaparte (notez qu'elles ne reconnaissaient point encore son nouveau titre) par des démonstrations énergiques, résolvaient d'inviter l'empereur d'Allemagne à mettre immédiatement ses armées en état d'agir et à les concentrer à la portée de la France. On voit donc bien que si la convention du 11 avril fut particulière à la Russie et à la Grande-Bretagne, il n'en est pas moins clair, par la teneur des articles séparés de la même date, qu'on était déjà sûr de la coopération de l'Autriche, quoique cette puissance n'eût pas encore formellement accédé au traité de concert. On alla même jusqu'à délibérer avec elle sur le plan de campagne des alliés contre la France; le baron de Winzengerode, le prince de Schwartzemberg, le général Mack et le baron de Cullembach tinrent à ce sujet des conférences à Vienne, et, dans la séance du 6 juillet, l'on adopta le système d'opération que les généraux autrichiens avaient

proposé, système sur lequel la Russie ne fit que de légères observations. Supposant que *Bonaparte* possédait une force armée de six cent cinquante-un mille hommes dont il pouvait opposer cinq cent mille à ses ennemis, tant en Italie qu'en Suisse ou en Allemagne, l'Autriche opinait pour qu'on ne commençât pas encore les hostilités, et qu'on tâchât de maintenir la paix, en attendant des conjonctures qui pussent promettre un succès plus assuré. Toutefois le cabinet de Vienne concluait que, si la guerre était imminente, il fallait qu'on opposât à l'ennemi des forces au moins égales aux siennes, et que dans ce cas l'Autriche entrât en campagne avec au moins trois cent mille hommes, outre les forces demeurées dans l'intérieur afin de surveiller la Prusse. Pour effectuer avec célérité un armement aussi considérable, l'Autriche demandait que l'Angleterre lui payât, comme première mise en campagne, une somme de trente-huit millions et un subside annuel du double de cette somme. Avec ces moyens le cabinet autrichien se proposait de former trois armées: la première en Allemagne, la deuxième dans le Tyrol, la troisième en Italie. La première n'agissant que *défensivement*, vu la trop grande difficulté d'attaquer la France sur le Rhin, devait passer l'Inn, prendre position

sur le Lech, y attendre l'armée russe avant de s'avancer en Souabe, puis pénétrer par la Suisse, dans la Franche-Comté, en laissant un corps d'observation devant Strasbourg. L'armée du Tyrol, destinée à s'assurer du pays des Grisons et des petits cantons suisses, devait combiner ses opérations avec celles des armées d'Allemagne et d'Italie, entre lesquelles elle serait placée; la plus forte des trois, portée en Italie, avait seule pour objet de prendre l'offensive, en attaquant la France sur celle de ses frontières la plus facile à entamer. Ce plan était d'autant plus nécessaire à exposer ici qu'on y voit la cause première des désastres essuyés par les alliés. Il ne donnait d'ailleurs que peu de notions sur la coopération des armées russes; l'Autriche se réservait d'émettre son opinion sur la matière dont cette coopération pourrait s'effectuer, soit lorsque l'empereur Alexandre aurait déterminé la Prusse à entrer dans la coalition, soit quand il serait décidé qu'on ne pourrait plus compter sur l'adhésion de cette puissance au traité de concert. La Russie avait donc admis en principe le plan du cabinet de Vienne; mais elle rejeta, comme éminemment dangereux, son système de temporisation. « Tandis que, dit-elle, les alliés maintiendront l'état « de paix, *Bonaparte* consolidera de plus en plus

« son autorité et augmentera ses forces, par l'or-
« ganisation, à son profit, des moyens hostiles
« de la Lombardie. Il n'est pas de politique plus
« dangereuse que celle du gouvernement fran-
« çais qui va continuellement accroissant sa puis-
« sance, et plus encore par des négociations que
« par ses armes. Si l'on compte les batailles livrées
« durant la dernière guerre, on trouvera que les
« Français en ont perdu au moins autant qu'ils
« en ont gagné; mais c'est toujours dans l'inter-
« valle d'une époque à l'autre qu'ils ont vu s'é-
« tendre leur domination. » Ces réflexions si justes et si sages, que trop souvent les ennemis de la France perdirent de vue, ce qui causa tant d'échecs, ne firent pas alors assez d'impression. Cependant le cabinet russe, par le protocole du 6 juillet, s'engageait à mettre en mouvement un corps de soixante mille hommes, de manière qu'il pût arriver sur l'Inn le 20 octobre. Une seconde armée devait se mettre en mouvement le 20 août, faire d'abord quelques démonstrations contre la Prusse, et être ensuite employée à la conquête de la Suisse. Une autre armée anglo-russe, partant des îles Ioniennes et de Malte, devait débarquer à Naples pour se rendre de là à la grande armée autrichienne. Tout étant ainsi convenu entre la Grande-Bretagne, la Russie et

l'Autriche, celle-ci accéda textuellement au traité du 11 avril par diverses déclarations qui furent échangées le 9 août entre le prince Czartorynski et le comte de Stadion. De son côté le vice-chancelier de cour et d'état comte de Cobentzl avait déjà remis, le 17 juillet, au comte Rosoumofski, ambassadeur de Russie à Vienne, les propositions et observations ci-dessus exposées.

Quoique le renouvellement de la guerre, son objet, les principes politiques qu'on voulait suivre, le but où l'on tendait, le plan général de campagne enfin, fussent positivement décidés depuis long-temps, l'empereur Alexandre, de concert avec ses alliés, avait préalablement voulu faire une tentative pour amener Napoléon à des arrangemens propres à prévenir la guerre. Le roi de Prusse, qui persistait dans la résolution de maintenir et sa neutralité et celle des États dont les intérêts étaient unis aux siens, qui ne voulait s'armer ni pour la France ni pour la Russie, cherchait à ne s'aliéner aucune de ces puissances. Il voyait cependant sa situation s'empirer chaque jour par les exigences de ces deux puissans voisins, ce qui altérait la confiance de ses propres alliés en lui; aussi avait-il de la peine à les contenir dans les mesures qu'il prenait lui-même pour règle de sa conduite politique. Il avait long-

temps réussi à les leurrer du succès des négociations du général Rostow ; un nouveau moyen de les retenir dans son alliance se présenta au moment où l'empereur de Russie se détermina à envoyer à Paris M. de Novosiltzoff, d'autant que ce prince, par une lettre personnelle et très amicale, avait précédemment prié le roi d'intervenir près l'empereur des Français pour assurer le voyage et le séjour en France du négociateur russe. Celui-ci, arrivé à Berlin le 25 juin, n'y trouva ni le roi, ni M. d'Hardenberg, alors en Franconie, et dont le retour n'eut lieu que le 9 juillet ; cependant Frédéric-Guillaume avait mis le plus grand zèle à seconder ce qu'il croyait les vues pacifiques de l'empereur Alexandre, et Hardenberg dans sa lettre à M. de Talleyrand s'exprimait ainsi. « C'est en réponse aux communi-
« cations de Sa Majesté Britannique sur la paix,
« que l'empereur Alexandre veut proposer avec
« franchise ses propres idées et sa manière d'en-
« visager cette œuvre salutaire. Sa Majesté Impé-
« riale a fait choix pour cet effet de M. de No-
« vosiltzoff ; les circonstances ne permettant pas
« de le revêtir d'un caractère public, il paraîtra
« pour le présent comme un simple particulier,
« mais muni de tous les pouvoirs dont il pourra
« avoir besoin dans la suite. » Cette entremise de

la Prusse pour réconcilier les deux cabinets de Saint-Pétersbourg et des Tuileries eût peut-être entraîné le roi plus loin que réellement il le désirait; mais Napoléon répondit à la demande des passeports par des déclamations sur la cupidité mercantile des Anglais, des méfiances à l'égard de la Russie et la résolution d'exiger de grands sacrifices en retour de ceux qu'on lui demanderait. Dans une note de l'ambassadeur Laforest, celui-ci disait : « L'empereur Alexandre, en négociant à Londres, ne s'est point aperçu que « les ministres anglais voulaient l'engager à soutenir les armes à la main, comme sa propre « cause, les intérêts de leur ambition maritime; « s'il échappait donc à M. de Novosiltzoff une seule « parole indiquant un accord fait d'avance avec « l'Angleterre, il ne trouverait plus personne qui « l'écoutât, les intentions des alliés étant alors « évidentes aux yeux de l'empereur Napoléon; « selon la maxime des rois de France, il ne prendrait plus conseil que de son droit et de son « épée. Il verrait d'ailleurs sans peine, que la « Prusse, ou quelque autre puissance, se rendît « médiatrice de la paix entre la France et la Grande-Bretagne, pourvu toutefois que les sacrifices exigés par celle-ci ne fussent pas supérieurs à ceux auxquels celle-là se soumettrait

« Mais si les vues des coalisés tendaient à dépouil-
« ler la France de ses conquêtes, en laissant aux
« autres ce qu'ils ont usurpé, Napoléon remet-
« trait la défense de sa cause au courage des ar-
« mées françaises et à sa propre valeur. »

En même temps que, tout en envoyant les passeports demandés, le gouvernement français notifiait ainsi à la Prusse ses dernières intentions, Napoléon et son ministre circonvenaient les envoyés des trois électeurs de Bavière, Bade et Ratisbonne, accourus à Milan pour féliciter l'empereur des Français sur l'acquisition de sa nouvelle couronne; on leur faisait journellement sentir combien la protection de la France pouvait leur être avantageuse et qu'ils n'avaient rien à espérer de l'Autriche, ni rien à craindre de la Prusse déterminée à demeurer neutre; que dans l'impossibilité où leur position géographique pourrait les mettre de garder aussi la neutralité, en cas de rupture, ils ne devaient pas hésiter entre la France qui les avait favorisés et le chef de l'Empire qui ne cessait de les chicaner depuis la conclusion de l'affaire des indemnités. Napoléon cependant, pour obtenir de l'Autriche la reconnaissance de son titre d'Empereur, avait promis de ne pas conserver au-delà du terme où finirait la guerre maritime le gouvernement du royaume

d'Italie ; mais loin de songer à tenir cette promesse, on le vit avec étonnement donner la principauté de Lucques à une de ses sœurs, ce qui semblait annoncer le projet de couronner successivement tous les membres de sa famille. Bientôt, malgré la promesse de ne rien ajouter à son empire, il y réunissait Gênes ; c'était la quatrième des républiques dont l'indépendance avait été garantie par l'article XI du traité de Lunéville, et que néanmoins il conservait sous sa domination ou soumettait à sa couronne. Contre la foi des traités il organisait Parme, Plaisance et Guastalla en départemens français, et ce fut alors que l'Autriche, si long-temps abusée, adhéra au traité du 11 avril. Ces réunions étaient encore une suite de nouveaux griefs pour la Russie qui se fondait sur les articles 2 et 6 du traité du 11 octobre 1801. Aussi ces manquemens à la foi jurée, les grossières injures débitées contre la reine de Naples par Napoléon dans une audience publique, et la menace de ne lui pas laisser assez de terre pour se faire ensevelir, quand les articles 4 et 5 du même traité secret assuraient l'indépendance des Etats du roi son époux, forcèrent le tzar à rappeler Novosiltzoff. Avant l'arrivée du roi ce ministre avait déjà reçu de sa cour trois courriers ; le premier lui enjoignait de suspendre

son voyage ; le second de retourner à Saint-Pétersbourg ; le troisième était porteur d'une note qui devait être remise au gouvernement prussien. Dans cette note, adressée le 10 juillet au baron de Hardenberg, il était dit : « Sa Majesté Impériale, « passant par-dessus les sujets de mécontente- « mens personnels, et profitant de l'intervention de « Sa Majesté Prussienne, avait fait demander des « passeports, se bornant à déclarer qu'elle ne les « accepterait que sous la double condition que son « plénipotentiaire traiterait immédiatement avec « le chef du gouvernement français, sans recon- « naître le nouveau titre qu'il s'était donné, et « que *Bonaparte* assurerait qu'il était animé du « désir de paix qu'il avait manifesté dans sa lettre « à Sa Majesté Britannique. Sur la réponse du cabi- « net des Tuileries, qu'il persistait dans les mêmes « intentions, Sa Majesté Impériale avait accepté les « passeports avec d'autant plus d'empressement « que le gouvernement français en avait mis beau- « coup à les expédier. Mais la réunion à la France « des États de la république ligurienne a porté une « nouvelle atteinte aux traités les plus solennels. « Cette action en elle-même, les circonstances dont « elle a été accompagnée, les moyens employés « pour en rendre l'exécution plus prompte, le mo- « ment choisi pour l'accomplir, tout concourt à

« mettre des bornes aux sacrifices faits par Sa Ma-
« jesté Impériale dans l'espoir de complaire à la
« Grande Bretagne, et détruit l'espoir de rétablir
« par la voie des négociations une paix nécessaire
« à l'Europe. » Cette note, uniquement adressée au ministre prussien, fut communiquée le 11 à l'ambassadeur français Laforest, en lui rendant les passeports; dans cette communication Hardenberg disait : « Le roi n'a pu que ressentir une peine
« infinie en voyant ainsi se confirmer les inquié-
« tudes que, dès la nouvelle de cet événement
« inattendu (la réunion de Gênes), on n'avait pu
« s'empêcher de concevoir sur l'effet qui pourrait
« en résulter relativement à la négociation salu-
« taire qu'il s'agissait d'ouvrir. »

Cette négociation, entamée à la demande du cabinet de Londres, avait été nécessitée par les lenteurs que le ministère autrichien avait mises à son adhésion au traité du 11 avril; mais trois mois perdus, en compromettant le sort de la nouvelle coalition; avaient donné au gouvernement français les moyens de consolider sa puissance et de séduire les princes allemands ses voisins, qu'une prompte invasion des alliés eût pu rallier à leur cause. De plus il avait fait insérer dans le *Moniteur* une réponse à la note de M. de Novosiltzoff et des reproches à la Russie relativement à

l'influence qu'elle exerçait sur la Porte Ottomane et sur la Perse, « deux puissances de première « classe, qui long-temps tinrent, y était-il dit, un « rang aussi distingué que la Russie et la France; « qui dominèrent sur l'Arabie, la mer Caspienne « et la mer Noire. On lui reprochait encore d'avoir « étendu sa domination sur le Caucase, de tenir « la Moldavie et la Valachie dans sa dépendance, « et de s'être emparée des bouches du Phase. » Quant à l'Angleterre, on lui faisait un crime des acquisitions faites dans les Grandes-Indes depuis la paix d'Amiens et de la monstruosité de son code maritime. On y demandait le rétablissement de la Pologne et de la république de Venise; la restitution de la Trinité, de Ceylan, de la Crimée, de la Géorgie; le rétablissement de l'empire des Marattes. « Enfin, y disait-on, l'on ne peut ac- « cuser la France d'aucune ambition aussi long- « temps qu'elle ne passe pas le Rhin et l'Adige, ses « frontières naturelles. » Les rapports de la France et de la Russie cessèrent entièrement après la publication de cette diatribe où le désordre de la diction le disputait à l'extravagance des idées, et une guerre de plume continua d'avoir lieu entre les deux cabinets de Vienne et des Tuileries. Cependant l'empereur François II fit offrir sa médiation aux cours de Paris et de Saint-Péters-

bourg, en invitant celui de Berlin à se joindre à lui pour rétablir la bonne intelligence entre ces deux puissances. Le gouvernement français déclina la médiation autrichienne, et se plaignit des préparatifs de guerre du cabinet de Vienne, ainsi que de l'accroissement du nombre de ses troupes en Italie, exigeant qu'elles fussent mises sur le pied de paix.

La cour de Vienne a pour système de masquer le plus long-temps possible ses projets de guerre; mais il lui fut impossible alors de continuer à garder le silence; car, dans une déclaration émise à Vienne relativement à la négociation de M. de Novosiltzoff, le comte Rasoumofski s'exprima ainsi au nom de son maître : « Sa Majesté a vu avec « surprise et douleur la majeure partie des États « du continent forcés à supporter le fardeau d'une « guerre maritime étrangère à leurs intérêts di- « rects; elle n'a pu conserver l'espoir qu'une « négociation franche et amicale fît cesser cet « état de choses, quand elle a appris qu'au mo- « ment où la Russie offrait de traiter de la paix « de nouveaux États perdaient leur indépendance. « Sa Majesté Impériale a rappelé son plénipoten- « tiaire, mais malgré le résultat peu satisfaisant « de cette mission, la preuve la plus éclatante « qu'elle puisse donner de son désir d'une paci-

« fication, c'est d'adhérer à la demande que vient « de faire Sa Majesté Impériale et Royale Apos- « tolique à la France, simultanément avec l'An- « gleterre et la Russie, dans le but de voir re- « nouer la négociation rompue, malgré l'appré- « hension justifiée par l'expérience, de voir de « nouveaux empiétemens exécutés au moment « où la négociation aurait été entamée. La Russie « doit donc se mettre en état de secourir ses alliés « au moment où ils seraient attaqués, et de ga- « rantir ainsi l'Europe d'un bouleversement ulté- « rieur. En conséquence, Sa Majesté l'Empereur « de toutes les Russies a pris la détermination sui- « vante : d'adhérer à la demande de renouveler les « négociations rompues; de faire avancer deux ar- « mées de cinquante mille hommes chacune; d'in- « viter Sa Majesté Impériale et Royale Apostoli- « que, et d'autres puissances, à coopérer à cette « mesure salutaire dont le gouvernement français, « s'il veut juger avec impartialité, reconnaîtra les « convenances. » La cour de Vienne cependant, par sa note du 3 septembre, tout en reprochant au gouvernement français d'avoir violé l'indépendance des républiques italienne, ligurienne, helvétique et batave, masqué ses usurpations sous le nom de réunions volontaires, et refusé les dédommagemens promis au roi de Sardaigne, assurait qu'elle

était disposée, ainsi que celle de Pétersbourg, à négocier de nouveau sur des bases compatibles avec la sûreté de l'Europe, et que les deux cours s'engageaient mutuellement à ne s'immiscer en rien dans ce qui aurait trait à l'état intérieur de la France, ni à l'état des possessions et des relations établies en Allemagne, ou à l'intégrité du territoire ottoman.

Cependant toute l'armée autrichienne avait été mise sur le pied de guerre depuis le 1er septembre, et dans les conférences tenues entre le prince de Schwartzemberg, le baron de Winzengerode, le général Mack et le conseiller baron de Cullembach, tout avait été réglé, sur le rassemblement des armées, leur nombre, la qualité des armes, leur marche, leur emplacement, les subsistances, les transports, les munitions, les approvisionnemens et de grands préparatifs avaient été faits en conséquence sur l'Inn et sur l'Adige. L'archiduc Charles ne fut point appelé à ces conférences ni consulté sur le plan de campagne; car, non-seulement il était opposé à toute idée de guerre, mais le cabinet de Saint-Pétersbourg, partageant les haines populaires dirigées contre lui par les militaires qui avaient servi sous le maréchal Souvoroff, avait exigé qu'il demeurât étranger aux grandes combinaisons stratégiques, et qu'il ne commandât pas l'armée à laquelle de-

vaient se réunir les troupes russes. On choisit donc, pour diriger celle-ci, sous les ordres d'un prince autrichien, ce même général Mack dont les désastres en Italie n'étaient attribués qu'à la lâcheté napolitaine, et pour qui l'armée autrichienne professait alors la plus haute estime. Ce fut la grande armée d'Italie, où les coups décisifs devaient être portés, qui fut mise sous les ordres de l'archiduc Charles; celle du Tyrol eut pour commandant l'archiduc Jean; et l'archiduc Ferdinand, ayant pour quartier-maître-général le général Mack, fut placé à la tête de la troisième qui était purement destinée à une guerre défensive, et qui, flanquée sur sa gauche par l'armée du Tyrol et sur sa droite par les provinces neutres de la Prusse, si elle n'était pas secondée par l'adhésion de cette puissance à la ligue, devait avant d'agir être jointe par la première des deux armées russes, et avoir réuni à elle les troupes bavaroises qui assureraient ses derrières et faciliteraient ses communications et ses transports; chose d'autant plus nécessaire que, soit timidité de la part du gouvernement autrichien qui chercha long-temps à masquer ses intentions hostiles, soit parcimonie, soit friponnerie, les approvisionnemens en tout genre se trouvèrent si insuffisans qu'on fut obligé, pour y suppléer, de

pressurer un pays qu'il était politiquement nécessaire de ménager. Cependant Mack avait réuni sur l'Iller et le Danube une armée de quatre-vingt mille hommes, et, fidèle au plan arrêté entre les deux cours, il la retrancha à Ulm et à Memmingen, pour laisser à l'archiduc Charles le temps d'avancer sur l'Adige, et aux Russes, depuis long-temps en marche, celui d'arriver; défendant par le dispersement de ses troupes tous les débouchés de la forêt Noire, et demeurant ainsi dans une position regardée comme formidable, pour une guerre uniquement défensive.

Plusieurs circonstances contribuèrent alors à abuser l'Autriche sur les dangers que couraient elle et ses armées; ce furent, l'espoir trompé de voir l'électeur de Bavière se réunir à elle, la direction lente et incertaine des Anglo-Russes débarqués à Naples, la non-adhésion de la Prusse sur la coopération de laquelle on avait compté, l'impudente violation du territoire prussien, et l'impéritie du comte Philippe de Cobentzl qui, persuadé que la grande armée française serait uniquement destinée à un projet de descente en Angleterre, ne sut ni deviner, ni surveiller les mouvemens militaires de Napoléon, et trompa sa cour comme il était trompé lui-même. Avant d'arriver aux résultats successifs de tant d'er-

reurs, exposons ici celles relatives à la Bavière.

Bade était, par sa position, dans l'incontestable dépendance de la France, et, par sa faiblesse, hors d'état de jeter un grand poids dans la balance des forces prochainement belligérantes; mais la Bavière n'était point à négliger. Partagée entre le double danger de s'unir à l'Autriche ou de la combattre, d'encourir la vengeance de la cour de Vienne ou celle de la cour des Tuileries, elle ne cherchait qu'à temporiser, d'autant que le baron de Mongelas, ministre de l'électeur, était déjà d'accord avec Napoléon, et espérait que la France, dès ses premiers succès, tirerait l'électorat de la situation critique où il se trouvait placé, et lui assurerait des avantages déjà secrètement promis, qui mettraient la maison palatine en etat de rivaliser avec la Prusse et de résister à l'Autriche. Cette temporisation, qui enlevait un puissant allié à la coalition et en promettait un des plus utiles à la France, fut donc approuvée par l'empereur des Français; il cherchait alors à brouiller le cabinet de Munich avec celui de Berlin, pour mettre obstacle à leurs relations habituelles, et effrayait les princes de Bade, de Wurtemberg et de Nassau-Weilbourg, qu'il ne faut pas confondre avec Nassau-Orange, en leur parlant de la vengeance des alliés, que lui-

même leur avait fait encourir, par sa liaison intime avec eux dans une ligue formée sous les auspices et par les soins de l'archi-chancelier de l'Empire. Quant à la Bavière, pour favoriser cette temporisation convenue entre les deux cours, Napoléon fit, dès les premiers jours de septembre, déclarer par Bacher, son résident près de la diète : « Que « l'empereur des Français se regarderait comme « directement provoqué par toute espèce de ten- « tative hostile qui serait dirigée contre le Corps « germanique, et surtout contre l'électeur de « Bavière; ajoutant que les intérêts de l'empire « français ne seraient jamais séparés dans son « esprit de ceux des princes allemands alliés à la « France, et qu'ils ne pourraient éprouver aucune « offense ni être menacés d'aucun péril qu'il ne « prît soin de les en délivrer et de les venger. » Cette intempestive déclaration, en faveur d'un prince qui n'avait aucun danger à courir en gardant une neutralité que lui conseillait la Prusse et que l'Autriche ne songeait pas encore à violer, fit soupçonner au cabinet de Vienne un accord secret entre l'électeur et Napoléon ; l'on eut même la presque certitude que les princes les plus puissans du cercle méridional devaient unir leurs armes à celles de la France. Cette désertion des intérêts de l'Empire et de la fidélité due et jurée

à son chef devint l'objet de représentations accompagnées de comparaisons sur le but de leurs espérances et le sort éprouvé par les républiques soumises à celui qui en avait garanti l'indépendance. Mais des prophéties fondées sur les faits les plus récens échouèrent contre l'aveuglement de la cupidité et de la corruption qui avait atteint les ministres dirigeans de ces Etats, sous des souverains subjugués par ces ministres qui ne crurent pas devoir hésiter entre l'expectative d'une haute fortune personnelle et la crainte d'une inévitable vengeance.

Rassuré sur les intentions des princes du midi de l'Allemagne, Napoléon ne se fiait pas aussi fermement aux intentions pacifiques de ceux du nord. Non content de voir le roi de Prusse refuser son accession à la coalition contre la France, il prétendait que la promesse faite et si mal remplie de ne pas troubler, à l'aide de son armée d'Hanovre, la tranquillité de l'Allemagne septentrionale, obligeait le roi à la garantir de toute attaque de la part de ses ennemis; les ministres prussiens, en convenant du devoir que s'était imposé leur gouvernement, d'interdire à toute armée étrangère le passage par les provinces allemandes comprises dans la ligne de neutralité, et d'empêcher à tout prix qu'elles pénétrassent

par terre dans l'électorat, soutenaient, et avec raison, qu'on ne pouvait leur imputer à tort les hostilités auxquelles le pays serait exposé entre l'Elbe et le Weser, les armées françaises occupant seules ces contrées, et le roi manquant de moyens maritimes pour défendre les côtes même de ses propres États; que d'ailleurs, les eût-il, cela l'eût fait manquer à une neutralité reconnue des autres puissances de l'Europe. Ce qui avait donné lieu à cette nouvelle et injuste prétention du gouvernement français, c'était le bruit répandu d'une expédition navale préparée alors dans la Poméranie suédoise, et de l'arrivée prochaine de vingt mille Russes commandés par le général comte Tolstoi, destinés, conjointement avec les Suédois, l'armée hanovrienne et quelques corps levés en Allemagne, tous à la solde de l'Angleterre, à reconquérir l'électorat. Cette expédition, qui devait être secondée par une escadre anglaise, irritait Napoléon, ajoutait aux exigences habituelles de sa politique et lui faisait mensongèrement soutenir que, s'il avait diminué la force de son armée d'Hanovre, c'était sur la stricte promesse du roi de défendre ce pays contre les tentatives de toute espèce faites par ses ennemis. Furieux d'une opposition fondée sur le droit et sur l'impuissance, Napoléon s'ex-

prima officiellement ainsi : « Je préfère une inimi-
« tié déclarée, contre laquelle la prudence et la
« force peuvent préparer et effectuer une dé-
« fense, à une amitié vacillante dans ses desseins,
« qui empêche les entreprises les plus utiles et
« ne vous récompense pas toujours de votre con-
« descendance par les services qu'elle a promis. »

Mais bientôt, pour calmer l'impression produite par cette brutale communication, le ministre de France proposa, au nom de son maître, la cession de l'électorat; il en fit sentir aux ministres du roi l'importance pour l'accroissement, la consistance et la sûreté de ses États; mêlant les menaces aux moyens de séduction, il leur fit envisager les dangers qu'un refus pourrait faire courir à leur maître; il rappelait les propositions précédentes faites par Sa Majesté de prendre l'électorat en dépôt jusqu'à la fin de la guerre, énumérait les inévitables désordres que l'occupation par les troupes françaises avait occasionnés au pays, et manifestait le désir d'y mettre un terme; ce qui ne pouvait avoir lieu que par l'acceptation de la cession proposée. Le ministre ajoutait qu'en raison d'une offre aussi avantageuse, le roi ne devait point hésiter à reconnaître et à garantir l'ordre de choses nouvellement établi en Italie, c'est-à-dire la réunion du Piémont, de la Ligurie

et de Parme à l'empire français, ainsi que l'érection du royaume lombard, ce qui contribuerait à préserver le continent de tous les dangers dont le menaçait l'astucieuse et perturbatrice politique de l'Angleterre. Que si la Prusse voulait demeurer neutre, il fallait que les autres nations européennes ne portassent aucune atteinte à cette neutralité ; qu'en conséquence, si cette cession était acceptée, et qu'elle portât la Russie à armer contre la Prusse, la France dans ce cas enverrait à la défense du roi quatre-vingt mille hommes, et la Bavière, le Wurtemberg, la Hesse, Bade, se réuniraient à lui. C'était ainsi que, dès le mois d'août, le ministre Laforêt cherchait à séduire le baron de Hardenberg, qui ne rejeta pas formellement la cession de l'électorat et la demande de garantie pour les agrandissemens de la France en Italie ; mais qui insista fortement sur l'intégrité des autres États de la Péninsule et l'indépendance absolue des républiques helvétique et batave, ce à quoi Napoléon ne voulut point consentir. Le roi d'ailleurs, ainsi que son ministre, ne voyait pas une assez juste proportion entre ce qu'on leur cédait et ce que l'on exigeait d'eux, et S. M. sentait qu'une acquisition périlleuse et incertaine était loin de compenser les dangers d'une guerre inévitable, coûteuse

dans son cours, et dont l'issue était incalculable. Le but de Napoléon n'avait été que de précipiter la Prusse dans la lutte sanglante qui se préparait; le roi vit le piége qui lui était tendu, et chez lui l'ambition fit place à la prudence. Cette proposition, si souvent repoussée, n'en fut pas moins renouvelée dans une lettre écrite du camp de Boulogne, et apportée le 1er septembre par Duroc. Napoléon y assurait le roi que son but était d'empêcher le renouvellement de la guerre; que son alliance préserverait l'Italie et l'Allemagne des calamités que l'Autriche allait faire peser sur ces contrées. La prompte résolution du roi était d'autant plus importante à l'empereur des Français qu'il avait besoin des troupes réunies dans l'électorat sous les ordres du maréchal Bernadotte; qu'il avait déjà prescrit leur départ, ainsi que leur passage par les principautés d'Anspach et de Bareuth. Mais la neutralité de ces margraviats venait d'être subsidiairement garantie; un accord intime avec la France l'aurait rendue nulle; aussi le roi se refusa obstinément à cet accord et il avait d'autant moins à craindre la violation de son territoire, qu'ayant été menacé par une armée russe portée jusque sur la frontière prussienne, le ministre de Saint-Pétersbourg à Berlin ayant en outre déclaré, le 19 septembre, que les troupes

de son souverain traverseraient le royaume pour attaquer les Français, et le général russe comte de Buxhoyden qui les commandait en ayant fait la demande, Frédéric-Guillaume, pour empêcher ou pour venger cette violation de son territoire, s'était empressé de faire marcher cent mille hommes sur la Vistule, ce qui arrêta la marche des Russes. Fort de cet important résultat et du respect de l'empereur Alexandre pour la neutralité, il s'était cru en droit de refuser les propositions du ministère français, et n'avait conçu aucune crainte sur le compte de Napoléon; aussi avait-il négligé tout préparatif militaire à l'égard des provinces de Franconie demeurées ouvertes à une violation dont l'effet nuisit considérablement au crédit de la Prusse auprès des princes allemands qui, dès lors, comptèrent peu sur une protection qu'elle ne pouvait s'assurer à elle-même.

Jetons maintenant les yeux sur la Bavière qu'un traité secret, soupçonné et non connu de la cour de Vienne, unissait déjà à Napoléon. Cherchant à s'en éclaircir par des relations amicales en apparence, l'empereur François II avait écrit à l'électeur, le 3 septembre, une lettre dans laquelle il lui disait que le prince de Schwartzenberg était chargé de lui communiquer les motifs qui enga-

geaient l'empereur de Russie et lui à appuyer d'armemens éventuels leurs négociations pacifiques; qu'appréhendant que l'empereur des Français l'attaquât et conçût le projet de s'assurer les troupes des Etats situés entre les deux frontières, il croyait Son Altesse Electorale trop éclairée pour ne pas voir combien il était nécessaire qu'elle unît ses troupes à l'armée autrichienne; que, dans l'impossibilité où était Son Altesse Electorale de maintenir sa neutralité, elle devait sentir que l'Empereur ne pouvait se désister de cette demande; que si elle déférait à la proposition qui lui en serait faite par le prince de Schwatzenberg, la sécurité et l'intégrité de ses Etats lui seraient garanties. L'électeur écrivit le 7 septembre au prince de Schwatzenberg: « Je suis décidé; abouchez-vous demain avec « le baron de Mongelas, il vous informera de mes « demandes. N'y soyez pas contraire, je compte « sur votre amitié. » Et le lendemain 8, à l'Empereur: « J'ai donné ordre à mon ministre de « signer ce matin un traité en vertu duquel je « joindrai mes troupes à celles de Votre Majesté. « J'ai voulu par-là vous donner une preuve de « mon inviolable attachement. » Cette lettre fut portée à Vienne par le lieutenant-général bavarois cómte de Nogarola; mais tandis que le lieu, le jour et l'heure étaient fixés pour la signature du

traité définitif, décidé à la suite de quelques concessions qui n'avaient point été refusées et qui devaient en faire partie, l'électeur, sorti furtivement de Munich, se rendait avec toute sa cour à Wurtzbourg, abondamment approvisionné d'avance, et où ses troupes, au nombre de vingt-six mille hommes, arrivèrent à marches forcées et furent réunies sous le commandement du général de Wrede. Dans sa lettre à l'Empereur il avait bien dit, tout en promettant de réunir ses troupes à l'armée autrichienne : « Permettez que « maintenant j'en appelle à votre cœur paternel; « mon fils, le prince électoral, est en France, et « si je suis obligé de faire marcher mes troupes « contre les Français, mon fils est perdu ! » L'exemple récent du duc d'Enghien était, il est vrai, des plus effrayans; mais, comme l'empereur François II le lui mandait le 14 septembre : « N'eût-il pas été possible, en envoyant un cour- « rier au prince électoral, de le mettre en état « d'effectuer son départ de France avant qu'il eût « pu être pris aucune mesure violente à son égard? » Du reste, il lui confirmait les concessions demandées, tous les arrangemens nécessaires à cet égard, toute sûreté pour ses États, et l'électeur lui promettait, dans sa réponse du 21 septembre, une *neutralité absolue*, jurant à l'Empereur, « Que

« toutes les menaces de la France ne pourraient « lui faire abandonner cette résolution invariable. » Cependant les troupes bavaroises se réunirent le 2 octobre à celles de Bernadotte et de Marmont. Si quelque chose peut excuser la duplicité et le manque de foi d'un prince bon, mais faible, c'est que la Bavière, accoutumée dès longtemps aux prétentions usurpatrices de l'Autriche, ne devait peut-être accorder aucune confiance à des promesses dictées par l'intérêt présent, n'ayant d'ailleurs rien à espérer d'elle, tandis que Napoléon avait déjà défendu et favorisé la maison palatine qu'il avait même intérêt à favoriser encore, en affaiblissant à son profit la puissance autrichienne, et en faisant dans l'Empire l'utile contre-poids de celle qui dominait sur le Nord de l'Allemagne. Retournons maintenant à celle-ci.

L'armée russe portée sur la frontière prussienne avait suspendu sa marche devant le grand développement de forces militaires qui lui fut opposé ; l'empereur Alexandre revint donc alors sur ses déclarations, pour leur imprimer un caractère plus conforme à l'alliance qui avait si longtemps uni les deux Etats, et à la sincère amitié qui liait leurs deux souverains. A des menaces et à des récriminations indignes de leurs nobles caractères succédèrent, d'une part, de vives instan-

ces pour obtenir de la conviction ce qu'on avait vainement attendu de la faiblesse ; d'un autre, des déclarations franches et fermes de neutralité. Cependant l'armée russe destinée à reconquérir le Hanovre allait débarquer en Poméranie ; il fallait qu'elle traversât le territoire compris dans la ligne de neutralité, et le roi risquait alors de se trouver engagé dans une guerre qu'il avait mis tous ses soins à éviter. Quelques remontrances que Frédéric-Guillaume eût adressées au cabinet de Saint-Pétersbourg pour l'engager à renoncer à cette expédition, que la foi due aux traités le forçait à ne point permettre, elles avaient échoué contre l'indomptable volonté de l'empereur Alexandre. Déjà le débarquement s'était opéré à Stralsund, et les menaces de la Prusse seraient demeurées sans effet, car la Russie n'eût pas alors reculé comme elle le fit quand elle demanda passage par les provinces du royaume. En effet, quels étaient, sur cette nouvelle route, les titres que le roi pouvait opposer à la marche des Russes? La Russie allait chercher son ennemi sans toucher aux frontières prussiennes ; et la Prusse, à ses yeux, n'avait pas eu le droit de prendre, relativement à des provinces qui ne lui appartenaient pas, des engagemens nuisibles à la Russie et utiles à l'ennemi seul de cette puissance. Rai-

sonnables ou non, ces engagemens n'en étaient pas moins formels, la déclaration adressée à Saint-Pétersbourg précise, la probité politique du roi incontestable et sa résolution certaine, en dépit d'une sincère et douloureuse anxiété. Enfin, d'un moment à l'autre, le cabinet prussien était ou déshonoré par un manquement de foi, ou en guerre avec la Russie, contre le double vœu de ses intérêts et des sentimens personnels du monarque. Ce nœud gordien fut tranché au moment où l'on y attendait le moins, par le mécontentement que donna Napoléon lui-même au puissant allié qui, par l'excès d'une loyauté scrupuleuse, allait opérer en sa faveur ce qu'il n'avait cessé jusqu'alors de refuser à ses séductions, à ses menaces, à sa propre ambition même. L'empereur des Français avait fait marcher vers le midi de l'Allemagne toutes les troupes cantonnées dans l'électorat de Hanovre, ne laissant qu'une garnison à Hameln et quelques faibles détachemens dans le reste du pays. Le maréchal Bernadotte avait réuni ces troupes à celles de l'électeur de Bavière, dont le traité avec la France remontait au 24 août, et qui manquait ainsi pour la seconde fois aux promesses qu'il avait faites à l'empereur François II; toutes ces forces avaient été conduites à marches forcées vers le Danube.

Mais la route prescrite à Bernadotte lui faisait traverser les provinces prussiennes de Franconie, contre la foi des traités et sans même de demande préalable. A la première nouvelle de son approche, les autorités du pays, justement alarmées, protestèrent contre cette violation d'un territoire neutre. Leurs réclamations ne furent point écoutées, et le roi vit en trois semaines son système conservateur renversé aux deux extrémités de ses États, sans avoir eu, cette fois comme la première, le temps et les moyens d'y parer en prenant les armes. Napoléon risquait ainsi de perdre un allié; mais cet allié lui avait déjà été éminemment secourable en retardant la marche des Russes; ce qui fut peut-être la cause du plus éclatant de ses triomphes; il pouvait déjà croire le roi engagé contre eux, ce qui eût justifié une violation du territoire des margraviats; en tout cas, les forces prussiennes employées à une destination indirectement utile à Napoléon ne pouvaient hâtivement être dirigées contre lui; enfin la marche de Bernadotte compromettait le sort de l'armée autrichienne, et de quelque manière que cet avantage eût été acquis à l'empereur des Français, celui-ci était accoutumé à considérer comme permis tout ce qui lui devenait profitable. Le roi cependant, vivement blessé d'une insulte aussi

aprévue, trop fort pour pardonner l'offense, op faible pour en tirer une éclatante vengeance, t sentant sur combien de points ses États étaient ulnérables, était livré à la plus pénible anxiété. ne détermination promptement hostile eût peut-tre été alors aussi utile qu'honorable ; Hardenerg, dont les provinces de Franconie étaient la réation et en quelque sorte la seconde patrie, ressait Frédéric-Guillaume de prendre cette ouragcuse résolution ; mais le monarque n'osa ien décider positivement et ne s'arrêta qu'à l'un le ces moyens termes qui froissent tous les inérêts, sans en servir aucun ; ce fut de répondre à la note justificative du ministre français, portant qu'en 1796 l'on avait permis par une convention expresse à l'armée du général Jourdan de traverser les margraviats, et qu'en 1800 les deux généraux français et autrichiens, Augereau et Kienau, les avaient aussi traversés ; par la remise à la légation française de la note suivante, où le ministre Hardenberg était loin d'exposer sa pensée tout entière : « Le roi me charge de faire « connaître ce qui suit à leurs Excellences, M. le « maréchal Duroc et M. de Laforêst. Sa Majesté « ne sait si elle doit s'étonner davantage des vio- « lences que les armées françaises se sont per- « mises ou des arguments inconcevables par les-

« quels on prétend les justifier. La Prusse avait
« proclamé sa neutralité ; fidèle aux engagemens
« qu'elle avait pris et dont tous les avantages
« étaient pour la France, Sa Majesté lui avait fait
« des sacrifices qui pouvaient compromettre ses
« plus chers intérêts. Cette loyauté constante,
« ces relations qui, sans rien coûter à la France,
« lui valaient une sécurité si précieuse, de quel
« prix ont-elles été payées ? Le roi n'a lu qu'avec
« un sentiment dont il voudrait en vain se défen-
« dre la dépêche justificative remise à son cabi-
« net par la légation française. On s'appuie sur
« l'exemple des dernières guerres, comme si des
« exceptions admises alors n'avaient pas été an-
« nulées par la paix ! comme si l'empereur se les
« était rappelées quand il prit possession du pays
« de Hanovre, pays depuis long-temps sous la pro-
« tection de la Prusse ! On allègue l'ignorance
« de nos intentions, comme si l'intention n'était
« point ici dans le fait, et comme si la nature des
« choses pouvait changer avant toute stipulation
« contraire ! comme si les protestations solen-
« nelles des magistrats de la province et des mi-
« nistres de Sa Majesté près l'électeur de Bavière
« n'avaient point suffisamment proclamé ce qui
« n'avait pas besoin de l'être ; et comme si moi-
« même, long-temps avant, la carte à la main,

« dans mes conférences avec leurs Excellences, « je n'avais pas hautement déclaré l'inadmissibi- « lité d'un passage par les margraviats, en leur « désignant la route de communication convenue « avec la Bavière comme la seule par laquelle les « troupes françaises pussent passer. On observe « qu'il eût fallu s'expliquer d'avance et catégori- « quement, comme si cette explication était un « devoir pour celui qui se repose sur la foi d'un « principe et non pour celui qui se propose de le « violer! On prétexte des faits qui n'ont jamais « existé que dans des rapports infidèles; et en prê- « tant aux Autrichiens des torts qu'ils n'eurent ja- « mais, l'on ne fait que diriger les réflexions de Sa « Majesté sur la différence, envers elle, de la con- « duite d'eux et des armées françaises. Le roi au- « rait pu tirer de ce contraste les plus graves con- « clusions sur les vues de l'empereur Napoléon; « mais il se borne à penser que Sa Majesté a eu des « raisons de considérer ses engagemens positifs « avec la Prusse comme n'ayant plus aucun prix « à ses yeux dans les circonstances actuelles, et le « roi, par conséquent, se regarde dès aujourd'hui « comme libre de toute obligation envers elle. « Rentré ainsi dans un ordre de choses où l'on « n'a plus de devoirs que ceux de veiller à sa pro- « pre sûreté et de se conformer aux règles de la

« justice éternelle, le roi n'en prouvera pas moins « sa fidélité à de tels principes. Voir l'Europe par- « ticiper à la paix qu'il désire conserver à ses peu- « ples; contribuer de tout son pouvoir à une pa- « cification solide et durable, consacrer à ce grand « ouvrage son active médiation et ses soins les « plus ardens, tels seront désormais ses vœux et « ses devoirs. Mais entravé de toutes parts dans « ses généreuses intentions, il doit avant tout « veiller à la sûreté de ses peuples, et, sans ga- « rantie comme sans autre obligation, il se voit « contraint à faire prendre à ses armées des posi- « tions devenues indispensables pour la défense « de l'État. »

Cette note, que nous avons dû rapporter en entier pour montrer que les dispositions de la Prusse n'étaient point alors assez pacifiques ni assez hostiles, n'en exigeait pas moins un développement militaire du moins conservateur d'une neutralité à laquelle on ne renonçait point encore entièrement. Aussi forma-t-on sur-le-champ trois armées; la première de vingt mille hommes dans la Westphalie, sous les ordres de cet électeur de Hesse qui avait permis aux troupes de Bernadotte le passage sur son territoire; une seconde en Franconie, de soixante mille hommes commandés par le prince d'Hohenlohe; la troi-

ième de cinquante mille hommes, destinée à couvrir la Basse-Saxe, et à la tête de laquelle devait être le duc de Brunswick, qui avait été appelé à Berlin dès qu'on y fut instruit de la violation du territoire prussien. On fit plus encore en accordant aux Russes le passage par la Silésie, en même temps que pour la formation de ces trois armées l'on rappelait les troupes stationnées sur la Vistule. La note prussienne avait été sur-le-champ communiquée au cabinet de Saint-Pétersbourg, de l'avis et par les soins du baron d'Hardenberg, et les circonstances devenaient trop favorables pour que les alliés se contentassent de ce demi-triomphe sur l'esprit pacifique de Frédéric-Guillaume. Les trois légations anglaise, russe et autrichienne, redoublèrent donc d'efforts pour entraîner la Prusse dans leur cause. Ce n'était plus à la sagesse du roi, c'était à sa justice, à son honneur qu'on en appelait. Comment, après avoir pris les armes contre la Russie, sur une simple menace mal comprise et sans effet, ne repousserait-il pas vigoureusement une insulte commise par celui dont il venait de soutenir si hautement les intérêts? Quels fruits avait produit sa neutralité? et que devenait, dans l'oubli d'une sanglante injure, cette impartialité si long-temps opposée aux vues de la Russie? Enfin, après avoir

parlé à sa raison, l'on songea à toucher son cœur. L'empereur Alexandre alors à Pulawy, magnifique habitation des Czartorynski, se rendit à Berlin où il arriva le 25 octobre ; il fut accueilli aux acclamations générales du peuple. L'opinion était toute à la guerre dans cette capitale ; l'on y murmurait hautement contre ce qu'on nommait la faiblesse des ministres, et des hommes de tous rangs demandaient à grands cris qu'on prît les armes pour mettre un frein à la puissance colossale de Napoléon. Le prince Louis de Prusse, si remarquable par un bizarre mélange de bonnes et de mauvaises qualités; doué d'un de ces caractères ardens qui enfantent ou de grands vices ou de grandes vertus; plein d'esprit, de talens, de connaissances, de bonté naturelle, mais d'une ambition effrénée, aimait dans la guerre ce mouvement seul propre à user la surabondance de ses forces morales ; il était à la tête des frondeurs ; il déclamait et faisait déclamer contre Haugwitz qu'il insulta publiquement ; il fit crier dans les rues des vivats au ministre Hardenberg qu'il soupçonnait favorable à ses vues ; il fit boire dans tous les banquets à la délivrance de la patrie et même, à son instigation, on lut à haute voix au théâtre une hymne guerrière indirectement hostile à la France. Aussi la venue de l'empereur

Alexandre parut-elle un triomphe aux plus exaltés, et en fut-elle un réel pour ce monarque. A quoi bon, disait-on alors de toutes parts, deux cent mille hommes sous les armes pour se laisser imposer des lois? Pourquoi faire parade de force contre la Russie et dévorer ailleurs des affronts?

Dans une monarchie militaire il ne faut pas que le roi perde l'estime publique ni la faveur du peuple; il s'agissait donc de l'intérêt comme de l'honneur pour un prince qui n'avait jamais connu d'autre jouissance que celle de faire le bien de ses peuples, d'autre récompense que leur amour. Le roi, toujours prêt à céder à ce qu'il regardait comme l'opinion publique, flottait déjà incertain dans ses résolutions à l'arrivée de l'empereur Alexandre. Ce prince réparant par des séductions si puissantes sur une sincère amitié, ce que sa conduite précédente pouvait avoir eu de pénible, fut aidé des sollicitations de l'archiduc Antoine récemment arrivé, des vœux connus de la reine, des conseils de Hardenberg, d'un cri général de la nation que rendirent plus violens encore les premiers échecs des Autrichiens et le passage dévastateur, dans les provinces de Franconie, des vaincus qui fuyaient et des vainqueurs qui les poursuivaient. Il amena d'heure en heure l'esprit du roi à une détermination vigoureuse, et le 3

novembre les deux monarques signèrent à Potsdam une convention secrète d'après laquelle, en prenant pour base le traité de Lunéville, et les choses devant être remises sur le pied où elles avaient été lors de sa signature, la France aurait à restituer ce dont elle s'était emparée depuis lors; à dédommager le roi de Sardaigne; à rendre à la Suisse et à la Hollande leur indépendance; à séparer les deux couronnes de France et d'Italie. Haugwitz était chargé de porter cette convention à l'empereur des Français, d'offrir aux conditions qu'elle contenait la médiation de la Prusse et le renouvellement de son amitié, et, en cas de refus, de déclarer que les hostilités commenceraient le 15 décembre. Deux jours avant la signature de cette convention le général Duroc avait quitté Berlin, sans avoir pu, dans ces derniers momens, approcher ni le roi ni l'empereur Alexandre. Celui-ci partit le 5 novembre pour son armée, après s'être rendu avec le roi et la reine au tombeau du grand Frédéric, pour y jurer sur les cendres de ce héros une union inviolable et une éternelle amitié. Dès le 26 octobre, et avant même la conclusion de la convention, les Prussiens avaient déjà occupé l'électorat. La forteresse d'Hamelu conservait cependant une garnison française, qui non-seulement

ne fut point assiégée, mais reçut même des vivres; dispositions contradictoires dont on ne perçait pas le mystère; il ne fut dévoilé qu'au moment où la signature de la convention du 5 novembre assura l'électorat à son légitime souverain. Mais durant ces négociations un peu tardives, de grands événemens militaires avaient eu lieu; exposons-les rapidement ici.

Napoléon, trompant la niaise crédulité du vieux comte Philippe de Cobentzl, dont les dépêches rassuraient sa cour sur l'immobilité de l'armée française, levait en hâte son camp de Boulogne, et volait à tire d'ailes sur le Rhin, où cinq corps de troupes, au nombre de cent vingt mille hommes, passèrent du 2 au 26 septembre, tandis que Bernadotte, Marmont et les Bavarois se portaient avec cent mille autres sur les derrières des Autrichiens, et que le général Mack continuait de rester dans sa position sur l'Iller, se contentant de détacher un faible corps sous le commandement du général Kienmayer pour observer l'ennemi qu'il ne croyait avoir à combattre que sur son front. L'empereur des Français quitta Strasbourg le 1er octobre, et toutes ses colonnes avaient rendez-vous pour le 6 du côté de Nordlingen, où les grandes opérations stratégiques devaient commencer. L'électeur de Bade vint l'attendre à Et-

tenheim, et y signa avec lui un traité secret par lequel il fournissait des secours à l'armée française et était autorisé à s'emparer des biens de l'ordre teutonique enclavés dans son électorat. L'électeur de Wurtemberg vit bientôt ses Etats occupés par les corps des maréchaux Ney, Lannes et Murat. Depuis long-temps en lutte avec ses sujets, il espérait s'affranchir de leur tutelle sous la protection du souverain français, qui arriva le 2 octobre à Louisbourg et lui imposa un contingent de dix mille hommes qu'il n'avait pas le droit d'accorder. Pour masquer cette violation de ses devoirs à l'égard tant de l'Empire que de son propre pays, il excusa sa conduite sur les menaces de Napoléon qui étaient, disait-il, de lui ravir ses domaines et son titre, s'il ne se fût soumis à ses volontés pour le salut même de l'électorat. Cependant il était certain que de longues et secrètes négociations avaient précédé ce traité anti-germanique, signé le 4 octobre, et qui, ainsi que celui d'Ettenheim, armait l'oncle et le grand-père de l'impératrice épouse d'Alexandre contre ce prince leur protecteur. Mack qui, voué par le plan de campagne à une guerre défensive, ne devait point agir avant l'arrivée de l'armée russe, avait été obligé de diviser la sienne en plusieurs corps devant un ennemi qui concentrait ses for-

ces en deux masses plus considérables chacune que n'eussent été celles entières qu'il commandait. Il avait compté sur la coopération des Prussiens qui n'eut pas lieu ; des Bavarois qui se réunirent à l'ennemi ; des Russes dont on lui avait fait espérer l'arrivée plus prochaine qu'elle ne pouvait l'être ; sur l'éloignement de l'ennemi dont on n'avait ni prévu la marche rapide, ni jugé la force et la direction, fautes immenses du cabinet autrichien. Se voyant pour ainsi dire sacrifié par suite des erreurs de la politique, et lié à un plan que ces mêmes erreurs rendaient extrêmement vicieux, mais dont il ne pouvait pas cependant s'écarter, Mack chercha à se tirer d'une situation si critique en attaquant à Vertingen le maréchal Ney qui le repoussa et en renouvelant son attaque à Guntzbourg sans être plus heureux. Il espérait de la part de l'armée du Tyrol une diversion qui n'eut pas lieu ; il comptait que le général Spangen occuperait une partie des forces de l'ennemi, mais celui-ci mit bas les armes avec sept mille hommes, sans tenter de se défendre ; un autre de ses généraux avait laissé enlever un parc d'artillerie et des munitions considérables. Mack se renferma donc dans Ulm, d'où s'échappèrent avec quelque cavalerie l'archiduc Ferdinand et les généraux prince de Schwartzenberg et comte de

Kollowrath. Mack n'avait voulu tenter ni une retraite devenue presque impossible, ni le sort des combats. Pour l'empêcher de prendre l'un ou l'autre de ces partis, on avait séduit l'un de ses espions, l'Alsacien Schulmeister, qui lui annonça la prompte retraite de l'armée française en raison d'une grande révolution qui avait eu lieu à Paris, à la suite de la découverte de l'enlèvement des fonds de la banque de France pour subvenir aux frais de la campagne ; ce qui avait agité vivement les esprits et ruiné le crédit au dedans et au dehors; en effet, l'échange des billets de cette banque avait momentanément éprouvé beaucoup de difficultés. Mack se livra donc à l'espoir d'une prompte délivrance; mais bientôt désabusé, manquant de vivres, la tête perdue, il consentit, par une capitulation signée le 17, à rendre la place le 25, s'il n'était pas secouru, demandant toutefois les subsistances dont il avait un extrême besoin. Elles lui furent refusées, et ayant acquis la conviction que les Russes ne pouvaient arriver à son secours, il mit bas les armes le 18 avec vingt-trois mille hommes.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit ailleurs * sur l'incapacité de Mack pour le

* Voyez tom. VII, pag. 15 et 16. L'on trouve aussi des détails curieux sur la reddition d'Ulm, aux pag. 26 et suivantes des Mémoires du général Rapp.

commandement en chef d'une grande armée. Dans cette haute fonction il se trouvait hors de la sphère dans laquelle il pouvait être utile. Il se rendit, de l'aveu de ses généraux, avec un faible corps à une armée cinq fois plus forte que lui, plutôt que de hasarder une bataille qui eût infructueusement fait couler des flots de sang autrichien. Mélas, à la tête d'une armée supérieure à celle de l'ennemi, avait capitulé contre le gré de ses officiers indignés; cependant l'un a été déshonoré, l'autre ne le fut pas, et, par une des plus curieuses bizarreries de la destinée, Mélas présida le conseil de guerre par qui Mack fut jugé. Nous ne prétendons pas justifier ici le général Mack, mais nous sommes d'autant moins disposé à déblatérer contre lui, comme on le fit alors, que nous avons trouvé dans un portefeuille ministériel la note marginale suivante que nous allons textuellement reproduire. « Mack fut « plus malheureux que coupable; né et demeuré « pauvre, ce fait répond à de lâches calomnies. Bon « officier d'état-major, il fut, ainsi que plusieurs « autres qu'on pourrait citer, très incapable de « commander en chef une grande armée, surtout « en face du plus grand général de cette époque, « et l'erreur qui le nomma l'emporte sur celle « qu'il commit. D'ailleurs, aimé des officiers in-

« férieurs de son armée, il avait contre lui ceux « d'un grade supérieur, qui lui obéissaient à re- « gret, le servaient peu, mal ou point du tout; « voulaient le perdre et rejetaient sur lui leurs « propres fautes. Ce ne fut pas Mack, mais le P. « de L. qui le premier parla de capitulation et « la déclara indispensable; les généraux autri- « chiens ne firent rien pour s'y opposer; cependant « eux et le cabinet le rendirent responsable d'une « catastrophe dont le plan vicieux de campagne, « les lenteurs du gouvernement, l'impéritie des « ministres, furent les seules et véritables causes. « Un étranger d'une nation rivale aime à don- « ner ici son opinion sur le compte d'un homme « malheureux et persécuté par un vil calcul d'in- « térêt personnel. » Nous n'avons donné ces détails que comme rectification des erreurs contenues dans les bulletins français et les gazettes allemandes de cette époque.

Quant à cette grande catastrophe militaire, à peine fut-elle connue à Berlin que les esprits y fermentèrent plus que jamais. Dans un conseil tenu à Postdam et composé de plusieurs officiers supérieurs d'état-major, le duc de Brunswick chargea le colonel Massenbach, jeune et brillant élève du célèbre Tempelhoff, d'exposer son opinion sur la situation dans la

quelle se trouvaient les alliés, et sur le parti que la Prusse devait prendre. « Les armées sont « en présence, dit-il ; une bataille décisive doit « bientôt avoir lieu. Si Napoléon est battu, il « a sa retraite assurée par le Tyrol sur le corps « du maréchal Ney, et les Prussiens ne pourront « l'atteindre ; il faudrait donc que l'armée de Si- « lésie marchât au secours des alliés, tandis qu'une « autre armée se porterait sur le Rhin pour for- « cer l'ennemi à diviser ses forces. Si l'on ne prend « pas ce double parti et que les Russes soient « battus... » Le général Ruchel se révolta contre une telle possibilité ; l'on disputa sans rien conclure, et le duc de Brunswick rompit la conférence en demeurant dans cette irrésolution, trait essentiel du caractère d'un prince aussi inébranlable dans une détermination prise que circonspect avant de l'adopter. Nous aimons d'autant plus à rendre cet hommage à la mémoire du duc de Brunswick que, justement adoré de ses sujets, nul homme n'eut des mœurs plus douces, un esprit plus aimable, un caractère plus pur, des idées plus modérées. Le fameux manifeste que les Français lui reprochent ne fut pas de lui, mais d'un scribe morose nommé Reuffner, servant sous le comte de Schulembourg-Kilmert, chef alors des affaires étrangères ; notons encore que nombre de

proclamations des généraux français furent plus rigoureuses et plus rigoureusement exécutées. Au reste, le duc, qui professait une haute estime pour le génie militaire de Napoléon dont il exécrait la conduite politique, redoutait l'ascendant de la Russie, et voyait sous le masque d'intérêt pour la balance de l'Europe dont se couvrait l'Angleterre le projet d'un empire maritime universel; et s'il est trop déprécié aujourd'hui comme militaire par des gens très inférieurs à lui sous ce rapport, c'est qu'on fit en 1792 payer à sa réputation le prix des sales intrigues ourdies, à l'insu de lui et du roi, par les commissaires français Tallien et Carra, à l'aide des diamans volés au garde-meuble * de la couronne. Mais pour en revenir aux affaires qui intéressaient si essentiellement la Prusse, nous dirons qu'on se bornait à délibérer quand il fallait agir, et qu'on laissa ainsi à Napoléon toute sécurité pour continuer à parcourir une carrière triomphale, sur laquelle il eût été possible de semer quelques obstacles.

Mais si tout succédait aux vœux de l'empereur des Français sur le continent, ses opérations maritimes étaient loin d'offrir un aspect aussi flat-

* Voyez tom. VII, la note au bas de la page 242, et ajoutez que le vol du garde-meuble fut proposé à la commune de Paris par le nommé Panis.

teur. Nous ne suivrons pas ses vaisseaux s'échappant avec peine de quelques ports plus ou moins sévèrement bloqués et se réunissant successivement sous les ordres de l'amiral Villeneuve, à la Martinique; revenant en Europe au nombre de vingt-deux, tant français qu'espagnols, et battus le 22 juillet, à la hauteur du cap Finistère, par l'amiral Calder qui, avec quinze vaisseaux, en prit deux aux amiraux Villeneuve et Gravina; affaire malheureuse que le gouvernement français fit passer pour une victoire.

Villeneuve, après s'être réparé, était entré à Cadix; Nelson arriva devant ce port le 29 septembre et manœuvra de manière à ne point laisser connaître à l'amiral français la force de son escadre; celui-ci la crut de vingt-un vaisseaux, et comme il en avait réuni trente-trois, il résolut de livrer bataille d'autant qu'il savait l'amiral Rosily déjà parti de Paris pour venir le remplacer. Il appareilla donc le 19 octobre, contre l'opinion de l'amiral espagnol. Ayant rencontré, le 21, la flotte anglaise forte de vingt-sept vaisseaux, Nelson se contenta de dire: *L'Angleterre compte que chacun fera son devoir.* Le résultat de cette bataille, qui prit le nom de Trafalgar, fut dix-sept vaisseaux de la flotte combinée pris et un dix-huitième brûlé; l'ami-

ral Villeneuve avait été fait prisonnier, mais la mort de Nelson, tué au moment de son triomphe, était pour l'Angleterre une irréparable perte.

Alors eut lieu un de ces traits de générosité dignes du moyen-âge et bien rares chez les modernes, dont la guerre d'Allemagne fournit cependant encore entre la France et l'Angleterre quelques nobles exemples; la flotte anglaise ayant, après son brillant succès, été battue par de gros temps, le général espagnol Solano, gouverneur de Cadix, envoya à l'amiral anglais un aviso parlementaire pour lui faire dire que ses blessés devant avoir beaucoup à souffrir d'une mer furieuse, il pouvait les débarquer, et qu'ils seraient soignés dans ses hôpitaux comme les blessés espagnols ou français, sans être considérés comme prisonniers de guerre.

Mais cette défaite de Trafalgar, qui arriva le jour où Napoléon entrait à Augsbourg, et dont il ne permit point qu'on donnât connaissance par le *Moniteur*, ne fut pas le dernier échec que la marine française éprouva cette année; car l'amiral Dumanoir se laissa prendre, le 4 novembre, avec les quatre vaisseaux qu'il commandait.

Tel fut le fruit des efforts faits depuis quatre ans par la France et l'Espagne pour créer une

marine capable de lutter contre les forces navales de leur puissante rivale. Tout espoir de faire protéger par une flotte formidable l'invasion projetée de l'Angleterre s'est donc évanoui, et ce sera vainement que le vainqueur de l'Autriche disputera désormais l'empire de l'Océan au gouvernement britannique. S'il réussit à étendre son glaive devenu sceptre sur tout le continent, l'Europe reconnaîtra deux maîtres, avec cette différence, entre la domination de la France et celle de l'Angleterre, que l'une, fondée sur la force militaire, fera sentir son joug par l'oppression et la rapine, tandis que l'autre, fruit de l'industrie, fera jouir tous les peuples des résultats de son activité commerciale et vivifiante; car une nation productrice a besoin de riches consommateurs. Toutes combinaisons belliqueuses à part, le monde allait avoir à contempler la lutte produite par les effets réciproques des deux plus grands leviers de puissance qui eussent jamais été mis en action: la conscription militaire qui donne des soldats à l'ambition, et le crédit qui crée des ressources plus inépuisables encore.

La capitulation d'Ulm avait totalement ruiné le plan de campagne des alliés; la guerre devait prendre un nouvel aspect. L'armée russe sus-

pendit donc le mouvement qui la portait sur le Danube, et Kutusoff, qui ne pouvait lutter contre une armée immense et victorieuse, aux efforts de laquelle il n'aurait pu même résister quand les forces qu'il commandait eussent été réunies à celles mises sous les ordres du général Mack lorsqu'elles étaient encore intactes (tant on avait mal calculé la masse disponible des armées françaises et plus mal jugé ce qu'elles acquerraient de puissance par les talens, l'activité et l'audace de Napoléon), Kutusoff, dis-je, commença précipitamment sa retraite, tandis que l'archiduc Ferdinand, échappé d'Ulm, rassemblait les fragmens de la grande armée autrichienne, cherchant avec ces débris à retarder la marche de l'ennemi, et que le prince d'Auersberg était chargé de garder les ponts du Danube derrière Vienne déjà évacuée. Tout était préparé pour incendier ces ponts quand, le 13 novembre, Murat, abusant de la trop crédule bonne foi du prince, lui cria que la paix était faite, franchit les ponts avec les troupes qu'il commandait, tomba sur les Autrichiens, et assura ainsi le libre passage du fleuve. L'armée française se porta dès lors avec rapidité sur la rive droite du Danube, et Kutusoff, dont les communications étaient compromises, précipitant plus

que jamais sa retraite, devança les Français sur la chaussée de Znaïm, après avoir soutenu un combat honorable contre le maréchal Mortier. Il occupait Hollabrunn lorsque Murat, voulant y jouer le même jeu qui lui avait si bien réussi aux ponts du Danube, assura aux Autrichiens qu'on venait de signer la paix ; le comte de Nostitz allait suivre l'exemple du prince d'Auersberg; mais Kutusoff ne se laissa point abuser et l'affaire qui eut lieu commença avec d'autant plus de désavantage pour les Russes que leur arrière-garde, commandée par le prince Bagration, qu'il fallut sacrifier pour le salut de l'armée, se trouva totalement coupée d'avec elle. Hollabrunn était déjà occupé en force par les Français quand Bagration y arriva ; tout autre à sa place se fût cru obligé de mettre bas les armes, justifié par l'énorme inégalité des forces opposées; lui ne prend conseil que de l'intrépidité de ses troupes et de son propre courage ; il n'a que six mille hommes, trente mille lui sont opposés; cependant il ne calcule point le nombre de ses ennemis, les attaque, leur passe sur le corps, perd beaucoup de monde, en fait perdre davantage aux Français qu'il chasse d'Hollabrunn, traverse cette ville momentanément évacuée et se réunit à Kutusoff étonné de ce prodige de

valeur militaire. En ce moment le général en chef atteignait Wischau, et les deux empereurs de Russie et d'Autriche se trouvaient là avec la seconde armée russe qui, sous les ordres du général comte Buxhowden, était arrivée le 18 novembre à Olmutz, après avoir traversé la Silésie conformément aux stipulations du traité signé avec la Prusse le 3 novembre.

Là étaient aussi les débris de l'armée autrichienne et là devait se décider le sort de l'Europe continentale, encore incertain malgré les nombreux échecs éprouvés déjà par les alliés. Nous devons d'autant plus nous étendre ici sur les détails de la fameuse et inévitable journée qui se préparait, qu'inexactement décrite dans les bulletins exagérateurs de la France, ou dans ceux pleins de réticences de la Russie, ainsi que dans les récits puisés à ces deux sources d'erreurs, elle devait puissamment influer sur les intérêts, la marche, les vues et les espérances plus ou moins fondées de la politique des différens cabinets. Mais laissons les deux armées opposées, s'occupant à se remettre de leurs fatigues, à se renforcer, à s'observer, et voyons ce qui s'était passé dans le Nord.

La convention signée à Potsdam avec l'empereur Alexandre avait été suivie, de la part de la

Prusse, d'actes d'hostilité contre la France. L'armée russo-suédoise, que les agens de Napoléon tournaient en ridicule, quoiqu'elle inquiétât assez vivement leur maître pour qu'il eût ordonné à son frère Louis la formation sur les frontières brabançonnes d'une nouvelle armée, était venue occuper l'électorat de Hanovre et, le 19 novembre, un corps de troupes anglo-hanovriennes avait débarqué à Stade. Un manifeste du roi d'Angleterre, en qualité d'électeur de Hanovre, du 14 novembre, annonçait que le roi de Prusse prenait l'électorat sous sa protection, et que les autorités civiles et militaires, le comte de Munster et le duc de Cambridge, étaient réintégrés dans leurs fonctions. Les Suédois marchèrent sur l'Elbe, les Russes sur Hameln et les Prussiens sur la Franconie. C'était par ces mouvemens, opérés ou permis par le cabinet de Berlin, que ce cabinet cherchait à exécuter les conventions faites avec l'empereur Alexandre, et à rétablir une considération qu'avaient altérée de longues tergiversations, fruits d'une scrupuleuse loyauté. Sur la fin de novembre trois divisions prussiennes s'étaient portées, l'une sur Erfurt, sous les ordres du duc de Brunswick; une autre sur la Westphalie, sous le commandement du général Kalkreuth, qui s'empara de Brême; et la troisième vers la Fran-

comte. La garnison de Berlin, les vivres, l'ambulance suivaient ces armées, et des corps de réserve formés en Silésie étaient destinés à appuyer les négociations du comte d'Haugwitz, arrivé le 28 novembre au quartier-général français, et chargé de présenter les demandes à la fois pacifiques et menaçantes de la coalition. Rien de plus critique que la position de ce ministre, si ce n'était celle de Napoléon, jeté à une si grande distance de ses frontières, ayant en tête une armée que rendaient redoutable à ses yeux la retraite de Kutuzoff, faite avec tant de fermeté, ainsi que les affaires de Krems et d'Hollabrunn; elle pouvait l'entraîner plus loin qu'il ne l'était déjà, en se renforçant chaque jour, tandis que chaque jour il serait contraint à s'affaiblir. Il savait que le général Bennigsen arrivait de la Silésie avec une nouvelle armée pour joindre les alliés; qu'un corps prussien pouvait à chaque instant leur porter de nouveaux secours; que l'archiduc Charles, franchissant à tire d'ailes l'espace qui séparait l'Italie de la Moravie, allait peut-être couper ses communications, le priver de ses ressources, insulter ses derrières, et seconder les attaques qu'il aurait à redouter sur son front. Il savait, en dépit des bulletins dont il abusait la multitude, que, bien que l'archiduc et Masséna

commandant deux armées à peu près de même force, fussent convenus de ne pas commencer leurs opérations militaires avant le 18 octobre, ce qui avait donné à ce dernier la faculté d'attirer à lui les troupes qui évacuaient le royaume de Naples, en vertu d'une convention de neutralité, signée sans autorisation de sa cour par le marquis de Gallo, et que la force avait contraint le roi Ferdinand à ratifier, le général français avait été battu le 31 octobre avec une perte considérable, après trois jours de combats sanglans livrés à Caldiero *. Il savait, tout en proclamant

* Dans la compilation intitulée *Victoires et Conquêtes* (t. XV, pages 164 et suivantes), on attribue la victoire de *Caldiero* au général Masséna, depuis maréchal prince d'Essling. Napoléon, cependant, dans ses notes dictées à Sainte-Hélène (Montholon, t. II, pag. 108), s'exprime ainsi : « L'archiduc Charles, qui avait eu des avantages « sur le prince d'Essling; » et dans la page 116 du même volume il dit : « L'archiduc Charles, qui avait battu le « prince d'Essling. » Ces deux phrases réfutent complètement ce qui est dit par les compilateurs et leurs échos sur la bataille de *Caldiero*. Quant à l'archiduc Charles, il en parle dans ses rapports avec sa modestie habituelle; c'est ainsi qu'en rendant compte de son brillant début de campagne en 1799, il le terminait ainsi : « Le général « Jourdan et moi n'avons pas fait tout ce que nous pou- « vions. »

cette affaire comme un triomphe de ses armes, parce que l'archiduc, le lendemain même de sa victoire, avait été obligé de commencer sa retraite, pour obtempérer aux ordres qu'il avait reçus par suite des désastres d'Ulm, que son succès en avait imposé à Masséna, devenu timide pour la première fois, ce qui avait fait gagner au prince sept à huit jours de marche sur son audacieux rival; il savait que l'archiduc s'éloignait à grands pas de l'Italie, ralliant les colonnes éparses de l'armée autrichienne, celle de l'archiduc Jean, et se dirigeant vers les États héréditaires avec quatre-vingt-dix mille hommes, toute son artillerie, tous ses trains et bagages; il savait que cette retraite ou cette marche s'opérait avec autant de rapidité que de succès, quoique le prince n'eût pas été secondé par les Anglais et les Russes descendus à Naples, au lieu de se porter sur le littoral de l'Adriatique. Napoléon craignait déjà d'avoir bientôt à combattre un nouvel ennemi, qui pouvait coopérer avec les alliés au plus tard le 10 décembre. On le voyait ainsi prêt à être cerné de toutes parts, pourvu qu'on eût la patience d'attendre la réunion de toutes les troupes dirigées contre lui. C'était ainsi du moins qu'à Berlin on jugeait de sa position, tant la haine espère facilement ce qu'elle désire. Cette haine déjà vive depuis l'assassina-

de Vincennes, considérablement accrue de la violation du territoire prussien, avait pris un nouvel essor à la nouvelle de la mort du capitaine Wright, détenu au Temple, et au suicide duquel on ne croyait pas plus qu'à celui de Pichegru, tant le meurtre du duc d'Enghien faisait aisément ajouter foi à tous les crimes imputés alors à Napoléon *. Tous les militaires attendaient donc avec impatience l'ordre de marcher contre les Français. Le prince Louis, si brillant d'esprit, de courage et d'ardeur, jouissait de l'idée d'avoir bientôt à se mesurer contre eux, et formait hautement le vœu de pouvoir rencontrer corps à corps un des assassins du malheureux duc d'Enghien. Ce fut au sein de cette exaltation d'héroïsme et de rage, devenue universelle et réchauffée par les déclamations du célèbre historien J.-G. Muller, comme par les insinuations de Fauche-Borel, ce fut, dis-je, au moment où le désir de voir tomber le colosse impérial ne le cédait qu'à la douleur de ne pas contribuer à sa chute, que la nouvelle d'une grande victoire des alliés se répandit, fut accueillie avec transport de la cour et de la ville, mais fut bientôt démentie, au cuisant désespoir de tous. Le ministre venait de recevoir des

* Voyez la pièce justificative M.

détails qu'il ne communiquait pas au public consterné ; les voici en substance. Napoléon, quoiqu'à la tête d'une armée déjà supérieure à celle des alliés, hésitait à les attaquer, attendant quelques chances heureuses des fautes qu'ils pourraient commettre. De son quartier-général de Brunn il chercha à lier des relations pacifiques avec l'empereur Alexandre et lui écrivit le 25 novembre. « Sire, j'envoie mon aide-de-camp le « général Savary près de Votre Majesté, pour la « complimenter sur son arrivée à son armée. Je « le charge de lui exprimer toute mon estime pour « elle et mon désir de trouver des occasions qui « lui prouvent combien j'ambitionne son amitié. « Qu'elle le reçoive avec cette bonté qui la distingue et me tienne comme un des hommes les « plus désireux de lui être agréable ; sur ce je prie « Dieu qu'il tienne Votre Majesté Impériale en sa « sainte et digne garde. » L'empereur Alexandre ne répondit d'Olmutz que le 27 en ces termes : « J'ai reçu, monsieur, avec bien de la reconnaissance la lettre dont le général Savary a été por« teur et je m'empresse de vous exprimer tous « mes remercîmens ; je n'ai pas d'autre désir que « de voir la paix de l'Europe établie avec loyauté « et sur des bases équitables. Je souhaite en même « temps avoir l'occasion de pouvoir vous être

« agréable personnellement ; veuillez en recevoir « l'assurance de même que celle de ma plus haute « considération. » Cette lettre, dont la suscription était *au chef de la nation française*, fut écrite après trois jours de pour-parlers où les intentions manifestées par le négociateur prouvaient que Napoléon voulait obtenir d'une négociation ce qu'il n'avait à attendre que de la victoire ; aussi, passant par-dessus le désagrément de ne pas voir son titre impérial reconnu, Napoléon proposa le 28 un armistice ; mais le 29 il fut vigoureusement attaqué et repoussé au-delà de Wischau où l'armée alliée prit position. Ce fut alors, sur sa demande d'une entrevue avec l'empereur de Russie, que celui-ci lui envoya son aide-de-camp prince « Dolgorouki. Pourquoi se battre, dit Napoléon à « l'officier russe ? Que l'empereur Alexandre fasse « des invasions de son côté et toute discussion cesse « avec moi. » Il lui fut représenté que le monarque russe répugnait à une telle conduite et ne s'était armé que pour secourir l'Autriche, sauver l'Europe, assurer au continent une paix sûre et solide, sans intérêt personnel comme sans haine pour la France qu'il désirait voir heureuse et tranquille, ainsi que les autres nations européennes ; que son empire était assez vaste pour qu'il ne désirât point de l'étendre, et que sa seule

ambition était le bonheur de ses peuples et l'indépendance de ses alliés. Napoléon prétendit qu'on voulait le dépouiller de sa couronne; le prince Dolgorouki le nia; qu'on voulait donner le royaume d'Italie au roi de Sardaigne, ce qui fut nié aussi, mais en insistant sur l'indépendance de la république batave et sur un dédommagement pour le Piémont. « Que l'empereur de Rus-« sie imite ma conduite et nous serons d'accord, » dit Napoléon, qui, sur la réponse que Sa Majesté ne trahirait jamais ses alliés en envahissant leurs Etats, finit par s'écrier, *eh bien ! nous nous battrons.*

Quand les deux armées russes eurent été réunies à Wischau, le 13 novembre, elles montaient avec les Autrichiens à cent quatre bataillons et cent cinquante-neuf escadrons, formant un total de quatre-vingt-deux mille quarante hommes, n'ayant encore en tête que huit divisions de l'armée française, montant ensemble à cinquante-huit mille hommes. Le moment était favorable pour attaquer l'ennemi, mais il fut perdu par le choc des opinions diverses dans le conseil tenu à cet effet, par le peu d'énergie du général en chef, par l'inexpérience de la guerre chez les deux souverains, et surtout par l'ignorance profonde et inconcevable dans laquelle on était sur les forces

et la position de l'ennemi. On fit donc un mouvement sur Olmutz, pour reposer les troupes harassées d'une marche qui, du 14 octobre au 18 novembre, les avait conduites du bord de l'Inn au centre de la Moravie, et pour attendre des renforts. Partie le 21 de Wischau l'armée alliée entra le 23 dans la position la plus favorable qu'on pût choisir pour y recevoir une bataille. C'était un plateau d'où l'on eût découvert tous les mouvemens de l'ennemi et occupé les points dominans pour le foudroyer; la droite couverte par un marais, le front par un cours d'eau facile à défendre, un terrain accentué de manière à offrir mille moyens de chicane, des ravins propres à cacher de gros corps et à voiler des manœuvres offensives sur la droite de l'ennemi; d'excellentes troupes, une formidable artillerie, tout promettait en cas d'attaque le plus heureux succès.

Napoléon s'était établi à Brunn le 20 novembre, jetant son avant-garde à Wischau, évacué par le prince Bagration. Son armée s'était successivement élevée jusqu'à cent mille hommes. Nous avons parlé de son hésitation et de ses tentatives infructueuses de négociations; l'affaire de Wischau, quoique malheureuse, l'avait décidé à se battre, parce qu'elle faisait sortir les alliés d'une position inexpugnable, et s'ils en étaient sortis

c'est qu'ils avaient négligé de former des magasins, ce qui avait été aussi la cause première des désastres d'Ulm. Les souverains alliés voyant leur armée manquer déjà de vivres et prête à mourir de faim, la licence naître dans ses rangs et la discipline se relâcher, crurent devoir prendre l'offensive pour échapper aux malheurs qui pouvaient devenir la suite de tant de négligences ruineuses. L'on n'attendit donc pas les immenses renforts sur lesquels on pouvait prochainement compter; le succès du 28, exaltant d'ailleurs les esprits, Austerlitz fut occupé le 29, et après la canonnade du 1er décembre l'armée alliée, formée en cinq colonnes, se prépara à la sanglante bataille qui devait avoir lieu le lendemain. Le 2, dès minuit, on donna aux généraux les dispositions de l'attaque; mais le plan en fut vague, en raison du vague des notions que l'on avait acquises sur la position de l'ennemi. Quelques mouvemens opérés par lui la veille sur sa gauche avaient fait soupçonner qu'il affaiblissait son centre pour renforcer cette aile gauche, tandis qu'ils avaient été occasionnés par l'arrivée, qu'on ignorait, de la division Bernadotte qui portait la force des Français à cent vingt mille hommes.

L'aile droite de l'armée française était débordée par la gauche des alliés qui devait la tour-

ner et l'attaquer, en franchissant avec célérité le défilé de Sokolnitz; la première colonne était chargée de commencer ce mouvement et de marcher aux étangs où l'on croyait la droite des Français appuyée; la seconde devait s'aligner à la première, après avoir forcé la vallée entre Sokolnitz et Tellnitz; la troisième et la quatrième devaient se joindre aux deux premières et marcher en avant avec elles, opération que la cinquième devait protéger. Le succès de la journée dépendait de la rapidité de l'attaque par la gauche et du reploiement de la droite de l'ennemi. Ce plan était vicieux, car il supposait à l'armée française une position qu'elle n'avait pas; les moyens d'y remédier furent plus vicieux encore. Napoléon, des hauteurs qu'il occupait, suivait la marche des colonnes; la première éprouva une vive résistance; cependant, malgré un brouillard qui causa quelque désordre et se dissipa bientôt, le défilé fut passé et Sokolnitz fut emporté par la cinquième et dernière colonne. Napoléon remarquant le manque d'ensemble de l'armée combinée, par le mouvement qui portait la gauche si loin du centre, attaqua vivement ce centre qui résista avec intrépidité malgré la grande infériorité de ses forces. Les Russes firent de belles charges, mais mal dirigées; douze mille hommes

y furent assaillis par vingt-quatre mille ; ils étaient isolés, rien n'était là pour les soutenir ; on rappela donc les deuxième et troisième colonnes, et l'empereur Alexandre, ainsi que le général en chef, se portèrent en avant avec la quatrième colonne, afin de donner aux deux autres le temps d'arriver ; mais attaqués par une forte masse d'infanterie au moment où ils croyaient attaquer eux-mêmes, ils voulurent conserver la hauteur de Pratzen qui était la clef de leur position, et qui fut emportée par l'ennemi après une courte résistance. Prise et reprise cette position demeura aux Français après deux heures de combat, et la quatrième colonne se retira sur Wischau, après avoir perdu toute son artillerie dans les marais fangeux dont on ne put la tirer. Cependant le grand-duc Constantin voulait encore arrêter l'ennemi ; mais chargées par la cavalerie des gardes de Napoléon et sans soutien, les gardes russes, après s'être défendues avec intrépidité, se retirèrent sur Austerlitz sans être suivies.

Tandis que le centre des alliés était dérompu, les deuxième et troisième colonnes isolées elles-mêmes étaient attaquées et en grande partie faites prisonnières ; quant à la première, trop tard instruite des désastres du centre, elle voulut voler à son secours, prit une fausse direc-

tion, passa un défilé dont les Français occupaient les hauteurs, perdit quatre mille hommes et son artillerie, et néanmoins se retira lentement, avec ordre, sous la protection de la cavalerie autrichienne qui montra constamment autant d'intelligence que de vigueur. Ainsi se termina cette mémorable journée, où les alliés qui, sous un général tel que Clairfayt, l'archiduc Charles ou le général Kray, eussent pu espérer quelques succès, durent principalement leur défaite aux notions inexactes qu'ils avaient sur la position et la force de l'armée française, à leur vicieux plan d'attaque, au mouvement exécuté la veille, à la vue de l'ennemi qui démontrait l'intention de se porter sur la droite; enfin, à l'immense distance des cinq colonnes, sans liaison entre elles. De plus on se battit avec vigueur, mais point avec ensemble; les deuxième et troisième colonnes ne virent pas que les mouvemens de l'ennemi, ruinant le plan d'attaque des alliés, elles devaient y renoncer pour secourir le centre attaqué par des forces supérieures, et la première s'engagea dans un défilé où elle se perdit en voulant gagner le centre, au lieu de marcher au secours de la gauche qui n'était pas encore en déroute; enfin il y eut fausse combinaison et désordre d'un côté, intelligence et ensemble de l'autre.

Les Russes, qui n'avaient subsisté que difficilement sur la route qu'ils avaient suivie dans leur mouvement offensif, dirigèrent leur retraite sur la Hongrie. Une entrevue eut lieu le 4 entre les deux empereurs alliés. François II eut une conférence avec Napoléon; un armistice fut conclu; Alexandre y accéda. Il avait marché comme auxiliaire au secours de son allié; cet allié cherchait dans l'espoir de la paix un salut que la fortune lui avait refusé dans la guerre; il se retirait donc avec ses troupes sans se prononcer en rien sur ses vues ultérieures, et Napoléon qui, quoique vainqueur, cherchait encore à le séduire, renvoya libres tous ceux de ses officiers prisonniers qui servaient près de sa personne ou dans ses gardes; il demanda cependant au prince Wolkonski-Repnin sa parole de ne plus servir contre lui, et malgré son refus de la donner, comme étant aveuglément soumis aux volontés de son maître, il ne lui en rendit pas moins sa liberté.

L'Autriche crut de sa dignité de faire remettre au ministère anglais, par le comte de Stahremberg, son plénipotentiaire à Londres, un mémoire justificatif relativement aux événemens de cette désastreuse campagne. Dans ce mémoire les malheurs qu'éprouvèrent les alliés étaient attribués aux causes suivantes :

1° A ce que l'on ne réalisa point dans le Nord de puissantes diversions qui eussent forcé Napoléon à diviser ses forces et qui l'auraient empêché du moins de diriger sur l'armée autrichienne la totalité des troupes parties des côtes de France et de l'électorat de Hanovre ;

2° A la violation de la neutralité de la Prusse qui plaça l'armée autrichienne dans l'alternative de se retirer sur l'Inn ou de se voir couper de sa base et de ses ressources ;

3° A la faute du général Mack qui, au lieu de se retirer sur l'Inn pour se réunir au général Kutuzoff, demeura sur l'Iller et se laissa cerner de toutes parts ;

4° Au retard qu'éprouva la marche de la seconde armée russe, arrêtée un mois par les armemens que faisait la Prusse et qui pouvaient sembler être dirigés contre la Russie;

5° A la négligence du prince d'Auersberg de faire sauter le pont de Tabor, ce qui ouvrit à l'ennemi les pays situés sur la rive gauche du Danube et exposa la première armée russe au danger d'être coupée et détruite avant de pouvoir se réunir à l'armée de Buxhowden.

A toutes ces raisons le mémoire justificatif eût pu en ajouter beaucoup d'autres, telles que le choix du général Mack, nommé, il est vrai,

à la demande commune de l'Angleterre et de la Russie; l'absence de magasins suffisans qui se fit sentir en Moravie, comme à Ulm; la précipitation avec laquelle on livra bataille, quand il dépendait des alliés de l'éviter jusqu'à l'époque prochaine où l'archiduc Charles aurait été maître de Vienne; à l'impéritie des généraux et à la stupeur des ministres après la défaite d'Ulm. Enfin, pour répondre à ces cinq motifs de justification, nous devons exposer ici que :

1° Le cabinet de Vienne devait à son ministre en France de n'avoir pas été instruit à temps du départ et de la marche de l'armée dite d'Angleterre, et à des circonstances politiques auxquelles il n'était pas étranger d'avoir empêché la prompte exécution des diversions destinées contre le Nord.

2° Il est vrai que le passage de Bernadotte par les margraviats força Mack à quitter sa position de l'Iller; toutefois ce ne fut pas par le corps de ce général qu'il se vit bloqué dans Ulm, mais par le maréchal Soult, qui marcha de Donawerth, le long du Lech, jusqu'à Fussen; par les corps de Ney, Lannes et Murat qui n'avaient point traversé la Franconie. Il est vrai que Marmont, après avoir passé le Danube, se dirigea vers Ulm par Augsbourg, mais il n'y arriva qu'après la capitulation.

3° Tous les militaires ont blâmé le général Mack qui pouvait, par Schaffhouse, entrer en Suisse, où il se serait réuni à l'archiduc Jean, ou se retirer sur le Mein et de là en Hesse dont il aurait forcé le souverain à faire cause commune avec lui, ce qui l'eût lié aux troupes hanovriennes, russes et suédoises, et aurait peut-être décidé la Prusse ; ou enfin se jeter dans la Bohême par la rive gauche du Danube. Mais outre que Mack était trop indécis pour prendre spontanément un de ces partis, ne devait-il pas se croire lié par un plan de campagne dont le cabinet autrichien n'a jamais permis à ses plus illustres généraux de s'écarter?

4° Les retards de la seconde armée russe étaient dus en partie aux tergiversations de l'Autriche qui n'adhéra au traité de concert que quatre mois après qu'il eût été signé, et ne mit ses armées sur le pied de guerre qu'un mois plus tard encore.

5° L'énorme faute commise par le prince d'Auersberg était inexcusable ; mais si elle compromit l'armée de Kutusoff, ces dangers disparurent devant l'intrépidité russe.

Quant à Napoléon, il ne partageait point, sur l'éclatante victoire qu'il venait de remporter, et dont nous exposerons les immenses résultats dans

le volume suivant, la jactance à laquelle se livraient ses généraux. Étonné de la valeur de ces troupes russes dont Frédéric-le-Grand avait dit : *Il est plus facile de les tuer que de les vaincre*, il songeait à tout ce que pourrait exécuter le maître absolu d'une armée que, tout en la repoussant, l'on ne saurait mettre en désordre. Il entrait bien dans les vues de l'empereur des Français de détruire ou de ruiner le formidable Empire du Nord; mais cette idée, qu'il couvait depuis longtemps et n'avait pas assez soigneusement dissimulée, ne lui semblait point encore exécutable. Il fallait, avant de s'y livrer, être devenu, avec un titre légal, le souverain dominateur du Corps germanique; aussi cherchait-il à capter l'empereur Alexandre, bien décidé à le perdre si l'occasion s'en présentait. D'ailleurs une pensée plus prochaine l'occupait alors; sa fortune était faite, il voulait faire celle de ses frères pour en accroître sa propre puissance et le lustre de son nom. Leur médiocrité rendait la chose un peu choquante pour les illustrations dont il était entouré; mais sa volonté était invariable, et il savait par expérience comment on peut exploiter la servilité vaniteuse d'une société à la fois avide, égoïste et corrompue.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

A

Arrêté de Moreau sur la démolition des trois places de l'Empire.

Au quartier-général d'Augsbourg, le 21 vendémiaire (13 octobre 1800).

Le général en chef, vu que la démolition des fortifications des places d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philipsbourg importe à l'armée, tant sous le rapport de leur désarmement et de son approvisionnement actuel que sous celui des avantages que l'ennemi pourrait en retirer en cas de succès;

Considérant que la conservation de ces places ne paraît pas pouvoir entrer dans un plan d'opérations quelconques de l'armée, *considérées comme* défensives ou autrement, et que le délai indiqué pour un terme de suspension d'armes pourrait amener une reprise des hostilités trop prochaine pour que la prudence permette d'attendre une décision du gouvernement sur la destruction des places dont il s'agit, arrête :

Art. I. Il sera immédiatement et simultanément procédé à la destruction des fortifications de Philipsbourg, Ingolstadt et Ulm, ainsi que des forts qui en dépendent.

II. Les ouvrages en terre seront effacés et les parties revêtues de fortifications, particulièrement les saillans des bastions, renversés par le feu des mines et ouverts.

III. Les places ci-dessus, et particulièrement celle de Philipsbourg, seront mises, autant que possible, hors

d'état d'être reconstruites comme places de guerre, si ce n'est à grands frais, par l'effet des mines ou par celui des eaux, ayant égard néanmoins à ce que les habitations particulières ne soient pas endommagées.

IV. Dans les places d'Ulm et d'Ingolstadt on se bornera, jusqu'à nouvel ordre, à préparer les mines prêtes à faire leur effet.

V. Le général commandant l'artillerie fera fournir la quantité de poudre nécessaire pour les opérations ci-dessus.

VI. Le lieutenant-général Sainte-Suzanne est chargé de faire accélérer l'arrêté ci-dessus pour Philipsbourg, le lieutenant-général Richepause, ou celui qui le remplace momentanément, pour Ulm.

VII. Le commandant du génie à l'armée prendra, en ce qui le concerne, toutes les mesures pour l'exécution du présent arrêté. *Signé* MOREAU.

B

Pour démontrer à quel point l'empereur Paul était impérieux et tracassier dans ses relations avec les puissances d'un ordre inférieur, il nous suffira, dans un grand nombre d'ukases, de citer ceux-ci adressés au Danemarck et à Hambourg. Le 21 mars 1799 ce prince publia cet édit :

« Comme nous avons remarqué depuis quelque temps dans le gouvernement de Hambourg une disposition en faveur des principes d'anarchie et un attachement pour les formes du gouvernement français, qui sont destructives de tout pouvoir légitime, nous ordonnons qu'un embargo soit mis sur tous les vaisseaux hambourgeois dans nos ports et qui appartiennent à des sujets hambourgeois, et qu'on nous fasse connaître le nombre desdits vaisseaux qui sont dans nos ports. »

L'ukase suivant fut adressé, le 14 novembre 1799, au sénat de Hambourg. « La ville de Hambourg, ayant satisfait à notre désir en remettant au ministre britannique résidant en cette place le rebelle irlandais Napper-Tandy et ses compagnons, et en renvoyant les Français d'un caractère suspect qui étaient dans cette ville, elle a mérité le retour de notre bienveillance. Nous oublions en conséquence le passé, et nous ordonnons que toute communication avec la ville de Hambourg soit rétablie sur l'ancien pied. »

Voici un troisième ukase daté du mois d'août 1799. « Comme il s'est formé dans la ville de Copenhague et par tout le royaume de Danemarck des clubs et des sociétés d'après des principes semblables à ceux qui ont fait naître la révolution en France et renversé le gouvernement légitime monarchique de ce pays, et comme leur établissement a été permis par le gouvernement danois, il est sévèrement défendu à tout vaisseau danois, soit de guerre, soit marchand, et à tout sujet de ce royaume, d'entrer dans aucun port de notre domination.

C

L'ambassadeur de la république française en Espagne au général Menou, commandant en chef l'armée d'Orient.

Madrid, le 4 thermidor an IX (23 août 1801.)

« Le premier consul désirant, mon cher général, vous faire parvenir des dépêches importantes, j'en avais chargé le citoyen Clément. . . . . mais le bâtiment qui le transportait près de vous ayant été pris par les Anglais, n'ayant pu vous faire connaître par cette voie le vif intérêt que je prends à vos succès

et le zèle que nous mettons ici à les seconder, je vous envoie le citoyen Geoffroy; il vous dira avec quelle sollicitude le gouvernement veille à tout ce qui peut améliorer la position de notre brave armée. Depuis quatre mois je vous ai expédié, des seuls ports d'Espagne, quinze bâtimens chargés de comestibles et de munitions de guerre; les ports de France et d'Italie ont été également occupés à multiplier vos ressources. Une escadre composée de cinq vaisseaux, et commandée par le contre-amiral Gantheaume, doit vous avoir fourni en ce moment de nouveaux moyens de défense. Des armemens considérables sont déjà préparés pour voler à votre secours. Vos besoins sont la première pensée du consul, et aucun instant n'est perdu lorsqu'il s'agit de vos généreux efforts pour la conservation de *la plus intéressante de nos colonies*.

« La situation pacifique de l'Europe doit vous rendre certain, mon cher général, que ces mesures auront enfin le succès que nous devons en attendre, quels que soient les obstacles que l'Angleterre nous oppose. Nous lui avons enlevé tous ses alliés. La paix de Lunéville, dont je vous transmets les articles, en sauvant aux Autrichiens la honte de voir flotter nos étendards sur les murs de Vienne, nous a acquis de puissans amis en Allemagne et ne laisse plus à la France que ses ennemis maritimes à détruire. Le Saint-Siége et le royaume de Naples ont de même réuni leurs intérêts aux nôtres. Presque tous les ports de l'Italie sont fermés aux vaisseaux britanniques, et le consul, voulant assurer dans cette contrée la juste suprématie de la France, vient de donner pour roi à l'Étrurie l'infant don Louis, gendre du roi d'Espagne, *le plus fidèle ami de la république française*. Une armée française, campée sous les murs de Ciudad-

Rodrigo, menace aujourd'hui les provinces septentrionales de la Lusitanie ; mais les premiers succès des armes espagnoles contre cette puissance ont bientôt amené des ouvertures pacifiques. Tout me fait présumer qu'un accommodement très prompt va aussi rattacher le Portugal à la France.

« Tel est l'aspect des affaires politiques de l'Europe ; tel est le brillant état de notre patrie. La France, l'Espagne et la Batavie ont créé de nouvelles flottes, et vont de concert demander compte à l'Angleterre de tous les maux qu'elle déverse sur l'humanité. Malgré son adresse à intercepter votre correspondance avec nous, l'Europe a retenti du bruit de vos triomphes ; la mort d'Abercromby nous a éclairés sur sa défaite. Nous connaissons votre sagesse et la valeur des braves que vous commandez. Nous savons que vous êtes environné de leur confiance, et malgré les besoins les plus pressans, malgré les dangers qui les menaçaient, nous n'avons pas désespéré de leur constance : ils sont Français, et ce sont des Anglais qu'ils combattent ! *Avec de tels ennemis les compagnons de Menou ne peuvent transiger que par la victoire.*

« Le citoyen Geoffre vous donnera les détails particuliers que vous pouvez désirer sur les changemens et la marche de notre administration intérieure, sur les rapports politiques des puissances du Nord avec nous, sur les résultats que nous devons nous promettre de la coalition de ces puissances contre l'Angleterre. »

D

Menou, après la capitulation d'Alexandrie, écrivit à son frère la lettre suivante :

« Le sort de la guerre s'est tourné contre moi : attaqué

« par quarante mille hommes anglais, osmanlis et cipayes « de l'Inde du côté de terre, par plus de cent bâtimens « de guerre du côté de la mer ; en proie à la faim, à la « soif et aux maladies de toute espèce ; n'ayant plus de re- « mèdes pour les hôpitaux ; ne pouvant plus compter que « dix-huit cents hommes sous les armes et encore pres- « que tous scorbutiques ; ayant mangé tous les chevaux, « les ânes et les chameaux qui étaient dans Alexandrie « (c'était notre seule nourriture), j'ai été obligé de capi- « tuler *après nous être battus en désespérés.*

« Quatre-vingts pièces de canon, mortiers ou obusiers, « par terre, et plus de deux mille pièces par mer nous « battaient et auraient fini par nous réduire en poudre. « Le siége ou blocus a duré six mois complets. Si nous « avons succombé sous les plus grandes forces que les « Anglais aient réunies dans une expédition par mer, « nous avons au moins conservé l'honneur. Je ne ramè- « nerai pas en France un seul soldat qui n'ait été blessé ; « plusieurs comptent plus de quinze blessures.

« Je vais partir pour la France ; ma conscience est « tranquille ; j'ai fait tout ce que l'honneur et la probité, « ainsi que mon attachement à mon pays, me comman- « daient. »

F.

Cet homme, fils du maréchal de Rochambeau et ancien colonel du régiment de Royal-Auvergne, abhorré de ses soldats, méprisé de ses camarades, s'était fait révolution- naire en haine de l'opinion qui le flétrissait. Nommé commandant de la Martinique il y mit la guillotine en activité et souscrivit le 28 février 1794 la lettre suivante adressée par les colons, ses complices, à la Convention:

« CITOYENS LÉGISLATEURS,

« Vous avez rendu un jugement contre Louis Capet, « vous avez fait tomber la tête de ce tyran. Renversant le « trône de l'idole vous avez sauvé la république. Nous « adhérons à un jugement juste, approuvé par toute la « France, et qui doit être un terrible exemple pour les « despotes couronnés qui osent mesurer leurs forces avec « celles d'un peuple libre. Nous espérons que l'Europe « sera bientôt délivrée de la tyrannie et des tyrans. »

F

Etat des indemnités accordées aux princes dépossessionnés par le traité de Lunéville.

1° A S. M. l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, pour la cession du bailliage *d'Ortenau*, les évêchés de *Trente* et de *Brixen*, et les chapitres, abbayes et couvens situés dans ces deux évêchés.

2° Au grand-duc de Toscane, pour son grand-duché, l'archevêché de *Salzbourg*, la prévôté de *Berchtolsgaden*, la partie de l'évêché de *Passau* située au-delà de l'Illtz et de L'Inn; les chapitres, abbayes et couvens situés dans ces diocèses. Ces possessions retirées du cercle de Bavière et incorporées au cercle d'Autriche. L'évêché d'*Eichstadt*, à l'exception des bailliages enclavés dans le pays d'Anspach, qui demeurent à la Bavière, sauf indemnité prise sur les domaines de l'électeur en Bohême.

3° Au duc de Modène, pour le Modenais: le *Brisgau* et l'*Ortenau*.

4° A l'électeur de Bavière, pour le Palatinat, Deux-Ponts, Simmern, Juliers, Lautern, Veldenz, le marquisat de Berg-op-Zoom, Ravenstein et autres seigneuries en

Belgique et en Alsace : l'évêché de *Wurtzbourg*, *Bamberg*, *Freisingen*, *Augsbourg*, *Passau*, sauf la partie donnée au grand-duc de Toscane. Les prévôtés ou abbayes de *Kempten*, *Waldsassen*, *Eberach*, *Irsée*, *Wengen*, *Sœflinge*, *Elchingen*, *Ursberg*, *Roggenbourg*, *Wettenhausen*, *Ottobeuern*, *Kaiserheim* et *Saint-Ulric*, les villes impériales ou villages de *Rothenbourg*, *Weissenbourg*, *Windsheim*, *Schweinfurt*, *Gochsheim*, *Sennfeld*, *Kempten*, *Kaufbeuern*, *Memmingen*, *Dinkelshut*, *Nordlingen*, *Ulm*, *Bopfingen*, *Buchhorn*, *Wangen*, *Leutkirk* et *Ravensbourg*.

5° Au roi de Prusse, pour le duché de Gueldres, partie de celui de Clèves, Meurs, les enclaves de Sévenaer, Huissen, Mahlbourg, et les péages du Rhin et de la Meuse : les évêchés de *Hildesheim* et de *Paderborn*, *Erfurt*, *Untergleichen*, l'*Eichsfeld*, la partie mayençaise de *Tréfort*, les abbayes de *Herforden*, *Quedlinbourg*, *Elten*, *Essen*, *Werden* et *Cappenberg*, les villes impériales de *Mulhausen*, *Nordhausen* et *Goslar*. La ville de *Munster* avec une ligne prolongeant le cours de l'*Ems* dans le comté de Lingen. Le reste de l'évêché de Munster, partagé entre le duc d'Oldenbourg, le duc d'Aremberg, le duc de Croy et le duc de Looz ; les princes de Salm-Salm et de Salm-Reifferscheid.

6° Au roi d'Angleterre, comme électeur de Brunswick-Lunebourg, pour ses prétentions sur le comté de Sayn et ses propriétés à Hambourg et Bremen : l'évêché d'*Osnabruck*. Au duc de Brunswick-Wolfenbuttel, les abbayes de *Helmstaedt* et de *Gandersheim*.

7° Au margrave de Baden, pour la part du comté de Sponheim et les seigneuries dans le Luxembourg et l'Alsace ; l'evêché de *Constance*, les restes des évêchés de *Spire*, *Bâle* et *Strasbourg*, les bailliages palatins de *Lan-*

denbourg, *Bretten*, *Heidelberg*, les villes de *Heidelberg* et de *Manheim*; la seigneurie de *Sahr*, les bailliages de Lichtenau et de Wildstadt; les villes impériales d'*Offenbourg*, *Zell*, *Hammersbach*, *Gengenbach*, *Uebertingen*, *Biberach*, *Pfullendorf*, *Wimpfen* et *Neufabbayes*.

8° Au duc de Wirtemberg pour les principautés de Montbéliard et des possessions en Alsace et en Franche-Comté: la prévôté d'*Elwangen*, les chapitres, abbayes et couvens de *Zwiefalten*, *Schoental*, *Combourg*, *Rothmunster*, *Heiligenkreutsthal*, *Obristenfeld*, *Margarethhausen*, le village de *Durrenmetstetten* et les villes impériales de *Weil*, *Reutlingen*, *Eslingen*, *Rothweil*, *Giengen*, *Aalen*, *Hall*, *Gmundt* et *Heilbronn*, riches indemnités, chargées seulement de quelques rentes perpétuelles en faveur des princes de Hohenlohe et de Salm et de divers autres dépossessionnés.

9° Au landgrave de Hesse-Cassel, pour Saint-Goar, Rheinfels, Fritzlar, Naumbourg, Neustadt et Amœnebourg; les chapitres de *Fritzlar* et d'*Amœnebourg* et les couvens de ces bailliages; la ville de *Gelnhausen*, le village d'empire de *Holzhausen*; et au landgrave de Hesse-Darmstadt, pour le comté de Lichtenberg et les droits de protection sur Wezlar et Francfort, ainsi que les bailliages de Lichtenau, Wildstaedt, Kazenellenbogen, Braubach, Embs, Kleeberg, Epstein et du village de Weiperfelden; le duché de Westphalie, et notamment *Volkmarsen* avec ses chapitres, abbayes et couvens, à charge de rente perpétuelle au prince de Witgenstein; de plus les bailliages mayençais de *Gernsheim*, *Bensheim*, *Heppenheim*, les restes de l'évêché de *Worms* et la ville impériale de *Fridberg*.

10° Au duc d'Oldenbourg pour dédommagement de la perte en péages, domaines et villages en territoire de

Lubeck; le bailliage hanovrien de *Wildeshausen* et ceux de *Vechte* et *Kloppenbourg*, au pays de Munster.

11° Au duc de Mekelenbourg-Schwerin, pour les droits de canonicat héréditaire à l'église de Strasbourg, et protection sur la presqu'île de Priwal qui demeure à la ville de Lubeck; les propriétés de l'hôpital de *Lubeck*, plus une rente de dix mille florins.

12° Aux princes de Hohenzollern-Hechingen et Hohenzollern-Sigmaringen, pour droits féodaux et seigneuries perdus, au pays de Liége et en Belgique; la seigneurie de *Hirschtalt* et le couvent de *Stetten* au premier; et au second, la seigneurie de *Glatt*, et les couvens d'*Inzikhoffen*, de *Klosterbeuern* et de *Holzheim*, au pays d'Augsbourg.

13° Au prince de Dietrichstein, pour la seigneurie de Trasp dans les Grisons; celle de *Neu-Ravensbourg*.

14° Au prince de Ligne, pour Fauquolles; l'abbaye d'*Edelstetten*.

15° Au prince de Nassau-Usingen, pour la principauté de Saarbruck; les deux tiers du comté de Saarwerden; la seigneurie d'*Otweiler*, celle de *Lahr*, les bailliages de *Konigstein*, *Hoechst*, *Cronenbourg*, *Rudesheim*, *Oberlahnstein*, *Ellwiel*, *Kassel*, dans le Mayençais; le bailliage palatin de *Caub*, le reste de l'électorat de *Cologne*; les bailliages hessois de *Kazenelnbogen*, *Braubach*, *Embs*, *Epstein* et *Kleeberg*; les villages de *Weiperfelden*, *Soden*, *Sulzbach*, *Schwanheim* et *Okriftel*; les chapitres, abbayes et couvens de *Limbourg*, *Rumersdorff*, *Heidenstadt* et *Suyn*; enfin le comté de *Suyn-Altenkirchen*. Au prince de Nassau-Weilbourg pour la tiers de Saarwerden et Kirchheim; *Idstadien*, les restes de l'électorat de *Trèves*, les abbayes d'*Arnstein*, *Schaunau* et *Marienstadt*. Au prince de Nassau-Dillenbourg, pour indemnité du stathoudérat

et de ses domaines en Hollande et en Belgique; les évêchés de *Fulde* et de *Corvey*, la ville impériale de *Dortmund*; les abbayes de *Veingarten* et de *Hofen*, *Bandern*, *Diet-irchen*.

16° Au prince de Latour et Taxis, pour indemnité des postes de l'empire sur les pays cédés à la France: l'abbaye de *Buchau*, *Marchthal*, *Neresheim*, le bailliage d'*Ostrach*, la seigneurie de *Schemmelberg*, les hameaux de *Tiefenthal*, *Frantzoff* et *Stetten*.

17° Au prince de Lœvenstein-Wertheim, pour le comté de Putlange, les seigneuries de Scharfenech et autres, deux villages mayençais et les bailliages wurtzbourgeois et hambourgeois de Rothenfels et de Hombourg: les abbayes de *Brombach*, *Neustadt* et *Holzkirchen* sous la clause de rétrocéder cette dernière abbaye et le bailliage de Hombourg à l'électeur de Bavière, contre une rente perpétuelle de vingt-huit mille florins. Quant au comte de Lœvenstein, il était dédommagé du comté de Virnebourg par le bailliage de *Freudenberg*, la chartreuse de *Grunau*, le couvent de Triefenstein et quatre villages.

18° Au prince d'Œttingen-Wallerstein, pour la seigneurie de *Dachstuhl*: l'abbaye de *Sainte-Croix-de-Donawerth*, le chapitre de *Saint-Magnus*, les couvens de *Kirchheim*, d'*Eggingen*, de *Maihingen*, au pays de Wallerstein.

19° Aux princes et comtes de Solms, pour leurs seigneuries de Rohrbach, etc., celles de Kratz-Scharfenstein et Hirschefeld; les abbayes de d'*Arnsbourg* et d'*Altenbourg*.

20° Aux princes et comtes de Stolberg, pour le comté de Rochefort: une rente perpétuelle de trente mille florins sur l'octroi de navigation.

21° Au prince Charles de Hohenlohe-Bartenstein, pour la seigneurie d'Oberbrohn; les *cinq bailliages distraits* de

Mayence et Wurtzbourg et aux autres membres de cette maison *des rentes et villages* provenant de ces mêmes états de Wurtzbourg et Mayence.

22° Au prince d'Isenbourg, pour le village d'Okriftel, celui de *Gainsheim*, partie du chapitre de *Jacobsberg* et le village de *Bur gel*. A la princesse, une rente de vingt-trois mille florins sur la navigation.

23° A la maison de Linange, pour la principauté de ce nom, le comté de Dabo, la seigneurie de Veltersheim, savoir : au prince, des baillinges mayençais, wurtzbourgeois, palatins et les abbayes de *Gerlachsheim* et d'*Amorbach*. Au comte de Linange-Guntersblum, la Kellerey mayençaise de *Billigheim*. Au comte de Linange-Heidesheim la Kellerey mayençaise de *Neidenau*. Au comte de Linange-Westerbourg, branche aînée, l'abbaye et le couvent d'*Ilbenstadt*. Au comte de Linange, branche cadette, l'abbaye d'*Engeldahl*.

24° Au prince de Wied-Runkel, pour le comté de Créange, les baillinges de *Nurbourg* et d'*Alt-Wied* et la Kellerey de *Willmar*.

25° Au prince de Bretzenheim *(branche bâtarde de la maison palatine)*, pour Bretzenheim et Winzenheim, la ville et l'abbaye de *Lindau* (qu'il échangea depuis avec l'Autriche contre des terres en Bohême).

26° Au prince de Wittgenstein-Berlebourg, pour les seigneuries de Neumagen et Hemsbach, une rente perpétuelle de quinze mille florins sur le duché de Westphalie.

27° La maison de Sayn-Wittgenstein est indemnisée par des arrangemens concertés entre ledit comte, le margrave de Baden et les princes de Nassau.

A l'égard des comtes d'Empire à qui l'insuffisance des territoires disponibles empêcha d'allouer une indemnité-

tion convenable, les abbayes et couvens immédiats leur sont réservés, et ceux qui n'obtiennent pas de répartition en nature sont indemnisés par des rentes foncières assignées sur ces immeubles et rachetables au denier 40.

Le siége de Mayence est transféré à Ratisbonne et doté de la principauté d'*Aschaffenbourg*, de celle de *Ratisbonne*, des bailliages d'*Auffenau*, *Lahr*, *Orbe*, *Aurach*, des abbayes, chapitres et couvens situés tant à Ratisbonne qu'à Wetzlar, de la maison de Kompostel à Francfort, des revenus des chapitres de Mayence, hors des bailliages assignés au roi de Prusse, au landgrave de Hesse-Darmstadt et aux princes de Nassau et de Linange, revenu évalué à six cent cinquante mille florins, et qui, par assignation sur les octrois de navigation, s'élèvera à un million de florins. Les deux villes de Ratisbonne et de Wetzlar jouiront de neutralité absolue, en temps de guerre, comme siéges, l'une de la diète, l'autre de la chambre impériale.

L'ordre teutonique reçoit en indemnité les chapitres, abbayes et couvens immédiats de *Vorarlberg*, dans la Souabe et les diocèses d'*Augsbourg* et de *Constance*.

Le prince grand-prieur de Malte, le comté de *Bondorf*, les abbayes de *Saint-Blaise*, *Saint-Trutpert*, *Schuttern*, *Saint-Pierre* et *Tennenbach*; et les chapitres, abbayes, couvens du *Brisgau*, à charge d'acquitter les dettes des ci-devant évêques de Bâle et de Liége.

La république helvétique reçoit l'évêché de *Coire*, à charge d'entretenir l'évêque et le chapitre.

Nota bene. Le nom du comte de la Leyen ne se trouve pas dans ce rescrit, quoiqu'il eût à être indemnisé pour Blieskastel et Safry, mais il se trouvait dans la quatrième des cinq classes ayant droit à dédommagemens, et la liste des biens assignés aux comtes était épuisée; il reçut ce-

pendant, grace à son oncle l'archichancelier, électeur de Ratisbonne, des propriétés ecclésiastiques d'un revenu très supérieur à celui qu'il avait perdu. Enfin les nouvelles acquisitions de l'empereur, du roi de Prusse, des nouveaux électeurs de Wirtemberg et de Bade, l'emportèrent de beaucoup sur les pertes qu'ils avaient faites.

G

Voici comment la chose est racontée par celui qui en fut chargé.

Au mois de mars 1805 Bonaparte fit venir l'un de ses agens secrets et lui dit : « Je voudrais que vous allassiez à « Varsovie pour engager le prétendant à abdiquer en ma « faveur. La proposition lui en sera faite par le gouver- « neur de Varsovie. S'il paraît disposé à accéder à la pro- « position, vous lui communiquerez vos instructions et « vos pleins pouvoirs pour traiter avec lui. J'ai l'intention « de lui donner, ainsi qu'à sa famille, une indemnité; « en un mot, il peut devenir roi de Pologne, et ce « royaume peut recouvrer son ancienne splendeur. Si le « prétendant n'accepte pas mes propositions j'insisterai « auprès du roi de Prusse pour l'obliger à quitter Varso- « vie, parce que, dans ce cas, j'aurais d'autres vues sur « ce pays-là, qui font que je ne me soucie pas qu'il s'y « trouve autant d'émigrés français. En passant par Ber- « lin vous pouvez causer librement sur cette affaire et « sur tout autre objet avec le ministre Haugwitz, qui est « entièrement à nous et qui connaît mes vues ultérieures « sur la Pologne. Quand vous serez à Varsovie, vous y « verrez notre agent public; vous m'informerez de ce « qu'il fait à Varsovie et si Talleyrand n'a jamais eu de « communication directe avec le prétendant. » Le comt

de Lille (Louis XVIII) avait eu connaissance des intentions de Bonaparte; elles avaient percé dans ce mot dit par le roi en souriant à un personnage de sa cour: « Que pen-« seriez-vous d'une clef de chambellan de Pologne ? » Mais sa détermination était prise; car, dès le 26 février 1803, le conseiller privé Meyer, gouverneur civil de Varsovie, à l'instigation du secrétaire du cabinet Beyme, son beau-frère, s'était présenté chez le prince exilé, ce qui provoqua la lettre que l'on connaît. Sa négociation demeura sans effet, mais elle prouva l'ambition de Bonaparte, sa défiance à l'égard de Talleyrand et ses intentions par rapport à la Russie.

Quand la réponse du roi de France arriva à Berlin, Haugwitz dit que cette réponse n'était pas assez digne; et avant de l'envoyer à Bonaparte, il expédia un second message à Louis XVIII, par M. Meyer, et le chargea de dire au roi que, « s'il persistait dans sa première réponse, « il attirerait sur sa tête des dangers, et que peut-être on ne « lui permettrait pas de rester où il était, etc., » Le roi répondit avec beaucoup de dignité « qu'il n'y changerait « rien.» L'agent écrivit à Paris pour demander des instructions, et reçut, en date du 25 avril, la réponse suivante : Le prétendant, ayant refusé d'accéder à la proposition que lui a faite le premier consul, vous l'enlèverez de force, et s'il fait la moindre résistance vous le tuerez.

Nota. L'agent* eut horreur de cette mission, ne fit rien de ce qui lui était ordonné, et Rochejean, sous un nom supposé, fut, avec un autre officier de gendarmerie, chargé de le remplacer en 1804.

* Quant à cet agent, infidèle à son horrible mission, il recevait de la police secrète administrative de Louis XVIII et de Charles X dix-huit mille francs par an, et ils lui furent payés jusqu'au 29 juillet 1830. (*Note de l'éditeur.*)

II

Des officiers et autres prisonniers français détenus au bagne de Constantinople, ayant imploré l'assistance de M. Spencer-Smith, il obtint leur élargissement, et ils lui adressèrent la lettre suivante du Palais de France à Péra, en date du 26 nivôse an VII (15 janvier 1799) : « Nous devons à Votre Excellence les premières démarches qui, « unies à celles de Son Excellence monsieur votre frère « (Sidney-Smith), viennent d'être couronnées du plus « heureux succès; et nous nous empressons, dans le premier moment de notre délivrance, de nous acquitter « envers elle d'un devoir bien doux, celui de lui offrir les « témoignages d'une éternelle reconnaissance. L'Europe « n'aura pas besoin d'apprendre tout ce que Votre Excellence et monsieur votre frère font en faveur des Français malheureux pour connaître la générosité de la nation qu'ils représentent si dignement, etc., etc. *Signé* le « chef de bataillon du génie PASCAL VALLONGUE, pour lui « et ses camarades. » Le baron d'Herbert, internonce impérial et beau-frère de Spencer-Smith, fournit un bâtiment parlementaire, Spencer-Smith fit expédier les firmans de sauvegarde, et sir Sidney-Smith fit accompagner par un officier de son bord les Français délivrés, qui, de Toulon, écrivirent aux deux frères pour leur exprimer de nouveau leur reconnaissance.

Cependant Bonaparte écrivait de son camp devant Acre, le 28 germinal an VII (17 avril 1799), à l'adjudant-général Boyer : « Le commandant de l'escadre anglaise en croisière devant Acre, ayant eu la barbarie de faire embarquer sur un vaisseau, ou bâtiment de Constantinople « *qui avait la peste*, les prisonniers français, sous prétexte « de les envoyer à Toulon, mais uniquement pour s'en

« défaire en route, vous fera connaître, etc., etc., etc.

Signé BONAPARTE.

Pour copie conforme, *signé* BOYER.

Certifié véritable et conforme à l'original,

Signé J. LAMBERT.

I

Un procès-verbal, rédigé par le comte d'Avaray, le 30 juillet 1804, à Varsovie, et signé Alexandre-Auguste, archevêque-duc de Reims, le duc de Pienne (depuis duc d'Aumont), le marquis de Bonnay, le duc d'Havré de Croy, le comte de la Chapelle, l'abbé Edgworth de Firmont, le comte de Damas-Crux, le comte Etienne de Damas et le comte d'Avaray, atteste que, le 22 juillet, le baron de Millville et deux individus, dont le signalement est indiqué, proposèrent à *Cousin*, ancien soldat émigré et tenant billard à Varsovie, d'empoisonner le comte de Lille... Une lettre du comte d'Avaray en prévint M. de Hoym, président de la Chambre, qui promit son appui. Cousin fut autorisé à recevoir le poison, ce qui eut lieu le 23. Mais M. de Hoym ne voulut point agir ni se rendre à la demande que lui fit le comte Lille de se rendre chez lui. Ce prince lui écrivit : « Peut-être ai-je affaire à des « scélérats; peut-être n'ai-je à dévoiler qu'une basse in- « famie; dans ce dernier cas, j'ai besoin de m'entretenir « avec vous. » M. de Hoym ne vint pas, n'agit pas, dit que cela ne le regardait point, mais la police; le chef de la police dit que cela regardait les tribunaux. Cependant le poison donné dans des carottes fut reconnu par des médecins et des apothicaires; procès-verbal en fut dressé le 26 juillet et déposé chez un avocat notaire. Il n'y eut aucune conclusion ni enquête, malgré les ordres du roi de

Prusse, et le comte de Lille partit de Varsovie le 30. Les empoisonneurs avaient eu tout le temps de se sauver. En 1801, le feu avait été mis deux fois au-dessous de son appartement dans le château de Mittau.

K

Nous voulions donner la liste des hauts personnages qui vinrent, à l'époque citée, faire leur cour à Napoléon; nous nous en abstenons pour ne pas déverser cette apparence de blâme sur une démarche qu'excusait sans doute la difficulté des conjonctures.

L.

Lettre de Sa Majesté Impériale au président du Corps législatif du royaume d'Italie.

M. le président Taverna, je reçois la lettre du 1er août, que vous m'écrivez au nom du corps législatif. Les assurances de son attachement me sont d'autant plus agréables, que sa conduite pendant la session m'a démontré qu'il ne marchait pas dans la même direction que moi législatif, soit même des différens colléges, toutes les fois qu'ils auront la même direction que moi; mais toutes les fois qu'ils ne porteront dans leurs délibérations qu'un esprit de faction et de turbulence, ou des projets contraires à ceux du conseil des consultateurs, soit conseil législatif, soit corps et qu'il avait d'autres projets et un autre but que ceux que je me proposais. Il est dans mes principes de me servir des lumières de tous les corps intermédiaires, soit rés à ceux que je puis avoir médités pour le bonheur et la prospérité de mes peuples, leurs efforts seront impuissans, la honte leur en restera tout entière, et, malgré eux, je remplirai tous les desseins, je terminerai toutes

les opérations que j'aurai jugées nécessaires à la marche de mon gouvernement et à l'exécution du grand projet que j'ai conçu de reconstituer et d'illustrer le royaume d'Italie. Ces principes, monsieur le président, je les transmettrai à mes descendans, et ils apprendront de moi qu'un prince ne doit jamais souffrir que l'esprit de cabale et de faction triomphe de son autorité; qu'un misérable esprit de légèreté et d'opposition déconsidère cette autorité première, fondement de l'ordre social, exécutrice du Code civil et véritable source de tous les biens des peuples. Lorsque les corps intermédiaires seront animés d'un bon esprit, suivront le même but que moi, je serai empressé de prêter l'oreille à leurs observations et de suivre leurs avis, soit dans la modification, soit dans la direction de ces vues. En finissant, monsieur, je ne veux vous laisser aucun doute sur la vérité de mes sentimens pour le plus grand nombre des membres du corps législatif dont je connais le mérite et le foncier attachement pour ma personne. Réunis en assemblée ils n'ont point senti la légèreté qu'ils ont portée dans leurs opérations, mais j'espère qu'appréciant mieux l'ordre et le bonheur de la société, ils sentiront l'avantage de rester rangés constamment autour du trône, de ne marquer dans l'opinion que par leurs propres témoignages de fidélité et d'obéissance, et de ne point ébranler l'attachement et l'amour des sujets par une opposition ouverte et inconsidérée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

De mon camp impérial de Boulogne, le 25 thermidor an XIII (13 août 1805). NAPOLÉON.

M

Le capitaine Wright, l'un des plus intrépides marins d'une nation courageuse pris, le 20 mai 1804 dans

la baie de Quiberon, eût dû être considéré et traité comme prisonnier de guerre, et n'en fut pas moins jeté au secret comme un prisonnier d'État. Indignement traité dans sa prison, cet Anglais réclama contre cette conduite où le droit de la guerre était violé : on ne l'écouta pas. Lord Harrowby réclama en sa faveur les bons offices de M. Danduaga, ministre d'Espagne, par une lettre du 18 juillet 1804. Ce ministre annonça, le 24 septembre, que ses démarches avaient eu un plein succès, que le capitaine Wright *serait mis à la disposition de Sa Majesté Britannique*; ce qui résultait d'une lettre de M. Danduaga à M. de Gravina, du 27 août, où il était dit : *Sa Majesté Impériale, ayant à cœur de faire tout ce qui peut dépendre d'elle pour diminuer le fléau de la guerre, m'a chargé de vous déclarer qu'elle ordonnera que M. Wright soit mis à la disposition du gouvernement anglais. Je vous prie de faire connaître au lord Harrowby cette détermination généreuse de Sa Majesté.* Sa délivrance, ainsi précisée, n'avait cependant pas lieu, et le 29 octobre 1805 on publia dans les journaux français qu'il s'était coupé la gorge, mensonge d'autant plus maladroit que jamais on ne laisse d'instrumens tranchans à des prisonniers au secret. Il avait d'avance protesté contre tous bruits qui pourraient être répandus sur son compte, déterminé qu'il était à se conduire en *officier anglais et en chrétien*. Jackson, ministre anglais à Berlin, déclamait hautement contre l'assassinat de Wright et les calomnies dont on couvrait cet infortuné.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE HUITIÈME VOLUME.

(Page 1.)

Influence des grands hommes. — Bonaparte. — Pitt. — Leur rivalité. — Le cabinet prussien. — Son système d'Etat. — Le prince Henri. — Ses vues politiques. — Leur effet. — Lien des trois puissances du nord. — Neutralité. — Ses avantages. — Le roi y tient. — Pourquoi? — Espérance des princes allemands. — Mission de Duroc. — Traités secrets. — Irritation de la presse. — Ouvertures de Duroc. — Elles sont repoussées. — Caractère de Haugwitz. — Sa réponse à Duroc. — Ses tergiversations. — Objet de sa négociation. — Méfiance du roi. — Inquiétude de l'Europe. — Mécontentement de Bonaparte. — La reine de Prusse. — Ses vertus, son caractère. — Ses préventions contre Haugwitz. — Beyme et Lombard arbitres de l'administration. — Agens secrets. — Instances de Bonaparte. — Refus du roi. — Menaces du premier consul. — Rapprochement des deux cabinets. — Pertes de la France et de ses alliés. — Pitt agite l'Amérique espagnole. — Il redouble d'activité. — Caractère de Pitt. — Ses prévisions. — Caractère de Bonaparte. — Ses divers traités avec l'Autriche. — Leur triple but. — Destruction des forteresses allemandes sur le Rhin, et autrichiennes sur l'Adige. — Mécontentement des souverains ecclésiastiques. — Ratification du traité de Lunéville. — Réserves de la Prusse. — De l'Autriche. — Sa population, ses armées, ses revenus. — Caractère de son souverain. — Cobentzl. — Obstacles au réglement des indemnités. — Honorable scrupule. — Malveillance de Bonaparte pour la Prusse. — Craintes du roi. — Expédition contre l'Inde. — Lettres de Paris et de Londres à ce sujet. — Russie.

— Le prétendant chassé de Mittau. — Conspiration contre Paul. — Rostopchin exilé. — Pahlen. — Zoubow. — Assassinat de Paul. — Détails sur ce prince. — Lettre. — Biographie du baron d'Hardenberg. — Duroc échoue à Saint-Pétersbourg. — Il juge mal le prince, ses ministres et le peuple russe.

(Page 104.)

Isolement de l'Angleterre. — Elle veut la paix. — Pitt se retire. — Nouvelle administration. — Addington. — Hawkesbury. — Lettre sur Talleyrand. — Affaire des neutres. — Apologie de l'Angleterre. — Nouvelle opposition. — Attaque de Copenhague. — Paix du Nord. — Affaire d'Hanovre. — Occupation combinée. — Espagne. — Urquijo. — Projet contre le Portugal. — Il est reproduit. — Procédés mutuels. — Déclaration de guerre. — Réponse. — Paix de Badajoz. — Refus de ratification. — Traité du Portugal. — Traité de Saint-Ildefonse. — Attaque de la flottille. — Mémoire anglais sur l'invasion. — L'Égypte. — Fanfaronnades de Menou. — Expédition anglaise. — Abercromby. — Hutchinson. — État de l'armée française. — Débarquement. — Lenteurs. — Bataille de Canope. — Marche timide d'Hutchinson. — Belliard capitule. — Menou ne tente rien. — Mécontente tout le monde. — Capitule. — Massacre des Mamelucks. — Protégés par les Anglais. — Négociations de paix. — Secrètes. — Publiques. — Préliminaires. — Le prince d'Orange. — Paix de la Russie. — Paix de la Turquie. — Expédition de Saint-Domingue. — Importance de cette colonie. — Ses désastres. — Traité d'Amiens. — Lettre. — Principaux articles. — Non reddition de Malte. — Griefs de l'Angleterre. — Lettre de Talleyrand. — Agens perturbateurs. — Guerre de journaux. — Notes et contre-notes. — Réclamations en faveur de la Suisse. — Demande de répression des pamphlétaires. — Réponse d'Addington. — Maximes sur les traités. — Armemens en Hollande. — Premier message de S. M. B. — Rapport de Sébastiani. — Querelles

de Bonaparte et de Withworth. — Second message du roi d'Angleterre. — Notes et contre-notes. — Médiation énigmatique de la Russie. — Départ de l'ambassadeur anglais. — Dernière note de Talleyrand. — Garantie de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. — Hardenberg remplace Haugwitz. — Nouvelle mission de Duroc. — Le corps germanique. — Saint-Domingue. — Toussaint-Louverture. — Le Clerc. — Rochambeau. — Évacuation.

(Page 215.)

Intérêts de l'Europe. — Bonaparte. — L'empereur Alexandre. — Son caractère. — Sa noble popularité. — De l'Angleterre. — Arrestation des Anglais voyageurs. — Préparatifs de guerre. — Illusions de Bonaparte. — Revenus de l'Angleterre. — Revenus de la France. — Du ministère Addington. — Lutte aux dépens des neutres. — Affaire des indemnités. — De la Prusse. — Médiation de la France et de la Russie. — Projet de sécularisation. — Opposition de l'Autriche. — Négociations particulières. — La Bavière. — Ce qu'elle doit à la Prusse. — Bonaparte la protége. — Défiance qu'il inspire. — Traité particulier de la Prusse. — Mécontentement et tolérance de la Russie. — Affaire des électorats ecclésiastiques. — Extension de la puissance bavaroise. — L'électorat de Mayence transféré à Ratisbonne. — Craintes des villes anséatiques. — Affaire de Passau. — Convention de la France et de la Prusse. — Négociations secrètes de l'Autriche. — Bonaparte seul arbitre des indemnités. — Présentation du plan d'indemnité, signé par Alexandre. — Noms des ministres. — Chicanes de l'Autriche. — Traité secret du 28 décembre. — Déclaration de la Prusse. — Rescrit de la diète du 23 février 1803. — Nouveaux électeurs. — Frédéric se refuse à des moyens de corruption. — Fidélité des peuples. — De l'Autriche. — De la Prusse. — Extradition des émigrés. — Sources de mésintelligence entre la France et la Prusse. — Mission de Lom-

hard en France. — Proposition de céder le Hanovre. — Refus. — Mission de Kalitcheff. — Promesses de Bonaparte. — Il les viole. — Markoff. — Les traités patens et secrets. — Bonaparte n'en tient compte. — Maltraite Markoff. — Celui-ci est rappelé. — D'Oubril. — Bonaparte. — Négociations. — Notes et contre-notes. — Le Piémont réuni. — Abdication du roi de Sardaigne en faveur de son frère. — Insurrections. — Lannes. — La Hollande. — La Suisse. — L'Espagne. — Le Portugal. — L'Amérique. — Lettre de l'agent secret. — Bonaparte président de la république italienne. Code civil. Consulat à vie. — Négociation avec le prétendant. — Projet d'invasion en Angleterre.

(Page 320.)

Terreur de l'Europe. — Méfiance contre la Prusse et l'Autriche. — Satisfaction de la France. — Conspirations diverses. — Georges, Moreau, Pichegru. — Indignation publique. — Publication du pamphlet : *Tuer n'est pas assassiner*. — Son mauvais effet. — Le duc d'Enghien. — Anecdote sur Bonaparte. — Détail de l'assassinat. — Consternation. — Indignation de l'empereur Alexandre. — Mot de Pitt. — De Pichegru. — Moreau. — Lemercier. — Mot de Clavier. — Condamnation. — Georges. — Dépêche de Lucchesini. — Dracke. — Lord Morphet. — Addington. — Hawkesbury. — Les ministres étrangers. — Spencer-Smith. — Situation critique de la Prusse. — Bonaparte déclaré empereur. — Note russe à la diète. — Bade demande qu'il ne soit pas passé outre. — Bonaparte le conseille. — La Suède et le Hanovre s'y refusent. — La Prusse et l'Autriche y consentent. — Rentrée de Pitt. — Note russe du 12 mai. — Réponse du 16. — D'Oubril blâmé pour l'avoir reçue. — Note du 21 juillet. — Réponse du 27. — Note du 28 août. — D'Oubril quitte Paris. — Se rend à Mayence. N'obtient ses passeports que le 2 décembre. — Négociation pour le sacre. — Intrigues avec les princes allemands. — La Prusse

cherche à réconcilier la France et la Russie.—Discours du roi d'Angleterre. — Enlèvement de Rumbold. — Relâché à la demande du roi de Prusse. — Couronnement. — Émulation de servilité. — Déclaration de guerre de l'Espagne. — Négociations qui la précèdent. — Mouvement dans la diplomatie autrichienne. — Réorganisation de son armée. — Perplexité de la Prusse. — Altercation avec la Suède. — Protestation du prétendant.—Traité de la Suède et de l'Angleterre. — Note du baron d'Hardenberg. — Réponse du ministre suédois. — Discours de Napoléon. — Exposé de Champagny. — Lettre au roi d'Angleterre. — Situation politique de la Prusse.—Coalition secrètement traitée.

(Page 417.)

Discours du roi d'Angleterre. — Réponse à la lettre de Napoléon. — Consulta italienne. — Couronnement à Milan. — Le prince Eugène. — Son caractère. — Son administration. — Mécontentement. — Prina. — Crispino. — Négociations à Londres. — Traité de la Russie avec la Suède. — Opinion de Gustave-Adolphe. — Communication du 19 janvier. Projet de Pitt. Demande de fonds secrets. — Vinzingerode à Berlin. — Jacobi à Londres. — Reztow à Pétersbourg. — Traité du 11 avril. — Articles patens, secrets et additionnels. — Subsides. Principes politiques des alliés. — Conférence à Vienne. — Plan de guerre. — Temporisation de l'Autriche. — Les deux armées russes. — Une troisième pour Naples. Mission de Novosiltzoff. — Lettre du baron d'Hardenberg. — Envoi de passeports. — Note de Laforest. — Départ de Novosiltzoff. — Note au baron d'Hardenberg. — Réponse et récrimination de Napoléon. — L'Autriche adhère au traité du 11 avril. — Note de la Russie. — Nomination des généraux en chef. — Note de Bacher à la diète. — Traité secret de la Bavière avec la France. — Altercation de la France et de la Prusse. — De la Prusse et de la

Russie. — Frédéric-Guillaume arme contre celle-ci. — Violation du territoire prussien. — Négociations entre l'Autriche et la Bavière. — Duplicité de l'électeur. — Note de Hardenberg. — Traité de Potsdam. — Mission d'Haugwitz. — Les électeurs de Bade et de Wurtemberg traitent avec Napoléon. — Capitulation d'Ulm. — Note sur Mack. — Villeneuve battu par Calder. — Défaite de Trafalgar. — Retraite de Kutusoff. — Surprise du pont du Danube. — Affaire d'Hollabrunn. — Réunion des deux armées russes. — Bataille de Caldiero. — Mort du capitaine Wright. — Le prince Louis de Prusse. — Fausses nouvelles. — Lettres de Napoléon à Alexandre, et réponse. — Entrevue avec le prince Dolgorouki. — Les alliés manquent de vivres. — Affaire de Wischau. — Bataille d'Austerlitz. — Armistice. — Retraite des Russes. — Mémoire justificatif de l'Autriche. — Observations sur le mémoire. — Vues ultérieures de Napoléon.

FIN DE LA TABLE DU HUITIEME VOLUME.